00037338

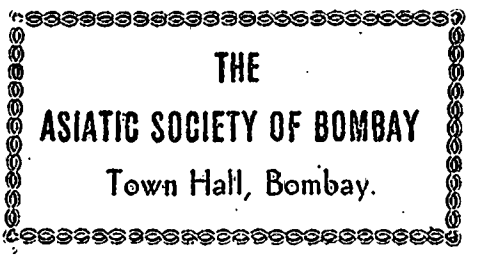

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364 — 1477.

B 886

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

NOUVELLE ÉDITION.

Vol 12

37338

PARIS.

DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE LA BOURSE, 23.

DUFÉY, libraire, RUE DES MARAIS S. G., 17.

Ve LE NORMANT, libraire, RUE DE SEINE, 8.

M DCCC XXXIX.

reçu le 4

F8944.025
Ba8/HLS
37338

NOMS

De MM. les Artistes qui ont contribué à l'illustration des Ducs de Bourgogne.

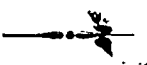

MESSIEURS

BOULANGER (Louis).
BOUTERWECK.
DECAMPS.
DELACROIX (Eugène).
DELAROCHE (Paul).
DEVÉRIA (Achille).
FLEURY (Robert).
FOUSSEREAU.
GRANDVILLE.
JOHANNOT (Alfred).
JOHANNOT (Tony).
LAMY (Eugène).
LECURIEUX.
PERNOT.
ROQUEPLAN.
SCHEFFER (Ary).
TELLIER.

AVIS

Pour le placement des Vignettes.

TOME I.

Pages.

Carte du Duché de Bourgogne. 91
Charles V. 99
Philippe-le-Hardi. 118
Carte de Flandre et d'Artois. 152
Les chaperons blancs. 157
Mort de Charles V. 188
Plan de la ville de Gand. 211
Plan de la bataille de Comines. 249
—— de Roosebeke. 261
Le duc de Berry. 274
Isabeau à Amiens. 304
Clisson. 359
Carte de France sous Charles V, à la fin du volume.

TOME II.

Sceau de Philippe-le-Hardi *. 3
Louis d'Orléans, fils de Charles V **. 57

* C'est à l'obligeance des éditeurs du bel et important ouvrage intitulé : *Trésor de Numismatique et de Glyptique* que nous devons la communication de ces intéressans monumens, les sceaux des ducs de Bourgogne.

** Sur la vignette, *lisez* fils de Charles V, *au lieu de* frère.

Pages.
Charles VI dans la forêt du Mans. 63
Valentine de Milan. 109
Les prisonniers de Nicopolis. 197
La petite reine; scène d'intérieur. 277
Charles VI rentrant sous l'obéissance du pape. . . 314
Tombeau de Philippe-le-Hardi. 341
Isabeau. 362
Assassinat du duc d'Orléans. 419

TOME III.

Le duc Jean-sans-Peur. 3
La duchesse d'Orléans demande justice. 61
Bataille de Hasbaie. 101
Mort de la duchesse d'Orléans. 124
Sort des Armagnacs. 254
Sceau de Jean-sans-Peur 269
Juvénal des Ursins. 296
Le comte d'Armagnac. 342
Jean Gerson. 404

TOME IV.

Henri V. 46
Plan de la bataille d'Azincourt 71
Bataille d'Azincourt. 77
Isabeau au couvent de Marmoutiers. 152
Massacre dans les prisons. 180
Le pont de Montereau. 251
Meurtre du duc Jean. 257
Convoi de Jean-sans-Peur. 273

Pages.
Translation du corps du duc Jean. 310
L'arbre de Vaurus. 348
Charles VI. 375
Tombeau du duc Jean et de la duchesse douairière. 425
Carte de France à la mort de Charles VI, à la fin du volume.

TOME V.

Philippe-le-Bon. 3
Siége d'Orléans. 68
Vision de Jeanne d'Arc. 91
Jeanne d'Arc. 147
Création de l'ordre de la Toison-d'Or. 230
Jeanne d'Arc prisonnière. 250
Supplice de Jeanne d'Arc. 301
Entrée de Henri VI. 328
Charles d'Orléans. 387
Concile de Bâle. 403
Éducation militaire du jeune comte de Saint-Pol. . 416

TOME VI.

Sceau de Philippe-le-Bon. 3
La Hire. 8
Bedford. 37
Famine et épidémie. 180
Dunois. 196
Le Dauphin demande pardon. 233
Les butiniers de Luxembourg. 318
Jean V, duc de Bretagne. 332

Pages.
Agnès Sorel. 378
Marguerite d'Écosse. 395

TOME VII.

Entrée de Charles VII à Rouen. 20
Le comte de Saint-Pol. 132
Combat judiciaire à Valenciennes. 201
Charlotte de Savoie. 217
Jacques Cœur. 233
Procès du duc d'Alençon. 309
Superstition, vengeance et sacrilége. 364
Charles VII. 392
Plan de Paris sous Charles VII, à la fin du volume.
Carte de France après l'expulsion des Anglais, à la fin du volume.

TOME VIII.

Le duc de Bourgogne bon compagnon. 9
Saintrailles. 24
Marguerite d'Anjou fugitive. 36
Le duc de Nemours. 184
Bataille de Montlhéri. 202
Charles-le-Téméraire. 298
Le comte de Dammartin. 335
Chapitre de la Toison-d'Or. 385
Carte des environs de Paris, à la fin du volume.

TOME IX.

Le roi à Péronne. 36
Cruauté du gouverneur de Flessingue. 66

Pages.
Maître Jean Balue. 84
Entrevue de Louis XI et de son frère. 100
Tanneguy-Duchâtel. 113
Le duc de Guyenne. 264
Louis XI. 273
Massacre de Nesle. 290
Le duc Arnoult. 338
Audience du cardinal Bessarion. 394

TOME X.

Sceau de Charles-le-Téméraire. 3
Hagenbach conduit au supplice. 19
Comines. 198
Chapelle de Lanchals. 289
Le roi René. 330
Plan de la bataille de Granson. 306
— de Morat. 357
Bataille de Morat. 363
Plan de la bataille de Nancy. 423
Croix de Nancy. 430
Le corps du duc Charles retrouvé. 435

TOME XI.

Marie de Bourgogne. 3
Olivier-le-Dain. 23
Supplice d'Hugonnet. 51
Maximilien. 118
Supplice de Nemours. 163
Frère Fradin banni du royaume. 235

Tristan. 311
Le roi et le paysan. 396
Le cercueil du sire d'Amboise. 443

TOME XII.

Sceau de la duchesse Marie. 3
Mort de la Duchesse. 7
Instructions de Louis XI au dauphin. 30
Jacques Coittier. 98
Ornemens de l'édition, à la fin du texte.
Carte féodale de France, en tête de la Table.

MARIE DE BOURGOGNE.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

Sentimens des Flamands pour le duc Maximilien. — Mort de la duchesse Marie. — Négociations du roi avec les Gantois. — Le duc Maximilien privé de la tutelle de ses enfans. — Ambassade du roi aux Flamands. — Prise d'Aire. — Meurtre de l'évêque de Liége. — Guerre dans le pays de Liége. — Instructions du roi au Dauphin. — Serment du duc d'Orléans. — État du royaume. — Remontrances de l'archevêque de Tours. — Fermeté du Parlement. — Le président de la Vacquerie. — Négociations pour la paix. — Traité d'Arras. — Affaiblissement du roi. — Ambassade des Flamands au roi. — Mort du roi Édouard. — Succession de Navarre. — Affaires d'Italie. — Mariage du Dauphin. — Extrême méfiance du roi. — Disgrâce du chancelier. — Jacques Coittier, médecin du roi. — Dévotion du roi. — Saint François de Paule. — Mort du roi. — Ce qu'on pensait de lui après sa mort.

MARIE DE BOURGOGNE.

1482 — 1483.

La duchesse Marie, que les Gantois et les Flamands avaient si rudement traitée lorsqu'elle s'était trouvée orpheline et délaissée, avait, depuis les quatre années de son mariage, gagné beaucoup dans leur faveur et leur affection. Ce n'est point qu'elle

s'entremît des affaires et du gouvernement; elle n'avait nulle volonté, vivait en grande amitié conjugale avec son mari, et n'était connue que par sa douceur; mais on l'aimait par opposition au duc Maximilien, en qui les villes de Flandre avaient mis tant d'espérance, et qui leur était chaque jour devenu moins agréable. Ce prince était léger, insouciant, songeait plus à la chasse et aux festins qu'aux intérêts du pays, vivait uniquement avec des nobles et des courtisans. Il dépensait beaucoup, et c'était l'argent des impôts, car il n'en faisait jamais venir d'Allemagne, tant son père était avare. Ainsi il en était toujours aux expédiens, et empruntait à ces gros marchands de Bruges et des autres villes, ce qui leur donnait peu de respect pour lui.

En outre, cette grande protection qu'on avait cru trouver en le prenant pour souverain avait été un complet mécompte. L'empereur, n'ayant nulle autorité et nulle renommée en Allemagne, n'avait donné à son fils ni secours ni alliés. Il s'était borné à quelques ambassades dont le roi de France avait pris peu de souci. L'Angleterre promettait davantage, mais on ne pouvait la faire déclarer. Le duc de Bretagne était un allié qui avait besoin d'aide plutôt que d'en pouvoir don-

ner. La Frise, la Hollande et la Zélande étaient en proie à de sanglantes discordes. La Gueldre ne se soumettait pas. Les gens d'Utrecht étaient en pleine révolte contre leur évêque; ils avaient appelé comme capitaine de leur ville Engelbert de Clèves, frère du duc Jean; c'était sous ses ordres qu'étaient réunies toutes les forces du parti des Hoëks, de sorte qu'il s'était allumé dans ce pays une terrible guerre; elle était presque devenue la principale affaire du duc Maximilien; les Kabeljauws le contraignaient à y employer ses meilleurs capitaines et une grande partie de ses troupes.

Pendant ce temps les frontières de Flandre demeuraient dégarnies du côté de la France. La trêve ne les garantissait guère, tant elle était mal observée de part et d'autre. Encore récemment, au mois de janvier, la ville de Bohaing avait été surprise par les Français, qui, ne la pouvant garder, y avaient mis le feu. D'ailleurs il commençait à y avoir des bandes d'aventuriers qui, se disant, selon l'occasion, Français ou Bourguignons, ravageaient le pays et tenaient les habitans dans l'effroi. Le commerce[1] des villes avait cessé, et

[1] Amelgard.

les riches fabriques de draps qui enrichissaient la Flandre étaient en chômage.

Les sujets du duc Maximilien, après avoir tant voulu la guerre, voulaient donc la paix à tout prix; d'ailleurs les Gantois n'avaient jamais aimé aucun de leurs seigneurs et ne pouvaient vivre en bonne intelligence avec eux. Celui qui régnait leur déplaisait toujours, et leur affection se portait, soit avec regret vers celui qui n'était plus, soit avec espérance vers celui qui devait régner. Ils tenaient que le duc Maximilien n'était pas leur souverain, mais seulement le mari de leur souveraine; et, réclamant comme un privilége ce qui s'était en effet pratiqué souvent, ils voulaient qu'on nourrît et qu'on élevât dans leur ville les enfans de madame Marie et du duc Maximilien. Ils en avaient eu déjà trois : Philippe, né en 1478; Marguerite, née en 1480; François, né au mois de novembre 1481, qui était mort peu après sa naissance. Les deux autres étaient aux mains des Gantois.

La duchesse Marie, après s'être relevée de sa troisième couche, avait fait avec son mari un voyage en Hainaut. Elle avait été reçue en grande solennité; de là à Valenciennes, où les Français étaient venus se montrer durant son séjour; de

sorte qu'elle avait pu voir de ses yeux les flammes qu'ils avaient allumées dans les campagnes. Puis elle avait quitté ce triste pays de guerre et de ravages, et elle était revenue avec toute sa cour dans la riche ville de Bruges. Dans les commencemens de février, elle voulut un jour se donner le divertissement de la chasse à l'oiseau, et sortit avec sa suite pour voler au héron. Pendant qu'elle suivait la chasse, sa haquenée voulut passer par-dessus un tronc d'arbre abattu; les sangles se rompirent, la selle tourna, et madame Marie tomba avec rudesse sur ce bois. On la rapporta blessée dangereusement, mais on ne croyait pas que sa vie fût en péril. Pour ne pas inquiéter son mari, où par pudeur, dit-on, elle ne laissa pas les médecins panser la profonde blessure qu'elle s'était faite. Le mal s'envenima; la Duchesse devint de plus en plus malade, et trois semaines après sa chute elle mourut, le 27 mars 1482, à l'âge de vingt-cinq ans, après une vie si courte et agitée par tant de malheurs que ne méritaient point sa douceur et son innocence.

Ce fut cette nouvelle qui arriva au roi pendant son voyage et lorsqu'il était au château de Beau-

[1] 1481 v. st. L'année commença le 7 avril.

jeu. On ne pouvait rien lui apprendre de plus heureux, et il sembla reprendre ses forces pour sentir une si grande joie. Ce qui l'augmentait encore, c'est que les deux enfans étaient au pouvoir des Gantois, et le roi vit tout aussitôt quel profit il allait tirer de la pauvre situation où se trouvait le duc Maximilien.

Déjà il était en grande intelligence avec les Flamands. Monsieur d'Esquerdes, maître Olivier, et plus particulièrement encore Guillaume de Cluni, l'ancien protonotaire, qui avait été si long-temps conseiller du duc de Bourgogne, et que le roi avait fait évêque de Poitiers, conduisaient ses secrètes pratiques. Un nommé Hermann Vliestede[1] faisait souvent le voyage de Gand, et portait parole aux principaux bourgeois et chefs du peuple de la part du roi. Ceux qui le servaient le mieux étaient un nommé Guillaume Rym, premier conseiller de la ville, et Copenole, syndic des chaussetiers. Tous deux étaient habiles, avaient grand crédit sur les gens de la commune, étaient de mauvais vouloir envers leur seigneur, et avaient accepté des pensions du roi.

Dès le premier moment, les partisans du roi lui

[1] Legrand. — Comines.

firent dire de se hâter et de profiter de l'occasion avant qu'elle échappât. Le peuple, disaient-ils, désirait ardemment la paix, et trouverait bon tout accommodement qui pourrait la procurer; il fallait proposer le mariage du Dauphin avec la jeune princesse Marguerite, et les Gantois y consentiraient volontiers. Autrement, les Flamands se tourneraient du côté de l'Angleterre, et alors n'épargneraient nul effort pour faire avec les Anglais une terrible guerre au royaume de France; déjà même arrivaient des envoyés d'Angleterre pour pratiquer une alliance.

Le roi fit partir au plus vite Hermann Vliestede. Par malheur, lorsqu'il passait à Gravelines, le sire de Sainte-Aldegonde, qui y commandait et devant qui il fut amené, n'étant point content de ses réponses, le fit mettre à la torture. Vliestede se montra ferme et courageux. Il ne confessa rien, et il lui fut permis de continuer son chemin. Il arriva à Gand au commencement de juin.

Déjà tout allait au mieux pour le roi. Les États de Flandre, assemblés le 2 mai [1], avaient refusé au duc Maximilien la tutelle de ses enfans, ou du moins l'avaient assujetti à de dures condi-

[1] Barlandus : *Annales Brabantiæ*.

tions, lui imposant un conseil de tutelle, et le traitant de tous points sans nul respect, comme un prince incapable de se comporter raisonnablement.

Les États de Brabant allaient prendre une résolution pareille, lorsque le duc Maximilien fit prendre et mettre à mort quelques uns des bourgeois les plus considérables qui lui étaient contraires. Cette violence, que lui avaient conseillée les jeunes serviteurs de sa cour, acheva de le perdre dans l'esprit des peuples. Les hommes que, contre toute justice, il condamna, étaient aimés, passaient pour sages et amis du pays. En outre, ils étaient fort riches, et l'on vit bien que c'était surtout pour avoir leur confiscation; car rien n'égalait le désordre et la rapacité de ce prince et des seigneurs qui l'entouraient. Les troupes n'étaient pas même payées de leur solde; aussi vivaient-elles sur le pays et n'avaient-elles aucune discipline.

Malgré ces actes de tyrannie, les États du Brabant ne s'effrayèrent pas et ne reconnurent point au Duc le droit d'être tuteur de ses enfans. Ils lui accordèrent la tutelle, mais de leur propre autorité, se réservant de la lui retirer, s'il ne s'en acquittait pas sagement.

Le roi, après quelques jours passés à Beaujeu, s'était rendu à Lyon. Il y avait fait venir Charles de Savoie, frère et légitime héritier du duc Philibert; ce jeune prince, avec son jeune frère Jean-Louis, était retenu en France depuis plusieurs années, et le roi l'avait donné en garde au comte de Dunois. Il arriva de Château-Regnault, où était son séjour accoutumé, et fut reconnu duc de Savoie. Le roi son oncle se déclara son tuteur, et nomma pour gouverneur de ses états Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève. Le comte de Bresse voulut s'emparer du gouvernement de Piémont, mais le roi lui ordonna de le quitter, sous peine de voir confisquer sa seigneurie de Bresse. Ainsi il fallut céder à la volonté de ce roi qui, presque dans le tombeau, commandait encore partout où il mettait la main.

Il revint ensuite lentement, et toujours de plus en plus malade, à Notre-Dame de Cléri, où il arriva au commencement de juin. Il y fit une pieuse neuvaine, après laquelle il se trouva un peu mieux. De là il alla passer quelque temps à Meung-sur-Loire, et dans un lieu voisin qu'on nomme Saint-Laurent-des-Eaux. Il attendait les ambassadeurs des États de Flandre, car c'était avec eux et non plus avec le duc Maximilien qu'il traitait.

Il reçut fort bien ces ambassadeurs, encore qu'il commençât à ne plus se laisser guère voir. Il y en avait des trois États : nobles, gens d'église et hommes du peuple. Le roi leur parla de son désir d'avoir enfin la paix; eux aussi la souhaitaient plus que toute chose, et tout fut préparé pour la conclure. Puis le roi ordonna au sire de Saint-Pierre d'accompagner à Paris ces ambassadeurs, et de leur faire rendre de grands honneurs dans cette ville. Le prevôt des marchands et les échevins leur firent un honorable accueil, et les festoyèrent de leur mieux.

En retournant en Flandre, les députés des États traversèrent l'armée du roi, que monsieur d'Esquerdes avait conduite de Normandie sur les marches de l'Artois. Elle était plus belle que jamais : il y avait six mille Suisses, huit mille piquiers et quatorze cents lances, et une superbe artillerie. Cette vue ne pouvait qu'augmenter dans l'esprit des Flamands leur désir de faire la paix, car ils n'avaient rien de pareil chez eux. Tout y allait de plus mal en plus mal, le prince n'avait plus l'obéissance de ses sujets; sans parler de la guerre avec la France, la guerre d'Utrecht devenait chaque jour plus grande et plus sanglante; enfin il semblait que personne ne gouvernât plus.

C'était donc un moment favorable pour les trahisons, et pour faire des appointemens particuliers avec les seigneurs et les capitaines. C'est à quoi s'entendait fort bien monsieur d'Esquerdes. Il y employait beaucoup le sire de Coupigny[1]. Ce gentilhomme prétendait que si on lui donnait un comté, vingt mille francs de pension et quelque argent comptant, il déciderait le sire de Beveren, qui défendait si vaillamment Saint-Omer depuis cinq années, sinon à rendre la ville, du moins à la tenir en neutralité, et à prêter serment au roi de ne pas agir contre lui.

Ce marché ne fut pas conclu, mais on réussit à en faire un très-profitable avec le sire de Cohen, commandant la ville d'Aire. Seulement il voulut sauver les apparences[2], et demanda à être assiégé. Monsieur d'Esquerdes et le maréchal de Gié entourèrent la place et la battirent d'artillerie pendant huit jours. Le conseil du duc Maximilien envoya offrir au sire de Cohen de lui envoyer du secours. Il répondit qu'il pouvait facilement tenir pendant un mois, qu'ainsi il y avait tout loisir pour assembler une armée afin de faire

[1] Legrand.

[2] Molinet. — De Troy. — Comines.

lever le siége. Dès qu'il y eut une brèche, le traité fut conclu. La garnison eut permission de sortir avec ses armes et tout ce qui lui appartenait pour aller rejoindre le sire de Beveren, qui était capitaine en titre de la ville d'Aire. Pour le sire de Cohen, il eut une grosse somme d'argent, et par la suite fut capitaine d'une compagnie de cent lances.

Parmi tous les désordres qui désolaient les pays de Flandre, il se passa alors une aventure qui non seulement y répandit le trouble et l'effroi, mais inspira une horreur universelle dans la chrétienté [1]. Il y avait déjà quelques années que Guillaume d'Aremberg, surnommé le Sanglier des Ardennes, exerçait un grand pouvoir chez Louis de Bourbon, évêque de Liége. Il s'était fait nommer gouverneur ou mainbourg du pays; sous ce titre, et abusant de la faiblesse du prélat, il commettait mille excès et continuait le métier de brigand qu'il avait fait toute sa vie. Le roi avait eu plus d'une fois à réprimer les ravages du Sanglier des Ardennes, lorsqu'il faisait des courses sur les terres du royaume; mais comme il promettait depuis quelque temps de faciliter un libre

[1] Molinet. — Argentré.

passage aux Français pour aller attaquer le comté de Namur, il était secrètement favorisé. D'ailleurs le roi, qui croyait avoir à se plaindre de l'évêque de Liége, et qui n'avait pu jamais le faire déclarer contre le duc Maximilien, n'était pas fâché de le voir ainsi opprimé. Guillaume d'Aremberg, bienvenu des Liégeois qui n'aimaient point leur évêque et lui imputaient leurs anciens malheurs, protégé du roi de France, redouté de tous par sa violence, était donc le maître du pays beaucoup plus que Louis de Bourbon. Il s'était fait donner par le chapitre la riche seigneurie de Franchemont. Il disposait de tout, ôtait ou donnait les offices à son gré, tandis que l'évêque vivait abandonné et méprisé.

Les choses en vinrent au point qu'un jour le Sanglier des Ardennes tua de sa main un nommé Richard, secrétaire et garde du sceau de l'évêché. A ce dernier coup, l'évêque, las de tant d'outrages, prit courage, et, de concert avec les États du pays de Liége, bannit ce cruel mainbourg. Guillaume d'Aremberg alla se réfugier en France, et fit espérer plus que jamais au roi de lui livrer le pays de Liége, si l'on voulait l'aider à y entrer. Le roi ne pouvait faire un public accueil ni reconnaître pour son allié un semblable chef de

routiers; cependant il lui fit remettre de l'argent[1], et le laissa faire librement ses préparatifs dans le royaume. Le Sanglier des Ardennes vint à Paris, y enrôla les mauvais sujets, les larrons, les gens sans état, les vagabonds qui avaient jadis été dans les armées, et en forma une bande d'environ trois mille hommes. On lui permit même de prendre quelques gens de guerre. Il fit habiller tout son monde en robes rouges, avec une hure de sanglier brodée sur la manche, et s'achemina vers le pays de Liége.

L'évêque était à Hui; dès qu'il fut averti de cette terrible approche, il revint à Liége pour tenter de se défendre. Sa suite était peu nombreuse et formée de quelques nobles seulement, car il n'était point aimé des communes. Dès le lendemain il manda dans son palais les syndics, et leur ordonna de lever les bannières de leurs métiers; mais il y avait, sinon mauvaise volonté, du moins grande indifférence à prendre la défense du prince. Tout bon qu'il était, il avait attiré les plus horribles maux sur son peuple; plus d'une fois il avait appelé les armes des Bourguignons, et son pouvoir n'avait été rétabli

[1] De Troy. — Molinet.

que par la ruine de la ville et le massacre des habitans. Déjà Jean de la Boverie et Jean le Pollain, bourgmestres de Liége [1], étaient allés avec d'autres rejoindre le Sanglier des Ardennes, et s'avançaient avec sa troupe. Les syndics promirent pourtant à l'évêque de lui obéir.

Pour lors il s'arma, et commanda qu'on lui amenât son cheval dans la cour de l'évêché. Quand il voulut mettre le pied à l'étrier, l'animal, qui d'ordinaire était doux et tranquille, se cabra comme s'il n'eût pas voulu se laisser monter. Cependant l'évêque persista dans son dessein, et sortit de son palais accompagné de quelques cavaliers, faisant porter devant lui la bannière de Saint-Lambert.

Les bourgeois ne s'étaient assemblés qu'en petit nombre, et semblaient marcher à regret. A chaque moment on en voyait quitter la troupe et rentrer chez eux. L'évêque était presque seul quand il passa la porte de la ville. Il continuait pourtant à marcher devant lui, incertain, consterné, et ne pouvant rien résoudre. « Où me mène-t-on ? » disait-il. Il passa devant le couvent des chartreux, et leur fit dire de prier pour lui.

[1] Correction faite par le baron de Reiffenberg.

Toujours avançant, il vit bientôt paraître quatre cavaliers de la bande ennemie, et à l'instant arriva sur lui, tout en fureur, Guillaume d'Aremberg lui-même. On se trouvait pour lors dans un chemin étroit; l'évêque avait la tête désarmée; un des serviteurs qui l'accompagnaient portait son casque. « Louis de Bourbon », cria le Sanglier des Ardennes, « je me suis offert et « mis en peine pour être un de vos gens, et vous « n'avez pas voulu me recevoir. Aujourd'hui je « vous trouve. » Bientôt il lui porta un coup dans la gorge. Le pauvre évêque demanda humblement la vie; le sire d'Aremberg était né son vassal; il le lui rappela, disant que toujours il l'avait traité avec faveur et comblé de biens; qu'ils s'étaient promis foi et amitié; qu'il était le parrain d'un de ses enfans. Il lui offrit de le recevoir en grâce, de lui rendre tout le pouvoir qu'il avait, ou même un plus grand. Rien ne put apaiser la rage sanguinaire du Sanglier; il redoubla ses coups, de sa hache lui fendit la tête et l'abattit devant lui. Non content de l'avoir ainsi massacré, il fit traîner son corps jusque sur la place de Saint-Lambert, où il demeura exposé et dépouillé; puis on le jeta dans la Meuse, en défendant que la sépulture lui fût donnée.

Cela fait, Guillaume d'Aremberg entra dans la ville, fit mettre à mort quelques uns des serviteurs et du peu d'amis qu'avait ce malheureux évêque, et livra leurs maisons au pillage de ses gens. Puis il assembla les chanoines, leur ordonna d'élire pour évêque Jean de la Marck son fils, qu'il avait amené avec lui, signifiant que le chapitre resterait enfermé jusqu'à ce que cette élection fût faite. Il les contraignit encore d'engager aux banquiers florentins établis à Cologne les revenus de l'évêché pour plusieurs années, afin, disait-il, de pouvoir acheter en cour de Rome la confirmation de l'élection de son fils. Son pouvoir ainsi établi dans la ville, il permit pourtant aux cordeliers de chercher le corps de Louis de Bourbon et de l'ensevelir; ensuite il envoya sommer tout le pays de Liége de reconnaître son autorité.

Sans parler même de l'épouvante que répandit un si grand crime dans tous les pays voisins, et de la pitié qu'inspirait le meurtre d'un évêque cousin du roi de France, oncle du duc d'Autriche, et aussi grand dans la noblesse que dans l'Église, il était pressant de pourvoir à la sûreté du comté de Namur et du duché de Brabant [1]. On

[1] Amelgard. — Molinet.

voyait de quoi était capable Guillaume d'Aremberg. Déjà il promettait son appui aux gens d'Utrecht; le duc de Clèves lui offrait son alliance et son secours. Il avait avec lui Jean de Neufchâtel et quelques gentilshommes de France. Le roi le favorisait. Il importait donc de ne pas lui laisser le temps de s'affermir; c'était le seul moyen de sauver des plus cruels ravages les états du duc Maximilien.

La noblesse de Brabant et du comté de Namur s'assembla promptement pour chasser Guillaume d'Aremberg. C'était le 30 août qu'avait péri le malheureux évêque. Trois jours après, les Brabançons étaient déjà entrés dans le pays de Liége. De moment en moment, arrivèrent ceux qui étaient plus éloignés des frontières, et les plus vaillans capitaines et serviteurs du duc Maximilien : le comte de Romont, le comte de Nassau et d'autres. Cette armée trouva d'abord peu de résistance, s'empara de Saint-Tron, d'Hasselt, de Tongres; mais le siége de Liége n'était pas une entreprise facile, et cette guerre ne pouvait être terminée promptement.

Les forces du duc Maximilien se trouvant ainsi toutes employées, soit contre le Sanglier des Ardennes, soit contre la ville d'Utrecht, le

roi pouvait de plus en plus prendre ses avantages pour traiter. Mais en même temps sa santé allait s'affaiblissant. Une nouvelle rechute l'avertissant encore une fois que sa fin pourrait bien être prochaine, il voulut voir son fils pour lui donner ses dernières instructions, et régler pour le mieux son avènement à la couronne.

Jusqu'alors il avait fort négligé le Dauphin, jamais il ne le voyait. On ne l'amenait point au Plessis, et le roi n'allait point à Amboise [1]. Chacun disait que cet enfant lui faisait ressentir plus de crainte que d'affection; il se souvenait que lui-même, dans sa jeunesse, avait été mis à la tête de la faction de la Praguerie contre son père. Il voyait que dans tous les desseins qu'on formait contre lui il était toujours question de gouverner au nom du Dauphin. De sorte qu'on usait de grandes précautions, soit pour qu'il ne fût pas enlevé, soit pour qu'il ne fût point parlé de lui. Il était nourri et élevé à Amboise parmi les femmes, sans avoir autour de lui ni précepteurs ni domestiques qui eussent quelque importance. Il était défendu d'aller le visiter à Amboise; et le roi entrait même en soupçon et se montrait

[1] Comines. — Seyssel. — De Troy.

mécontent lorsqu'il savait que quelque seigneur avait pris route par la ville d'Amboise.

Un jour il écrivait en ces termes au chancelier : « Maître Pierre, je ne sais si Jean Lalle-« mand n'a point d'accointance avec mon fils; et « pour ce que j'en ai un doute, je me suis avisé « que vous ne lui bailliez rien. »

Une autre fois le sire du Bouchage, qui était un des plus avant dans la confiance du roi, prit sur lui d'aller rendre ses devoirs à l'enfant. Pour le divertir un peu, il l'amena dans les champs, mais non loin du château, et fit prendre quelques perdreaux devant lui dans une chasse au vol. Dès que le roi en fut instruit, il entra en grande colère, et personne ne songea plus à risquer une pareille chose. La chose était au point que l'on se demandait parfois parmi le vulgaire si le Dauphin était mort ou vivant. D'autres disaient que le roi avait cru à propos de supposer un héritier à la couronne pour arrêter l'ambition des princes; mais que l'enfant ne lui étant rien, il ne ressentait pour lui nulle tendresse.

Cet enfant, vivant ainsi seul et enfermé, n'avait rien qui pût lui élever le cœur, ni lui donner goût à devenir docte et sage. Le roi ne s'en mettait guère en peine et ne lui fit pas même en-

seigner le latin : « Je ne veux point qu'il en sache « d'autres paroles, disait-il en plaisantant, sinon : « *qui nescit dissimulare, nescit regnare;* c'est tout « ce qu'il faut de latin à un prince. »

Il est vrai que le Dauphin était de faible santé et fut souvent malade, quelquefois même dangereusement : pour lors le roi s'en montrait fort inquiet et paternellement occupé[1]; il envoyait sans cesse savoir de ses nouvelles, et n'oubliait rien pour qu'il fût bien soigné et entouré de médecins habiles.

Maintenant qu'il voyait en son fils son prochain successeur, il commença à se comporter avec lui d'une autre sorte. Il fit composer sous ses yeux, par de bons et notables hommes, non point seulement doctes, mais propres à la garde, défense et gouvernement du royaume, un petit volume qu'il appela le Rosier des guerres. C'était un recueil des plus pieuses, des plus sages, des plus nobles maximes, tant sur la façon de se bien conduire selon la loi de Dieu et la justice, que sur l'art de gouverner, de rendre les peuples heureux; sur la politique, particulièrement sur la science de la guerre, sur les qualités qu'il y faut apporter, le choix des chefs, la discipline

[1] Lettre au sire de Beauveau.

des soldats, les discours qu'on leur doit tenir, enfin toute la conduite d'une armée. Rien n'est plus digne d'un loyal et vertueux prince que ce livre, et l'on n'y trouve nulle trace de ce que le roi Louis XI pratiquait dans les affaires ou disait dans ses discours familiers. Voulant laisser à son fils et aux temps à venir un témoignage solennel de ses pensées, il lui sembla que si la ruse et la violence convenaient par momens au bien des affaires, la justice est de tous les temps; que le mal peut se pratiquer, mais qu'on ne saurait pourtant se résoudre à l'enseigner; et que si par forme de plaisanterie, en devisant selon l'occasion de chaque jour, il avait pu montrer peu de souci des plus saintes maximes, du moins elles devaient trouver place nécessaire dans le beau langage d'un livre.

Ce livre devait être comme une préface ou préparation aux chroniques de France, qu'il fit aussi écrire pour son fils; « car, y est-il dit, la recordation des choses passées est moult profitable, tant pour se consoler, conseiller et conforter contre les adversités, que pour esquiver les inconvéniens auxquels les autres ont trébuché, et pour s'animer et s'efforcer à bien faire comme les meilleurs.... C'est aussi un grand plaisir et

passe-temps de réciter les choses passées; comment, de quelle manière et en quel temps sont advenues les pertes, conquêtes ou réductions de pays. »

Avec un tel goût pour l'histoire, qui lui semblait la plus profitable et la plus récréative des sciences, le roi ne pouvait manquer à ce qui avait été constamment pratiqué par ses prédécesseurs; il avait veillé à ce que les chroniques tenues à Saint-Denis fussent continuées. Jean Castel, religieux de cette abbaye et abbé de Saint-Maur, avait été long-temps chargé de cet office, moyennant deux cents francs de pension. Lorsqu'il était mort, en 1479, ce qu'il avait écrit fut déposé à Saint-Denis dans un coffre à deux clefs. Le roi voulut en avoir connaissance, et commanda à Mathieu de Nanterre, président au Parlement, à Jacques Louet, garde du trésor des chartres, et à l'abbé de Saint-Denis de lui envoyer tout ce qui concernait les chroniques du royaume. C'était ainsi qu'en se raillant souvent des docteurs et leur préférant les gens qui connaissaient les affaires du monde; aimant aussi bien mieux converser d'une façon vulgaire et facile [1] qu'en-

[1] Amelgard.

tendre ou faire de beaux discours, le roi Louis XI n'oubliait cependant pas les sciences et les lettres, et il voulut, mais un peu tard, les faire servir à l'éducation de son fils.

Ce n'était pas seulement des instructions de cette sorte qu'il pensa à lui laisser. Il désira lui faire connaître solennellement ses intentions sur la façon dont il croyait que le royaume de France devait être gouverné après sa mort, et donner aux conseils de son expérience une sorte d'autorité qui lui pût survivre. En conséquence, il se rendit le 21 septembre à Amboise, et là, en présence de plusieurs des princes du sang, d'autres grands personnages et des gens de son conseil, il fit venir son fils, et lui tint un fort long discours.

Il parla d'abord de la fragilité des choses humaines et de leur brièveté; puis de la grâce que Dieu lui avait faite de le choisir pour chef et gouverneur de la plus notable nation de la terre, où tant de rois ses prédécesseurs s'étaient montrés si grands, si vertueux et si vaillans, qu'ils avaient gagné le nom de très-chrétiens, en mettant et réduisant à la bonne foi catholique plusieurs grands pays et diverses nations habitées par les infidèles, en extirpant les hérésies et

entretenant le Saint-Siége apostolique et la sainte Église de Dieu en leurs droits, libertés et franchises; tellement qu'il y en avait un certain nombre tenu pour saints.

Ensuite il dit que, grâce Dieu et à l'intercession de la sainte Vierge, il avait défendu et gouverné son royaume si bien, qu'il l'avait augmenté de toutes parts par sa grande sollicitude et diligence, et aussi avec l'aide de ses bons et loyaux officiers, serviteurs et sujets.

« Cependant, dit-il, tantôt après notre avènement à la couronne, les princes et seigneurs de notre sang et autres grands seigneurs ont conspiré contre nous et la chose publique de notre royaume, tellement que, par le moyen de ces pratiques et trahisons, de si grandes guerres et divisions ont pris source, qu'il en est advenu merveilleuse effusion de sang humain, destruction du pays, désolation du peuple, qui ont duré depuis notre avènement jusqu'à présent, qui ne sont point encore toutes éteintes, et qui, après la fin de nos jours, pourraient recommencer et longuement durer, si l'on n'y donnait pas bonne provision.

« C'est pourquoi nous avons eu égard à ces choses : nous avons aussi considéré l'âge où nous

sommes, la maladie qui nous est survenue, pour laquelle nous sommes allé en très-grande dévotion voir et visiter le glorieux corps de ce grand ami de Dieu, monsieur saint Claude, ce qui nous a grandement soulagé, et ce qui nous a, avec l'aide de notre Créateur, de sa sainte Mère et dudit saint, fait revenir de ce voyage en bonne prospérité et santé. Alors nous avons conclu et résolu de venir vous voir, vous, notre très-cher fils Charles, Dauphin de Viennois, et de vous raconter plusieurs belles et notables choses pour l'édification de notre vie, vos bonnes mœurs, le gouvernement et la conduite de la couronne de France, s'il plaît à Dieu qu'elle vous advienne après nous, ainsi que nous le souhaitons, car c'est votre véritable héritage, et vous le devez entretenir et gouverner à votre honneur et louange, au profit et utilité des sujets et de la chose publique de votre royaume. »

Il lui recommanda d'abord de se conduire par les conseils de ses parens, des seigneurs de son sang, des autres grands seigneurs, barons, chevaliers, capitaines, et autres gens sages, notables et de bon conseil, de ceux surtout qui lui avaient été bons et loyaux serviteurs.

Il lui ordonna et enjoignit expressément de

maintenir dans leurs charges et offices les princes du sang, les autres barons, seigneurs, gouverneurs, chevaliers, écuyers, capitaines, chefs de guerre, tous autres ayant charge ou conduite de gens, villes, places ou forteresses; et aussi les officiers ayant office tant de judicature qu'autres, sans changer, destituer ni désappointer aucun d'eux, sinon qu'ils fussent trouvés être autrement que bons et loyaux, et après que la chose serait bien et dûment prouvée et déclarée par justice, ainsi que cela devait être.

Et sur cela il allégua son propre exemple[1] : « Car, dit-il, quand le roi Charles, mon père, alla « à Dieu et que je vins à la couronne, je désap- « pointai plusieurs des bons et notables chevaliers « du royaume qui l'avaient servi et aidé à con- « quérir la Normandie et la Guyenne, à chasser « les Anglais du royaume, à établir paix et bon « ordre. Mal me prit de ces mutations d'office; j'en « eus la guerre du bien public, qui pensa tout « perdre, et a produit tant de dommages et de « destructions qui durent encore. Si vous faisiez « le semblable, il pourrait vous arriver sembla- « blement et même pis. Ainsi, aimez sur toutes

[1] Comines.

« choses le bien, l'honneur et l'augmentation « du royaume : ayez-y bien égard, et ne faites « rien qui y soit contraire, quel que soit le cas « advenant. »

Le roi demanda alors à son fils ce que lui en semblait, et s'il avait ferme propos et bonne intention d'accomplir tout ce qu'il venait de lui dire. L'enfant répondit qu'il se conformerait de bon cœur et selon son pouvoir aux enseignemens que son père venait de lui donner.

Pour plus de solennité, le roi lui ordonna de se retirer en une autre chambre avec les principaux seigneurs et conseillers, pour parler avec eux de tout ce qui venait de se dire, et bien aviser s'il voudrait obéir aux injonctions qui lui étaient faites.

Cette formalité remplie, le Dauphin rentra et dit à haute voix : « Monsieur, avec l'aide de Dieu, « et quand son bon plaisir sera que les choses « adviennent, j'obéirai à vos commandemens, « et ferai, maintiendrai et accomplirai ce que « vous m'avez enjoint, ainsi qu'il a été arrêté. « — Puisque vous le voulez ainsi pour l'a- « mour de moi, reprit le roi, levez-en la main. » Le Dauphin leva la main, et alors le roi continua.

Il entra alors dans le détail des services qu'il avait reçus de ses principaux serviteurs et officiers tant absens que présens, des motifs de la confiance qu'on devait avoir en eux, et les recommanda par leurs noms à son fils. Il lui dit d'écouter surtout les conseils de monsieur du Bouchage et du sire Gui-Pot, bailli de Vermandois. Pour les choses de la guerre, il lui indiqua monsieur d'Esquerdes, comme un chevalier de bonne et grande conduite, digne de toute confiance. Enfin il n'oublia pas ses deux favoris, maître Olivier et Jean Doyat, gouverneur d'Auvergne ; car plus il allait, plus ces deux hommes, haïs de tout le royaume, jouissaient de ses bonnes grâces.

Enfin il parla de ses ennemis, des adversaires du royaume, de ceux à qui il imputait tant de troubles et de malheurs; disant à son fils comment il devait se garder d'eux et quelle conduite il fallait tenir à leur égard.

Lorsque cette cérémonie fut terminée, le roi ordonna à maître Pierre Parent, son notaire et secrétaire, d'en dresser procès-verbal, en rapportant tout ce qui s'y était dit ou fait, pour ensuite être envoyé au Parlement, à toutes les cours de justice et autres, à tous officiers quelconques,

avec ordre de l'enregistrer et publier dans la forme des lettres patentes. Maître Parent fut aussi autorisé à en délivrer expédition pour servir à qui de droit, de confirmation en leurs charges et offices, au nom du nouveau roi après son avènement.

Le roi, qui prévoyait bien que si, après sa mort, le royaume était troublé par quelqu'un des princes de son sang, ce serait par le duc d'Orléans, voulut aussi essayer d'y pourvoir. Le duc de Bourbon était déjà âgé, d'un caractère irrésolu et d'une santé languissante; il n'avait point d'enfans; c'était son frère le sire de Beaujeu, gendre du roi, qui devait être son héritier. Le comte de Nevers, dernier prince de la maison de Bourgogne, n'avait pas non plus d'enfant mâle, et il était si peu ambitieux ou d'une telle faiblesse de volonté, qu'il n'avait rien réclamé de la succession de son cousin le feu duc Charles, tandis qu'il avait droit à l'avoir presque entière. Le comte du Perche, fils du duc d'Alençon, était à la Bastille. Le comte de Montpensier avait plus de quatre-vingts ans; son fils, Gilbert de Bourbon, était gouverneur du Poitou et n'avait jamais donné nulle inquiétude au roi. François de Bourbon. comte de Vendôme, était un enfant. Le comte

d'Angoulême ne semblait pas d'un caractère entreprenant.

Le duc d'Orléans, mari de madame Jeanne de France, avait, au contraire, laissé voir ce qu'on pouvait attendre de lui, et le roi son beau-père avait jugé d'avance ce qui en effet advint peu d'années après; car ce fut lui qui, avant de régner sous le nom du bon roi Louis XII, brouilla tout dans le royaume pendant la minorité de Charles VIII.

Dans un temps où les droits des princes ne se réglaient que par la force et ne se maintenaient que par la crainte, il n'était pas facile d'assurer l'avenir; et comme il n'y avait nulle autorité qui pût contraindre les grands seigneurs à reconnaître et à suivre des lois dans le royaume, force était de recourir aux sermens, tout ainsi qu'avec des princes étrangers avec qui l'on traite de la paix. Ce fut le seul recours du roi Louis, qui souvent en avait essayé tant pour lui que pour les autres, et qui avait pu voir quelle en était l'efficacité.

Louis, duc d'Orléans, pour lors âgé de vingt et un ans, fut donc conduit par le roi au château d'Amboise, et jura au nom de Dieu créateur, par le saint canon de la messe, par les saints

Évangiles touchés de sa main, sur la damnation de son âme, sur son honneur, sous peine d'encourir un perpétuel reproche, de servir loyalement le Dauphin quand il serait venu à la couronne; de ne prendre nulle alliance; de n'entrer en aucune entreprise contre le gouvernement; de révéler ce qui pourrait être tramé et qui viendrait à sa connaissance; enfin tout ce qui se promettait en pareil cas. Son serment faisait une mention particulière du duc de Bretagne; il s'engageait à ne point entretenir d'intelligence avec ce prince, à ne point croire et suivre ses avis s'ils étaient contraires au bien du royaume; car le roi jugeait encore que c'était là le danger, comme l'avenir le montra. Le duc d'Orléans faisait aussi une promesse à peu près pareille touchant le vicomte de Narbonne, qui avait épousé Marie d'Orléans sa sœur. Le roi connaissait ce seigneur pour difficile à conduire, et lui savait de secrets desseins sur le royaume de Navarre.

C'était ainsi que le roi voyait les choses aussi clairement qu'en aucun temps de sa vie, et pensait peut-être au bien du royaume plus qu'il n'avait jamais fait[1]. Mais arrivé à la fin de son

[1] Comines.

règne et de ses jours, il ne trouvait plus le délai nécessaire pour réparer le mal qu'il avait suscité, pour apaiser ce qu'il avait troublé, pour calmer les esprits sourdement irrités, pour regagner la confiance et l'affection de ses sujets. Sans doute il s'était dit souvent que lorsqu'il aurait obtenu le succès de ses entreprises, lorsqu'il aurait conquis un pouvoir absolu et dompté ses ennemis du dehors et du dedans, alors il règlerait tout pour le mieux et rendrait les peuples tranquilles et riches. En attendant, il les avait faits malheureux et pauvres. Il allait mourir, et il ne restait de lui que les injustices qu'il avait commises, les cruautés qu'il avait prodiguées, et les maux infinis qu'il avait répandus sur tout le royaume.

De toutes les plaies qu'il avait faites à la France, celle qui devait saigner le plus longtemps [1], celle qui devait le plus charger son âme et même celle de ses successeurs, c'était cette quantité de gens de guerre qu'il avait levés et les terribles impôts qu'il fallait exiger pour les payer et entretenir. Le roi son père avait le premier commencé à mettre des tailles et autres

[1] Comines. — Amelgard.

subsides sans le consentement des États du royaume. La chose avait été excusée et même louée à cause du bien qui en était sorti. Le bon ordre avait été remis partout; la discipline établie parmi les gens de guerre; les pillages des routiers avaient cessé; puis la Normandie et la Guyenne avaient été reprises sur les Anglais. Une bonne et salutaire paix avait succédé à cette délivrance du royaume. Les compagnies d'ordonnance et les francs-archers ne servaient qu'à bien garder les provinces. Chacun voyait qu'elles étaient entretenues pour le bien public; dix-sept cents hommes d'ordonnance et dix-huit cent mille francs d'impôts suffisaient à un si bon emploi.

Le roi Louis avait terriblement abusé de cette habitude qu'avaient prise les peuples d'acquitter les taxes sans qu'elles fussent consenties, et ils avaient payé cher la trop grande confiance que son père leur avait inspirée. Dès son avènement il avait voulu, comme les princes d'Italie[1], avoir, non pas des gens d'armes et des francs-archers pour la défense et la conservation du pays, mais des bandes à sa pleine et entière obéissance, afin

[1] Comines.

d'exécuter ses volontés et accomplir ses entreprises. Il lui avait fallu des capitaines qui fussent à lui à la vie et à la mort, à cause des grands biens qu'ils pouvaient avoir ou espérer de lui. Puis étaient arrivées les discordes dans le royaume, les guerres pour le Roussillon, la querelle sanglante avec le duc de Bourgogne, enfin la conquête de son héritage. De sorte que chaque année le nombre des gens de guerre avait augmenté, et avec eux la charge des impôts. Maintenant le roi avait quatre ou cinq mille hommes d'ordonnance, six ou huit mille Suisses et plus de douze mille gens de pied, soit pour tenir la campagne, soit pour garder les villes. L'artillerie était immense. Afin de payer une telle armée, il fallait lever quatre millions sept cent mille francs, ce qui était trois fois plus que sous l'autre règne. Encore les gens de guerre n'observaient-ils aucune discipline, et pillaient-ils tout sur leur passage.

Aussi la misère du royaume était-elle 'vraiment lamentable [1]. Les choses en étaient venues au point qu'on ne pouvait même plus dire que le pauvre peuple portait le fardeau des impôts : il

1. État de 1483. — Amelgard. — Seyssel.

y succombait et périssait à la peine. Une année de mauvaise récolte après un hiver rigoureux était venue s'ajouter à tant de détresse. Les maladies et la famine faisaient d'effroyables ravages. On n'entendait partout que plaintes et gémissemens, qui ne désarmaient pas la rudesse, la violence et les injustices des collecteurs. « Qui « jamais eût imaginé, disaient, non pas même le « vulgaire, mais les hommes graves et sages, qui « eût pu croire qu'on verrait traiter ainsi ce « pauvre peuple, jadis nommé Français? Main- « tenant c'est un peuple de pire condition que le « serf; car le serf du moins est nourri par son « maître, tandis que le peuple est assommé de « charges insupportables. »

Les uns quittaient leurs champs et leurs pauvres cabanes, et s'en allaient chercher asile hors du royaume. Il y en eut beaucoup qui vinrent en Bretagne. D'autres même se trouvèrent si désespérés qu'ils allèrent en Angleterre chercher leur vie chez les anciens ennemis de la France. On vit des malheureux tuer leur femme et leurs enfans, puis se tuer après. Ailleurs, les bestiaux ayant été enlevés par les collecteurs, le laboureur attelait à sa charrue ses fils ou sa femme. Il y en avait qui n'osaient cultiver leur terre que

pendant la nuit, de peur d'être aperçus et taxés plus fort.

En outre, des désordres infinis se commettaient dans la perception de ces impôts. Les gens qui en étaient chargés se sentaient appuyés de l'autorité d'un maître dur et impitoyable; comme il faisait punir sans miséricorde toute rébellion ou résistance, ces gens-là ne prenaient aucun souci de bien remplir leur office. Ils rançonnaient les paysans pour leur propre compte, divisaient l'impôt à leur guise et sans autre règle que leur volonté. Telle paroisse payait deux fois; tel particulier était mis en prison pour son voisin. La patience des peuples était à bout.

Le roi connaissait l'état du royaume; ce n'était pas le moindre motif de sa tristesse, de sa méfiance et des idées qu'il se faisait sur les périls dont il se croyait environné. Il eût bien voulu soulager ses sujets; mais la paix n'était pas encore faite, et pour l'avoir profitable, il fallait encore montrer une armée redoutable. D'ailleurs, puisque le peuple était mécontent, il importait d'autant plus d'avoir des gens de guerre pour le maintenir en obéissance. Plusieurs années de sagesse et d'habileté auraient à peine suffi pour tout ramener à un point raisonnable.

Mais si le roi savait le mal, jamais il n'avait été moins disposé à écouter la moindre remontrance, le moindre conseil; jamais il n'avait été si ombrageux et si irritable sur tout ce qui touchait à son pouvoir. Il ne pouvait plus endurer que des serviteurs humbles, de petite condition; il lui plaisait même que leur mauvaise renommée les rendît plus soumis et dévoués. Ceux-là ne lui parlaient jamais d'affaires, hormis de celles pour lesquelles ils recevaient ses commandemens, comme de la conclusion de la paix ou de ses armées, jamais des choses de l'intérieur du royaume.

C'est ce qu'on put bien voir par ce qui arriva alors à Hélie de Bourdeilles, archevêque de Tours. C'était le plus respectable prélat du royaume. Le roi s'étant recommandé à ses prières, afin d'obtenir de Dieu le rétablissement de sa santé, le saint évêque en prit occasion de faire très-humblement quelques remontrances au roi. Il lui parla du malheur des peuples, du fardeau des tailles[1], et lui fit entendre que rien ne serait plus agréable à Dieu que de donner quelque soulagement au royaume. Il insista encore plus sur la façon

[1] Seyssel. — Legrand et pièces.

dont le roi avait traité l'Église et le clergé. En effet, malgré sa dévotion, nul prince n'avait peut-être eu moins d'égards pour l'ordre ecclésiastique. Le cardinal Balue avait passé douze ans dans une cage de fer ; l'évêque de Verdun avait aussi souffert une longue prison ; l'évêque de Coutances avait été mis en justice et détenu. L'évêque de Laon, fils du connétable de Saint-Pol ; l'évêque de Castres, frère du duc de Nemours, avaient été éloignés de leur siége ; d'autres avaient eu leur temporel saisi. Ce qui semblait encore plus fort, le cardinal de Saint-Pierre, légat du pape, avait été arrêté à Lyon en 1476. L'archevêque de Tours pensait que c'était de lourdes charges sur la conscience du roi.

Les avis de l'archevêque furent mal reçus du roi. Il dit que pour parler ainsi, il fallait être ennemi de lui et du royaume, ou bien ignorant des affaires ; que ce n'était point connaître la nécessité des choses, et qu'à écouter de tels conseils on perdrait le royaume. Il chargea l'archevêque de Narbonne d'écrire au chancelier, pour lui ordonner de réprimander l'archevêque. Trouvant sans doute que ce n'était pas assez montrer sa volonté, lui-même écrivit la lettre suivante :

« Monsieur le chancelier, vous répondrez à

monsieur de Tours, de par moi, que depuis que je connais la grande plaie qu'il voulait faire contre la couronne, je ferais un grand péché, et je craindrais beaucoup pour ma conscience, si je le croyais en rien, si je lui demandais conseil, et assurément je ne voudrais en rien lui en demander, ni le mêler d'aucune chose.

« Item, vous lui direz que quand je lui ai écrit, c'était afin qu'il voulût bien prier Dieu pour ma santé; par quoi il n'avait que faire de se mêler plus avant; car il me semble qu'il est tenu à plus envers moi qu'envers le cardinal Balue, ou le cardinal Sancti-Petri *ad Vincula.*

« Item, dites-lui qu'il me déplaît fort qu'il ait mis ainsi la main à la charrue, et se soit ingéré à regarder en arrière. Tant que je le verrai partial, je ne voudrai pas me fier à lui.

« Chancelier, s'il y a un homme qui se plaigne, je ne le crains en rien. Faites justice incontinent de celui qui a tort, mandez-le-moi, et laissez là toutes mes besognes pour celle-là. Écrit à Meung-sur-Loire, 24 août. »

Le chancelier alla trouver le digne archevêque, et lui parla sévèrement au nom du roi. Il rappela la dévotion de ce prince, son respect pour le Saint-Siége, et maintint qu'il n'avait rien fait

que maintenir l'autorité et juridiction de la couronne, selon les sermens faits à son sacre : sermens faits sur de saintes choses envoyées du ciel et apportées par les anges, et qui, certes, n'étaient pas moindres que les choses qui servaient à sacrer les évêques et archevêques. Enfin, après ces réprimandes, le chancelier somma l'archevêque de déclarer s'il voulait observer le serment de fidélité qu'il avait fait au roi. C'en fut assez pour rendre bien humble et bien repentant l'archevêque de Tours, qui se mit en grande peine pour se justifier auprès du roi et regagner ses bonnes grâces.

Mais tel était l'esprit du roi, que, tout en maintenant avec aigreur et fierté qu'il n'avait agi que selon la justice et ses droits envers le clergé, il ressentait en lui-même une sorte d'inquiétude, et craignait, soit d'avoir commis un péché, soit de s'être fait de puissans ennemis auprès de Dieu. Aussi fit-il solliciter du pape l'absolution pour avoir détenu si long-temps le cardinal Balue et l'évêque de Verdun. Il ne voulait pas que ce dernier conservât un siége dans le royaume, mais il ne s'y prit plus avec violence, et obtint du pape que Guillaume d'Harancourt serait transféré à l'évêché de Vintimille, sauf à compenser la différence

des revenus. Le chancelier eut aussi ordre d'examiner les griefs des divers prélats pour lesquels l'archevêque de Tours avait porté plainte; de sorte que, sur ce point, sa remontrance, toute mal reçue qu'elle eût été, ne laissa pas de produire quelque effet.

Le Parlement se montrait plus ferme que le clergé dans les refus qu'il faisait parfois de céder aux volontés du roi. Jean de Saint-Romain, procureur général, qui depuis beaucoup d'années se comportait avec un grand amour de la justice et sans trop de complaisance pour ce qu'on voulait exiger de lui, avait fini par mécontenter le roi, au point qu'il lui ôta son office. Le Parlement, affligé qu'on eût désappointé un homme si sage et de si bonne renommée, refusa d'abord de recevoir Michel de Pons qui lui avait été donné pour successeur. Il fallut que Jean de Saint-Romain vînt lui-même déclarer que depuis l'ordre du roi il avait cessé de s'acquitter de sa charge. Alors seulement le Parlement la regarda comme vacante; il fut même donné de nouvelles lettres à Michel de Pons. C'était en 1481.

Vers la fin de la même année, le procès du comte du Perche fut envoyé au Parlement: il commença par réclamer que la cour fût suffisam-

ment garnie de pairs, attendu qu'il était pair du royaume. Le roi fut consulté et répondit que, lorsqu'il avait accordé abolition au comte du Perche et lui avait remis ses biens, c'était sous la condition qu'en cas de nouvelle forfaiture, il perdrait le privilége de pairie. Le comte lui-même y avait acquiescé formellement. On procéda donc à son égard comme contre un simple gentilhomme, mais ce fut en toute justice, et la volonté que montrait le roi de le faire condamner ne détourna point le Parlement de son devoir. La procédure dura plus d'une année, et se termina par un arrêt qui montrait des ménagemens pour le roi, mais ne le pouvait satisfaire. Il portait que le comte du Perche avait été constitué prisonnier pour de bonnes et justes causes, et qu'attendu les fautes et désobéissances par lui commises, il devait demander au roi merci et pardon et jurer solennellement de le bien et loyalement servir désormais. De plus, il fut dit qu'il recevrait garnison royale dans ses places et forteresses.

Il y eut peu après une autre occasion où le Parlement ne céda point au gré du roi. Monsieur de Craon venait de mourir, et le comté de Ligni, qu'il avait reçu après la confiscation

du connétable de Saint-Pol, faisait retour à la couronne. Le roi en fit donation à l'amiral de Bourbon : ce fut cette donation que le Parlement refusa d'enregistrer. Jamais sous aucun règne il ne s'était fait autant d'aliénations du domaine de la couronne. Le roi avait mis à l'écart les anciennes lois du royaume à ce sujet, et disposait librement du domaine en faveur des églises, des couvens ou des laïques. Diminuant ainsi ses revenus, il lui fallait accroître d'autant les impôts. Le Parlement n'enregistra ce nouvel acte de munificence que sur l'exprès commandement du roi mentionné sur le registre.

Toutefois, quelle que fût la volonté absolue du roi et la jalousie qu'il avait de son autorité, il se montrait parfois, depuis qu'il songeait à sa fin, surpris de quelques scrupules, ou du moins il cherchait à établir les choses de manière à se passer plus régulièrement après lui. Un peu de temps avant de partir pour Saint-Claude, il écrivit au Parlement : « De par le roi, nos amés et féaux, nous vous envoyons le double des sermens qu'à notre avènement à la couronne nous ayons faits. Et comme nous désirons les entretenir, et faire justice à chacun

ainsi qu'il appartient, nous vous prions et mandons très-expressément que de votre part vous y entendiez et vaquiez tellement, que par votre faute aucune plainte ne puisse advenir, ni charger notre conscience. »

L'année suivante, il se présenta une affaire où le Parlement se montra plus ferme que jamais à remplir les devoirs que le roi avait semblé lui rappeler, et sut, pour cette fois, faire écouter ses remontrances [1]. Les intempéries des saisons et la misère des campagnes avaient produit une disette qui jetait partout l'inquiétude. Le roi avait rendu un édit, sans le faire enregistrer au Parlement, par lequel il défendait de transporter ni blé ni vin hors du royaume; il y était dit aussi que partout où des commissaires se présenteraient au nom du roi pour acheter des grains, il leur en serait délivré de préférence à tous autres et à un prix raisonnable.. Bientôt on ne trouva plus à acheter de grains dans la Beauce d'où se tirait toute la provision de Paris. Des hommes munis de commissions du roi se présentaient sur les marchés; et chacun ne songeait qu'à cacher son

[1] Garnier. — Legrand. — Histoire de Paris.

blé pour qu'il ne fût pas acheté par contrainte et à bas prix. La crainte saisit les gens de Paris; ils se virent menacés d'une horrible famine. Jean Allardeau, évêque de Marseille, ancien serviteur du roi René, que le roi venait de nommer son lieutenant général à Paris, asssembla les gens de la ville, et il fut résolu que le prevôt des marchands et les échevins iraient vers le roi lui faire des remontrances.

Le Parlement délibéra aussi que les lettres d'édit ne seraient lues, publiées, ni enregistrées. Commes elles avaient été publiées à son de trompe dans Paris avant que la cour de Parlement en eût délibéré, il fut ordonné qu'il serait crié par cri public que nonobstant l'édit, les marchands pourraient commercer et avitailler la ville de Paris en la manière accoutumée. En même temps des lettres de remontrances furent écrites pour être portées au roi [1].

Ce fut sans doute en cette occasion que Jean de La Vacquerie, premier président du Parlement, se montra si ferme et parla au roi comme jamais personne ne lui avait parlé. Il venait d'être récemment nommé à cette haute charge pour

[1] Registres du Parlement.

remplacer Jean Le Boulanger, qui avait, ainsi que beaucoup d'autres hommes fort estimés, succombé à l'épidémie dont le royaume était ravagé. Bien qu'il fût entièrement redevable d'une si grande fortune au roi, qui l'avait retiré du service de Bourgogne, et qui, en ce moment même, l'avait choisi parmi ses ambassadeurs pour traiter de la paix, le président de La Vacquerie lui remontra fortement le mal que produisaient ses édits. Le roi rappela alors la résistance que le Parlement faisait sans cesse à ses volontés, et tous les édits qu'on avait si souvent refusé d'enregistrer. Comme il s'emportait en menaces, le président de La Vacquerie, qui était suivi de beaucoup de présidens et de conseillers revêtus de leurs robes rouges, répondit gravement : « Sire, « nous remettons nos charges entre vos mains, « et nous souffrirons tout ce qu'il vous plaira, « plutôt que d'offenser nos consciences en véri- « fiant des édits que nous croyons contre le bien « du royaume. »

Soit que le roi ne voulût pas risquer le repos d'une ville comme Paris, en maintenant son édit sur les grains, soit que la fermeté de ce digne

[1] 1482, v. st. L'année commença le 30 mars.

président lui eût plu, il répondit avec douceur qu'il les remerciait, qu'il leur serait toujours bon roi, et ne les voulait pas forcer à rien faire contre leur conscience. Puis il donna l'ordre que les greniers fussent ouverts et les blés portés sur le marché pour y être librement achetés.

Comme c'est la seule fois que le Parlement ait fait des remontrances au roi Louis XI sous la présidence de Jean de La Vacquerie, et la seule fois aussi que le roi ait déféré à des remontrances, on peut croire que c'est en cette occasion que se passa ce fait, qui d'ailleurs n'est point douteux[1], bien que les registres du Parlement fassent mention seulement de la délibération de la cour. Le nom du président de La Vacquerie demeura en vénération parmi les magistrats, et cent ans après, le chancelier de l'Hôpital le proposait encore comme le modèle de la vertu et de la probité.

Cependant le roi, pressé par le déclin rapide de ses forces, et voyant sa vie se détruire de mo-

[1] Bodin : De la République, 1577. — Extrait des Mémoires des affaires du clergé, 1625. — Remontrances du Parlement, 1615. — Mathieu : Histoire de Louis XI, 1620. — Garnier.

ment en moment, avait chaque jour plus de désir de terminer la guerre par un profitable traité. Mais comme la principale condition devait être le mariage du Dauphin et de mademoiselle Marguerite d'Autriche, il y avait de grands ménagemens à garder à cause du roi d'Angleterre. La prudence voulait que cette négociation fût conclue presque aussitôt qu'elle serait ouvertement commencée; sans cela, le roi Édouard, irrité de ce qu'on lui manquait de foi en préférant mademoiselle Marguerite à sa fille déjà fiancée au Dauphin, aurait pu donner sur-le-champ de grands secours au duc Maximilien; ce prince, qui était fort opposé à ce traité, et qui ne pouvait y consentir que par contrainte, se serait alors trouvé heureux de recommencer la guerre avec une meilleure espérance.

Ainsi la chose fut menée secrètement pendant plus de quatre mois. Les gens de Gand semblaient plus pressés que le roi. Après avoir agi depuis tant d'années par haine contre lui et contre la France, ils étaient maintenant tout aussi empressés dans des sentimens contraires. Ce n'est pas qu'ils eussent la moindre envie d'être joints au royaume. Loin de là, ils voyaient dans le mariage de mademoiselle d'Autriche un moyen de

détruire à jamais cette puissance de Bourgogne qui les avait opprimés. En donnant pour dot à leur jeune princesse toutes les provinces et seigneuries où l'on parlait la langue française, hormis les villes qui servaient de défense à leurs frontières[1], la Flandre flamande se trouverait séparée de la France et aurait pour seigneur un prince peu puissant, hors d'état de ruiner les libertés du pays. C'était l'idée qu'avaient toujours eue les Gantois; mais ils y venaient par une autre voie.

De sorte que, de leur côté, il n'y avait rien de caché dans la volonté qu'ils avaient de faire ce mariage, et ils s'en croyaient d'autant plus maîtres, que mademoiselle Marguerite était entre leurs mains. Les envoyés publics ou secrets du roi recevaient l'accueil le plus amical. Il ne venait pas un trompette français dans la ville qu'il ne fût entouré sur la place, pour s'informer des nouvelles du roi et surtout du Dauphin. On ne prenait aucune patience de tant de retards, et l'on menaçait sans cesse de se donner à l'Angleterre, si le roi hésitait encore à vouloir un si beau mariage pour son fils.

[1] Comines.

Mais il fallait faire consentir le duc Maximilien à subir de si rudes conditions. Les messages du roi y auraient été peu efficaces; la volonté hautaine des Flamands, et l'embarras de plus en plus grand où se trouvait ce jeune prince eurent plus de pouvoir sur lui; il se trouvait sans argent et sans appui au milieu d'un pays étranger, sans aucun conseiller habile. Tout ce qui avait composé la puissance et le gouvernement de cette vaste domination de Bourgogne était maintenant dispersé et détruit. Enfin les États de Flandre, de Brabant, de Hainaut et de toutes les provinces et seigneuries bourguignonnes, hormis le Duché, la Comté, le Luxembourg et la Gueldre, s'assemblèrent à Alost et signifièrent au duc Maximilien qu'il fallait que ce mariage se fît; il y eut alors nécessité de se rendre au vouloir si fortement prononcé de tous ses sujets.

Le 6 novembre 1482, Maximilien d'Autriche, qui, pour la première fois, prit à ce moment le titre d'Archiduc, donna, à quarante-huit députés qui lui furent désignés par les États, pouvoir de traiter de la paix avec le roi de France, et de conclure le mariage de mademoiselle Marguerite avec le Dauphin, aux conditions qui avaient déjà été réglées dans des conférences préalables. Ces dé-

putés reçurent aussi les pouvoirs des États, avec une autorité spéciale, absolue et irrévocable, donnée au nom des pays pour lesquels les États se faisaient forts, et aussi au nom des jeunes princes, attendu leur âge. « Comme leurs bons et loyaux sujets, nous pouvons et il nous est loisible d'avoir regard et soin d'eux et du bien de leur pays. » Ainsi s'exprimaient les États, et tel était le terme où ils avaient réduit l'Archiduc.

Le roi n'avait pas nommé tant d'ambassadeurs. Monsieur d'Esquerdes, Olivier de Coetmen, gouverneur d'Arras, le président de La Vacquerie, et Jean Guérin, son maître d'hôtel, avaient reçu ses pouvoirs le 4 décembre. Ils se rendirent à Arras, que le roi seul s'obstinait à nommer Franchise. Tout était à peu près réglé d'avance; il n'y eut pas de longs pourparlers. La principale difficulté portait sur les comtés d'Artois et de Bourgogne, que le roi voulait considérer comme faisant partie du royaume, et que les ambassadeurs flamands n'entendaient lui céder qu'à titre de dot de mademoiselle Marguerite. Les Flamands ne voulurent pas non plus, quelque apparens que fussent les droits de la couronne à la possession de Lille, Douai et Orchies, laisser entre les mains du roi les

clefs de leur frontière. Sur ces deux points, ils se montrèrent si résolus, que les ambassadeurs de France, pressés de conclure une paix d'ailleurs si avantageuse, firent consentir le roi à céder. Le traité fut signé le 23 décembre 1482.

Le premier article de la paix était le mariage entre le Dauphin et mademoiselle d'Autriche; on promettait qu'aussitôt après les ratifications du traité, elle serait remise au roi pour qu'il la fît nourrir, garder et entretenir comme sa fille aînée, femme de son fils.

En faveur de ce mariage, l'Archiduc et les États de ses pays donnaient pour dot de ladite demoiselle les comtés d'Artois, de Bourgogne, les seigneuries de Mâcon, Auxerre, Salins, Bar-sur-Seine et Noyers.

Il était stipulé que ces diverses seigneuries, notamment la ville d'Arras, seraient gouvernées d'après leurs droits, usages et priviléges accoutumés, au nom du Dauphin futur, mari de mademoiselle d'Autriche.

Saint-Omer devait être remis par l'Archiduc à la garde des bourgeois et habitans de la ville, sous serment de la tenir en neutralité jusqu'à l'accomplissement du mariage : alors seulement le Dauphin devait en prendre possession. Toutes les

précautions possibles étaient prises pour la conservation de cette neutralité.

Cette grande dot devait et la chose était expressément stipulée, revenir à l'Archiduc ou à son fils si le mariage ne s'accomplissait pas, si mademoiselle d'Autriche décédait auparavant, ou si elle mourait sans enfans.

Le roi abandonnait ses prétentions sur Lille, Douai et Orchies, mais pouvait les faire valoir dans le cas où la dot viendrait à être restituée.

Le roi et le Dauphin se chargeaient de payer les dettes et de servir les rentes constituées à titre d'emprunts, dans les diverses seigneuries, par le feu duc Charles et sa fille Marie. Toutefois les dettes contractées dans la Comté ne devaient être reconnues qu'après la production et l'examen des titres de créance. C'était à cause de tout le désordre où le prince d'Orange et la dernière guerre avaient mis cette province.

Les pensions assignées aux anciens officiers par les défunts Ducs et la duchesse Marie étaient aussi garanties. Mais le roi ne s'engageait à maintenir ceux qui exerçaient encore leur office que s'ils étaient reconnus capables et suffisans.

Le roi promettait de ne s'entremettre en rien

du gouvernement des pays du jeune duc Philippe, sous prétexte de sa minorité. Si ce jeune prince venait à mourir sans enfans, le roi promettait que lui, son fils ou autres successeurs, ne changeraient rien aux franchises et libertés des pays qui leur écherraient par ledit héritage.

Les États reconnaissaient la haute souveraineté du roi, et le droit qu'il avait à l'hommage du comte de Flandre; lui, de son côté, confirmait tous les priviléges anciens et nouveaux des villes et communes, notamment ceux qu'elles avaient récemment obtenus de la feue duchesse Marie.

La juridiction tant et si long-temps contestée du Parlement de Paris était reconnue ne pas s'étendre aux pays de Flandre, et l'on ne pouvait appeler de leur justice à aucune cour du royaume, ni au grand conseil du roi. Lille, Douai et Orchies restaient seules soumises à cette juridiction.

Vingt mille écus en or étaient assignés pour le rachat de la portion du douaire de madame Marguerite, duchesse douairière, qui était dans le duché de Bourgogne, et le roi promettait de la conforter et aider comme sa parente et cousine.

Abolition générale était accordée à tous ceux

qui avaient tenu le parti du feu duc Charles, de la duchesse Marie sa fille et de l'Archiduc, et qui les avaient servis soit par les armes, soit par des voyages en Angleterre ou en Bretagne, soit par conseils, paroles ou écrits. Chacun pouvait, s'il le croyait à propos, se faire délivrer expédition de cette amnistie. L'Archiduc en accordait aussi une de son côté.

Les sujets, serviteurs d'un parti et de l'autre, prélats, chapitres, couvens, nobles, corps de villes, communautés et particuliers de tout état et condition, devaient reprendre leurs dignités, bénéfices, fiefs, terres, seigneuries, héritages et rentes, pour en jouir selon leurs titres. Ainsi toute confiscation cessait son effet, et toute vente ou autre disposition faites desdits biens étaient déclarées nulles. Si l'expropriation avait eu lieu par autorité de justice et pour paiement de dettes, l'ancien possesseur pouvait rentrer dans son bien en acquittant le montant de sa dette, s'il y avait eu précédente hypothèque. Autrement, si l'on avait exproprié pour une dette personnelle un nouveau possesseur, la vente était nulle. Dans ces restitutions, les héritiers pouvaient se présenter au lieu et place de ceux dont ils tenaient lieu.

Aucune répétition pour dommages ou jouissance de revenu ne pouvait être faite ni contre les commissaires des princes, ni contre ceux qui avaient joui des biens à titre de don. Les possesseurs reprenaient leurs domaines en l'état où ils les trouvaient.

Pour rentrer ainsi dans leurs biens, les possesseurs n'étaient pas même tenus de résider ou de faire serment au prince ou seigneur dans les états duquel ils étaient situés, sauf les vassaux et tenans-fiefs. Si c'était l'héritier qui se présentait au lieu et place du possesseur décédé, un délai lui était accordé pour payer les droits de relief et autres, dus au seigneur à raison de l'ouverture de la succession.

Les confiscations opérées sur le connétable de Saint-Pol et ses deux fils, ainsi que sur le sire de Croy, étaient déclarées nulles comme les autres; mais à la charge de se pourvoir devant le roi, afin de faire régler les droits qui pouvaient être justement réclamés.

Le roi promettait ses bons offices pour faire rendre au comte de Romont son pays de Vaud et les domaines qui lui avaient été confisqués en Savoie.

Le prince d'Orange, la maison de Châlons, le

sire de la Baume et le sire de Toulongeon s'étaient fait nommément comprendre dans la clause de restitution des biens, ainsi que les abbayes d'Anchin et de Saint-Waast qui avaient tenu le parti du duc d'Autriche. Mais au sujet des grandes donations que la duchesse Marie avait faites au prince d'Orange dans la comté de Bourgogne, le roi déclarait ne pas savoir ce que c'était, et se réservait de prononcer ce qui lui semblerait à propos.

Les héritiers de ceux qui avaient été exécutés et mis à mort pour cause de la guerre pouvaient aussi reprendre leurs biens, à moins toutefois que le procès n'eût été suivi devant les juges ordinaires.

Les ambassadeurs de Flandre demandèrent que les habitans de Franchise ou Arras, qui étaient épars soit dans le royaume, soit ailleurs, eussent permission de retourner librement dans leurs maisons et habitations, pour y reprendre leur marchandise ou métier. Cela fut accordé pour ceux qui étaient réfugiés dans les états de l'Archiduc; quant à ceux du royaume, il y avait été pourvu, répondirent les ambassadeurs du roi.

Les ambassadeurs de Flandre remontrèrent que les villes d'Arras, Aire, Lens, Bapaume, Bé-

thune et tous les villages environnans étaient maintenant comme déserts et abandonnés de leurs habitans; ils demandèrent que, pour restaurer ce malheureux pays d'Artois, et afin qu'il pût se repeupler, on l'exemptât pour douze ans de tous aides et impôts ordinaires et extraordinaires, ainsi que de tous les arrérages. Le roi accorda six ans; il confirma aussi le privilége accordé aux bourgeois et habitans de Douai par la duchesse Marie, en récompense de leur fidélité, de ne payer ni aide ni taille pour les biens qu'ils possédaient en Artois.

Les nobles et possesseurs de fiefs dans les états de l'Archiduc et de son fils, qui avaient aussi des domaines ou fiefs dans le royaume, ne devaient pas être tenus à accomplir en personne le service militaire qu'ils devaient à ces deux princes.

Les sentences rendues précédemment au grand conseil des ducs de Bourgogne, ou par le Parlement institué à Malines par le duc Charles, étaient reconnues bonnes et valables, à moins qu'elles ne touchassent directement aux droits du roi, ou qu'elles n'eussent été rendues dans une cause dont le Parlement de Paris avait connu.

Les causes qui étaient encore pendantes au grand conseil de Flandre ou à la cour de Ma-

lines devaient, pour l'Artois seulement, être portées au Parlement de Paris, dans leur état actuel.

Les anoblissemens, amortissemens, transactions, faits par les Ducs, étaient reconnus par le roi, et les parties intéressées pouvaient sans frais en réclamer une nouvelle expédition.

Les abolitions, rémissions et pardons, donnés pour quelque motif que ce fût, étaient aussi déclarés valables. Aucune poursuite ne pouvait être faite au sujet des actes énoncés dans lesdites abolitions, rémissions ou pardons.

Les bénéfices conférés, et les expectatives accordées par les Ducs ou ceux de leurs vassaux qui avaient droit à le faire, étaient aussi reconnus, sans qu'on pût leur opposer la pragmatique, ni aucune loi ou ordonnance du royaume.

Le traité était déclaré commun à Tournai, Saint-Amand et Mortagne, que le roi possédait au-delà des limites de son royaume, entre le Hainaut et la Flandre.

Le roi promettait de rendre, quelque disposition qu'il en eût pu faire, tout ce qu'il pouvait tenir encore dans le Luxembourg, et le comté de Chimai.

L'hôtel de Flandre à Paris et la maison de Conflans étaient rendus à l'Archiduc.

L'hôtel d'Artois était attribué à mademoiselle Marguerite.

Pour faciliter le commerce entre les deux pays, le roi promettait d'ôter autant que possible les garnisons de ses places frontières, et de diminuer celles qui lui sembleraient indispensables.

Les ambassadeurs de l'Archiduc avaient demandé que le roi d'Angleterre et le duc de Bretagne fussent compris dans le traité; il fut répondu qu'on était en trève avec l'Angleterre, et qu'une alliance avait été jurée par le duc de Bretagne.

Ils prièrent aussi le roi de mettre hors de son service et d'abandonner messire Guillaume d'Aremberg, de ne le secourir par voie directe ni indirecte, et de ne lui donner nulle assistance d'hommes ou d'argent, non plus qu'aux Liégeois, aux gens d'Utrecht et de Gueldre et au duc de Clèves. Il fut promis au nom du roi que, bien plus, il assisterait et aiderait l'archiduc d'Autriche contre ses ennemis et malveillans.

La libre et sûre navigation des navires était réciproquement garantie, et ils pouvaient entrer et librement séjourner pour leur commerce dans les ports et rivières des deux pays sans être aucunement inquiétés.

Les malfaiteurs qui se retireraient d'un pays dans l'autre devaient être saisis et rendus, après information suffisante, au juge le plus proche de la frontière. Les infracteurs de la paix devaient être pris au lieu où ils se trouvaient, sans aucun renvoi, à moins que le délit n'eût été commis sur le pays voisin, auquel cas la remise du délinquant devait se faire sur-le-champ.

Quelles que fussent les contraventions à la paix, aucun des deux partis n'userait de revanche ni de représailles; mais avant d'avoir recours à la guerre, il serait parlementé entre les ambassadeurs du roi, de l'Archiduc et des États, pour s'efforcer d'apaiser amiablement les débats et discordes.

Enfin de très-grands détails étaient réglés sur la manière dont le roi, le Dauphin, l'Archiduc, les principaux seigneurs de France et de Flandre, les bonnes villes, l'Université de Paris, les États des provinces, et aussi les États, villes et communes de Flandre donneraient leurs scellés et sermens. C'était seulement après ces solennités que devait se faire la remise de mademoiselle Marguerite d'Autriche.

Pendant que de si grandes affaires se termi-

naient ainsi à l'avantage du roi, au gré de ses désirs, et lorsque sa bonne fortune lui rendait une occasion presque aussi favorable que celle qu'il avait manquée lors de la mort du duc Charles, il perdait chaque jour ses forces et déclinait rapidement vers la mort. Il était retourné s'enfermer dans son château du Plessis, et maintenant il n'en sortait plus. Il ne pouvait monter à cheval ni aller à la chasse; il était même trop faible pour descendre dans l'étroite cour de ce château. Son seul passe-temps était de se tenir dans la galerie qui conduisait à la chapelle. C'était une cruelle contrainte pour un génie si actif et si inquiet. L'ennui le dévorait et s'ajoutait à ses maux; il ne savait comment s'en distraire: tantôt il faisait venir des joueurs d'instrumens, et il en eut jusqu'à cent vingt logés près du château; tantôt il donnait ordre qu'on lui amenât des bergers et des bergères du Poitou, pour chanter et danser devant lui les joyeuses rondes de leur pays; et une fois venus, il ne les regardait pas[1]. Pour remplacer la chasse, qui avait toujours été son divertissement favori, il imagina de faire prendre les souris du château par de petits

[1] De Troy.

chiens qu'on dressait à ce gibier. Et toujours absolu dans ses moindres fantaisies, il fit ordonner dans diverses villes [1] que tous les habitans eussent à présenter leurs chiens, afin qu'on pût choisir ceux qui étaient de race à chasser les souris.

Il avait aussi rempli le Plessis de toutes sortes d'animaux étrangers, et, dans sa fantaisie, il semblait qu'il n'en eût jamais assez. Il faisait venir des élans de Pologne, des rennes de Suède, des adives et de petites panthères de Barbarie ; mais surtout il lui fallait des chiens de toutes sortes, des levrettes de Bretagne, des chiens couchans d'Espagne, de petits épagneuls à longs poils du royaume de Valence, des chiens courans d'Angleterre.

Les gens qu'il envoyait ou qu'il pensionnait dans toute la chrétienté avaient commission de lui acheter ces rarétés. Il lui semblait que cela ferait parler de lui dans les pays étrangers, et qu'on penserait par-là qu'il n'était ni mourant ni malade, comme le disait la voix publique. Y avait-il en Sicile quelque mule de prix, parlait-on à Naples de quelque beau cheval, on

[1] Amelgard.

les achetait pour le roi de France, et il voulait qu'on les payât très-cher, plus que n'en voulait le vendeur, afin que la chose fît plus de bruit.

Mais c'étaient là ses moindres pensées; ce qui l'occupait plus que toute autre chose, c'était sa méfiance. Elle était devenue telle, depuis sa maladie, qu'elle semblait comme un affaiblissement d'esprit, encore qu'il montrât autant de sens que jamais dans la conduite des affaires de son royaume et dans la suite de ses discours.

Chaque année il avait environné son château du Plessis de plus de murailles, de fossés et de grilles. Sur les tours étaient des guérites en fer à l'abri du trait et même de l'artillerie. Plus de dix-huit cents de ces planches hérissées de clous, qu'on nomme chausse-trapes, étaient dispersées sur le revers du fossé. Un nombre considérable d'arbalétriers veillaient tout à l'entour, et avaient ordre de tirer sur ceux qui approcheraient. Il y en avait chaque jour quatre cents de service; quarante à peu près étaient placés en sentinelles, et un guet nombreux faisait sans cesse des rondes. Tout passant suspect était saisi, amené au prevôt Tristan, qui ordonnait aussitôt son exécution. Les arbres aux environs du château étaient

chargés de cadavres pendus. Les prisons du Plessis et les maisons voisines, dont on avait fait des lieux de détention, étaient remplies de prisonniers; souvent le jour ou la nuit on entendait les cris lamentables de ceux qu'on mettait à la torture. Le roi parfois se les faisait amener, les interrogeait lui-même, ou se cachait derrière quelque porte pour leur voir donner la question. Il ne fallait pas de grands indices pour ordonner la potence, ou pour enfermer l'accusé en un sac et l'envoyer jeter dans la Loire. Tristan conduisait les procédures plus chaudement encore que le roi. Plus d'une fois ce prince, ému de quelque repentir, chercha à réparer de son mieux des sentences trop précipitées et la mort de fort honnêtes gens, comme lors de l'aventure du moine.

Il était donc en ce château aussi prisonnier, aussi étroitement gardé que ceux qu'il tenait en prison, et faisant aux hommes sensés autant de pitié que de crainte. Sa femme, il l'avait tenue à l'écart; son fils n'avait jamais été élevé sous ses yeux; sa fille Jeanne, duchesse d'Orléans, lui avait toujours déplu. La pauvre princesse, qui était pieuse comme une sainte, était petite, maigre, noire, voûtée, enfin si laide qu'il ne pouvait

souffrir de la voir, et que lorsqu'elle avait à paraître devant lui, elle se tenait toute craintive derrière sa gouvernante[1], la dame de Lesquières, se cachant pour ainsi dire sous sa robe. Il n'avait non plus jamais montré beaucoup de tendresse à Anne, dame de Beaujeu, son autre fille, qu'il aimait pourtant davantage, et qui était, disait-on, remplie de sens et de vertu. Un jour qu'il avait refusé un beau chien que lui voulait donner son compère monsieur du Lude, celui-ci lui dit : « En ce cas, il sera pour la plus sage dame du « royaume. — Qui donc? demanda le roi. — « Ma très-honorée dame votre fille, madame « de Beaujeu. — Dites la moins folle, reprit le « roi, car de femme sage, il n'en est point[2]. »

Le roi menait donc la vie la plus renfermée et la plus solitaire, sans nulle compagnie de sa famille, ni des princes, ni des femmes, ni de ses serviteurs, ni des nobles de son royaume. Jadis il avait eu goût à deviser avec ses conseillers, à leur dire familièrement sa pensée ; maintenant il avait écarté tout le monde de lui. Personne n'avait plus la permission d'habiter Tours, Amboise, ni

[1] Mathieu.

[2] Vénerie de Jacques Dufouilloux.

les lieux circonvoisins. Il vivait avec des archers et des valets de chambre; encore en changeait-il souvent, soit par méfiance, soit pour faire sentir son pouvoir; car c'était encore une de ses pensées de tous les jours. Il destituait, renvoyait, ôtait des pensions, se plaisait à tenir tout en inquiétude près de lui comme au loin, donnait des commandemens sévères uniquement par tourment d'esprit, et par l'idée qu'on était peut-être porté à le craindre moins. « On me croirait mort », disait-il.

Le Plessis était comme une place de guerre: le pont-levis ne se baissait jamais avant huit heures du matin; alors on relevait la garde, on plaçait les postes dans la cour, dans les fossés, sur le donjon; puis la porte se refermait, et personne n'entrait plus que par le guichet. Pour le passer, il fallait un ordre du roi : tout mouvement, tout bruit inaccoutumé le mettaient en alarmes. Un visage nouveau le troublait, ou bien il prenait en déplaisance telle ou telle figure.

« Chancelier, écrivait-il un jour, je vous renvoie les lettres que vous m'avez écrites; mais, je vous prie, ne m'en envoyez plus par celui qui me les a apportées, car je lui ai trouvé le visage

terriblement changé depuis que je ne l'avais vu, et vous pouvez, par ma foi, dire qu'il m'a fait grand'peur. Et adieu. Écrit au Plessis-du-Parc[1]. »

Cette façon de vivre enfermé et caché à tous les yeux ne servait pas même à calmer son inquiétude et ses méfiances. Au contraire, il savait y trouver un nouveau sujet de crainte. Il lui semblait que dans le royaume on devait le faire passer pour un homme à demi-mort, privé de sens, incapable de gouverner, et que sans doute on attribuait à ces motifs la réclusion où il vivait. Alors il supposait que les princes ou les grands seigneurs avaient la pensée de faire quelque surprise sur le Plessis, de se saisir de sa personne, de l'enfermer et de mettre le royaume en tutelle. De sorte qu'il redoublait de précautions, et plus elles étaient grandes et étranges, plus croissaient dans son esprit les motifs pour en prendre de nouvelles. Peut-être ne se trompait-il pas tout-à-fait, et de tels projets passèrent-ils par la tête de quelques seigneurs; mais il était plus simple d'attendre sa mort, si impatiemment désirée par tout le royaume.

[1] Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Il y avait encore une autre cause qui le portait à se dérober aux regards. Il était si faible, si maigre, son visage était si changé, qu'il ressemblait à un squelette plus qu'à une créature vivante, et il lui déplaisait de se laisser voir en cet état. Il craignait d'être un objet de pitié et de dégoût, de ne plus imposer nul respect, de confirmer l'idée qu'on avait de sa mort prochaine. Enfin, montrer la majesté royale si chancelante et si détruite lui était une pensée insupportable. Lui, qui n'avait jamais pu souffrir le luxe et la richesse des vêtemens, qui ne s'était jamais vêtu que de bure et de futaine, maintenant portait de belles robes de satin cramoisi, brodées d'or et fourrées de martre, qui le faisaient paraître encore plus défait et décharné. A le voir ainsi vêtu, il eût semblé qu'il était déjà exposé sur le lit de parade de la chapelle funéraire.

Il fallut pourtant, quelque déplaisir qu'il en eût [1], qu'il se laissât voir aux ambassadeurs des États de Flandre et de l'Archiduc, lorsque, dans le mois de janvier 1483, ils vinrent recevoir sa ratification du traité d'Arras et son serment. Cette ambassade était nombreuse et solennelle :

[1] Comines.

elle avait passé par Paris. Les plus grands honneurs lui avaient été rendus, et les Parisiens avaient montré une extrême joie. Il y avait eu *Te Deum*, procession, feu de joie dans toutes les rues, beau et docte discours adressé aux Flamands par le docteur Scourale qui était le plus fameux de l'Université, fête à l'Hôtel-de-Ville, et enfin une belle représentation d'une moralité, sotie et farce, chez le cardinal de Bourbon qui avait fait dresser un théâtre dans la cour de son hôtel.

Après avoir été témoins de toute cette pompe et de cette joie, les ambassadeurs arrivèrent au Plessis[2], leur surprise fut grande de voir ce triste séjour, cette espèce de prison, où l'on ne pénétrait qu'après tant de formalités et de précautions. Enfin, lorsqu'ils eurent un peu attendu, ils furent introduits sur le soir dans une chambre mal éclairée. En un coin obscur était le roi assis en un fauteuil. Ils s'avancèrent vers lui; alors, d'une voix faible et tremblante, mais qui semblait encore railleuse, il demanda pardon à l'abbé de Saint-Pierre de Gand et aux autres ambassa-

[1] 1482 v. st. L'année commença le 30 mars.

[2] Amelgard.

deurs, de ce qu'il ne pouvait point se lever et les saluer. Après les avoir entendus et avoir conversé quelque peu avec eux, il se fit apporter les Évangiles pour prêter serment. Il s'excusa d'être obligé de prendre le saint livre de la main gauche, car sa main droite était paralysée, et son bras soutenu par une écharpe. Alors, tenant le livre des Évangiles, il le souleva péniblement, et, posant dessus le coude du bras droit, il fit le serment. Ainsi parut aux yeux des Flamands ce roi qui leur avait fait tant de mal, et qui obtenait d'eux un si beau traité par la crainte qu'il leur inspirait, tout mourant qu'il était.

Après cette réception, qui leur sembla à la fois digne de risée et de compassion, les ambassadeurs eurent permission de se rendre à Amboise pour recevoir le serment du Dauphin. Le sire de Beaujeu était resté chargé de la garde et de la conduite du jeune prince. Il écrivit au sire du Bouchage pour qu'on lui envoyât des hommes doctes et d'habiles secrétaires, afin de bien régler ce qui devrait être répondu, et dresser des actes en la forme convenable. Toutes précautions ainsi prises, le Dauphin jura le traité sur le sacré corps de Jésus-Christ et sur le bois de la vraie croix; puis l'ambassade retourna à Tours. Le roi

donna alors sa ratification définitive, et fit remettre aux ambassadeurs trente mille écus d'or et une magnifique vaisselle d'argent.

Dans leur route, ils allèrent encore rendre leurs hommages au Dauphin, et de là ils revinrent à Paris, accompagnés de maître Guillaume Picard, bailli de Rouen, que le roi avait chargé d'une lettre close portant ordre au Parlement d'enregistrer le traité et tous les ordres y relatifs. Déjà, et sans attendre cette lettre, Michel de Pons, procureur général, conjointement avec Guillaume de Ganay et Jean Lemaistre, avocats généraux, avaient, par une protestation, fait toutes réserves nécessaires. Elles portaient particulièrement sur la promesse que le roi avait faite de ne rien prétendre dans la dot de mademoiselle d'Autriche, si elle venait à ne pas épouser le Dauphin ou à mourir sans héritier. C'était porter préjudice aux droits de la couronne; et le Parlement ne reconnaissait pas au roi le pouvoir légitime d'aliéner des seigneuries et domaines qui faisaient ou pouvaient faire partie du royaume. Seulement, vu le grand désir que le roi avait de terminer cette affaire, le procureur général se bornait à déclarer qu'il ferait valoir cette réserve en temps et lieu.

Cette protestation parut de pure forme et ne changea rien aux dispositions des Flamands. Le Parlement les reçut avec grand accueil, enregistra le traité devant eux, et leur donna à choisir entre les deux formules : « Le procureur général « présent et ne s'y opposant pas » ; ou bien : « présent et de son consentement. » Ils préférèrent la seconde. La cour demanda aussi à être dépositaire de la ratification de l'Archiduc, ce qui fut accordé. Puis les ambassadeurs, d'après une délibération préalable de la cour, furent invités à assister aux plaidoiries et à prendre place parmi les membres du Parlement; les abbés et les seigneurs sur le grand banc après les prélats, et les gens des villes après le greffier.

De nouvelles fêtes furent encore données aux ambassadeurs. Ils assistèrent à un magnifique repas chez le bailli de Rouen, dans un bel hôtel qu'il possédait en la rue Quincampoix; puis ils repartirent, laissant Paris et le royaume dans un contentement qui semblait se renouveler chaque jour, en pensant au bonheur de la paix.

Bientôt après, une ambassade alla recevoir les sermens du duc Maximilien, de tous les grands seigneurs de sa domination, des États et des villes de Flandre, Hainaut, Brabant et Zélande.

Après son retour, madame de Beaujeu, fille du roi, et son mari, le sire de Beaujeu, partirent avec une suite brillante et nombreuse pour aller en Flandre recevoir mademoiselle Marguerite d'Autriche, et la ramener en France, où, aux termes du traité d'Arras, elle devait être nourrie et élevée en attendant le moment de son mariage avec le Dauphin.

Tant qu'avaient duré les négociations, le roi avait pris soin d'entretenir autant que possible les espérances du roi Édouard, et de lui faire croire que, nonobstant tout ce qui se pouvait dire, rien ne romprait l'engagement pris à Pecquigny, et si souvent renouvelé depuis, de marier le Dauphin avec mademoiselle Élisabeth. Mais après la conclusion du traité d'Arras, après que lord Howard, ambassadeur en France, eut presque été témoin des engagemens pris solennellement par le roi et le Dauphin devant les envoyés de Flandre, il n'y eut plus aucun doute à conserver. Le roi Édouard n'avait pas, il est vrai, ajouté une foi entière aux assurances du roi Louis. Beaucoup de choses, depuis plus d'une année, avaient dû lui apprendre quel fond il pouvait faire sur de telles promesses. Les alliances qu'il venait de conclure avec le duc de Bretagne

et le duc Maximilien étaient la preuve qu'il prévoyait une rupture. Mais il était indécis et vivait dans la plus complète indolence. D'ailleurs il avait entrepris une guerre contre le roi d'Écosse. Le duc d'Albanie, ayant laissé la France, était venu implorer son secours, et, grâce aux nombreux partisans qu'avait ce prince en Écosse, un prompt et entier succès avait couronné cette expédition. Toutefois elle avait coûté de l'argent, et pour commencer une guerre contre la France, il fallait de grands préparatifs.

C'est ainsi que le roi Édouard, entouré de conseillers corrompus, et lui-même se laissant toujours gagner par l'argent du roi Louis, avait manqué l'occasion favorable, et maintenant voyait sa fille outrageusement rejetée, au mépris de tant de traités et de promesses. Ce lui fut un extrême chagrin. Ce mariage avait toujours été le premier désir de lui, et surtout de sa femme. Mademoiselle Élisabeth portait déjà le nom de Dauphine de France. Enfin rien ne manquait à cet affront. Le roi Édouard prit promptement la résolution de s'en venger; il entretint son conseil et les seigneurs d'Angleterre[1] de son ressentiment et

[1] Hollinshed. — Rapin-Thoyras.

de la volonté qu'il avait de porter la guerre en France.

Mais il était trop tard. Son principal allié le duc Maximilien était maintenant sans force et sans pouvoir. C'étaient les Gantois et les États de Flandre qui gouvernaient, et ils étaient devenus les alliés et les amis du roi de France. Quant au duc de Bretagne, on ne pouvait jamais compter que sur sa haine contre le roi, jamais sur sa fermeté. La colère du roi d'Angleterre était donc peu à craindre, lorsque, pour plus de sécurité, on apprit sa mort. Les uns l'attribuaient au dépit qui le dévorait, d'autres prétendirent qu'il avait été empoisonné par son frère Richard, duc de Glocester, qui était bien capable de ce crime; on dit aussi qu'il était mort après de grands excès de table, et pour avoir trop bu de ce bon vin de Chalosse[1] que lui envoyait chaque année le roi de France.

Ainsi il y avait une sorte de fortune attachée au roi, qui faisait mourir tous ses ennemis ou ceux qui arrêtaient ses desseins. Il avait vu ou fait périr le duc de Guyenne son frère, le connétable de Saint-Pol, le comte d'Armagnac, le duc

[1] En Béarn.

de Nemours, le duc de Calabre, le roi René et toute la maison d'Anjou, don Juan roi d'Aragon; plus qu'eux tous, le duc Charles de Bourgogne, et puis sa fille. Maintenant le roi Édouard, qui avait vécu tant qu'il pouvait lui être profitable, mourait le jour où il devenait nuisible.

Toutefois il n'avait plus assez de vie pour se réjouir de la mort de personne. Cette dernière nouvelle le trouva indifférent et ne lui causa nul plaisir; il n'en parla point et fit même semblant de l'ignorer [1]. Lorsque, quelques semaines ensuite, le duc de Glocester s'étant emparé de la couronne au préjudice des deux fils de son frère qu'il fit tuer peu après, écrivit au roi pour l'assurer de son amitié, son ambassadeur ne fut pas reçu; le roi ne voulut point lui répondre, et parla même de lui comme d'un prince mauvais et cruel, qui n'avait nul droit à la couronne. L'Angleterre ainsi troublée ne pouvait donc porter aucun préjudice à la France, pas plus que le duc Maximilien, devenu prince de nom plus que de fait.

C'est ainsi qu'au déclin de sa vie, et presque un pied dans la fosse, le roi se trouvait, ou par

[1] Comines.

bonheur, ou par prudence, être venu à bout de presque tous ses desseins, et jamais n'avait eu un si grand pouvoir, soit en son royaume, soit dans la chrétienté.

En Espagne, il continuait à avoir pour alliés Ferdinand et Isabelle. La crainte des embarras que le roi pourrait leur donner en appuyant le Portugal et en réveillant le parti de Jeanne la Bertrandeja, les maintenait en bonne amitié avec lui. L'affaire de Roussillon ne se terminait point, mais elle se traitait par voie de négociation et non par les armes.

La Navarre demandait en ce moment plus d'attention. François Phœbus, de la maison de Foix et fils de Magdeleine de France, sœur du roi, était, comme on a vu, roi de Navarre[1]. Il avait passé plusieurs années sous la tutelle de sa mère et sous la protection du roi qui ne lui avait pas été inutile, car la Navarre était divisée par des factions pleines de haine. Au moment où elle commençait à se pacifier, ce jeune prince mourut âgé de quinze ans, empoisonné, dit-on, par la flûte dont il jouait. Peu avant sa mort, on lui avait fait faire un testament en faveur de Catherine de Foix, sa sœur.

[1] Tome IX, pages 247 et 248.

Il eût été difficile à cette princesse de recueillir la succession sans l'appui qu'elle trouva dans le roi Louis, son oncle. Le vicomte de Narbonne, oncle paternel de la princesse Catherine, prétendit que la couronne devait lui appartenir, et prit même le titre de roi de Navarre. Il avait pour secrets partisans en France le duc d'Orléans et le duc de Bretagne, ce que le roi avait bien prévu dans les instructions qu'il venait de donner au Dauphin. Mais c'était un faible secours, tant l'autorité du roi était grande dans le royaume. Alors le vicomte de Narbonne s'adressa au roi Ferdinand d'Aragon, et lui remontra qu'il était dans son intérêt de ne pas laisser le roi de France tout gouverner en Navarre, comme on le voyait depuis douze ans. Don Ferdinand n'écouta point les insinuations du vicomte de Narbonne, non plus que les instances de quelques seigneurs de Navarre qui le portaient à s'emparer de ce pays. Il ne voulait point se mettre en guerre ni en discorde avec le roi de France, et montra seulement le désir de marier don Juan son fils avec madame Catherine, reine de Navarre. C'est ce qui ne convenait nullement à madame Magdeleine de France, qui était régente pour sa fille, comme elle l'avait été pour son fils. Elle voyait bien que ce serait la

ruine de son propre pouvoir ; et son frère le roi Louis, qui gouvernait la Navarre par elle, fut aussi de cet avis. Le mariage avec l'infant d'Aragon ne fut donc pas conclu. Quelques années après, madame Catherine, en épousant Jean d'Albret, porta dans cette maison le royaume de Navarre.

La Savoie continuait à être conduite par les volontés du roi ; il avait contraint Philippe, comte de Bresse, à ne plus prendre aucune part au gouvernement des états de son jeune neveu le duc Charles, et même à se réfugier en Allemagne.

Les affaires d'Italie étaient plus que jamais troublées. Le roi avait le dessein bien arrêté de ne s'y point entremettre, mais chacun y demandait son appui et semblait se soumettre à son arbitrage.

Personne n'avait un besoin plus grand de sa protection que sa belle-sœur madame Bonne de Savoie, duchesse de Milan, qui, après le meurtre de son mari Galéas, était demeurée chargée de la tutelle de son fils Jean Galéas Sforce, duc de Milan. Louis Sforce, dit le More, son beau-frère, s'était emparé du gouvernement et la faisait même retenir prisonnière. Elle s'en plaignit vi-

vement au roi. Louis le More avait aussi envoyé des ambassadeurs pour s'excuser et protester de tout son désir de complaire au roi. Il ne put admettre en sa présence ni les uns ni les autres; mais il fit témoigner son mécontentement à Louis Sforce, et demanda que le jeune frère du duc Jean Galéas lui fût envoyé, afin de servir de gage à la sûreté de ce jeune prince; car si un héritier légitime du duché de Milan se trouvait entre ses mains, il pensait que Louis le More aurait plus d'intérêt à conserver qu'à perdre l'aîné de ses neveux, au nom duquel il gouvernait. Le roi exigea aussi que les alliances de Milan avec le roi de Naples fussent rompues. Toutes ses demandes furent reçues avec soumission. Louis le More ne voulait pas l'offenser; il lui coûtait peu de tout promettre à un mourant.

Le pape implorait aussi son secours. Le roi de Naples s'était réconcilié avec les Florentins, moyennant une pension. Après avoir chassé les Turcs d'Otrante, il avait fait la paix avec eux et retenu à sa solde une troupe de ces infidèles, qui dévastaient le pays jusqu'aux portes de Rome. Son alliance avec Milan achevait de mettre toute l'Italie sous sa puissance. Le pape, pour déterminer le roi à intervenir en sa faveur, lui faisait

savoir qu'occupé avec tendresse de sa santé, il priait Dieu sans cesse pour son rétablissement, qu'il avait même accordé une indulgence plénière à tous ceux qui s'en iraient prier pour lui dans l'église de Notre-Dame del Popolo. Il l'engageait à ne plus faire maigre, et lui envoyait une dispense. Son amitié pour le Dauphin n'était pas moindre, disait-il; il priait Dieu aussi pour la conservation de ce jeune prince, qui annonçait déjà tant de vertus. Pour preuve particulière de son estime, il avait voulu lui envoyer une rose bénie, mais ensuite il avait pensé qu'il valait mieux bénir une épée et lui en faire présent, afin qu'il tînt du vicaire de Jésus-Christ la première épée qu'il ceindrait. Le pape voulait encore donner au Dauphin le titre de gonfalonier de l'Église, que le roi avait aussi porté dans sa jeunesse.

Mais ce qui était plus grave, le Saint-Père exhortait le roi à faire valoir les droits à la couronne de Naples que lui avait laissés la maison d'Anjou, dont il était héritier. Il lui promettait l'investiture de ce royaume, lui offrait l'aide de ses partisans, et faisait valoir les facilités qu'on trouverait, selon lui, à une si belle conquête. Enfin, il n'y avait sorte d'appâts et de flatteries

que le pape n'essayât sur le roi. Peu après il voulut encore employer le crédit de la France sur les Vénitiens. Il avait fait paix et alliance avec eux, et grâce à Robert Malatesta, capitaine de leur armée, l'État romain était délivré des incursions du roi de Naples. Mais ces alliés semblaient déjà trop puissans et dangereux au saint-siége; ils ne se laissaient pas conduire à la volonté du pape, et en ce moment assiégeaient Ferrare malgré lui.

Ce n'était pas dans l'état où se trouvait le roi Louis qu'il pouvait penser à se mêler d'affaires si embrouillées et si lointaines. La bonne volonté du pape lui était précieuse en ce moment, mais c'était pour sa guérison ou pour son salut, et non pour les intérêts de son royaume. Il envoya cependant des ambassades à Milan, à Naples et à Venise, afin d'y porter en son nom des paroles conformes au désir du Saint-Père.

En exécution du traité d'Arras, il fallut que le duc Maximilien se résignât à remettre sa fille aux mains du roi. Bien qu'il eût ratifié et juré les conditions de la paix, elle lui était odieuse et semblait pleine de honte pour lui. Mais les Gantois étaient maîtres de ses enfans. En outre, plusieurs seigneurs, qui espéraient avoir part au gouvernement au nom du jeune duc Philippe, et

particulièrement monsieur de Ravenstein, que les États avaient préposé à sa garde, étaient passés dans le parti des gens des villes et se félicitaient du traité. Pour que la princesse Marguerite ne fût pas enlevée en route par son père, les Gantois lui donnèrent une grande escorte, et, sous la garde de madame de Ravenstein, elle fut conduite à Hesdin, où se trouvait monsieur d'Esquerdes, principal auteur de tout ce qui s'était fait dans cette paix. Là, mademoiselle Marguerite fut remise en grande cérémonie à madame de Beaujeu et à l'ambassade qui était venue avec elle.

Le duc Maximilien recueillit cependant quelque fruit du traité d'Arras. Du moment que Guillaume d'Aremberg ne fut plus soutenu par le roi, et que la plupart des Français l'eurent quitté, il ne se trouva plus assez fort pour résister. Il perdit, dans une journée sanglante, une partie de ses gens, entre autres un chevalier du pays de Clèves, nommé le sire Wachtendorch, qui lui avait amené de grands renforts et donnait courage à tout le monde; Pierre Rousslaer, maire de Liége, fut pris en combattant aussi vaillamment. Le Sanglier des Ardennes fut alors contraint à s'enfermer dans la ville, où il commit encore d'horribles cruautés.

On craignit que le siége ne fût périlleux et difficile, et l'on ne profita point du premier moment de la victoire; de sorte qu'il fallut finir par traiter et par acheter la paix, en faisant de grands avantages à Guillaume d'Aremberg. Par des conditions signées le 22 mai 1483, les Liégeois se reconnurent débiteurs d'une forte somme envers lui, pour avoir été secourus et défendus par lui, et la seigneurie de Bouillon lui fut donnée en gage. A ce prix, il se désista de l'élection de son fils à l'évêché. Ainsi un si horrible criminel se trouva plutôt récompensé que puni. Toutefois, deux ans après, il fut pris à la suite de quelques nouveaux brigandages, et tomba entre les mains du duc Maximilien, qui lui fit trancher la tête.

Les gens d'Utrecht, ne comptant plus sur le roi de France ni sur les secours que leur promettait Guillaume d'Aremberg, furent ainsi contraints à se soumettre. Le duc Maximilien obtint ainsi obéissance, au moins, d'une partie de ses sujets.

Lorsque madame de Beaujeu eut reçu la jeune princesse, le sire de Ravenstein voulut qu'en exécution dudit traité elle prît possession de son comté d'Artois. En conséquence, elle fut

d'abord conduite à Béthune; et y fit son entrée. Pour faire acte de souveraineté, elle délivra et accorda rémission à deux prisonniers qui s'y trouvaient enfermés. C'étaient deux frères qui, après avoir commis plusieurs meurtres dans le pays d'Armagnac, avaient pris la fuite. On les avait saisis en Artois, pour les renvoyer devant leurs juges. Le sénéchal d'Armagnac protesta contre cette rémission dès qu'il en eut connaissance, et elle ne devint définitive qu'après l'avènement du Dauphin à la couronne.

Mademoiselle d'Autriche reprit ensuite sa route vers Paris. Elle y fit son entrée le 2 de juin. Les Parisiens, comme tout le reste du royaume, étaient transportés de joie, et depuis long-temps n'avaient espéré tant de bonheur et de soulagement pour le pauvre peuple. On avait préparé une réception magnifique pour la Dauphine. A la porte Saint-Denis, on avait représenté sur de grands échafauds le roi de France dans ses plus beaux vêtemens, assis sur le trône, et près de lui son fils le Dauphin, et mademoiselle Marguerite d'Autriche; sans oublier monsieur et madame de Beaujeu, dont les personnages étaient désignés par l'écusson de leurs armes. Tout auprès, sur un autre échafaud,

étaient quatre autres personnages représentant le labourage, le clergé, le commerce et la noblesse, qui chacun chantèrent un compliment à la Dauphine en se félicitant de la paix dont sa venue était le gage. Il y eut encore beaucoup d'autres échafauds. Toutes les rues étaient tendues; la Dauphine fit délivrer beaucoup de prisonniers; en réjouissance de son entrée, de nouveaux corps de métiers furent institués et reçurent leurs priviléges.

De Paris, la Dauphine fut conduite à Amboise. Presqu'en même temps y arriva une ambassade de Flandre. L'abbé de Saint-Bertin fit une belle harangue au Dauphin, compara ce mariage à celui d'Esther et d'Assuérus, et il assura que toutes les Marguerite avaient porté bonheur à leur mari et à la Flandre. Marguerite de France, fille du roi Philippe-le-Long, avait apporté en dot à Louis, comte de Flandre, l'Artois et la comté de Bourgogne; Marguerite de Brabant avait eu en mariage le Brabant et le Limbourg, et c'était d'elle que les avait tenus Louis de Mâle, comte de Flandre; Marguerite de Flandre avait épousé Philippe-le-Hardi, et avait commencé la puissante et glorieuse maison de Bourgogne; enfin Marguerite de Bavière, femme de Jean-

sans-Peur, lui avait donné droit au Hainaut, à la Hollande, la Zélande et la Frise.

Le 23 juin se fit la cérémonie des fiançailles du Dauphin et de mademoiselle Marguerite d'Autriche. Le roi avait voulu qu'une si grande solennité fût dignement célébrée. Toutes les bonnes villes du royaume avaient eu ordre d'y envoyer des députés. La noblesse s'y trouvait aussi en foule; les tables furent tenues, au nom du roi, par le comte de Dunois, le sire d'Albret, le sire de Saint-Pierre, sénéchal de Normandie, et le sire Guy Pot, gouverneur de Touraine.

Ainsi fut consommée la ruine entière de cette fameuse maison de Bourgogne, qui avait tenu une si grande place dans le royaume et dans la chrétienté. Pendant cent années, elle n'avait fait que croître en puissance, en richesse, en domaines. En dix ans, l'orgueil insensé du duc Charles l'avait mise en débris. Dès ce moment le roi aurait pu attribuer à son fils par un mariage tout ce vaste héritage. Sa présomption, la haine et la méfiance qu'il inspirait, sa prudente timidité avaient rendu difficile ce qui semblait sans obstacles. Il lui avait fallu six années de guerre et de calamités pour regagner en partie ce qu'il avait perdu par sa faute. Mais la fortune l'avait

servi, il parvenait enfin au comble de ses vœux, et la puissance de Bourgogne, qui avait troublé sa vie entière, croulait par ses coups et devant lui, comme il allait mourir.

Il était si affaibli, qu'il ne put songer à se faire transporter au milieu des fêtes qui célébraient son triomphe ; il n'avait pas même voulu admettre en sa présence la nouvelle ambassade de Flandre. C'étaient le sire de Beaujeu et madame Anne sa femme qui commençaient à régler toutes choses ; déjà même on se risquait à s'adresser à eux pour ce qui touchait le gouvernement du royaume. Telle était la volonté du roi ; lui-même en avait ainsi disposé. Il croyait ne pouvoir mettre en meilleures mains la garde de son fils et la conduite des affaires. Il savait sa fille sage et vertueuse. Seul, de tous les princes, le sire de Beaujeu avait eu sa confiance ; depuis vingt ans, il l'avait toujours trouvé d'un naturel doux et paisible, sans nulle ambition, et d'une irréprochable fidélité [1]. Et cependant il était tourmenté par la pensée de lui avoir confié un pouvoir que déjà à demi-mort il ne pouvait plus exercer par lui-même. S'il avait eu le moindre

[1] Comines. — Seyssel.

retour de santé; certes le sire de Beaujeu aurait payé de quelque disgrâce la faveur dont par nécessité il avait bien fallu l'honorer. Un jour qu'il présidait un conseil dans le château même du Plessis, le roi qui l'avait ainsi ordonné, et qui était trop malade pour y venir, ne put néanmoins supporter l'idée qu'un autre faisait acte de gouvernement : il envoya sur-le-champ rompre le conseil.

Ce n'était pas seulement jalousie de son pouvoir; les plus cruels et les plus indignes soupçons venaient aussi s'emparer de son esprit. Lorsqu'après le mariage du Dauphin, le sire de Beaujeu et le comte de Dunois vinrent au Plessis annoncer que tout était terminé, et que l'ambassade de Flandre avait pris congé, le roi, qui les vit entrer dans le château avec une suite assez nombreuse, se troubla aussitôt de tout ce mouvement dans un séjour d'ordinaire si tristement tranquille; faisant appeler un capitaine des gardes, il lui ordonna d'aller, sans trop en faire semblant, tâter si les serviteurs des princes n'avaient pas des armes cachées sous leurs robes.

S'il lui venait de telles pensées sur son gendre, le seul de sa famille qu'il aimât un peu, on doit croire que personne n'était à l'abri de ses inquié-

tudes. La méfiance semblait être le dernier sentiment qui vécût en lui, et jusqu'à son dernier jour il en donna des preuves. Ce fut ainsi que, malgré toutes les preuves de loyauté et de sagesse que lui avait données messire Palamède de Forbin, il crut à des plaintes qu'on lui en fit, et lui ôta le gouvernement de Provence. C'était risquer de perdre ce pays et de le livrer au parti du duc de Lorraine. Toutefois le sire de Baudricourt qui y fut envoyé rendit un si bon compte du gouvernement de messire Palamède, et lui-même se justifia si bien en venant trouver le roi, que son office lui fut rendu, et son pouvoir plutôt augmenté que diminué.

Un autre serviteur, dont les services étaient grands aussi, ne réussit pas si bien à apaiser la méfiance, et sa disgrâce fut presque le dernier acte de la volonté du roi. Pierre Doriole, chancelier de France, ancien maire de La Rochelle, avait été attaché au duc de Guyenne pendant la guerre du bien public. C'était le comte de Dammartin qui, l'ayant fait connaître au roi, avait été la source de sa fortune. Aussi le roi, tout en reconnaissant son mérite et l'employant aux plus grandes affaires, avait toujours été pour lui un assez rude maître. La moindre résistance de maî-

tre Doriole prenait aux yeux du roi un aspect de trahison. Leurs querelles ordinaires s'élevaient à l'occasion de toutes ces procédurés par commission, les seules que voulût le roi, et qui trouvaient toujours répugnance de la part du chancelier, grand ami de la justice ordinaire et de la loi commune.

Enfin, vers les derniers mois de l'année précédente, il y eut un dissentiment assez grand entre le roi et quelques uns de ses conseillers au sujet des affaires de Bretagne. Le duc continuait à élever beaucoup de plaintes, et en même temps il donnait lieu à de continuels griefs. Son chancelier Chauvin, qui avait été mis en prison à la suggestion de Landais, avait réclamé la juridiction du Parlement de Paris, et le roi avait pris cet appel sous sa protection. Le duc de Bretagne ne répondit rien de satisfaisant, et peu après Chauvin mourut en prison à force de mauvais traitemens.

Malgré tout ce qui pouvait être dit d'une telle conduite, on ne fut point, dans le conseil du roi, généralement d'avis de pousser le duc de Bretagne aux dernières extrémités, et il fut conseillé au roi de procéder par voie d'accommodement sur la difficulté principale : c'était une violation réciproque de limites, dont des deux parts on se

plaignait depuis long-temps, et où les Bretons pouvaient bien ne pas avoir tort. Maître Adam Fumée, ancien médecin du roi Charles VII, et qui l'avait long-temps été du roi Louis, soutint surtout cet avis dans le conseil où il était appelé d'habitude, car il avait été fait maître des requêtes. Le roi vit dans cette opinion un fait de trahison, et témoigna tout son courroux contre maître Adam Fumée.

« Chancelier, écrivait-il, je suis ébahi comment vous avez baillé provision au frère de maître Adam Fumée pour la greneterie que je lui ai ôtée, et aussi que vous souffriez que ledit maître Adam aille à la chancellerie et au conseil, vu qu'il est déclaré avoir fait savoir nouvelles aux Bretons; même son oncle s'est enfui. Vous pouvez lui déclarer qu'il n'y vienne plus, autrement je m'en prendrai à vous. Écrit à Meung-sur-Loire, le 1^er^ août 1482. »

De ce moment, le roi ne cessa point de reprocher au chancelier sa partialité pour maître Fumée et sa conduite dans l'affaire de Bretagne. Le chancelier ayant tardé d'expédier le renvoi pardevant des commissaires, d'un procès entre le procureur général et les moines de Lorois, le roi écrivait : « Je vous prie, beau sire, que vous ne soyez pas si rigoureux en mes besognes, car je

ne l'a pas été aux vôtres. Je ne sais si c'est maître Adam qui vous le fait faire, parce qu'il n'y a pas d'argent à gagner, mais faites que je ne vous en récrive plus. »

Et le même jour : « Chancelier, vous avez refusé de sceller les lettres de mon maître d'hôtel Boutillat : je sais bien à la persuasion de qui vous le faites ; qu'il vous souvienne de la journée que vous aviez prise avec les Bretons, et dépêchez incontinent, sur votre vie. Écrit au Plessis-du-Parc, 24 décembre 1482. »

Après avoir ainsi pris en déplaisance le chancelier Doriole, il se résolut à lui ôter son office, mais sa disgrâce ne fut point rude ; elle parut avoir pour motif sa grande vieillesse. Il reçut une pension de quatre mille francs, et fut, sous l'autre règne, créé premier président de la chambre des comptes. Messire Guillaume de Rochefort, qui avait été un des principaux conseillers du duc Charles de Bourgogne et de la duchesse Marie, fut choisi pour être chancelier de France à sa place. De sorte que le roi laissait les affaires de la guerre et de la justice entre les mains de deux Bourguignons ; mais il lui était arrivé souvent de se méfier plus de ses anciens serviteurs que de ceux qui venaient de lui rendre quelque

bon service en trahissant leur ancien maître.

Tandis qu'il devenait ainsi chaque jour plus soupçonneux, plus absolu, plus terrible à ses enfans, aux princes de son sang, à ses anciens serviteurs, à ses plus sages conseillers, il y avait un homme qui, sans craindre sa colère, le traitait avec une rudesse brutale, ne le ménageait en rien, et lui rendait pour ainsi dire les dures paroles qu'il adressait aux autres. C'était Jacques Coittier son médecin. Voyant toute la faiblesse de son maître et sa crainte de mourir, il s'était emparé de sa confiance, et lui avait donné grande idée de son savoir. Comme nul n'était plus avide, il trouvait que pour tirer parti de son crédit, rien ne lui était plus profitable qu'un langage de grossièreté et de menace. Il eût parlé à un valet plus doucement qu'au roi, qui n'osait souffler et se plaignait bien bas avec quelques serviteurs de la dureté de maître Coittier. « Je sais bien qu'un matin vous m'en« verrez où vous en avez envoyé tant d'autres, di« sait parfois le médecin; mais, par la mort-Dieu! « vous ne vivrez pas huit jours après. » Alors le roi tremblant le flattait, l'accablait de caresses et surtout de présens. Lui, qui avait durant sa vie entière tenu en timide obéissance tant de gens de bien, tant de grands seigneurs et de princes, il lui fallait s'humilier devant un malotru, petit bour-

geois de la ville de Poligni en Franche-Comté.

Aussi est-il difficile d'imaginer l'argent que maître Coittier tira du roi pendant environ une année qu'il le tint en dur esclavage. Ses gages avaient fini par être de dix mille écus par mois, et il avait eu successivement en don les seigneuries de Rouvrai et de Saint-Jean-de-Losne, avec le grenier à sel du même lieu, les seigneuries de Brussai près Auxonne, de Saint-Germain-en-Laye et de Triel, les revenus du greffe du bailliage d'Aval dans la Comté; il fit ôter à monsieur du Lude les produits des jardins et de la basse-cour du Plessis-lez-Tours, et se les fit donner, ainsi que l'office de concierge et bailli de ce château avec ce que rapportaient les droit de geôle, les bancs et étaux du marché. Toute sa famille eut part au pillage où il avait mis le roi. Son neveu fut fait évêque d'Amiens. Ce qui fut peut-être plus singulier encore, il se fit nommer vice-président, puis premier président de la chambres des comptes [1]. C'était assurément un des importans offices du royaume, et il se trouva ainsi à la tête d'une compagnie qui avait d'abord tenté quelque résistance à enregistrer les dons prodigieux dont il se faisait combler.

Une telle faiblesse faisait bien voir quelle ter-

[1] Pièces de Comines.

reur de la mort possédait le roi. Nul homme n'en eut jamais une pareille. C'était une pensée à laquelle il ne se pouvait accoutumer, une parole qu'il ne savait point entendre. Il cherchait partout quelque moyen de ne pas mourir, et ne pouvait croire que ce fût chose impossible que de racheter sa vie. Ce n'était pas seulement aux secours humains de la médecine qu'il s'adressait : accoutumé de tout temps à demander l'aide de Dieu pour toutes les choses temporelles, à implorer la protection de Notre-Dame et des saints pour obtenir ce qu'il souhaitait, il n'avait garde de les négliger quand il s'agissait de ne point mourir.

Comme ce n'avait jamais été en se corrigeant de ses vices, ni en réformant ses mœurs ou ses passions [1] qu'il avait tâché de gagner la faveur du ciel, mais à force de dons et d'argent, par de flatteuses paroles et d'humbles cérémonies, il ne chercha point d'autres moyens ; et les superstitions de ses derniers jours furent si bizarres et si nombreuses, qu'on ne les peut raconter toutes non plus qu'on ne saurait faire la liste de toutes ses munificences envers les églises. On aurait pu croire, si sa maladie eût plus long-temps duré, que tous les biens du royaume et de ses sujets

[1] Seyssel

37338

auraient passé en fondations ou en offrandes.

Outre les immenses richesses qu'il venait de donner à l'abbaye de Saint-Claude et ses profusions pour Notre-Dame de Cléri, Notre-Dame de la Victoire, Notre-Dame du Puy en Velai et Notre-Dame du Puy Anjou, il donna en moins d'un an quatre mille livres de rente à l'abbaye de Cadouin en Périgord, où se gardait, dit-on, le saint suaire; il fonda des chapitres à Saint-Gilles en Cotentin, à Sainte-Marthe de Tarascon, à La Poyse en Anjou; il fit de riches fondations à Notre-Dame de Bourges, et accorda quatre mille francs de rente aux religieux de Saint-Antoine de Vienne en Dauphiné pour bâtir une chapelle à Notre-Dame. Sous ses yeux, au Plessis, il fit bâtir une église sous l'invocation de Saint-Jean, et la dota richement; l'abbaye de Saint-Denis, celle de Saint-Germain-des-Prés reçurent des revenus considérables.

Ce fut dans ce temps qu'il se ressouvint d'un vœu qu'il avait fait depuis bien long-temps, et qu'il se reprocha grandement d'avoir négligé. En 1442, lorsqu'il faisait la guerre en Guyenne avec le roi Charles son père, il était, le jour du Vendredi-Saint, monté avec son oncle Charles d'Anjou et le sire de Valori dans une petite barque pour traverser l'Adour. La barque avait

été entraînée par le courant, et heurtant contre un moulin, elle fut submergée. En cette extrémité, et comme il était déjà au fond de l'eau, le roi Louis, alors Dauphin, avait, il s'en souvenait très-bien, fait un vœu à Notre-Dame de Behuart; et aussitôt que cette pensée lui était venue, le courant l'avait poussé sur la grève, où beaucoup de gens étaient accourus pour le sauver.

Afin de récompenser un si grand bienfait trop long-temps oublié, le roi, par lettres patentes du 30 avril 1483, fonda un chapitre à Notre-Dame de Behuart, qui était une petite paroisse dans une île de la Loire au-dessous d'Angers, et donna un beau privilége aux chanoines. Tous les ans, au Vendredi-Saint, ils pouvaient, de leur plein et entier pouvoir, délivrer des lettres de rémission et de grâce à tout habitant du duché d'Anjou, quelque crime qu'il eût commis.

Et pourtant le roi, qui donnait ce droit tout royal à des chanoines, n'en usait point lui-même. Si grandes que fussent ses craintes de la mort et son désir de fléchir la miséricorde divine, il ne se relâcha d'aucune rigueur. Les prisons restèrent remplies de ceux qu'il y faisait détenir. De grands et nobles personnages continuaient à être resserrés dans leurs cages de fer: le sire de la Gru-

thuyse, pris à Guinegate; le sire de Thoisi, pris à Dôle; le seigneur Rocca-Berti, ancien gouverneur de Roussillon; Charles d'Armagnac, à qui le gouverneur de la Bastille faisait endurer mille maux et comme une sorte de torture continuelle[1]; le comte du Perche; tant d'autres moins connus, qui depuis beaucoup d'années gémissaient dans ces cages, ou enchaînés à des carcans qu'on nommait les fillettes du roi, et qu'il avait fait forger avec soin par des ouvriers appelés d'Allemagne. Aucun ne fut relâché. Tous attendaient impatiemment la mort du roi, comme aussi tous ces bourgeois et échevins des villes d'Artois ou de Picardie retenus en exil dans divers lieux du royaume, loin de leur demeure et de leur famille. Dans tout ce désespoir qu'avait le roi de voir approcher sa fin, il ne témoigna pas un remords de tant de cruautés qu'il avait commises; il lui semblait que toutes avaient été nécessaires. Seulement il lui vint quelque scrupule de la mort du duc de Nemours, et il parut se repentir d'avoir fait périr cet ancien ami de sa jeunesse.

Ce n'était pas en effet le salut de l'âme qu'il demandait à tous ces saints; ce qu'il cherchait par leur intercession, c'était la vie et la santé. Il

[1] Requête aux États de 1483.

lui paraissait que pour la rémission de ses péchés, il l'obtiendrait toujours bien; et un jour qu'on récitait, pour lui et en sa présence, une oraison à saint Eutrope, quand il entendit qu'elle demandait la santé de l'âme et la santé du corps: « C'est assez de celle-là, dit-il; il ne faut point importuner le saint de tant de choses à la fois[1]. »

Outre toutes les fondations qu'il faisait, il se recommandait aux prières de toutes les églises qui étaient connues dans le royaume et dans la chrétienté par quelque dévotion des peuples. Il fit fondre une belle cloche pour Saint-Jacques de Compostelle; il fit venir des chanoines de Cologne et leur fit de riches présens pour l'église des Trois-Rois. A Paris, il ordonna une procession solennelle pour demander à Dieu de faire cesser le vent de bise, qui était préjudiciable aux malades.

Il avait toujours eu une grande foi aux images bénies, et souvent en avait porté sur lui cousues à son chapeau. Maintenant il en avait en plus grand nombre que jamais, et, selon sa fantaisie du moment, il avait dévotion tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Il les baisait de temps en temps, ou bien se jetait à genoux et récitait soudainement une oraison adressée à quelqu'une de ces images;

[1] Seyssel.

si bien qu'en ces momens on l'eût pris pour un homme hors de sens. Presque toutes étaient de plomb ou d'étain, comme on les vendait au peuple. Les marchands colporteurs venaient lui en apporter, et une fois il donna cent soixante livres à un petit mercier qui dans sa balle en avait une bénie à Aix-la-Chapelle.

Sa passion pour les reliques était encore plus grande. Il en faisait chercher partout et les payait fort cher. Le pape, qui en ce moment le flattait en toutes choses, lui en envoya une si grande quantité, qu'il y eut une sorte de sédition parmi le peuple à Rome, et qu'on remontra au Saint-Père le tort qu'il faisait à la ville, en la dépouillant de trésors révérés depuis tant d'années, et qui attiraient la bénédiction de Dieu. Le pape apaisa le peuple de son mieux, en disant qu'il ne pouvait moins faire pour un prince dont le saint-siége avait reçu tant de bons offices. Il lui envoya même le corporal sur lequel on prétendait que saint Pierre avait chanté la messe.

Comme ce désir d'avoir des reliques était connu en tous lieux, il arriva qu'Abou-Jézid, que les chrétiens nomment Bajazet II, sultan des Turcs, lui envoya une ambassade chargée d'une multitude de reliques prises, disait-il, à Constan-

tinople. Cette ambassade venait demander au roi de tenir sous bonne garde Zem ou Zizim, son frère, qui se trouvait depuis quelque temps réfugié dans le royaume. Tous deux étaient fils de ce fameux Mahomet II qui avait pris Constantinople, menacé toute la chrétienté durant tant d'années, et qui, avant de mourir, avait échoué devant Rhodes, défendue avec une merveilleuse vaillance par les chevaliers et leur grand-maître Pierre d'Aubusson. Après sa mort, Bajazet et Zizim s'était disputé l'empire, et le dernier, depuis sa défaite, avait demandé asile aux chevaliers de Rhodes. Le grand-maître l'avait, quelque temps après, envoyé en France dans la commanderie de Bourganeuf, près de Guéret.

Le roi n'avait point voulu se mêler de toute cette affaire, ni même voir Zizim. Il lui avait seulement offert ses bons offices, à condition qu'il embrasserait la foi chrétienne. Malgré l'offre des reliques et d'une forte somme d'argent, il ne voulut non plus rien entendre des propositions de Bajazet, et ses ambassadeurs reçurent à Riez, en Provence, le commandement de ne point continuer leur route.

Pendant que le roi était ainsi occupé à s'environner de saintes images et de reliques, on lui raconta, sans doute à Saint-Claude, quand il y alla

en pèlerinage, toute l'histoire alors oubliée en France des prédictions merveilleuses de frère Jean de Gand. L'exhumation fut faite par commissaires, et en attendant la canonisation demandée au pape, le roi se réserva quelques reliques de ce pieux personnage.

Une autre dévotion du roi, et il semblait la croire encore plus efficace, c'était de rassembler autour de lui de saints personnages, dont la pieuse renommée était répandue au loin et dont les prières passaient pour puissantes auprès de Dieu. Il leur faisait bâtir des ermitages ou des demeures dans son parc du Plessis. Un nommé frère Jacques Rosa fut appelé de Lombardie, et arriva en Touraine avec sept ou huit de ses compagnons.

Il y avait alors un solitaire dont la sainteté était célèbre dans tout le monde chrétien. Il se nommait Robert Retortillo, et il était né dans la ville de Paule en Calabre. Dès l'âge de douze ans, poussé par une pieuse vocation, il s'était retiré dans le creux d'un rocher, et avait commencé à pratiquer les plus grandes austérités, couchant sur la dure et vivant des herbes qui croissaient autour de son ermitage. Quelques années après, il consentit à laisser établir près de lui d'autres ermites et une chapelle; enfin il

avait fondé un nouvel ordre religieux sous l'humble nom de Minimes, ou les ermites de Saint-François, les soumettant à une règle aussi sévère que celle qu'il s'était imposée dès son enfance. Partout on ne parlait que de la piété du saint homme de Calabre. Ce fut lui que le roi imagina de faire venir de si loin pour obtenir par ses mérites que Dieu lui accordât guérison.

Ce n'était point chose facile que de tirer de sa solitude et du soin de son ordre ce pieux vieillard, qui avait pour lors près de soixante-dix ans. Les honneurs ne pouvaient guère le toucher, et il n'avait rien à demander aux rois de la terre. Il était homme simple, ne sachant ni lire ni écrire, ne connaissant d'occupation que la prière, et n'étant jamais sorti de sa retraite que pour aller visiter l'archevêque de son diocèse à Cosenza. Le roi chargea le prince de Tarente qui retournait auprès du roi de Naples son père, de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour décider l'ermite à le venir trouver. Le sire de La Heuse, maître d'hôtel du roi, se rendit en même temps en Italie, et l'on commença à bâtir un couvent pour lui au Plessis.

Robert craignait de quitter sa solitude et sa vie régulière pour faire un si grand voyage et paraître dans les pompes du monde qui lui étaient

si inconnues. Il ne fallut pas moins que les ordres de son souverain le roi de Naples, et deux brefs du pape, pour le décider. Partout on lui rendit de grands hommages. A Naples, toute la famille royale l'accueillit avec respect; mais à Rome il fut mieux reçu encore. Le pape se montra empressé de voir un homme d'une piété si rare, et lui accorda trois audiences successives, le faisant asseoir devant lui, comme il n'eût fait pour personne dans la chrétienté, et le gardant des heures entières seul avec lui. Tous les cardinaux allèrent lui rendre visite. Parmi tant d'honneur, le solitaire ne semblait ni troublé ni ébahi. Il répondait à tout, simplement et avec un grand sens.

Arrivé en France, le roi le reçut comme si c'eût été le pape, se jetant à genoux devant lui pour le conjurer de prolonger sa vie. Ses réponses parurent bien sages, et telles qu'on pouvait les attendre d'un si digne personnage. Sa renommée, son extérieur vénérable et jusqu'à son langage italien, le faisaient paraître comme un être miraculeux. Il y avait des hommes, et même des plus raisonnables, à qui il semblait que le Saint-Esprit[1] parlait par sa bouche, et qu'il était inspiré de Dieu. On ne l'appelait que le Saint

[1] Comines.

Homme : c'était son nom, même sur les états de dépense du roi. Pourtant, comme en France et près du roi il se trouvait des gens assez portés à se railler de tout, ils se moquaient du Saint Homme et de son voyage, dont ils pensaient que le roi ne tirerait pas grand profit.

Le roi en pensait autrement, et comptait beaucoup sur la puissance de ses prières pour l'empêcher de mourir; cependant il déclinait chaque jour. Entre autres remèdes contre la mort, il lui était venu à la pensée de se faire faire une seconde fois les onctions du sacre. Le pape le lui avait permis par un bref. L'évêque de Séez et d'autres commissaires se rendirent donc à Rheims pour demander la Sainte-Ampoule. L'abbé de Saint-Remi et ses douze religieux se chargèrent de la porter eux-mêmes. Lorsqu'ils arrivèrent près de Paris, le 31 juillet, le clergé, le Parlement, le corps de ville, tout ce qu'il y avait de prélats, de seigneurs, allèrent jusqu'à la porte Saint-Antoine au-devant de la Sainte-Ampoule; cette pompeuse procession la conduisit jusqu'à la Sainte-Chapelle, où elle fut déposée durant la nuit. Le lendemain, la même procession vint reprendre la Sainte-Ampoule et conduire jusqu'à Notre-Dame-des-Champs l'abbé de Saint-Remi et ses religieux. On leur donna, pour

apporter aussi au Plessis, deux célèbres reliques de la Sainte-Chapelle, la verge de Moïse et la croix de victoire de Charlemagne.

Il y avait bien peu de jours que la Sainte-Ampoule avait été remise au roi, et elle était encore dans sa chambre sur le buffet, lorsque le 25 août, jour de la Saint-Louis, il fut pris d'une nouvelle attaque d'apoplexie, et perdit tout-à-fait la parole et la connaissance. Cependant on le fit revenir; mais il se sentait si faible qu'il ne pouvait soulever sa main jusqu'à sa bouche. Il se jugea mort. Dès qu'il put parler, il envoya querir monsieur de Beaujeu : « Allez à Amboise, lui dit-il, trouver « le roi mon fils; je l'ai confié, ainsi que le gou- « vernement du royaume, à votre charge et aux « soins de ma fille. Vous savez tout ce que je lui « ai recommandé, veillez à ce que ce soit fidèle- « ment observé. Qu'il accorde faveur et confiance « à ceux qui m'ont bien servi et que je lui ai « nommés. Vous savez aussi de qui il doit se « garder et qui il ne faut pas laisser approcher « de lui. » Ensuite le roi parla des affaires du moment et du gouvernement du royaume[1] avec une parfaite raison, donnant les plus prudens conseils, mêlés toutefois de quelques comman-

[1] Comines.

demens assez extraordinaires et qui semblaient peu sages.

Puis, dès que le chancelier fut arrivé de Paris en toute hâte[1], il lui ordonna d'aller porter les sceaux au roi, et de se rendre à Amboise avec tous les gens de la chancellerie et du conseil; il donna le même ordre à ses capitaines des gardes, à une partie des archers, à toute sa vénerie. « Allez vers le roi », disait-il à tous. Il remercia Étienne de Vesc, premier valet de chambre de son fils, du soin qu'il en avait toujours pris, le lui recommanda tendrement, et le chargea de lui porter l'assurance de sa paternelle affection.

Tout affaissé qu'il était, il y avait long-temps qu'il n'avait parlé avec autant de calme et de fermeté. Chacun s'en étonnait; et lui-même, après avoir fait ainsi ses dispositions dernières, reprit à l'espoir de vivre. C'était surtout la présence du Saint Homme qui le soutenait. De moment en moment, il lui envoyait demander quelques nouvelles prières, et l'on voyait que déjà il pensait à faire revenir au Plessis tous ceux qu'il avait envoyés à Amboise.

Cependant maître Coittier ne conservait nulle espérance, et voyait la fin approcher. Sur son

[1] Regist. du Parlement.

rapport, Jean de Rely, docteur en théologie et chanoine de Paris, pensa, ainsi que les autres ecclésiastiques, qu'il fallait avertir le roi et ne le point laisser dans l'illusion.

Souvent, en conversant avec quelques uns de ses serviteurs, le sire de Comines entre autres, il les avait priés, lorsqu'ils le verraient en un tel état, de garder quelques ménagemens avec lui, de le traiter doucement, de ne pas proférer ce cruel mot de mort, et de le faire seulement souvenir de se confesser. Il était même convenu avec eux qu'on ne lui dirait rien autre chose que « parlez peu. » Cette simple parole devait lui servir d'avertissement suffisant.

Mais il avait écarté de lui tous ses anciens familiers, tous ses serviteurs nobles, et n'était plus environné que de gens de mœurs rudes et de langage grossier, qui ne savaient rien traiter avec les procédés des hommes nés ou nourris en bon lieu. Maître Olivier et Jacques Coittier décidèrent avec les confesseurs qu'il fallait lui apprendre la vérité, et il fut résolu entre eux d'aller lui dire sa sentence de mort. On se souvint qu'il l'avait ainsi fait signifier au connétable, à monsieur de Nemours et à tant d'autres[1] : à eux, comme

[1] Comines.

à lui, il n'avait été laissé que le temps de se confesser.

« Sire, il faut nous acquitter d'un triste de-
« voir, lui dirent-ils ; n'ayez plus d'espérance
« dans le Saint Homme, ni dans nulle autre
« chose, c'est fait de vous assurément. Ainsi pen-
« sez à votre conscience, car il n'y a nul remède. »
Ces cruelles paroles ne l'abattirent point : « J'ai
« espérance que Diéu m'aidera, répondit-il, car
« je ne suis peut-être pas si malade que vous
« pensez. »

Toutefois il commença à se préparer à la mort avec plus de sang-froid et de force qu'il n'en avait montré depuis plusieurs mois. Il se confessa, reçut ses sacremens, disant toutes les oraisons d'une voix faible, mais assurée. Ce terrible moment, qui d'avance lui avait causé tant d'effroi, le trouva tranquille et courageux. « J'espère,
« disait-il, que Notre-Dame, ma bonne patronne,
« qui a fait tant de bien à moi et au royaume,
« m'accordera la grâce d'aller jusqu'au bout de
« la semaine. » En effet, sans qu'il y eût pourtant aucun moment d'espoir, il s'écoula cinq jours, durant lesquels on ne lui entendit pas pousser une seule plainte ni montrer aucune faiblesse. Il raisonnait comme en parfaite santé,

ne témoignant plus de répugnance à songer à son dernier moment.

Il parla même de ses funérailles, de l'ordre qui devait y être observé, de ceux qui devaient suivre le convoi. Il rappela ses volontés touchant sa sépulture et son tombeau; car s'il n'avait pas souffert qu'on lui parlât jamais de la mort, c'était peut-être qu'il y songeait sans cesse, et peu de mois auparavant il avait tout réglé pour son mausolée. C'était à Notre-Dame de Cléri qu'il voulait qu'on le plaçât. En face de l'autel de la Vierge devait être posée sa statue en bronze doré, à genoux, la tête découverte et les mains jointes dans son chapeau, comme il se tenait d'ordinaire. N'étant point mort en bataille et les armes à la main, il voulait être vêtu en chasseur, avec des brodequins, une trompe de chasse suspendue en écharpe, son chien couché près de lui, son ordre de Saint-Michel au cou, son épée à la ceinture. Quant à sa ressemblance, il demandait qu'on le représentât, non point tel qu'en ses dernières années, chauve, voûté, amaigri, mais comme dans sa jeunesse et dans la force de l'âge, le visage assez plein, le nez aquilin, et les cheveux longs tombant par derrière jusque sur ses épaules. Ainsi la chose avait été prescrite, dès le mois de

janvier, à Conrad, orfévre de Bologne, et à Laurent Wren, fondeur flamand; le roi entendait qu'on se conformât de point en point à ce qu'il leur avait ordonné.

Mais c'était surtout du royaume et de son fils qu'il s'occupait; c'était là ce qui remplissait sa pensée :

« Il faut mander à monsieur d'Esquerdes, di-
« sait-il, de n'essayer aucune pratique sur Calais.
« Nous avions songé à chasser les Anglais de ce
« dernier coin qu'ils ont dans le royaume; mais
« ce sont trop grandes affaires, tout cela finit
« avec moi. Il faut que monsieur d'Esquerdes
« laisse de tels desseins, et vienne garder mon
« fils, sans bouger d'auprès de lui pendant plus
« de six mois. Qu'on termine aussi tous nos dé-
« bats avec la Bretagne, et qu'on laisse vivre en
« paix ce duc François, sans plus lui donner
« trouble ni crainte. C'est ainsi qu'il en faut user
« maintenant avec tous nos voisins. Cinq ou six
« ans d'une bonne paix sont bien nécessaires au
« royaume. Le pauvre peuple a trop souffert, il
« est en grande désolation. Si Dieu m'eût voulu
« laisser la vie, j'y aurais mis bon ordre : c'était
« ma pensée et mon vouloir. Qu'on dise bien à
« mon fils de demeurer en paix, surtout tant qu'il

« est si jeune. Plus tard, lorsqu'il aura plus d'âge « et que le royaume sera en bon état, il en dispo- « sera selon son bon plaisir. »

Dès qu'il lui venait à l'idée quelque bon conseil, quelque recommandation à donner, il les disait à ceux qui étaient autour de son lit, en commandant qu'on ne manquât pas à les faire savoir au roi.

Ce fut de la sorte que, sans nulle souffrance apparente, il arriva jusqu'à sa dernière heure, parlant presque sans cesse, en pleine raison et connaissance, et répétant des prières et des versets des psaumes. Enfin le 30 août, vers le soir, entre sept et huit heures, il expira en disant : « Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, « ayez pitié de moi. »

Tout aussitôt après sa mort, tous ceux qui étaient au Plessis coururent à Amboise, et il ne resta que ceux qui étaient absolument nécessaires à la garde du corps. Huit jours après, il fut porté en grande cérémonie à Notre-Dame de Cléri.

Ce fut une grande allégresse dans le royaume ; ce moment était impatiemment attendu comme une délivrance et comme la fin de tant de maux et de craintes. Depuis long-temps nul roi en France n'avait été si pesant à son peuple et n'en avait

été tant haï. Toutefois le roi Louis XI fut, dès les premiers temps après sa mort, jugé fort diversement.

Les hommes qui, comme le sire de Comines, avaient été ses serviteurs, qui avaient vécu dans sa confidence, qui avaient été employés dans ses affaires, ne pouvaient se défendre d'un fonds d'attachement et d'admiration pour lui, lors même qu'il avait été envers eux inégal, injuste, méfiant et rude. Ils avaient vu de près tout son savoir-faire, cette connaissance des hommes et des affaires, cette prudence, cet esprit dont tous les autres princes étaient bien loin; ils avaient entendu long-temps ce langage flatteur pour les uns, effrayant pour les autres, embarrassant pour tous, rempli d'indiscrétion et cependant de feinte, familier et inattendu, témoignant un génie qui comprend toutes choses et se croit permis de tout dire comme de tout faire. Si bien que le roi leur paraissait pour ainsi dire au-dessus de leur jugement. Sans doute ils croyaient voir de temps en temps des erreurs dans sa conduite; mais ils pensaient qu'il était plus habile qu'eux et en savait davantage; d'autant que l'événement avait parfois réparé ses fautes, parce qu'il savait promptement se retourner et saisir toutes les occasions. De sorte qu'ils n'osaient jamais prononcer que le

roi avait eu tort. Ils pensaient bien aussi qu'il avait commis des cruautés et consommé de noires trahisons; toutefois ils se demandaient si elles n'avaient pas été nécessaires, et si l'on n'avait pas ourdi contre lui des trames criminelles, dont il avait eu à se défendre. Sa méfiance, surtout dans les derniers temps, paraissait sans doute horrible et presque insensée, mais ils s'étaient mis à l'en plaindre comme d'un malheur ou d'une punition que le ciel lui avait envoyée pour l'expiation de ses péchés. Tellement que toute cette terreur qu'il avait répandue autour de lui, ces gens accrochés à des potences ou jetés à la rivière, ces grands seigneurs dans des cages de fer, leur donnaient un sentiment de pitié, non pour les victimes, mais pour le roi, à qui tant de craintes mal fondées avaient fait faire, disaient-ils, son purgatoire en ce monde. Ils espéraient même que les tourmens de sa méfiance, son effroi de la mort, et même la brutalité de maître Coittier, lui seraient comptés pour l'autre vie.

Dans tout le royaume, la foule de ses sujets qui n'avaient ni reçu ses bienfaits, ni vécu dans sa familiarité, ni connu l'habileté de ses desseins, ni goûté l'esprit de son langage, jugeait seulement par ce qui paraissait au dehors. Le royaume

était ruiné, le peuple au dernier degré de la misère; les prisons étaient pleines; personne n'était assuré de sa vie ni de son bien: les plus grands du royaume et les princes du sang n'étaient pas en sûreté dans leur maison.

Il y avait toutefois des gens qui disaient qu'on ne pouvait refuser au roi d'avoir fait le royaume plus puissant que jamais; de s'être rendu redoutable à toute la chétienté; d'avoir formé des armées trois ou quatre fois plus nombreuses que par le passé; d'avoir ajouté à la couronne les deux Bourgognes, l'Artois, la Provence, l'Anjou, le duché de Bar et le Roussillon; et enfin d'avoir mis chacun, petits ou grands, au point de trembler devant le pouvoir du roi.

A cela on répondait que le roi Charles VII son père avait fait de bien plus grandes et plus nobles choses, en laissant après lui le royaume heureux et tranquille et une mémoire bénie de ses peuples. Les Anglais avaient été chassés de la Normandie et de la Guyenne, ce qui était bien plus difficile que de recueillir l'héritage du roi René ou de la duchesse Marie. Les armées avaient été puissantes sous le roi Louis; mais la guerre n'avait pas été glorieuse. Au contraire, le temps du roi Charles avait été tout chevaleresque. Les Français avaient eu pour lors des chefs vaillans et à jamais

fameux; tandis que depuis, avec tant de troupes et d'artillerie, on avait toujours craint de livrer des batailles; et les deux qui avaient été données à Montlhéry et à Guinegate avaient été plutôt perdues que gagnées. Ces nombreuses armées, dont on parlait tant, devaient plutôt être regardées comme une calamité que comme un bien pour le royaume. Elles n'y avaient point gardé le bon ordre et n'y avaient pas maintenu la police ainsi qu'autrefois, mais l'avaient pillé et ravagé comme un pays ennemi. Pour les solder, il avait fallu lever d'incroyables impôts. Quant à la soumission des seigneurs, elle n'avait jamais été si grande que durant les dix dernières années du roi Charles, et s'il avait fallu les dompter de nouveau par la guerre, la prison et les supplices, c'était parce qu'on les avait inquiétés, trahis et poussés à bout. Si on leur avait ôté tout pouvoir dans le royaume, le peuple n'avait rien gagné à voir élever en leur place des hommes nouveaux, qu'il avait fallu enrichir des dépouilles de l'état et des sueurs du peuple; et encore valait-il mieux avoir pour conseillers de la couronne le duc de Bourbon et le duc d'Orléans, que des misérables comme maître le Dain ou Jean Doyat. Tel était le langage que tenaient les hommes sensés du Parlement ou de l'Église. De plus, ils avaient à parler, les uns de

la continuelle violation des formes de justice, les autres des rigueurs exercées contre les évêques.

Le Parlement et la chambre des comptes ne voulurent point ratifier tant d'aliénations du domaine, tant de dons faits aux églises, et les étranges libéralités prodiguées à maître Coittier. La haine publique s'éleva contre maître Olivier, et il fut pendu; Jean Doyat fut condamné à avoir une oreille coupée à Paris et l'autre à Montferrand. Enfin de toutes parts la malédiction s'éleva contre les indignités qui avaient signalé les derniers temps de la vie du roi.

A tant de justes reproches le vulgaire ajoutait une foule de récits populaires qui lui rendaient plus odieuse encore la mémoire du feu roi. On en disait sur les cruautés de Tristan-l'Hermite encore bien plus qu'il n'y en avait. Cette sombre retraite où le roi avait passé la fin de sa vie au Plessis, ce qu'on racontait de sa méfiance, ce qui se disait de son effroi de la mort, donnaient lieu à toutes sortes d'histoires fabuleuses et terribles. On alla jusqu'à dire que, pour ranimer ses forces épuisées, il se baignait chaque jour dans le sang de petits enfans qu'on faisait égorger.

Mais si l'on s'exprimait ainsi sur le roi dans le royaume, en Flandre il y avait une bien autre aversion pour sa mémoire. Là il n'y avait point

de crime qu'on ne lui attribuât; on allait même jusqu'à lui refuser toute prudence et toute habileté dans la conduite des affaires. On le peignait comme un prince d'un génie inquiet et variable, sans but ni desseins fixes, agissant sans cesse par fantaisie; humble dans la mauvaise fortune, timide dans la prospérité; épuisant son royaume pour préparer une guerre, et n'osant pas la commencer; disposant toutes ses armées pour combattre, et tremblant devant la pensée d'une bataille. On lui refusait cette vaillance de sa personne, qui était pourtant bien connue. On le montrait incapable d'amitié, inconstant dans sa confiance, s'ennuyant de ses anciens serviteurs, et les changeant par pure fantaisie. Son langage vif et familier, on l'appelait un ignoble bavardage, et on le raillait d'avoir manqué de l'éloquence grave qui eût été séante à un roi. Sa familiarité et ses façons simples et bourgeoises étaient présentées comme indignes de la majesté et méprisables aux yeux des peuples. De sorte qu'à en croire les chroniqueurs flamands de ce temps-là, jamais la France n'aurait eu un plus méchant et un moindre roi.

Lorsqu'on reprochait à ces anciens serviteurs de la maison de Bourgogne leur partialité, ils disaient pour se justifier que leur jugement était à

peine aussi sévère que celui des États-Généraux du royaume, convoqués bientôt après la mort du roi Louis XI. Il est certain que d'un commun accord on y accusa durement son règne, qu'on en montra les calamités, les injustices, les désordres, les cruautés. Et dans une telle assemblée on ne pourrait pas dire que ce fut un cri populaire poussé par des gens grossiers et passionnés. D'abord se présentèrent les requêtes de ceux qui avaient été victimes des cruautés du roi. On porta devant les États la plainte de Charles d'Armagnac, retenu depuis douze ans à la Bastille, où il avait souffert mille maux qu'il racontait, ainsi que les crimes qui avaient fait périr son frère et toute sa famille. Puis les enfans du duc de Nemours exposèrent la misère où ils avaient vécu depuis l'inique condamnation de leur père. Ce n'était pas seulement ceux qui avaient souffert dont les discours s'élevaient contre le roi. Jean de Rely, chanoine de Paris, qui l'avait assisté sur son lit de mort, Philippe Pot, seigneur de la Roche, chevalier de l'ordre, et un de ses principaux serviteurs, s'exprimèrent avec une force toute pleine de sagesse et de gravité, et cependant leurs discours furent presqu'en tout conformes à la voix du peuple[1].

[1] Journal des États-Généraux, tenu par Masselin.

Ce fut au gouvernement du roi défunt, qu'en présence de son fils et sous la régence de sa fille, furent attribués tous les maux du royaume, sans que personne prît la parole pour dire qu'il se fût fait sous ce règne quelque chose de beau, de bon ou de grand.

Cette sentence sévère, mais équitable, fut pendant beaucoup de générations répétée par tous les hommes graves qui écrivirent sur l'histoire de France et sur la politique des divers rois. Elle fut aussi perpétuée par une sorte de tradition populaire.

Plus tard, on a vu s'effacer les souvenirs et s'affaiblir la justice. Répétant le mot d'un roi[1] qui fit à la France plus de mal que Louis XI, beaucoup l'ont vanté pour avoir mis les rois hors de page. Une telle louange est toute simple en la bouche d'un prince qui veut avant tout agir selon ses volontés, et qui se trouve enchaîné et humilié quand il lui faut respecter les lois du royaume. Mais on s'étonnerait volontiers d'entendre un sujet s'applaudir de ce que son maître n'a plus aucun frein ni aucune règle, si l'on ne songeait pas que toujours en France il y a eu bon nombre de gens qui ont attendu leur fortune et leur agran-

[1] François Ier.

dissement de la puissance royale, et qui la voulaient d'autant plus forte qu'elle pourrait prélever pour eux une plus large part sur le bien public. En même temps, dans des vues moins intéressées, beaucoup d'autres, émus des barbares souvenirs du régime des fiefs, sans cesse prévenus contre le pouvoir des seigneurs, trouvaient bon et heureux tout ce qui pouvait soumettre ceux-ci au joug commun. Le peuple fut long-temps à désirer, non pas des libertés qu'il pouvait conserver ou gagner, mais l'oppression de ceux dont il se sentait opprimé. Le même sentiment qui avait inspiré une molle et imprudente confiance pour le gouvernement paternel de Charles VII, qui ensuite avait facilité les exactions et les iniquités de son fils, contribua donc à affaiblir le jugement porté, en triste connaissance de cause, par ceux qui avaient vécu dans ces temps malheureux.

Puis sont venus d'autres gens [1] qui ont professé que lorsqu'un sujet avait la hardiesse de penser, de dire et d'écrire qu'un roi avait pu encourir de graves reproches, « c'était une outrecuidance et « une intempérance de plume qui appelait le « châtiment. » Ils ont trouvé que pour blâmer

[1] Le père Garasse, jésuite, contre Etienne Pasquier, qui avait parlé de Louis XI.

Louis XI, il fallait avoir « l'esprit dénaturé et l'hu-« meur bien sauvage. » Sans tomber dans de telles bassesses, beaucoup d'autres, nourris dans la profonde humilité où la majesté vivante des rois maintenait le vulgaire, n'ont plus trouvé en eux-mêmes la force et la franchise nécessaires pour flétrir avec une justice suffisante la mémoire d'une majesté au tombeau.

Enfin il y a eu plus tard des écrivains qui, avec une sorte d'insouciance, voyant les temps passés comme un spectacle de désordre, d'ignorance et de barbarie, ont excusé en quelque façon Louis XI aux dépens de l'époque où il vivait. Lui trouvant un esprit plus dégagé, une vue plus avisée, un langage plus railleur qu'à tout ce qui l'entourait, ils ont parlé de lui avec complaisance. L'habileté les a séduits, leur a fait oublier non seulement la justice, mais la raison; car cette habileté de Louis XI, quels en furent les effets pour le bonheur et même pour la grandeur du royaume? En quel état le laissa-t-il? Peut-on, après avoir écrit une telle histoire, la conclure en disant : « Tout mis en balance, ce « fut un roi[1] ? »

Louis XI lui-même répondrait que c'est faire une

[1] Duclos.

grande injure au nom de roi. Voici ce que, sous ses yeux, il fit écrire dans les avis qu'il destinait à son fils : « Quand les rois n'ont pas égard à la « loi, ils ôtent au peuple ce qu'ils doivent lui « laisser, et ne lui donnent pas ce qu'il doit avoir ; « ce faisant, ils rendent leur peuple serf et per- « dent le nom de roi ; car nul ne doit être ap- « pelé roi, hors celui qui règne sur des Francs. « Les Francs aiment naturellement leur seigneur : « les serfs naturellement le haïssent [1]. »

[1] Rosier des guerres.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE

DES MATIÈRES

DES DOUZE VOLUMES DE L'HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE.

PAR L. J. G'", auteur de celle de l'*Histoire des Croisades*, etc.

L'auteur, en revoyant cette sixième édition, a profité des excellentes notes dont M. le baron de Reiffenberg a accompagné une édition faite à Bruxelles; grâce à ce commentaire critique, à la fois exact et bienveillant, M. de Barante a pu rectifier beaucoup de noms propres et corriger quelques erreurs où il était tombé.

Nota. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page, et les alinéas le changement de volume.

A

ABBAYES célèbres de France, d'Allemagne et autres pays, citées dans l'ouvrage.
— De Castillon et ce qui s'y passe, VII, 184.
— De Saint-Pierre de Gand. Ce qui s'y passe, VIII, 305.
— De Saint-Maximin de Trèves. Cérémonie qui a lieu dans son beau réfectoire, IX, 359.
— D'Einsiedlen. Célèbre par son pèlerinage. Ce qui s'y passe au sujet du duc de Bourgogne, X, 5.
— Autres abbayes célèbres citées. *V.* Cadouin, Catherine-de-Fierbois, Denis, Germain-d'Auxerre, Germain-des-Prés, Hautecombe, Ham, Jumièges, Luxeuil, Martin-des-Champs, Marquette, Maur, Royaulieu, Venette, Victoire, Victor, Vaast, et encore les noms Saint-Denis, Saint-Maur, Saint-Victor, etc.

ABBÉS cités dans l'histoire de Bourgogne.
— De Citeaux et de Cluni. Influence dont ils jouissent et missions honorables dont ils sont chargés. *V.* Citeaux, Cluni. — De Saint-Denis et de Saint-Mexent sont nommés du conseil de régence, I, 192.
— De Saint-Denis est confirmé par l'évêque de Paris. Il est emmené prisonnier par les Orléanais, III, 248. *V.* encore Castillon et Tron.
— De Saint-Bavon, des Chartreux et de Saint-Tron, chargés de traiter de la paix au nom des Gantois, VII, 107. — Ce qui en résulte, 119, 140.
— De Saint-Bénigne de Dijon. Cérémonie qu'il observe à l'égard du duc de Bourgogne, IX, 421.
ABBESSE de Saint-Antoine à Paris, mise en prison avec ses religieuses, V, 355.
ABBEVILLE. Se rend au duc de Bourgogne, IV, 150.
— Ses propositions à Louis XI, XI, 24.
ABDICATION d'un roi de Portugal. *V.* Alphonse.
ABÉLARD. Ce qui lui arrive au sujet d'Aristote, XI, 383.
ABSALON. Comment, suivant un cordelier, il voulut se faire roi, III, 25.
ACAIRE (saint). Ce qui se passe de singulier à son tombeau, II, 71.
ACHAIE (l'). Envahie par les Turcs, VII, 328.
ACTE ou Ordonnance du roi Charles VI qui nomme Jean-sans-Peur régent du royaume, II, 399.
ADAM FUMÉE, médecin du roi Charles VII, est mis en prison, VII, 391.
— Médecin de Louis XI et maître des requêtes, XII, 96. — Sa disgrâce, 97.
ADOLPHE DE CLÈVES. Son entreprise d'armes. *V.* Chevalier du Cygne et Vœu du Faisan.

ADOLPHE DE GUELDRE. Fait la guerre à son père, IX, 336. —Va en Terre-Sainte, et ce qui en résulte, 337. —Devient allié du duc de Bourgogne, *ib.* —Fait arrêter son père, *ib.* —Sa conduite infâme envers lui, 338. — Propos furieux de ce prince brutal, 340. — Il est arrêté et mis en prison, 341. — Sa condamnation, 343. — Ce que deviennent ses enfans et leur héritage, 345.

ADOUR. Louis XI court un grand péril sur ce fleuve, et ce qui en résulte, XII, 101.

ADRIEN DE BUBENBERG. Réputation de ce seigneur et sa mission, X, 339. — Sa lettre aux gens de Berne touchant la défense de Morat, 351. — Sa conduite courageuse au siége de cette ville, 353. —Nommé chef de l'ambassade suisse en France, XI, 130. —Voit qu'il est joué par le roi et se retire, 132.

ADVENU (frère Martin l') assiste Jeanne d'Arc à sa mort, V, 298, 301.

ÆNÉAS SYLVIUS PICCOLOMINI écrit au roi de France au nom du margrave Guillaume, VI, 346. —Sa lettre, 347. — Devient pape sous le nom de Pie II. *V.* ce nom.

AFRIQUE. Les oncles du roi refusent de secourir les Génois contre les Sarrasins d'Afrique, II, 3.

AGNÈS DE BOURGOGNE, promise au fils du duc de Bourbon, IV, 361.

AGNÈS SOREL. Son crédit à la cour, VI, 377. — Son éloge, 378. — Se fait remarquer à la cour aux dépens de la reine, 387. —Mal vue du peuple, VII, 24. —Sa maladie, son repentir et sa mort, 25.

AGRICULTURE. Abandonnée presque partout, V, 26. —Est enfin reprise par les paysans, VI, 342.

AIDES ET GABELLES. Dernières volontés de Charles V pour leur suppression, I, 187, 195. — Promesses du régent à ce sujet sans résultat, 199. — Le peuple de Paris se soulève et prend les armes, 200. — Sont supprimées, 201. — Sont rétablies par surprise; ce qui en résulte, 205. *V.* Maillotins. — Encore rétablies à Paris, 277.

— Désordres dans la gestion et répartition de cet impôt, III, 307. — Conseil donné au roi à ce sujet, 314. *V.* aussi Gabelles.

AIGLE (Guillaume de l'), envoyé en Hongrie, II, 180.

AILLY (d'). *V.* Pierre d'Ailly.

AIMERY DE SÉVERAC, chef de compagnies, II, 15. — Surprend une troupe de gentilshommes, *ib.*

AIRE. Comment sa garnison est détruite à Hesdin, XI, 417.

— La ville est rendue, XII, 14.

AIX. Ce qui se passe à l'Hôtel-de-Ville, X, 327.

— Soulèvement excité par le parti lorrain, XI, 438.

AIX-LA-CHAPELLE. Présent qu'exige le duc de Bourgogne de cette ville, IX, 354. — Son église Notre-Dame citée, 355.

AJOURNEMENT du prince de Galles devant le Parlement, I, 130.

— Des pairs de France. Règles à ce sujet, VII, 318.

— De Charles-le-Téméraire devant le Parlement, IX, 186.

ALAIN, évêque de Laon, envoyé par le pape pour réconcilier deux princes du sang, IV, 238.

ALAIN CHARTIER. Son savoir et ce qui lui arrive, VI, 393.

ALBANIE (le duc d'). Son histoire et sa réception à Paris, XI, 319.

—Ne peut obtenir de secours pour sa guerre en Écosse, XII, 320.

ALBERT (le duc) détourne son fils de la croisade, II, 159. — L'envoie contre les Frisons. *V.* ce nom. —Son discours aux chevaliers de Hollande et de Hainaut, 162. —La France lui promet du secours, 163.

ALBERT DE BAVIÈRE signe le traité de Gand, 1, 331.

ALBERT DE BRANDEBOURG. *V.* Brandebourg.

ALBERT DE SAXE. *V.* Saxe.

ALBI (le cardinal d'), abbé de Saint-Denis, *fait* porter l'oriflamme au couvent de Sainte-Catherine-des-Écoliers, VIII, 221.

—Envoyé en ambassade au roi de Castille pour le mariage du duc de Guyenne, IX, 105.

—Ce que Louis XI lui accorde à Perpignan, X, 107 et suiv.

ALBRET (le comte d') se ligue avec les princes, et ce qu'il obtient pour sa part, VIII, 240.

ALBRET (le sire d') succède au maréchal de Sancerre, II, 320. — Son incapacité, *ib.* — Vient enfin secourir la Gascogne, 333.

—Perd sa charge de connétable, III, 258. —Est envoyé en Angleterre pour signer la trêve, 332.

—Laisse les Anglais descendre à Harfleur, IV, 46. — Est tué à la bataille d'Azincourt, 78.

ALBRET (Guillaume). Vient secourir Orléans, V, 77.

ALBRET (sire de Sainte-Baseilhe), livre la ville de Lectoure, et ce qui en résulte, IX, 369. — Est arrêté et mis à mort, 378.

ALENÇON (ville d'), prise par les Anglais, IV, 140. — Conférences dites d'Alençon; leur importance, 205. *V.* aussi Pont-de-l'Arche.

— Entrée de Louis XI dans cette ville, et ce qui lui arrive à la porte, IX, 398. — Privilége qu'elle obtient, 399.

ALENÇON (duc d'), premier du nom. Sa bravoure à Azincourt et sa mort, IV, 76, 77.

ALENÇON (le duc d'), deuxième du nom, conduit un convoi de vivres et d'hommes à Orléans, V, 110. — Mis à la tête de l'armée du roi qui marche sur Rheims, 152. — Est sauvé par la Pucelle, 154. — Accepte les services du connétable malgré le roi, 159.

— Se joint au Dauphin contre le roi, VI, 225. — Abandonne les révoltés, 232.

— Est arrêté par ordre du roi, VII, 297. — Son procès, 299. — Détails du complot, 300-304. — Plaidoiries et discours. *V.* Jean l'Orfévre. — Description de la séance royale, 309. — Sa sentence, 315.

— Rentre en grâce sous Louis XI, VIII, 12. — Ses nouvelles intelligences avec les Anglais, 76. — Se réunit au duc de Bourgogne, 330. — Son manifeste contre Louis XI, 363. — Le roi le fait arrêter comme criminel d'Etat, 387. — Ses biens saisis par le roi, 398.

— Est condamné à mort par le Parlement, et reste prisonnier au Louvre, X, 34.

ALENÇON (le comte d') fait la guerre en Limousin, II, 405.

— Secourt le duc de Bourbon, III, 139. — Reproches qu'il fait au duc de Bretagne, 383.

— Marche contre les Anglais, IV, 62. — Sa bravoure et sa mort, 77.

ALENÇON (Charles d'), archevêque de Lyon, remplace le pape au baptême d'un fils du duc de Bourgogne, I, 138.

ALEXANDRIE, assiégée par les compagnies françaises, II, 14.
ALLARDEAU (Jean), évêque de Marseille, envoie à Louis XI faire des remontrances sur ses édits, XII, 48.
ALLEMAGNE. Son état barbare au xv^e siècle, *préf.*, I, 61.
— Relations de l'Allemagne avec la France, VI, 345, 350, 352. — Appelle les routiers et les écorcheurs à son aide, 351.
— Comment gouvernée par ses empereurs, X, 61.— Part qu'elle prend dans la guerre contre le duc de Bretagne, *ib.* — Tous les seigneurs d'Allemagne prennent les armes contre le duc de Bourgogne, 90. — Noms des plus illustres, 91.
ALLEMANDS (les) font invasion dans le Luxembourg, VII, 121. — Sont repoussés par le sire de Croy, 145.
— Émerveillés des splendeurs de la cour de Bourgogne, IX, 355. — Ce que pensent les docteurs allemands du latin du chancelier de Bourgogne, 361.—Grossièreté des guerriers allemands, 363.
— Battus devant Neuss, X, 139.
— Envoyés au secours de Dôle, se laissent gagner et rasent la ville, XI, 287.
ALLIANCE défensive contractée entre le duc de Bourgogne, Marguerite de France et quelques seigneurs, I, 134.
— Du roi d'Angleterre avec les princes du sang contre Jean-sans-Peur, III, 270 et suiv. — De l'Allemagne avec la France contre les Suisses. *V.* Allemagne et Suisses.
— Des ducs de Bourgogne, de Bretagne et du duc de Bedford (dit la triple alliance), IV, 400.
— Du duc de Bourgogne avec la maison d'Autriche. *V.* Autriche. — Des princes du sang contre

Louis XI. *V.* Ligue du bien public. — Du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne contre la France. *V.* Alençon. — Des Suisses, de l'Autriche, de l'Alsace et de la France contre le duc de Bourgogne, X, 4 et suiv. — Est signée à Lucerne, *ib.* *V.* aussi Négociations, Traités.

ALLIÉS du roi de France, désignés au traité de Pecquigny, X, 205. — Noms de ceux du roi d'Angleterre, *ib.*

ALLOCUTION d'Artevelde à son armée, I, 230, 257.
— Militaire du chef de l'avant-garde suisse à Morat, X, 363. — Du chef des Suisses à la bataille de Nanci, 427.
— Du duc Maximilien à son armée, XI, 297.

ALOST (seigneurie d'). Hommage du duc Charles à l'empereur, IV, 108.

ALPHONSE, roi d'Aragon, ou don Juan, fait alliance avec le duc de Bourgogne, IX, 256. — Ses succès en Catalogne, 257. — Menace le Roussillon, *ib.* — Fait la guerre contre Louis XI, 343. — Ses succès en Catalogne, 379. — Entre à Perpignan, *ib.*
— Est forcé d'abandonner cette ville, X, 103. — Ses ambassadeurs joués par Louis XI. *V.* Cardone.
— Son alliance recherchée par la France, XI, 264.

ALPHONSE, roi de Portugal. Réfugié en France, XI, 180. — Sa lettre à son fils don Juan, *ib.* — Son abdication et son pèlerinage en Terre-Sainte, 181. — Son fils le force à reprendre sa couronne, 182.

ALSACE. Le Dauphin y vient avec les compagnies, VI, 368.
— Comment acquise par Charles-le-Téméraire, IX, 64. — Terreur des villes à l'approche du duc de

Bourgogne et de son armée, 415. — Désordres des soldats bourguignons, 416. — Origine de l'alliance de ce pays avec les ligues suisses, 411.
— Guerre du duc de Bourgogne contre l'Alsace, X, 4, 22. — Guerre cruelle dans ce pays au nom du duc de Bourgogne, 62. — Le pays est délivré des Bourguignons par la bataille d'Héricourt, 78. — Les villes confédérées se réunissent aux Suisses, 316.

ALTKIRCH. Conférences qui s'y tiennent pour la paix, VI, 369.

AMADOC, frère de la Hire, V, 306. — Tué au siége de Creil, 417.

AMBASSADE solennelle des frères du roi auprès du pape d'Avignon, II, 135. — Relation de sa réception et de ce qui en résulte, 137, 139. — D'Angleterre pour traiter de la paix, 140. — Réception et ce qui en résulte, 142.
— Autre en France en 1415, IV, 35. — De France en Angleterre, 36.
— Autre pour traiter de la paix à Arras, V, 390.
— Du roi aux conférences d'Arras, VI, 13. — Réception que leur fait le duc de Bourgogne, 14.
— De Charles VII au duc de Bourgogne, au sujet des Gantois, VII, 95, 96. — Du duc de Bourgogne au roi pour justifier sa conduite envers le Dauphin, 256. — Du roi de Bohême en France, 276. — Excite la curiosité des Parisiens, 281. — — Du duc de Bourgogne au pape, 328.
— Du roi Louis XI au duc de Bourgogne et ce qui en résulte, VIII, 129.
— Autre du même, et ce qui est dit et répondu des deux côtés, IX, 136.
— Du connétable de Saint-Pol, X, 187. — Des Suisses au duc de Bourgogne, mal reçue, 272. — Du duc

de Bretagne au roi, 341. — Des Suisses au même, après la victoire de Granson et de Morat, 393.
— De Marie de Bourgogne auprès du roi pour réclamer l'héritage de son père, XI, 35. — Des Etats de Flandre à Louis XI, 42. — De Louis XI au pape; ce qui en résulte, 252. — Sa réception à Rome; 254. — Autre du duc d'Autriche au pape, 258. — Ce qui en résulte, 259. — Des Génois à Rome, mieux reçus du pape, 261. — Du roi d'Angleterre, 262. — Autre pour obtenir de Louis XI une trève avec le duché de Luxembourg, 341.
— Des Flamands au Plessis, XII, 74.
AMBASSADEURS de France et d'Angleterre réunis aux conférences de Compiègne, V, 209, 210.
— Etrangers réunis à Rome pour la croisade contre les Turcs, VII, 380. — Sont présentés au duc de Bourgogne et au roi, 381.
— Du roi d'Aragon joués par Louis XI, X, 107.
— De Marie de Bourgogne. Comment traités, XI, 59. — Du duc de Bretagne arrêtés par ordre du roi, et pourquoi, 174. — D'Aragon et de Castille mal reçus par Marie de Bourgogne, 179. — Du roi d'Angleterre à Louis XI pour une alliance, 192. — Des rois de France, d'Angleterre et d'Autriche joués par le pape, 258. — De Mathias Corvin, roi de Hongrie, viennent à Metz; ce qui en résulte, 411. — Ceux de Louis XI bien reçus à Rome, *ib.* — De Bretagne et de Bourgogne signent un traité d'alliance au nom du Duc et de Maximilien d'Autriche, 414.
— Des Etats de Flandre envoyés à Louis XI, XII, 11. — Ce qu'ils pensent de l'armée du roi, 12. — Des Etats de Flandre introduits au château du Plessis, et ce qu'ils y trouvent, 73. — Reçoivent le serment de Louis XI pour le traité d'Arras, 74. — Rendent leurs hommages au Dauphin, 75.

— Envoyés par Louis XI pour les affaires d'Italie, 86. — De Flandre reçus par le sire de Beaujeu en place du roi, 92. — De Bajazet II, apportant des reliques à Louis XI, 105. — On leur défend de continuer leur marche, 106.

AMBOISE. Ce qui s'y passe de remarquable entre le roi et le connétable, VI, 226.

— Cérémonie qui a lieu en cette ville, IX, 153.

— Et dans le château au sujet du Dauphin, XII, 55.

AMBOISE (Louis d'), évêque de Lombez. Reproches qu'il encourt, IX, 280.

— Nommé par le roi comme un de ses commissaires aux conférences de Boulogne, XI, 271.

AMBOISE (le sire d'). Missions dont il est chargé, XI, 283, 284, 289. — Sagesse de son gouvernement de Bourgogne, 443. — Sa mort, *ib.*

AMBROISE DE LORÉ combat pour Charles VII en Normandie, V, 306. — Ses divers exploits dans le Maine, 358. — Fait lever le siége de Saint-Celerain, 360. — Son coup de main à Caen, 361. — Son humanité pour des prisonniers, 362.

— Nommé prevôt de Paris, reçoit Charles VII à son entrée, VI, 170.

AMÉ IX, duc de Savoie et beau-frère de Louis XI, VIII, 286. — Fait alliance avec le duc de Bourgogne contre le roi, 287.

AMÉDÉE, duc de Savoie, s'entremet pour pacifier le royaume de France, IV, 384, 422.

— Continue ses bonnes dispositions à cet effet, V, 4, 27. — Ses relations avec le duc de Bourgogne, 60. — Pris pour arbitre entre le roi et le duc de Bourgogne, 208. — Médiateur de la paix, 322.

— Se retire des affaires et vit dans la solitude, VI, 12.

— Violences commises dans la chapelle du Duc, et ce qui en résulte, VIII, 71.

AMENDE HONORABLE des habitans de Bruges, VI, 156.
— Détails de celle des habitans de Gand, VII, 141.
— D'un gentilhomme normand envers la ville de Paris, VIII, 225. — Du sire de Hagenbach avant de mourir. *V.* ce nom.
AMFREVILLE (le sire d'), envoyé aux gens de Rouen pour parlementer, IV, 211. — Nommé commandant de Melun, 329. — Tué à la bataille de Baugé, 334.
AMIENS. On célèbre dans sa cathédrale le mariage d'Isabelle de Bavière, I, 305.
— Premier traité qui s'y conclut, II, 38.
— La ville se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.
— Deuxième traité qui s'y conclut en 1465, VIII, 245.
— Se rend au roi, IX, 209.
— Ce qui s'y passe au sujet des Anglais et de leur affluence dans la ville, X, 197.
AMIENS (l'évêque d') choisi par le roi pour assister aux conférences de Bruges, I, 144.
— Discours du cardinal de ce nom pour la paix de l'Eglise, II, 233.
AMIRAUX de France cités depuis 1364 jusqu'à la mort de Louis XI : Aimeric VIII, vicomte de Narbonne, deuxième du nom, en 1369. Jean de Vienne, sire de Rollans, 1373. Regnault de Trie, maître des arbalétriers, en 1397. Pierre de Brabant, dit Clignet, sire de Landreville, en 1405. Penhouet (le sire de), Jacques de Châtillon, sire de Dampierre, en 1408. Robert de Braguemont, en 1417. Jean de Poix, nommé, mais sans exercer. Charles de Recourt, dit de Lens, en 1418. Le sire de Chatelus, en 1420. Louis de Culant, en 1422. André de Laval, sire de Loheac et de Retz, en 1439. Le sire de Coetivy, tué à Cher-

bourg. Jean V, sire de Beuil, comte de Sancerre, en 1450. Casenove, dit Coulon. Le sire de Montauban et de Landal, en 1461. Le bâtard Louis de Bourbon, comte de Roussillon. Odet d'Aidie, comte de Comminges. *V.* tous ces noms.

AMNISTIE du duc de Bourgogne. Ses conditions, IV, 27. — Discussions à cet égard, 28.

— Générale signée entre Louis XI et la maison de Bourgogne, XII, 58.

AMORTISSEMENT. Ce que c'était que cet impôt, X, 385. — Remontrances du clergé à ce sujet, 386.

AMPOULE (la sainte), portée processionnellement de Rheims à Plessis-lez-Tours, XII, 110.

AMURATH Ier. Sa victoire en Terre-Sainte, II, 42, — et en Hongrie, *ib.* — Sa mort, 150.

AMURATH II menace l'empire d'Orient, VI, 296.

ANCENIS (traité de ce nom), IX, 12. — La ville est prise par le roi, 522. — Est exceptée du traité avec le duc de Bretagne, 324.

ANCENNE (Étienne d'), marchand drapier de Paris, s'engage à ruiner la faction des bouchers, III, 359, 360. — Leur tient tête, 366.

ANCONE, désignée par le pape comme rendez-vous des croisés, VIII, 97. — Le pape y meurt, 99.

ANCRE (château d'). La Hire y est enfermé, VI, 185.

ANDRÉ DE LA PLUME, fou du comte de Charolais. Sa bravoure, VII, 78.

ANDRÉ DE SPIRITIBUS, évêque de Viterbe et nonce du pape en France. Accueil qu'il reçoit du roi, IX, 394. — Va trouver le duc de Bourgogne, 395. — Sa bulle d'excommunication, *ib.*

ANGADRESME (sainte). Sa châsse en vénération à

Beauvais, IX, 298. — Portée en procession pendant le siége, 299.

ANGELO CATHO, médecin italien en réputation, X, 335. — Soigne et guérit Charles-le-Téméraire, 336. — Prédit la perte de la bataille de Morat, 362.

— Soigne le roi, XI, 407.

ANGELUS (l') du duc de Bourgogne. Ce que c'est, II, 427.

ANGERS. L'évêque de cette ville chassé par les intrigues du cardinal Balue, VIII, 343.

— Louis XI enlève cette ville à René d'Anjou, X, 36. — Ce qui est réglé à Lyon à son sujet, 329.

ANGLAIS, perdent toutes leurs possessions en France, I, 141, 150. — Ne conservent que Calais. *V.* Calais. — Rentrent encore en France, 178. — Ravagent la Flandre sous la conduite d'un évêque. *V.* Croisade, Evêque. — Leur armée est battue à Ypres, 289. — Passent un traité avec le roi, 292. — Refusent de rendre les villes qu'ils tiennent en France, 293. — Attaqués sur mer et battus, 352.

— Font échouer le siége de Calais, III, 162. — Portent secours au duc de Bourgogne, 238. — Ravagent la France, 293.

— Conditions qui les concernent au traité d'Arras, IV, 15. — Ambassade pour la paix, et conditions qu'ils imposent, 54, 55. *V.* aussi Calais, Harfleur, Henri VI, Normandie, Rouen, etc. — Leur marche sur Paris, 246. — Prennent Saint-Denis, 247. — Sont maîtres du royaume par le traité de Troyes, 288. *V.* Traité. — Leur bannière mêlée à celle de France, 383. — Leur position devient précaire en France après Charles VI, 386. — Complot découvert, 387.

— En exécration partout, V, 25. — Même au duc de Bourgogne, 41. — Leur prospérité décline. *V.* Beaugenci, Jargeau, Jeanne d'Arc, Orléans, Patai, etc. — Refusent le combat à Senlis, 202. — Abandonnent Paris, 205. — Battus de tous côtés avec les Bourguignons leurs alliés. *V.* Authon, Barbazan, Compiègne, Croisette, Germigny, Louviers, Saintrailles. — Leurs fureurs et leur barbarie envers la Pucelle d'Orléans, 294. — Pour les détails du procès, *V.* Jeanne d'Arc.

— Leurs prétentions au traité d'Arras, VI, 30, 32. — Réponses des docteurs français, 34 et suiv.—Exclus du traité, 42, 43. —Leur fureur à cette nouvelle, 56. — Echecs qu'ils éprouvent par la perte de Pontoise, 67. —De Dieppe, 68. —Du pays de Caux, 69.—Nuisent au commerce des Flamands, 78. —Mécontentent le duc de Bourgogne, 80. — Comment leur garnison est surprise dans Paris, 95. — Se retirent à la Bastille, 98. — Viennent au secours de Calais, et ce qui s'ensuit, 120. — Ravagent la Flandre française, 121. — Reviennent sur la Normandie et prennent Avranches, 220. — Sont vaincus à Pontoise. *V.* ce mot. — Forcés d'abandonner le Mans. *V.* Mans. — Sont mal gouvernés par Marguerite d'Anjou, 420, 421.

— Sont repoussés partout de France, VII, 12, 13, 14. — Perdent toutes leurs conquêtes en Guyenne, 44. — Rappelés en France par les Gascons, 180. — Leur descente sur la côte de Médoc, 181. — Ils perdent la bataille de Castillon, 187. — Ils sont définitivement chassés de France, 192.

— Sont rappelés par le duc de Bourgogne et ses alliés, X, 25.— Soudoyés par Charles-le-Téméraire, 96, 138, 161. — Effectuent une descente en France, 166. — Sont joués par le duc de

Bourgogne, 167. — Traitent avec Louis XI, et s'en vont, 216. — Leur bravoure à Morat, 366.

ANGLETERRE. Esprit de ses habitans au xv^e^ siècle, *préf.* I, 62.—État du gouvernement de ce royaume à cette époque, *ib.* — Origine de sa rivalité avec la France, 73. — Projet de descente en Angleterre, et ce qui en résulte, 131. — Tombe au pouvoir d'un couvreur. *V.* Couvreur. — Repousse l'alliance des Flamands, 242. — Traités avec la France et les Gantois, 283. *V.* Traités. — Grands préparatifs du duc de Bourgogne contre ce royaume, 306, 340. — Alliances avec la France. *V.* ce mot et Amiens et Trèves.

— Demande en mariage d'Isabelle de France ; ambassade et négociations à ce sujet, II, 140 et suiv. —Troubles dans ce royaume et factions des ducs d'York et de Somerset. *V.* ces noms. — Etat de ce pays sous le règne de Marguerite d'Anjou. *V.* ce nom. — Edouard et Henri se disputent le trône. *V.* leurs noms.

— Relations de ce royaume avec les ducs de Bourgogne, VIII, 351. — X, 54, 96, 138, 161. *V.* aussi Bourgogne, Négociations, Traités.

— Etat de ce royaume en 1468, IX, 116 et suiv. — Troubles des maisons de Lancastre et de Warwick. *V.* ces noms.

— État de ce royaume en 1474 et force de son Parlement, X, 55.

— Négociations de ce royaume avec le roi de France, XI, 71, 191, 267.

— État de l'Angleterre en 1483, XII, 80.

ANGLURE (le sire d'). *V.* Saladin d'Anglure.

ANGOULÊME (les comtes d') avaient des armoiries blanches à leur entrée dans Bordeaux, VII, 39.

ANGOULÊME (le duc d'), frère du duc d'Orléans, donné en otage aux Anglais, III, 293.

ANGOULÊME (Charles d'), petit-fils du duc d'Orléans, cité et pourquoi, XI, 79.

ANJOU (duché d'). Louis XI s'en empare, X, 56. — Nouvelles propositions à son sujet, 120. — Affaires de ce duché, XI, 327. — Réuni à la couronne par suite de la mort du roi René, 328.

ANJOU. Démêlés entre les princes de cette maison et Louis XI. *V.* René, Calabre. — Mesures vigoureuses que prend le roi pour en finir avec cette maison, X, 282, 283.

ANJOU (le duc d'), donné en otage, I, 99. — Caractère de ce prince, 184. — Ordre qu'il reçoit du roi, 185. — Il vient à Paris, et veut s'emparer du trésor de la couronne, 190. — Réclame pour lui seul la régence et la tutelle du roi, 193. — Fait sacrer Charles VI, 195. — S'empare du trésor de la couronne, 196. — Ses exactions révoltantes, 203, 208. — Et son départ pour la Provence, *ib.* — Laisse les bénéfices en vacance et en prend les revenus, 332.

ANJOU (Charles d'), comte du Maine, oncle de Charles VII, se déclare contre la Trémoille, V, 380. — Vient au siége de Montereau. *V.* ce nom. — Se trouve au siége de Meaux, VI, 202; — et à celui de Pontoise, 260. — Y est blessé, 268. — Prend le parti du Dauphin contre le roi, VII, 208. — Se trouve à l'assemblée de Tours, VIII, 160. — S'oppose aux ducs de Berri et de Bretagne pour le roi, 183. — Ces princes cherchent à le gagner, 185. — Représente le roi aux conférences de la Grange-aux-Merciers, 223. — Est donné en otage pour la sûreté des princes, 226.

ANNE DE BRETAGNE, sœur de Philippe-le-Bon, épouse le duc de Bedfort à Troyes, IV, 404. — Obtient la grâce de la garnison d'Orsay, 405.

ANNE DE BRETAGNE, fille du duc Charles, promise en mariage au prince de Galles, XI, 415.

ANNE DE FRANCE. Son mariage projeté est manqué, IX, 286. — Mariée au sire de Beaujeu, 389. — Son grand pouvoir. *V.* Beaujeu.

ANNE DE SAVOIE. Son mariage, XI, 264.

ANNEAU donné en signe d'alliance par un abbé, I, 121.

ANNÉE CIVILE. II, 304; XI, 441.

ANNIVERSAIRE de la victoire de Tongres. *V.* ce nom. — du duc et de la duchesse de Bourgogne. Détails de la pompe funèbre, IX, 447.

ANTOINE, grand bâtard de Bourgogne. Services qu'il rend à son frère, IX, 96.

— Se trouve à la bataille de Morat, X, 352. — Surpris par la garnison, 366. — Sa bannière est enlevée, 367. — Combat à la bataille de Nanci, 423. Sa bravoure, 428. — Est fait prisonnier, 431.

— Est vendu à Louis XI, XII, 105. — Ce qu'il en reçoit, 106. — Fait serment de fidélité au roi, 107.

ANTOINE DE BOURGOGNE, fils de Philippe-le-Bon. Sa naissance. *V.* Philippe-le-Bon.

ANTOINE DE CHATEAUNEUF, seigneur du Lau. Enfermé par Louis XI; sort qui l'attend, IX, 5. — S'échappe, *ib.* — Ce qui en résulte, 6.

ANTOINE (Saint-) de Vienne, pèlerinage célèbre en grande vénération au duc de Bourgogne, I, 344.

ANTOING (Hugues sire d'), châtelain de Gand, vicomte héréditaire du comté de Flandre, figure

au traité du Duc avec la ville de Gand, I, 331; — à celui du Ponceau. *V.* ce nom.
— Fait capitaine général de l'armée devant Calais, VI, 106.
ANVERS. Se révolte contre le duc de Bourgogne, VI, 4. — La ville est cernée et se rend à discrétion, 5.
— Tombe au pouvoir du duc de Bourgogne, VIII, 328.
APANAGE des fils de France réglé par une déclaration de Charles VI, VIII, 398.
APANAGES accordés par Louis XI aux princes, par suite de la ligue du bien public, VIII, 238.
— Du duc de Bretagne accordé par Louis XI et enregistré en son Parlement, IX, 92, 94.
APATIS (les). Ce que c'est, VI, 339. — Désordres des compagnies à ce sujet, 388.
APOLOGUE de l'Ours et des Chasseurs, X, 128.
APPARITION la veille d'une bataille, I, 258.
APPELS au Parlement de Paris, mal vus du duc de Bourgogne, VI, 425.
APREMONT (le sire d'), trésorier des guerres sous Louis XI. Signe une trêve, XI, 121.
AQUITAINE, occupée par l'Angleterre, II, 41. — Espoir de la France de recouvrer cette province, 249. *V.* Bordeaux.
AQUITAINE (le duc d'), ou le dauphin fils de Charles VI. Son dénûment incroyable, II, 361. — Amené au roi, et ce qui en résulte, 369. — La reine le fait enlever, 371. — Il est ramené par Jean-sans-Peur, *ib.* — Et conduit à Paris, 373.
— Va avec le roi habiter le Louvre, III, 216. — Ce qu'il pense de la guerre civile et des princes, 281. — Fait son entrée à Paris, 294. — Prend

un nouveau chancelier, 321. — S'éloigne du duc de Bourgogne, 324. — On veut l'enlever, 327. — Ordonne à Désessart de s'emparer de la Bastille, 329. — Le peuple se porte à son hôtel, 332. — Ce qu'il lui dit, 333. — Ce qu'il répond à Jean de Troyes, 334. — Ce qu'il dit au duc de Bourgogne, 335. — Comment il est admonété par le peuple, 336. — Il est insulté par les bouchers, 338. — Signe tout ce que demande le peuple, 341. — Abandonne Paris à la discrétion des bouchers, *ib.*

— Chargé du gouvernement, IV, 18. — Désordres qui s'ensuivent, 22. — Se retire de Paris, 24. — Sa réponse à Jean-sans-Peur, 87. — Mort de ce prince, 89.

ARAGON (royaume d'). Ses relations avec la France, VI, 11; VIII, 40. *V.* Succession de Castille. — Suite des événemens. *V.* Juan.

ARAGON (le roi d'). Ses relations avec la France. *V.* Alphonse.

ARBALÈTE (l') et l'arc. Pourquoi ce jeu est-il recommandé au peuple, II, 117.

ARBALÈTES envoyées en présent par le duc de Bourgogne au Dauphin, VII, 253.

ARBALÉTRIERS établis sous Charles VI, II, 117.

— Leurs grands-maîtres sous Charles VII et Louis XI, VIII, 400.

ARBRE (l') de Charlemagne. Joute qui a lieu en cet endroit, VI, 295, 303.

ARBRE D'OR (aventure de l'). Ce que c'est, et la description, VIII, 415 et suiv.

ARBRE (l') de Vaurus. Ce qui s'y passe, IV, 346, 347.

ARCHAMBAULT (le comte). Ses brigandages réprimés par Boucicault, II, 239. — Il perd toutes ses possessions, *ib.*

ARCHERS (compagnie dite des francs-). Leur création, VII, 6. — Leurs priviléges et leurs armes, 7. — Font gagner presque toutes les victoires, 87. — Leur fait d'armes à celle de Castillon, 184.

— Costume de l'archer Pierre Gorgia, IX, 372.

ARCHERS d'Angleterre. Leur renommée, I, 286.

— Les chevaliers combattent au milieu d'eux à la bataille de Verneuil, IV, 409.

ARCHEVÊQUE de Bourges. Son discours au roi d'Angleterre, IV, 38. — de Cologne; détails sur son affaire. *V.* Cologne et Robert de Bavière. — de Lyon, tient la place du pape au baptême du duc Jean. *V.* Alençon. — de Sens; ce qu'il dit lors de la prestation de serment, 17. — Il combat à la bataille d'Azincourt et y est tué, 79.

— de Mayence. Son discours sur les malheurs de la guerre, IX, 359. — de Tours. Sa courageuse remontrance à Louis XI sur les maux du peuple, et lettre qu'il reçoit du roi. *V.* Hélie de Bourdeilles.

ARCHEVÊQUES du parti des Armagnacs, III, 273. — Sont massacrés, 280.

ARCHIDUC d'Autriche, ou Maximilien d'Autriche. Traité qu'il passe avec le roi de France. *V.* Maximilien.

ARCHIPRÊTRE (l'). *V.* Arnaud.

ARCI (le sire d'), nommé capitaine d'Arras par les habitans, XI, 37. — Réussit à entrer à Arras avec un renfort, 59.

ARCIS-SUR-AUBE. Son grenier à sel, V, 283.

ARDENNES (la forêt des) traversée par l'armée française, I, 390.

ARDRES. Cette ville est enlevée aux Anglais, I, 150.

AREMBERG (Guillaume d'), ou le sanglier des Ardennes. Devant la ville de Neuss, X, 90, 91. — Ses cruautés dans la Flandre, XII, 14. — Tue un secrétaire de l'évêque de Liége, 15. — Il est chassé du pays, *ib.* — Sa troupe de bandits et ses ravages, 16. — Massacre l'évêque de Liége, 18. — Fait élire son fils pour évêque, 19. — Le Brabant se lève contre lui, 20. — Est proscrit par le traité d'Arras, 63. — Et à quoi forcé, *ib.* — Ses derniers excès et sa mort, 88.

ARGENTAN tombe au pouvoir des Anglais, IV, 140.

ARGENTEUIL (bataille d'), gagnée par les Anglais sur les Français, IV, 432.

ARGENTIERS du roi de France. Jacques Cœur et Othon Castellan sont accusés de sortilége et condamnés, VIII, 362. — Un autre accusé de concussions. *V.* Chabot Poupart.

ARGENTON (M. d'). Mission singulière que lui donne le roi pour les Anglais, X, 176, 177. — Rôle qu'il lui fait jouer derrière un paravent, 187. — Service qu'il rend à Louis XI, 214. — Tâche de remédier à une imprudence du duc de Narbonne, 215.

ARGUEL (le sire d'). Devient prince d'Orange, VIII, 106. — Ce qui arrive à son avocat, 108.

ARGUEL (le sire d'), deuxième du nom, fils du prince d'Orange. Quitte le duc de Bourgogne, X, 160.

ARISTOTE. Querelle qui s'élève entre les savans au sujet de sa philosophie, XI, 381. — Sa fin, 386.

ARLES (royaume d'). Ce qu'il comprenait, I, 92.

ARMAGNAC (Jean III, comte d'). Va au secours des

Florentins, II, 13. — Il part avec les compagnies, 14. — Périt dans une embuscade, *ib.* — Son fils devient chef du parti opposé au duc de Bourgogne. *V.* Armagnacs.

ARMAGNAC (Bernard comte d'). Ce qu'il dit à l'abbé de Saint-Denis, III, 243. — Reste toujours armé, 322. — Tient Paris en respect et le maintient contre le duc de Bourgogne, 399.

— Il est fait connétable par le roi, IV, 90. — Comment il traite ceux de ce parti, 91. — Sa conduite odieuse à Paris, 94. — Fait la guerre aux Anglais, 102. — Assiége Harfleur, *ib.* — Refuse les propositions du roi d'Angleterre, 105. — Ses fureurs contre les Parisiens, 164. — S'oppose à la paix, 166. — Est livré et conduit au Châtelet, 171. — Est égorgé et mutilé par la populace, 179.

ARMAGNAC (Jean V, comte d'), deuxième du nom. Ses délits temporels et spirituels, VI, 192, 193. — Obtient sa grâce, *ib.*

— Sa vie scandaleuse et divers exemples de ses actions brutales, VII, 338, 340. — Le roi le fait juger par le Parlement, 341. — Il se sauve de sa prison, 342. — Ses biens sont confisqués, *ib.*

— Rentre en grâce sous Louis XI, VIII, 12. — Se réunit aux princes révoltés, 187. — Ce qu'il obtient pour sa part, 240. — Son inconduite scandaleuse, 394. — Sa fureur contre le duc de Bourgogne, 395.

— Se soulève contre le roi, et ce qui en résulte, IX, 74. — Sa fuite du royaume et ses biens confisqués, 110. — Ses nouvelles révoltes. *V.* Lectoure. — Rappelé et rétabli par le duc de Guyenne, 259. — Ravage la Gascogne, 325. — Poursuivi par Louis XI et cerné à Lectoure, 368. — Se rend à composition, 370. — Surpris par

les capitaines du roi, et sa fin tragique, 375. — Sa veuve sauvée par Gaston du Lion. *V.* ce nom. — Ce qu'on dit de la grossesse avortée et de la mort de sa veuve, 374. — Résumé sur la maison d'Armagnac, 375. — Charles d'Armagnac, frère du comte, veut faire réhabiliter la mémoire de son frère, 376. — Ce qui en advint, 377.

ARMAGNAC (Jacques d'), comte de la Marche et duc de Nemours. Son procès, XI, 142.

ARMAGNAC (le bâtard d'), comte de Comminges. *V.* ce nom.

ARMAGNACS (les). Marque distinctive de leur armée, III, 179. — Reviennent piller autour de Paris, 212. — Désordres à leur sujet, 216 et suiv. — Réclamation au roi, 217. — Poursuivis par la faction de Bourgogne, 222. — Baptême refusé à leurs enfans, 223. — Sont excommuniés, etc., *ib.* — Désordres qu'ils commettent, 225. — Beauté de leur armée, 224. — Comment ils sont abandonnés par les Flamands, 231. — Leurs querelles se raniment, 323, 325.

— Fureurs des Parisiens contre eux, IV, 172, 175.

— Nom donné aux compagnies du Dauphin, VI, 337. — Résistance qu'ils éprouvent des Suisses, 366. — Passent en Alsace et la ravagent, 368. — Affaiblis et moins redoutables, 376.

ARMÉE formidable du duc de Bourgogne devant Calais; son artillerie; ses cent quatre-vingt-quinze bateaux, etc., II, 411.

— De l'empereur d'Allemagne devant Neuss, X, 132. — Ses principaux chefs, *ib.*

ARMÉES. Manière dont elles étaient formées au moyen âge, I, 111, 113, 115, 122, 202. — des communes, 134. — Convocation des hommes d'ar-

mes, 139. — Emploi des compagnies françaises et anglaises, 151. — des Flamands; sa bonne tenue, 161. *V.* aussi Bannières, Corps, Licenciement, Paye, Vivres de guerre.
— Force de celle de Charles-le-Téméraire contre les Suisses, X, 290. — des ligues suisses contre le Duc, 303, 304. — Mauvais esprit de celle du Duc devant Lausanne, 347.

ARMEMENT général des chevaliers de France contre les Anglais, I, 288.
— Des Bretons contre les mêmes, II; 322, 323.
— Défendu par le roi et sous peine de confiscation, III, 196.

ARMÉNIE (grande et petite). Envoie des ambassadeurs au roi et au duc de Bourgogne, VIII, 380, 382.

ARMENIER (Guy), président de la chambre du conseil du duc de Bourgogne à Paris. Son éloge, IV, 375.

ARMES. Désignation de celles permises et de celles prohibées dans les joutes, II, 285.

ARMOIRIES et devises remarquables. *V.* Devises.

ARMURES du duc de Berri lors de son entrevue à Bourges avec le duc de Bourgogne, III, 283.
— Du sire de Vilain dans une cathédrale, IV, 343.
— De Jeanne d'Arc, V, 110.
— Du bâtard d'Orléans à l'entrée de Charles VII dans Paris, VI, 172. — de Charles VII à l'entrée de Paris, 171.
— Magnifiques du duc de Bourgogne, pillées dans son camp par les Suisses, X, 315. — du duc de Lorraine à la bataille de Nanci, 426.
— Grande provision d'armures ordonnée par le duc de Bretagne saisie en Auvergne, XI, 425.

ARMURES blanches. *V.* Angoulême.

ARNAUD DE CERVOLLES, dit l'Archiprêtre. Célèbre aventurier, I, 113. — Prête une rançon et reçoit des gages, 117.

ARNAUD DE CORBIE, chancelier de France. Ce qu'il fait pour la paix, II, 141. — Il est remplacé par brigue, 239.

ARNAUT GUILHEM, magicien de Guyenne. Son portrait, II, 111. — Promet de guérir Charles VI, *ib.*

ARNOULD (le vieux), duc de Gueldre; ses démêlés avec son fils et sa femme, IX, 336. — Est arrêté par leurs ordres et mené en prison, 337. — Délivré par ordre du duc de Bourgogne, 339. — Il meurt et déshérite son fils, 341.

ARRAGONAIS (l'). *V.* François l'Arragonais.

ARRAS. La ville est assiégée par les Français, IV, 8. — Belle défense des assiégés, 9. — Le siége tourne en longueur, 10. — Joute entre les chevaliers, 11. — Conditions du traité d'Arras, 14. — Serment prêté par les princes, 16. — La ville est rendue au roi, 17. — La paix ne remédie à rien, 19.

— Conférences dites d'Arras, VI, 11. — Ce qui s'y passe de très-remarquable au sujet du procès et de la réhabilitation des Vaudois, VI, 369, 374.

— Combat près de cette ville, et ses suites, X, 154. — Lettre du roi à ce sujet, *ib.*

— Comment Louis XI cherche à s'en rendre maître, XI, 56. — La cité lui est seule remise, 57. — La ville haute refuse de se rendre, 62. — Siége de la place, *ib.* — Le roi fait battre en brèche, 63. — Comment la ville est traitée, 64. — Expulsion des habitans par le sire du Lude, 66. — Louis XI veut en faire une ville de franchise, *ib.*

— Paix dite d'Arras, XII, 54. — Ce qu'on y arrête, 55 et suiv.

ARRESTATION. d'un prince du sang. *V.* Alençon. — d'autres personnages célèbres. *V.* Armagnac et Nemours, Hagenbach, Himbercourt, Hugonnet. — du comte du Perche. *V.* ce nom.

ARSON (le sire d'). Sa faveur à la cour de Bourgogne et sa mission, IX, 192. — Ses intelligences avec Louis XI, 193. — Sa mission auprès de Baudoin, bâtard de Bourgogne, 194.

ARTEVELDE (Jacques d'), choisi par ceux de Gand pour gouverner la Flandre, I, 214. — Sa faveur, 217. — Ses trois propositions au peuple, 226. — Sa marche contre le comte de Flandre, 228. — Fait communier son armée, 230. — Remporte une victoire complète, 232. — Comment il se conduit à Bruges, 235. — Il devient souverain des villes de Flandre, 236. — Il envoie des députés en Angleterre, 242. — Comment il reçoit ceux de France, 243. — Sa lettre aux échevins de Tournai, 244. — Il se prépare au combat de Roosebeke, 257. — Harangue ses soldats, *ib.* — Son armée est défaite et il est tué, 263.

ARTHUS de Bretagne, comte de Richemont, puis duc de Bretagne. *V.* Richemont.

ARTILLERIE du duc de Bourgogne. Sa beauté au siége de Compiègne, V, 270. — Les assiégés s'en emparent, *ib.*

— Belle tenue de l'artillerie du roi de France, VII, 34. — A la bataille de Castillon, sous la direction de Gaspard Bureau, 184.

— Célèbre dans toute l'Europe, X, 52. — Importance de celle qui fut trouvée dans le camp du

duc de Bourgogne et prise par les Suisses à Granson, 318. — Puis à la bataille de Morat, 265.
— Ce que Louis XI promet à ses canonniers au siége de Condé, XI, 209.
— Belle artillerie française à Guinegate, XII, 295.
ARTOIS. Devient la propriété du comte de Flandre, I, 245.
— État malheureux de cette province sous Jean-sans-Peur, IV, 268.
— Et sous Philippe de Bourgogne, V, 309.
— Ravagé par ordre du roi de France, X, 150.
— Louis XI y éprouve des échecs, XI, 290.
— Stipulations particulières en faveur de ce pauvre pays dans le traité d'Arras, XII, 55, 61.
ARTOIS (Marguerite d') demande au duc de Bourgogne d'apaiser les troubles de la Flandre, I, 162.
ARTOIS (Robert d') commande les chevaliers français. Souvenir de sa défaite près de Courtrai, I, 264.
ARTUS de Bretagne. Comment il sort de prison, IV, 393. — Épouse une sœur du duc de Bourgogne, 394, 395.
ARUNDEL (le comte d'), amiral anglais. Ses expéditions en France, I, 353.
— Sa condamnation, II, 240.
ARUNDEL (le comte d'), deuxième du nom. Envoyé contre les révoltés de Caen, V, 382. — Fait la guerre dans le Maine, 410. — Prend plusieurs places, 411, 413.
— Marche sur Mantes, VI, 7. — Ce qui lui arrive à Gerberoy. *V.* ce nom. — Sa blessure et sa mort, 9.
ASSASSINAT du duc d'Orléans, justifié par un corde-

lier, d'après les exemples de Jehu, Judith, Zambri, Absalon, etc., III, 14 à 47. — du connétable de Clisson. *V.* Clisson et Craon. — du comte de Flandre. *V.* Flandre.

ASSEMBLÉE du clergé français au sujet du schisme, II, 150. — Autre pour le même but, 309.

ASSEMBLÉE (grande) de la régence du royaume, III, 60.

— des princes à Tours, VIII, 160.

— Autre dans le réfectoire d'une abbaye de Trèves, IX, 360. — des princes à l'Hôtel-de-Ville de Paris. *V.* Hôtel-de-Ville.

— Des États de Bourgogne et ce que leur demande le Duc après ses deux défaites, X, 376. — Ses remontrances, 377, 378. — des États de Flandre mal disposés pour les demandes du duc de Bourgogne, 379. — de Savoie assemblés par ordre de Louis XI, et ce qui s'ensuit, 389.

— du clergé de France en 1478 à Orléans, XI, 248.

ASTROLOGIE. En vogue auprès de Louis XI, VIII, 118.

ASTROLOGUE de la ville de Berne. Son importance auprès du duc de Bourgogne, IX, 441.

— Louis XI se moque d'un astrologue, XI, 390. — Il ne peut cependant s'en passer, *ib.*

ASTROLOGUES consultés pour la fabrication des armes d'une joute, I, 281.

— Ce qu'ils prédisent touchant la guerre du bien public, VIII, 168.

ASTRONOME (maître) du roi Charles V, ce qu'il prédit, I, 186.

ASTURIES. Prétentions d'Isabelle et de Jeanne de Castille sur cet apanage, IX, 216.

ATERMAN (François) conduit les Gantois à Liége, I, 222. — Il en ramène six cents chariots de farine, 223. — Prie la duchesse de Brabant de s'entremettre entre les Gantois et le comte de Flandre, *ib.* — Surprend Audenarde, 290. — Il tient toujours la campagne, 307. — S'empare du Dam, 308. — Est assiégé par les Français, 309. — Ne veut pas écouter Dubois, 334. — Il est tué à Gand, 336.

AUBERT (Philippe). Fait révolter Perpignan contre Louis XI, et ce qui s'ensuit, VIII, 40, 107.

AUBIGNÉ (le sire d'). Ce qu'il fait publier de la part du roi, X, 345.

AUBRIOT. Célébrité de ce prevôt de Paris, I, 203. — Ce que lui doit la ville, *ib.* — Mis en prison et délivré par le peuple, 205.

AUCH (le siége épiscopal d') envahi à main armée, VII, 340.

AUDEBOEUF (Pierre), aventurier, tente de surprendre Rouen, V, 330. — Il est pris et écartelé, 351.

AUDENARDE (siége d'), I, 161. — Les murs sont renversés par les troupes de Gand, 174. — Est assiégée une seconde fois, 236, 237. — Surprise par les Gantois, 290. — Est reprise par le sire d'Escourney, 297.

— Assiégée par les gens de Gand, VII, 66. — Courage des dames nobles, *ib.* — Secourue par le duc de Bourgogne, 70. — Les Gantois sont battus près de cette ville, 71.

AUDIENCE solennelle donnée par le pape aux frères du roi, II, 137.

— Du duc de Bourgogne, VIII, 380.

AUMALE. Cette ville se rend au roi, V, 205.

AUMALE (le comte d'), ou le sire d'Harcourt, bat les Anglais à Gravelle, IV, 413.

AUMONES du duc de Bourgogne, I, 123.
— Aux chrétiens de Jérusalem, VI, 296.
AUMONT (le sire d'), chargé de l'oriflamme par Charles VI, III, 265.
AUNE de Paris, citée, à quelle occasion, VIII, 228.
AUTEL dressé sous la porte de la ville de Dôle, et pourquoi, XI, 286.
AUTHON (bataille d') gagnée par les gens du roi, et ses grands résultats, V, 264.
AUTO-DA-FÉ, ou supplice du feu infligé aux malheureux Vaudois. *V.* ce mot.
AUTRICHE. Relations de cette maison avec la France, VI, 344. — Avec le duc de Bourgogne. *V.* Frédéric III.
AUVERGNE (l'). État de ce pays sous Philippe-le-Hardi, I, 136.
— Est ravagée par les Bourguignons, IV, 363.
— Reste fidèle au roi, tout en servant le Dauphin, VI, 229.
— Nouvelle preuve de sa fidélité, VIII, 176.
— Les députés de quelques villes sont écartés des États d'Auvergne, XI, 323. — Louis XI lui donne pour gouverneur Doyat, ennemi du duc de Bourbon, et pourquoi, 325.
AVESNES. Siége et prise de cette ville, X, 153.
— Nouveau siége de cette ville par Dammartin, XI, 92. — Pourparlers et rupture, 93. — Prise de la ville et massacre général, 95.
AVIGNON. Séjour de plusieurs papes. *V.* Grégoire VI, Clément VII. — Ce qui s'y passe de remarquable, I, 136, 145. — Entre les frères du roi et Boniface II, 137. — Et au sujet de Benoît XIII et les ambassadeurs de France et d'Allemagne, 231. — Siége du palais, 236. — Capitulation, 238.

AUXERRE. Ce qui s'y passe de remarquable, III, 287. — La paix dite d'Auxerre réclamée par les princes, 353. — Elle est rejetée par les bouchers de Paris, 355.

— Cette ville se rend au duc de Bourgogne, IV, 130. — Bloquée par les gens du roi, 309. — Conseil de guerre tenu dans la cathédrale, 408.

— Tentative de Louis XI contre cette ville, IX, 186.

— Menacée par l'armée du roi, X, 152.

AUXERRE (le comte d'), chargé du commandement de l'armée par le duc de Bourgogne, I, 113.

AUXI (le sire d'). *V.* Ber d'Auxi.

AUXONNE. Importance de cette ville, XI, 288. — Se rend à condition, *ib.*

AVALON. Ce qui s'y passe, IV, 366.

— Pris par les Français, V, 392. — Repris par le duc de Bourgogne, 393.

AVE-MARIA (l') de Louis XI pour la paix, IX, 269.

AVOCATS payés par le duc de Bourgogne pour ses affaires au Parlement de Paris, I, 143.

AVRANCHES (siége d'), VI, 220. — Comment surprise par les Anglais, *ib.* — L'armée et le camp du connétable y sont détruits, 221.

AYDIE (le sire Odet d'). *V.* Odet d'Aidie.

AZINCOURT. Détails des préparatifs de cette bataille, IV, 65. — Réponse du roi d'Angleterre, 66. — Camp des Français, 67. — Mauvais présage, 68. — Camp des Anglais et discours du roi d'Angleterre, 69. — Sa piété, 70. — Précautions pour la défense, 71. — État de l'armée française et son peu de discipline, 72. — Noms des chefs, *ib.*

— Ardeur funeste des chevaliers, 73. — Pourparlers, *ib.* — Prétentions du roi d'Angleterre et premières attaques, *ib.* — Défaite des Français, 75. — Perte de la noblesse, 78. — Noms des prisonniers de marque, 79. — Prudence du vainqueur, 80. — Ce que deviennent les morts, 81. — Suites de cette bataille, 82 et suiv.

B

BACQUEVILLE (le sire de) se distingue au siége d'Harfleur, IV, 56.

BADE (Jean de), archevêque de Trèves, reçoit l'empereur et le duc de Bourgogne, IX, 357.

BADE (Guillaume de), margrave, appelle les Armagnacs à son secours, VI, 345.

BADE (Christophe de), autre margrave, va au siége de Neuss, X, 91.

BADE (Rodolphe de), margrave, s'entremet entre le duc Charles et les ligues suisses, X, 274. — Embrasse leur cause, 291.

BAGAGES des ambassadeurs du roi de Bohême. Détails curieux, VII, 281.

BAGNOLET. Ce qui s'y passe, III, 236.

BAGUETTE jetée par les commissaires du roi; ce qui en résulte, VI, 390. — Blanche jetée au milieu des combattans d'un tournois, 407.

— Portée par des supplians, VII, 90.

BAILLI du duc de Bretagne massacré à Gand, I, 158.

— De Vermandois envoyé par Louis XI au secours de Noyon, X, 157.

BAJAZET menace la Hongrie, II, 150, — et toute la

chrétienté, 151. — Marche au secours de Nicopolis, 188. — Sa prudence à la bataille de Nicopolis, 192, 193. — Sa conduite envers les chevaliers français, 197. — Envoie un chevalier annoncer la victoire en France, 199. — Rançon qu'il reçoit, 212. — Ses présens singuliers au roi de France, 210. — Son discours aux prisonniers, 212.
— Envoie des reliques de Constantinople à Louis XI, et ce qui s'ensuit, XII, 105, 106.

BALAGNY (le sire). Son dévouement pour sauver Beauvais, IX, 296, 298.

BALE. Entreprise des Armagnacs contre cette ville, VI, 191, 192. — Entourée par le Dauphin et les Armagnacs, 557. — La ville capitule, 567.
— Ce qui s'y passe en 1473, IX, 412.
— Assemblée dans cette ville, et ce que le duc de Lorraine y demande, X, 402.

BALE. Concile de ce nom, V, 599. — Refuse d'obéir au pape, 400. — Pense à le déposer, 401. — Protestation des ambassadeurs, 402. — Le désordre se met dans le concile au sujet des prétentions du roi d'Angleterre, 403. — Querelle de préséance, 405.
— Le concile se sépare du pape, VI, 189. — Les pères du concile se sauvent à l'approche des Français, 557. — Ses résultats et sa fin, 457.

BALLADE du duc d'Orléans prisonnier, V, 587.
— Des Français et des Anglais au siége de Pontoise, VI, 263, 264.

BALUE (Jean), évêque d'Evreux, en faveur, VIII, 189, 342. — Ses exactions et simonies, 343. — S'empare du siége d'Angers, 344. — Devient cardinal, *ib.* — Comment il est reçu au Parlement, *ib.* — Ce que le roi dit de lui, 345.
— Ses intelligences avec les princes, IX, 79. — Sa

lettre secrète saisie par les hommes d'armes, 80. — Il est arrêté, 83. — Il est interrogé par le roi, 84. — Enquête sur son affaire, 85. — Ses biens sont confisqués, *ib.* — Ses déprédations dévoilées, 86. — Ce qu'en pense le public, 87. — Il est mis dans une cage de fer, 91. — Sa grâce demandée par la cour de Rome, 393.

— Sa délivrance, XI, 377. — Envoyé en France comme légat, malgré le Parlement, *ib.*

BALZAC (le sire de), sénéchal de Beaucaire, disgracié, XI, 275. — Mis en justice et reconnu innocent, 278.

BAN et arrière-ban convoqués, I, 288.

— Assemblés par Louis XI en Lorraine, IX, 362.

— Levés par son ordre par toute la France, et pourquoi, XI, 188.

BANDEROLE de dévotion; ce que c'était. Exemple de leur usage dans les joutes, VI, 409, 410.

BANDES ou Compagnies. Leurs désordres. *V.* Boucicault et Compagnies.

BANNIÈRE du comte de Flandre envoyée à l'armée, I, 177, — des communes de Flandre, 153, — du corps des orfévres est enlevée par ceux de Gand révoltés, 211. — Celle des Flamands est confiée à une devineresse, 254.

— De France à la croisade, II, 189.

— De la ville réclamée par les bouchers de Paris, III, 329. — Elle est plantée devant l'hôtel du Dauphin, 333.

— Du duc de Bourgogne abandonnée à la bataille de Mons, IV, 342. — Relevée par le sire de Rosimbos, 344.

— De Jeanne d'Arc, V, 110. — On la lui descend par une fenêtre à Orléans, 133. — Autre pour porter

en procession, 111, 112. — Bannière faite d'un gonfanon. *V.* Gonfanon.
— Le roi a seul le droit de déployer bannière, VII, 98. — Sentence des commissaires du roi Charles VII touchant les bannières des Gantois, 111. — Abandonnée un instant à Lokeren, 177.
— Accordées aux Parisiens et aux corps de ville, VIII, 339.
— De Bourgogne enlevée par les Suisses à Granson, X, 319; — et à Morat, 362. — Du duc de Lorraine à la bataille de Nanci, 425.
BANNIÈRES des communes de Flandre (les anciennes) sont enlevées aux Gantois par le duc de Bourgogne, IX, 57.
— Règlement des Suisses touchant les porte-bannières en cas de mort, X, 348. — Réunion des bannières suisses et de leurs alliés à la bataille de Nanci, 425.
BANQUET du sacre de Henri VI, roi d'Angleterre, à Paris, V, 329. — Envahi par le peuple, *ib.*
— Du Vœu du Faisan à la cour de Bourgogne, VII, 154 et suiv. — De deuil aux funérailles de Charles VII à Saint-Denis, 414.
— Description du magnifique banquet du mariage de Charles-le-Téméraire, VIII, 417. *V.* aussi Entremets, Festins, Vœux et Vertus.
BAPAUME se rend au roi, IV, 8.
BAPTÊME d'un fils du duc de Bourgogne. Cérémonies et présens à ce sujet, I, 138. — Donné à des enfans juifs dans une émeute, 201.
— Refusé aux enfans des Armagnacs, III, 223; IV, 183. — De Louis XI, et ce qui s'y passe de remarquable, 417.
— D'un fils de Philippe de Bourgogne, V, 394.

— D'un fils de France dont le Duc est parrain, VI, 75.
— D'un fils du Dauphin, et ce qui s'y passe de remarquable, VII, 336.
— De Louis XII, VIII, 31.
— Du Dauphin fils de Louis XI, à Amboise, IX, 153. — Du frère de Mahomet, 356.
BAR. Louis XI fait fortifier cette ville, et pourquoi, XI, 440.
BAR. Le duché de ce nom est ravagé, V, 316. — Célèbre bataille de ce nom gagnée par les Bourguignons, 320.
— Prétentions de Louis XI sur ce duché, XI, 326. — Yolande d'Anjou résiste à Louis XI touchant cette propriété, 327. — La ville est tenue au nom du roi, *ib.* — Le duché est réclamé par le duc de Lorraine, 328.
BAR (le cardinal de) reçoit le serment des princes, III, 133.
— Assiste au conseil tenu au Louvre, IV, 174.
BAR (le sire Guy de), prevôt de Paris, IV, 171, 175. — S'efforce de calmer les séditieux, 178, 179. — Combat dans l'armée du duc Philippe-le-Bon, 285.
BAR (le duc de), saisi par la populace, III, 335. — Sort de la Bastille, 372. — Sa liberté stipulée par le duc de Bourgogne, IV, 42.
BAR (les deux sires de) se croisent, II, 155. — Leur bravoure et leur mort à Nicopolis, 194, 195.
BAR (la veuve de messire de). Ce qui lui arrive, II, 368.
BARBAZAN (le sire de), un des conseillers du Dauphin, IV, 196. — Signe le traité du Ponceau, 242. — Reçoit des présens du duc de Bourgogne, 244.

— Parle à ce prince de la part du Dauphin, 251. — Assiste à l'entrevue de Montereau, 255. — Est justifié du meurtre, 263. — Chargé de défendre la Brie, 312. — Se trouve au siége de Melun, 313. — Joute contre le roi d'Angleterre, 316. — Est fait prisonnier, 320.

— Comment est délivré de prison par La Hire, V, 212. — Fait capitaine de Champagne, 274. — Défait les Bourguignons et s'empare du capitaine, 275. — Défait les Bourguignons en Champagne, 277. — Nommé chef de l'armée de la Lorraine pour René d'Anjou, 316. — Il est tué, 319.

Nota. Son corps a été transporté à l'abbaye de Saint-Denis et enterré dans le caveau de Charles VII, où il fut retrouvé en 1793. *V.* le procès-verbal d'extraction des tombes de Saint-Denis.

BARBE d'or portée par le duc de Lorraine au funérailles du duc de Bourgogne, X, 436.

BARI (l'archevêque de). *V.* Urbain VI.

BARNET (bataille de) rend une seconde fois Edouard IV maître du trône d'Angleterre, IX, 235, 236.

BARONS servant à cheval dans la salle du festin lors du sacre, I, 198.

— Les barons de France et autres seigneurs refusent l'aide de la milice de Paris, et ce qui en résulte, IV, 64.

BARONS et seigneurs tenant forteresses et garnisons. Leurs violences réprimées par l'ordonnance de 1439, VI, 218.

BARQUE de pêcheur qui sert d'échafaud pour décapiter Suffolk, VII, 32.

BARRAGE (le). Imposition et ce qui arrive de son établissement, X, 38.

BARRAUD (Guillaume), membre de l'Université de Paris. Son discours devant le roi, à l'occasion du schisme, II, 123.

BARRICADES à Paris. *V.* Chaînes et le mot Paris. — Faites dans les rues pour forcer Louis XI à se montrer, VIII, 52.

BASILE (Saint). Son entrevue singulière avec Julien l'apostat, suivant un cordelier, III, 20.

BASIN (Thomas), évêque de Lisieux. Sa chronique, souvent citée sous le nom d'Amelgard. Note à ce sujet, X, 446.

BASSOMPIERRE (le sire de), à la bataille de Nanci, combat pour les Suisses, X, 425.

BASTILLE Saint-Antoine. Epoque de sa construction, I, 204, 273.

— Prisonniers d'état qui y sont enfermés sous Charles VI, II, 87.

— Ce qui s'y passe de remarquable en 1413, III, 329, 331. — Rendue au Dauphin par le duc de Bourgogne, 368.

— Les Anglais s'y retirent, VI, 98. — Ils en sortent avec armes et bagages, 100.

— Louis XI en fait remettre les clefs au duc de Bourgogne, VIII, 18. — Le comte de Dammartin y est enfermé, 44. — Il s'en échappe, 165. — Ce qui s'y passe en 1465, 229.

— Le duc de Nemours est amené et enfermé dans cette prison pour son procès, XI, 146.

— Charles d'Armagnac y est renfermé, XII, 105.

BATAILLES mémorables citées dans l'histoire des ducs de Bourgogne.

— D'Arras. — d'Azincourt. — de Bar. — de Baugé. — de Bruges. — de Brunestein. — de Burnet. — de Bulligneville ou de Bar. — de Castillon. — de

Crevant. — de Saint-Denis. — de Formigni. — de Gand. — de Gavre. — de Granson. — de Guinegate. — de Guipy. — de Héricourt. — de Hoton. — de Saint-Jacques. — de Mons. — de Montlhéry. — de Morat. — de Nanci. — de Nicopolis. — de Patai. — de Poitiers. — de Rupelmonde. — de Roosebeke. — de Tongres. — de Tewksbury. — de Verneuil, etc. *V.* tous ces noms.

BATARD DE BOURBON (le). Sa bravoure et sa mort, III, 413.

— Autre, se distingue dans une joute, IV, 11. — De Saarbruck, désordres de ses compagnies, 101.

BATARD DE BOURBON, deuxième du nom, amiral de France, IX, 5. — Sa réponse énergique à Louis XI au sujet de la cage de fer d'un prisonnier, *ib.*

— Son éloge, X, 87.

— Chargé de recevoir l'ambassade des Suisses, X, 393. — Mission dont il est chargé pour la Bourgogne, XI, 9.

BATARD DE BOURGOGNE (le), nommé chef militaire de la croisade, VIII, 68. — Son départ, 69. — Offre de vendre tous ses domaines pour suffire aux dépenses, 105. — Forcé de revenir, *ib.*

BATARD D'ORLÉANS (le). Ses commencemens, V, 32, 33. — Reprend Montargis, 62. — Blessé à la journée des harengs, 79. — Accompagne Jeanne d'Arc à Orléans, 121.

BATARDS du duc de Bourgogne, VI, 387. *V.* aussi Corneille, Antoine de Thiefferies, de Renti.

— De Philippe dit le Bon, VIII, 295. — Le bâtard Baudoin. *V.* ce nom. — Le grand bâtard de Bourgogne. *V.* Antoine.

BATEAUX (195) de guerre au duc de Bourgogne à Calais, II, 411.

BÂTON NOUEUX (le) dans les armoiries du duc d'Orléans, II, 389.
— Et de la maison d'York, IX, 160.
BAUDOIN, bâtard de Bourgogne, gagné par le roi, IX, 192.
— Sa bravoure à Condé, XI, 208.
BAUDRICOURT. Ses préventions au sujet de Jeanne d'Arc, V, 92. — Vient la voir avec le curé de Vaucouleurs, 93. — Il se décide à l'envoyer au roi, 95.
BAUDRICOURT (le sire de), deuxième du nom, nommé gouverneur de Bourgogne, puis maréchal de France, XI, 444.
BAUGÉ (bataille de), IV, 334.
BAVALAN, gouverneur de château. Ordre qu'il reçoit de noyer le connétable de Clisson, I, 362. — Comment il le sauve, 365.
BAVIÈRE (la) s'allie avec la France. *V.* Isabelle de Bavière.
BAVIÈRE (ducs et duchesses de). *V.* Albert et Louis-Albert, Louis-Guillaume-Frédéric, Etienne Roger, Jacqueline, Isabelle, Marguerite, Robert.
BAYEUX tombe au pouvoir de Anglais, IV, 140. *V.* aussi Elus.
BAYONNE se rend à discrétion au comte de Dunois, VII, 43. — Miracle qui arrive lors de l'entrée dans cette ville, 44.
BAZAC ou BAJAZET. Sa réputation en France, II, 43.
BEAUCE (la) saccagée, I, 111, 278. — Envahie par les Anglais sous Charles V, 181.
— Sous Charles VII, V, 68. — Grande bataille entre les Français et les Anglais dans les plaines de ce pays. *V.* Patai.

BEAUFREMONT (Pierre de), ou le sire de Charni. *V.* Charni.

BEAUFREMONT (le sire de), grand prieur de France, jure le traité du Ponceau. *V.* Ponceau. — Périt à la bataille de Brawhershauven. *V.* ce nom.

BEAUFORT (le chevalier de). Son arrestation, sa prison et son jugement comme Vaudois, VII, 365. — Son procès examiné par le duc de Bourgogne, 369. — Il avoue tout, 370. — Sa condamnation, *ib.* — Appel au parlement de Paris, 371. — La cause est plaidée, 372. — Il est retiré de prison par ordre du Parlement, *ib.*

BEAUGENCI. Prise de cette ville, IV, 345; V, 68. — Se rend aux gens du roi et à la Pucelle, 161.

BEAUJEU (sire de), ou Pierre de Bourbon, gendre du roi, IX, 389.

— Avis qu'il donne au roi, XI, 430. — Le roi lui confie la garde du Dauphin, 442. — Est nommé lieutenant général du royaume, *ib.*

— Il entoure le Dauphin d'hommes distingués et habiles, XII, 74. — Va avec sa femme chercher M^lle^ Marguerite d'Autriche promise au Dauphin, 77. — Reçoit pour le roi les ambassadeurs de Flandre, 92. — Eloge de ce seigneur, *ib.* — Demandé par Louis XI avant de mourir, 111.

BEAUJOLAIS, devient la propriété du duc de Bourgogne, III, 258.

— Est pacifié, IV, 360.

— Ravagé par les Anglais, les Français et les Bourguignons, V, 419, 420.

— Ravagé par les armées du roi, X, 152.

BEAUMANOIR (le sire de) est arrêté avec Clisson par trahison, I, 360. — Il est délivré, et comment, 367. — Remet les forteresses convenues, 368.

— Commande avec d'autres l'avant-garde à la bataille de Patai, V, 163.

BEAUMONT (le sire de), cousin du roi d'Angleterre, rend son épée, VI, 88.

BEAUMONT (Jacques de). *V.* Bressuire.

BEAUMONT (le sire Louis de), envoyé par le roi à l'assemblée de Nevers, VI, 273.

— Nommé chevalier de Saint-Michel, IX, 107.

BEAUNE, révoltée et soumise au roi, XI, 226.

BEAUREVOIR (château de) où fut enfermée la Pucelle, V, 254. — Est brûlé, 414.

BEAUTÉ (château de). Ce qui s'y passe sous Charles VII. *V.* ce nom. — Et lors de la ligue des princes, VIII, 215, 219.

BEAUTREILLIS, célèbre hôtel de ce nom, dévasté par Charles de Melun, VIII, 43.

BEAUVAIS se rend au roi, V, 200.

— Assiégée par Charles-le-Téméraire, IX, 296. — Châsse de sainte Angadresme portée sur la muraille, 298. — Courage des femmes, 299. — Reçoit des renforts, 301, 302. — Réception des gens d'armes, 303. — Incendie de l'évêché, 304. — Vivres et convois de guerre, *ib.* — Le duc de Bourgogne fait donner l'assaut, 306. — Il abandonne le siége, 310. — Priviléges accordés aux habitans, 315. — Grands honneurs rendus aux femmes pour leur bravoure, 316.

BEAUVEAU (le sire de) au pont de Montereau, IV, 256.

BEDFORD (le duc de) accompagne le roi d'Angleterre, IV, 323. — Assiste au lit de justice du roi de France, 326. — Nommé régent du royaume de France, 373. — Fait porter devant lui l'épée nue,

381. — Serment qu'il exige, 387. — Recherche l'alliance du duc de Bourgogne, 388. — Demande sa fille en mariage, 392. — Célèbre ce mariage à Troyes, 404. — Assiége Pont-sur-Seine, *ib.* — Se rend maître d'Orsay, et ce qu'il accorde à sa femme, 405.

— Ce qu'il pense de la querelle de son frère et du duc de Bourgogne, V, 25. — Il défend le combat entre eux, *ib.* — Retourne en Angleterre pour rétablir l'ordre, *ib.* — Demande des secours à l'Angleterre contre la Pucelle. Sa lettre, 168. — Il la traite de sorcière, *ib.* — Abandonne Paris, 205, — et la régence du royaume de France, 224. — Ses gens sont battus sur tous les points par les capitaines de Charles VII. *V.* Authon, Chappes, Croisette, Compiègne, Romigny. — Sa rage contre Jeanne d'Arc, 279. — Sa déshonnête curiosité à son sujet, 287. — Est battu par les Français à Mantes, 306. — Son mariage avec la demoiselle de Saint-Pol, mécontente du duc de Bourgogne, 366. — Ce que le Duc dit à cette occasion, 368. — Lève le siége de Lagny, 355.

— Sa mort rend le Duc plus disposé à la paix, VI, 37.

BEGARDS ou Turlupins livrés aux flammes, I, 149.

BÉGAUX. Leurs brigandage, IV, 101.

BELLOY (Robert de), riche marchand drapier, soutient les avantage de la paix de Pontoise, III, 364.

— Emprisonné par les Armagnacs et décapité, IV, 97.

BÉNÉDICTION paternelle et discours du roi Charles V à son fils avant de mourir, I, 189.

BÉNÉFICES en vacances. Exactions du duc d'Anjou et de Clément VII à ce sujet, I, 332.

— Déclaration de Charles V touchant ceux conférés avant restitution d'obéissance, II, 332.

— Décision prise à ce sujet, XI, 249.

BENIGNE (saint) de Dijon. Antiquité de cette église, I, 118. — Puissance de son abbé, 119.

BENOIT XIII, pape à Avignon, II, 130. — La France prononce sa déchéance, 229. — Ce qui en résulte, 231. — Il capitule, 237. — Discorde entre les princes à son sujet, 238, 239. — Il est assiégé et tenu prisonnier par les Français. *V.* Avignon, Boucicault. — Il s'échappe, et les cardinaux rentrent en grâce, 310, 311. — Les habitans d'Avignon le prient de revenir; ses conditions, 312. — Sa députation au roi, *ib.* — L'Université rejette ses offres, 313. — Débats entre les princes, 315. — Il ramène tout à son obéissance, 316. — Ses nouvelles exigences, 331.

BENOIT GENTIEN (dom), abbé de Saint-Denis. Ce qu'il dit aux États-Généraux, III, 299. — Ce qu'on en pense, 301.

BENON, prise sur les Anglais, I, 141.

BER, dignité ancienne, VI, 161.

— Le ber d'Auxi est chargé d'arrêter un domestique du duc de Bretagne, et ce qui en résulte, VIII, 29.

BERCEAU en orfévrerie détruit par les révoltés de Gand, I, 235.

BERCI. Premier nom de ce lieu, et ce qui s'y passe, VIII, 223.

BERGERAC. Cette ville est prise, VII, 36.

BERGUES, prise et brûlée, I, 290.

BERNARD (le mont Saint-). *V.* Saint-Bernard.

BERNARD (saint). Ses vers récités par Agnès Sorel, VII, 25.

BERNARD D'ALBRET sort de la forteresse de Ham, III, 226.

BERNE. Chaque famille est forcée de fournir un ou plusieurs hommes pour former la garnison de Morat, X, 338, 339.

BERNOIS (les) font une guerre au comte de Romont, X, 260, 263. — Prennent plusieurs villes, 266. — Envoient leur défi au comte de Romont, 265. — Font une guerre terrible au duc de Bourgogne. *V.* Suisses.

BERRI (le), soumis par Louis XI; VIII, 184.

BERRI (le duc de), frère du roi Charles V, se fait donner le gouvernement du Languedoc, I, 202. — Sa réponse au comte de Flandre, 239. — Ce qu'il dit à Charles VI sur sa courageuse résolution, 240. — Sa fermeté contre le comte de Flandre, 294. — Accusé du meurtre de son beau-père, 295. — Il devient le plus puissant prince de la chrétienté, *ib.* — Il se met à dos les villes en gratifiant les seigneurs, 296. — Comment il parle de l'expédition d'Angleterre, 348. — Ses exactions dans le Languedoc, 411.

— Il est privé de son gouvernement, II, 5. — Le duc de Berri décide le roi à abandonner le comte de Foix, 35. — Mal disposé pour Clisson, 55. — S'oppose à la guerre contre le duc de Bretagne, 56. — Rentre à la tête du gouvernement, et ce qu'il projette, 73. — Réception violente qu'il fait aux docteurs de l'Université, 125. — Rentre dans son gouvernement du Languedoc, 262. — Réconcilie les ducs de Bourgogne et d'Orléans, 270. — Maintient la soustraction d'obédience, 271. —

Tombe malade et se repent de ses exactions, 341.

— On lui refuse l'entrée de Paris, III, 224. — Sa trahison découverte, 261. — Ce qui s'ensuit, 264. — Redevient capitaine de Paris, 372.

— Sa réponse déplacée aux bourgeois de Paris, IV, 19. — Reçoit les ambassadeurs d'Angleterre, 35. — Marche contre les Anglais, 62. — Empêche le roi d'aller à la bataille d'Azincourt, 66. — Conseille de faire la paix avec les Anglais, 103. — Mort de ce prince, 110.

BERRI (duc de), deuxième du nom, frère de Louis XI. Projet de mariage avec une princesse de Castille, VII, 388. — Se trouve à Tours à l'assemblée des princes, 160. — Un des chefs de la ligue dite du bien public, 165. — Son manifeste contre le roi envoyé au duc de Bourgogne, 172. — Préside à l'Hôtel-de-Ville une assemblée des princes ligués, 215. — Se laisse gagner par le roi. Ce qu'il obtient pour sa part dans le traité de Conflans, 238. — Son mauvais gouvernement en Normandie, 251. — Il perd son apanage, 254. — Son dénûment, 256. — Ce qu'il dit aux envoyés du duc Bourgogne, *ib.* — Se retire en Bretagne, et ce qu'il exige du roi, 259. — Prend les princes pour arbitres, 260. — Est poursuivi par le roi, 265.

BERTIN (Saint-), abbaye célèbre. *V.* Saint-Bertin.

BERTRAND, commandant de compagnies, sauve Saint-Denis, IV, 185. — Il est assassiné, *ib.*

BERTRAND DUGUESCLIN protége le Cotentin contre les compagnies, I, 111. — Est fait connétable, 139. — Ses funérailles à Saint-Denis, 403. — Son oraison funèbre, 404.

BERTRAND DE POULENGI veut conduire Jeanne d'Arc au roi, V, 95.

BESANÇON. Affaire de cette ville avec le duc de Bourgogne, II, 306.

— L'archevêque de cette ville est reconnu seigneur du Duc, IV, 362.

— Ce qui s'y passe de remarquable, VI, 291.

— Se donne au duc de Bourgogne, VII, 173. — Emeute dans cette ville, 174. — Comment châtiée, 175.

— Assiégée par les armées de Louis XI, capitule avec le sire d'Amboise, XI, 288.

BESSARION, célèbre cardinal, cité, VII, 331.

— Sa mission en France pour la paix, IX, 391. — Froide réception qu'il reçoit du roi de France, 393. — Affront qu'il éprouve de sa part, 394.

BÊTES FÉROCES données en spectacle, VI, 398.

BÉTHUNE (les sires de), Jacques, bailli de Ham, outrage les archers du duc de Bourgogne, VI, 205. — Sa méprise, 206. — Attaqué par le comte d'Etampes, 208. — Il se remet volontairement au Duc, et ce qui en résulte, 209. — Un sire de Béthune armé chevalier à Pontoise, 259.

BETIZAC, brûlé comme hérétique, II, 5.

BEUIL (le sire de) vient à Orléans, V, 74.

— Se joint aux princes ligués, VIII, 166. — Est nommé amiral, 240. — Perd sa charge, 400.

BEVEREN (le sire de) fait son devoir à Saint-Omer et reste fidèle à Marie de Bourgogne, XI, 102. — Sa réponse aux menaces du roi, 106.

BEYTZ (Arnold), supplicié avec un couronne de roses sur la tête, VI, 159.

BICÊTRE, célèbre château du duc de Berri, II, 341.

— Traité de ce nom entre les princes, III, 189. — Ses résultats, 191. — Le château est brûlé par les Parisiens; regrets sur cette perte, 236.

BIDASSOA (rivière). Ce qui s'y passe de remarquable, VIII, 41.

BIDORS (Jean de) vend le grand bâtard de Bourgogne, son prisonnier, au duc de Lorraine, XI, 105.

BIÈRE (petite) soumise à une gabelle, et ce qui en résulte, XI, 280.

BIÈRE ou Cercueil du sire d'Amboise. Ce qu'on en raconte, XI, 443.

BIÈVRES (le sire de) est forcé de rendre Nanci au duc de Lorraine, XI, 398.

BIRSE (rivière). Ce qui s'y passe de remarquable entre les Français et les Suisses, VI, 359, 361.

BISCHE (Guillaume de) rend Péronne au roi, XI, 28.

BLAISY (Jean de). Affaire de ce seigneur, I, 137.

BLAMONT. Ce qui se passe dans cette ville, X, 63.

BLAMONT (le sire de) extermine les routiers, les écorcheurs, etc., VI, 342.

— Fait la guerre contre ceux de Gand et aux environs, VII, 116.

— Fait la guerre en Alsace pour Charles-le-Téméraire, X, 62.

BLANCHARD (Alain), brave capitaine de Rouen, IV, 210 — Est livré au roi d'Angleterre et exécuté, 215. — Paroles remarquables qu'il prononce, *ib.*

BLANCHE DE SAINT-SIMON. Beauté célèbre de cette princesse, VI, 291.

BLANCHEFORT (le sire de) fait la guerre en Picardie, V, 414.

— Va au siége de Pontoise, VI, 259. — Marche contre le comte d'Armagnac, 335. — Et contre les Suisses, 354.

BLANCHET (Jean), procureur de Nantes; ses griefs dans l'affaire du duc de Bretagne, XI, 435.

BLANMONT (seigneur de) fait la guerre au duc de Bourgogne, III, 167.

— Commande au corps de bataille à Azincourt, IV, 71.

— Nommé maréchal de Bourgogne, VI, 292.

— Fait la guerre aux Gantois, VII, 116. — Chef de l'avant-garde à Gavre, 129. — Est armé chevalier, 132. — Apaise une sédition à Besançon, 173. — Dangers qu'il y court, 175.

— Amène des troupes au comte de Charolais devant Paris, VIII, 213. — Ce qu'il dit à ce prince sur son trop de confiance au roi, 237.

BLAYE assiégée, VII, 37. — Se rend, *ib.*

BLÉ de France exporté en Allemagne, II, 402.

— Devient très-rare par suite des malheurs de la guerre; ce qui en résulte, VI, 193.

— Louis XI est forcé d'en permettre l'exportation, et pourquoi, XII, 47.

BLOIS (comté de) devient une prairie, II, 239.

BLOIS (le comte de) sauve le Hainaut du pillage, I, 267. — Et Valenciennes de l'incendie, *ib.*

— Comment il vend sa succession au roi, II, 37.

BLOIS (comtesse de), fille de Clisson; ce qui lui arrive, II, 255.

BLOSSET (Jean), ou le sire de Saint-Pierre, sénéchal de Normandie, XI, 127. — Chargé d'ordres cruels par Louis XI contre la ville de Dijon, 128.

BOESTLAER commande les Hollandais à Rupelmonde. *V.* Rupelmonde.

BOFFILE DE JUDICIS, émissaire de Louis XI, et ses pouvoirs, X, 43, 45. — Accorde de bonnes conditions à Perpignan, 108. — Se refuse aux mesures cruelles de Louis envers cette ville, 112. — Il en est nommé lieutenant, *ib.* — Et bailli, 114. — Résiste à Louis sur ses ordres de destruction, 115.

— Chargé de la garde du duc de Nemours, XI, 148. — Nommé commissaire aux conférences de Boulogne, 149.

BOHÊME (la). Révolution dans ce pays, VI, 344. — Changement de dynastie. *V.* Ladislas, Podiegrad.

BOHÊME (le roi de). Guerre contre ce prince, II, 69.

— Autre nommé Ladislas. Ses relations avec le roi de France, VII, 276. *V.* aussi Ladislas.

BOIS (le) devient rare en 1420, IV, 322.

BOMBARDE remarquable essayée à Paris, XI, 279.

BONIFACE, pape en même temps qu'Urbain. Lettre qu'il reçoit de l'Université, II, 129. — Reçoit de l'Université le rôles des bénéfices, 131. — Trompe la bonne foi des cardinaux, 139. — Il s'obstine dans le schisme, *ib.* — Sa mort, 396.

BONIFAZIO (Jean de), chevalier d'Italie, joute contre le sire de La Laing, VI, 405. — Paraît encore au tournois de la Dame des Pleurs. *V.* Dame et Tournois.

BONNE (Madame), duchesse de Savoie et sœur de Louis XI. *V.* Savoie. — Assassinat de son mari. *V.* Galeas. — Implore la protection du roi, XII, 83.

BONNE D'ARMAGNAC. Son mariage avec le duc d'Orléans, III, 164.

BORDEAUX. Courroux des habitans en apprenant l'abdication forcée du roi Richard, II, 249. — Réponse des communes aux promesses de la France, 250.

— Reddition de cette ville aux Français, VII, 38. — Soulèvement des habitans pour la taille des gens d'armes, 178. — Assiégée par le roi, 191. — Se rend à discrétion, 192.

BORGNE (le) de la Heuse, nommé prevôt de Paris, III, 326.

BORNE tumulaire du pont de Montereau, IV, 270.

BORSELE DE LA VÈRE, amiral hollandais, reçu chevalier de la Toison-d'Or, VI, 404.

BOSREDON (Louis de), chargé de défendre Etampes, III, 251. — Se rend au duc de Guyenne, 252. — Tient la campagne pour le duc d'Orléans, 352. — Chargé de la garde d'une partie de Paris, 401.

— Comment il offense le roi; son supplice, IV, 124.

BOSSUT (le sire de) part pour la croisade, VIII, 69. — Est un de ceux qui portent le corps de Philippe-le-Bon, décédé, 290.

— Chargé de la garde du Quesnoi, XI, 220. — Surprend plusieurs châteaux, 282, 283, 287.

BOUCHAIN. Louis XI assiége cette ville, XI, 85. — Tanneguy-Duchâtel y est tué, *ib.*

BOUCHERIES nouvelles à Paris, données à bail, IV, 99.

BOUCHERS de Paris chargés de la milice royale, III, 213. — Ce qu'ils font au sujet de la Bastille, 329. — Noms de leurs chefs, *ib.* — S'emparent de plusieurs serviteurs du roi et les emprisonnent, 335. — Ils fraternisent avec les Gantois, 337. —

Insultent le Dauphin, 338. *V.* Cabochiens. — Se saisissent de Louis de Bavière, 343. — Ils violent la demeure du Dauphin, 344. — Font approuver leurs violences par le roi, 345. — Leur chef massacre le sire de la Rivière, 347. — Manière dont ils lèvent la taxe, 349. — Veulent combattre les princes, 357. — Leur crédit diminue parmi le peuple, 358, 359. *V.* Cirasse. — Le peuple les abandonne, 369. — Plusieurs chefs et autres sont châtiés, 373.

— Les chefs exceptés de l'amnistie, IV, 40. — Perdent leurs priviléges, et ce qui s'ensuit, 99.

BOUCICAULT (le maréchal) au siége de Marcheville, I, 111. — Prisonnier du duc de Gueldre, 355.

— Son retour de Terre-Sainte et ce qu'il en dit, II, 43. — Va en Guyenne, 69. — Est envoyé à Avignon au sujet du schisme, 129. — Part pour la croisade, 155. — Sa bravoure à Nicopolis, 194. — Sauvé par le comte de Nevers, 198. — Paie sa rançon et revient tenir compagnie aux prisonniers, 211. — Chargé de réduire le pape d'Avignon, 232. — L'assiége dans son palais, 236. — Fait rentrer le duc d'Orléans dans la soumission, 239. — Envoyé au secours de l'empereur de Constantinople, 242. — Laisse échapper le pape, 309.

— Purge la Beauce des bandits qui l'infestaient, III, 196.

— Retrouvé sous les morts à Azincourt, IV, 79.

— Soutient le Dauphin dans sa révolte contre le roi, VI, 224.

BOUFFLERS (le sire de), chargé de garder la Ferté pour le roi d'Angleterre, IV, 338.

BOULARD, bourgeois de Paris, soumissionne les vivres de l'armée de Charles VI, I, 289.

BOULOGNE (le comté de). Ce qu'on en dit, XI, 274.

BOULOGNE. Comment Louis XI obtient cette ville, XI, 53. — Les conférences qui s'y tiennent pour la paix restent sans résultat, 273.

BOULOGNE (Jean de), comte de Montfort, hérite des comtés d'Auvergne et de Boulogne, I, 97.

BOURBON (le cardinal de) vient à Arras au nom du roi, XI, 56. — Ce qui lui arrive à l'abbaye de Saint-Waast, 57. — Mauvaise conduite de ce prélat dans l'abbaye, 65.

BOURBON (le duc de). Eloge de son caractère, I, 185. — Conserve la confiance du roi après sa majorité, 399.

— Nommé chef de la croisade contre les Sarrasins, II, 5. — Fait un vœu à la châsse de saint Julien pour la guérison du roi, 72. — Sa gaieté et son peu d'ambition, 175.

— Blessé à Soissons, III, 415.

— Attaque un renfort du duc de Bourgogne, IV, 5. — Fait prisonnier à Azincourt, 79.

— Menace la Bourgogne, V, 417. — Comment il se sauve à Villefranche, 420. — Est sur le point de perdre son héritage, 421. — Traite avec le duc de Savoie, *ib.* — Suspension d'armes avec le duc de Bourgogne, 423. — Leur entrevue à Nevers, *ib.*

— Se révolte contre le roi, VI, 225, 228. — Marche contre lui, 229. — Fait sa paix, 231. — Reproches que lui fait le roi, 233. — Remet ses forteresses au roi, 234, 235.

— Commence les hostilités de la ligue du bien public, VIII, 168. — Villes qu'il obtient par suite du traité, 239. — Les perd presque de suite, 254.

— Sommé par le roi d'assembler ses hommes d'armes, est remplacé par Beraud de l'Espinasse, X, 151.

— Informations contre le duc, XI, 322. — Le Parlement refuse de prononcer, 325.

BOURBON (Charles de), comte de Clermont, fils du duc, assiste au grand conseil du Louvre, IV, 174. — Sert de chevalier au duc Jean à l'entrevue de Montereau. *V.* Montereau.

BOURBON (le sire de), chargé de défendre la Brie, IV, 312. — Est donné en otage au siége de Melun, 320.

— Le bâtard de ce nom, amiral de France. Ce qu'il fait dire à Louis XI touchant un prisonnier, IX, 5. — Louis de Bourbon. *V.* ce nom.

BOURBONNAIS (le) reconquis par Louis XI, VII, 184, 186.

BOURBOURG, sauvée des Anglais et pillée par les Bretons, I, 291. — Ce qui arrive à Notre-Dame de ce nom. *V.* Miracle.

BOURDEILLES (Hélie de), archevêque de Tours. Sa sévère remontrance à Louis XI sur les malheurs du peuple, XII, 40.

BOURGEOIS (six) de Paris, membres du conseil de régence, I, 193. — de Gand. Se lassent des chaperons blancs, 213. — de Paris. Ce qu'ils pensent des appareils de guerre des ducs d'Orléans et de Bourgogne. *V.* Chaînes, Portes.

— Plusieurs nommés trésoriers, III, 151. — Les priviléges leur sont rendus, *ib.*

— Font un traité d'alliance avec le duc de Bourgogne, IV, 192.

— De Rouen. Anoblis par Louis XI, VIII, 334. — de Paris. Sont armés par ordre du roi, 339. — Revue de cette milice, 341.

BOURGEOISE (la). Canon de ce nom encloué, III, 407. — Ses ravages à Soissous, 414.

BOURGEOISIE de Paris. Intervient dans les affaires, I, *préf.* 59. — de Flandre. Sa force armée, 62. *V.* Bourgeois.

BOURGES, assiégée par les Bourguignons, III, 274. — Complot découvert, 276. — Disette dans le camp du roi, 277. — Epidémie terrible, 280. — Les clefs sont rendues au roi par le duc de Berri, 286.

— L'archevêque de cette ville soutient l'honneur français, IV, 38.

— Sédition populaire; comment terminée, X, 38, 41.

BOURGOGNE, (ancien royaume de). Son étendue, I, 92.

— Charles-le-Téméraire pense à le rétablir, IX, 413, 422; X, 268.

BOURGOGNE (le comté de) reste à Marguerite de Flandre, I, 97. — Etats de Bourgogne; leur partage. *V.* ce mot.

— Guerres terribles dans le duché et la comté de ce nom par Louis XI et ses généraux, X, 133, 150, 152, 157.

BOURGOGNE TRANSJURANE (la), envisagée comme duché. Ses commencemens, I, 95. — Instituée en pairie, 96. — Passe sous la régence de Jean, duc de Normandie, *ib.* — Etendue de ce duché, *ib.* — Passe à la couronne de France en la personne du roi Jean, 97. — Attaquée par les compagnies, 112. — Délivrée, 119. — Prise de possession de ce duché. *V.* Prise.

— Résumé sur l'état de ce pays sous les ducs de Bourgogne, VII, 239.

BOURGOGNE. Tableau des progrès de la civilisation et de son esprit, I, *préf.* 77. — Moins heureuse

que le royaume de France sous Charles VII. *V.* Bourguignons.
— Mesure prises par Louis XI pour s'emparer de ce pays, XI, 7, 9, 12. — Les villes reçoivent des lettres du roi, 13. — Délibérations des Etats, 15. — Usage des fiefs et pairies discutés sur les prétentions de Louis XI au duché de Bourgogne, 14. — Comment chaque ville et leurs officiers traitent avec Louis XI, 17, 24, 28, 32. — La comté de Bourgogne se rend comme le duché, 34. — —Toutes les villes se rendent au roi l'une après l'autre, 52. — Exactions des gouverneurs français, 33, 64. — Soulèvement général, 69. — Louis XI détache les Suisses de son parti. *V.* Suisses. — Le pays est ravagé par la guerre, 133. — Charles d'Amboise soumet de nouveau tout le comté de Bourgogne à Louis XI, 226; — et la Comté, 284, 287. *V.* Auxonne, Besançon, Dôle et autres villes. — Louis XI abandonne une partie de sa conquête, 322.
BOURGUIGNONS (les). Leur marque distinctive, III, 179. — Force de leur armée, 180. — Marchent sous la bannière du roi contre les princes, 270. — Leurs expéditions, 273. — Assiégent Bourges et Paris. *V.* ces noms.
— Leurs affaires tournent mal après la mort de Charles VI, IV, 384.
— Comment gouvernés sous Philippe-le-Bon, VII, 239.
— Ravagent la Haute-Alsace et le comté de Ferette. *V.* ces noms; — et la Suisse, X, 69. — Sont battus à Héricourt par les Suisses, 77. — Sont forcés de lever le siége de Beauvais et de Neuss. *V.* ces noms.
— Comment gouvernés par Charles-le-Téméraire; IX, 422; X, 357, 376, 442, 475. — Font la guerre

à Louis XI et en Alsace. *V.* ces noms. — Assiégent Beauvais sans résultats. *V.* Beauvais. — Ne réussissent pas mieux à Neuss. *V.* ce nom. — Sont battus à Granson, à Morat, à Nanci. *V.* tous ces noms. — Sont repoussés par les capitaines de Louis XI, et perdent tout. *V.* Auxonne, Besançon, Dôle, etc.

BOURNEZEAUX (Pierre), envoyé du roi, est arrêté en Flandre, I, 169. — Il provoque le chambellan du roi, qui lui donne un démenti, 171.

BOURNONVILLE (Enguerrand de). Défend la ville de Soissons pour Jean-sans-Peur, III, 412. — Il est blessé et pris, 415. — Il est décapité, 416.

BOURNONVILLE (Lyonnet de) au siége de Paris par l'Isle-Adam. *V.* Paris. — Commande en Hainaut pour le duc de Bourgogne, V, 58.

BOURREAU de Paris. Son audace et ses excès. *V.* Capluche.

BOURREAUX des diverses villes suisses qui s'offrent pour le supplice de Hagenbach. *V.* ce nom.

BOURSE du duc de Bourgogne; sa richesse, VIII, 5.

BOURSIER (Jean le), amiral français, bat les Anglais à Bordeaux, VII, 37.

BOUSSAC (maréchal de), un des ennemis du sire de la Trémoille, V, 63. — Vient au secours d'Orléans, 74. — Accompagne le roi à Rheims, 177. — Commande un corps d'armée près Compiègne, 201; — et à la prise de Paris, 214. — Défend Beauvais contre les Anglais, 306. — Tombe dans un piége, 307.

BOUTEILLER (Charles le) fait prisonnier le duc de Clarence à Baugé, et est tué sur son corps, IV, 334.

BOUTEILLER (Guillaume, sire de), arme contre les Anglais, II, 405.
— Chargé de garder Saint-Denis, IV, 141.
BOUTEILLER (Guy le), nommé gouverneur de la ville de Rouen, IV, 208. — Son infâme trahison envers la garnison, *ib.* — Reçoit un château enlevé à une dame, 216.
BOUVIGNES. Les conférences de Compiègne y sont transférées, IX, 404.
BRABANT (le) est sur le point de se révolter, comme la Flandre, I, 238. — Guerre dite de Gueldre. *V.* ce mot. — Préparatifs en France, 586.
— Convoité par Jean-sans-Peur, IV, 95.
— Succession de ce duché réclamée par plusieurs princes, V, 259; — et acquis au duc de Bourgogne, 260.
— Démêlés du duc de Bourgogne et du comte de Nevers pour sa possession, VIII, 323, 325. — Révolte qui s'ensuivent, 326, 328.
— Intrigues et manéges de Louis XI pour s'emparer de cette province, XI, 73. — Les États du pays se soulèvent contre le duc Maximilien, 240. — Le pays se soulève contre le sanglier des Ardennes *V.* Aremberg.
BRABANT (le duc de). Comment il prend les intérêts du comte de Flandre contre ses villes révoltées, I, 219, 222. — Sa mort, 299.
BRABANT (le duc de), deuxième du nom. Se fait une cuirasse d'une bannière; sa bravoure et sa mort, IV, 76. — Comment le duc de Bourgogne demande vengeance de sa mort au roi d'Angleterre, 85. — Ses domaines sont convoités par le duc Jean-sans-Peur, 93.
BRABANT (le duc de), fils. Ses démêlés avec le duc

de Glocester sont cause de la guerre du Hainaut, V, 10; 11, 13, 15, 17. — Sa femme lui est rendue, 55. — Sa mort, 56.

BRABANT (la duchesse de) s'entremet pour réconcilier la ville de Gand et le comte de Flandre, I, 223. — Ce qu'elle fait pour préserver son pays de la guerre, 299, 328.

— Sa mort, II, 416.

BRABANT (Antoine et Philippe, bâtards de). Leur serment au vœu du Faisan. *V.* Vœu.

BRABANT (Pierre de), dit Clignet. Un des sept tenans dans la joute contre sept Anglais, II, 281. — Nommé amiral, 403.

— Tient la campagne dans le Gatinais, et ce qu'en disent les bouchers de Paris, III, 352.

BRACON (le château de) sert de prison au roi René, VI, 103.

BRAINE, assiégée et rendue, V, 20. — La capitulation est violée, 21.

BRANDEBOURG (le marquis de) s'empare de l'île du Rhin, X, 143.

BRANDOLFE DE STEIN, capitaine de Granson, fait prisonnier, X, 292. — Ce qu'il dit au duc de Bourgogne, 511. — Il est échangé, 321.

BRANTOME, forteresse, assiégée et prise, II, 405.

BRAQUEMONT (le sire de), l'un des ambassadeurs du roi à Londres, IV, 36.

— Robert de Braquemont dirige le siége d'Avignon et favorise l'évasion du pape Benoît XIII, II, 309.

BRAWHERSHAUVÈN (bataille de), V, 50. — Gagnée par les Bourguignons sur les Anglais et les Hollandais, 52. — Bravoure du Duc et du sire Jean de Vilain, 51.

BREDERODE (Guillaume de), amiral de madame Jacqueline, vaincu par le duc de Bourgogne, V, 58.

BREDERODE (Ghisbud de), évêque d'Utrecht. En est dépouillé par le duc de Bourgogne, VII, 205. — Ce que le Duc lui donne en récompense, *ib.*

BRESSANT (Pierre de), inquisiteur. Sa rigueur dans l'affaire des Vaudois d'Arras, VII, 355.

BRESSE (le comte de) se révolte contre son père et tue un de ses gens, VIII, 71. — Louis XI le fait enfermer à Loches, 73.

Vient à Péronne et se présente au duc de Bourgogne, IX, 25.

— Fait la guerre en Piémont, XI, 440. — Saisit le comte de la Chambre dans son lit, 441.

— Veut s'emparer du Piémont, XII, 11.

BRESSIN. Affaire de ce malheureux secrétaire, X, 117. — Ce qu'en espère Louis XI, 121.

BRESSUIRE (Jacque de Beaumont, sire de). Commission dont il est chargé par le roi, IX, 115.

— Commande en Normandie, X, 89. — Son caractère cruel, 120. — Fait les honneurs des tables aux Anglais à la porte d'Amiens, 197.

— Lettre qu'il reçoit du roi pour expédier les affaires et les gens sans forme de procès, XI, 431.

BREST. Ce qui s'y passe, IX, 324.

BRETAGNE (la), attaquée par les forces anglaises, V, 42, 63.

— Devient la propriété du comte de Richemont, VII, 290.

— Guerre de Bretagne; son origine, VIII, 329, 330. — Fin des hostilités, 388, 391.

— Louis XI recommence la guerre, IX, 10; XI, 320.

— Comment la maison de Montfort fut propriétaire de la Bretagne, XI, 322.

BRETAGNE (le duc de) fait arrêter un ambassadeur de France en Ecosse, I, 169. — Réfugié chez le comte de Flandre, 171. — Fait agréer au roi le traité avec les Anglais en 1383, 291. — Sa perfidie envers le connétable de Clisson, 359. — Sa fureur contre Beaumanoir. *V.* ce nom. — Ordonne de noyer le connétable, 362. — Son désespoir en le croyant mort, 365. — A quelles conditions lui rend la liberté, 366. — Reçoit un message du roi pour l'affaire de Clisson ; sa réponse, 374. — Conseil qu'on lui donne, 377, 380. — Rend les châteaux de Clisson, 381. — Il se présente au roi, 384. — Il est condamné, 386.

— Résiste au roi, II, 16. — Fait battre monnaie, 17. — Résiste au roi et reçoit Craon, 25. — Refuse de reconnaître le pape Clément, *ib.* — Le roi lui fait des offres et des reproches, 25. — Il vient trouver le roi à Tours, et ce qui s'ensuit, 27. — Ses armes sont souillées par le peuple, 29. — Accommodement, 31. — Il reçoit chez lui le sire de Craon, et ce qui s'ensuit, 54. — Marie son fils à Jeanne de France, 170. — Confie ses états à Clisson *V.* ce nom. — Sa mort et ce qu'on en pense, 255.

BRETAGNE (le duc de), deuxième du nom. *V.* Jean V. — Troisième du nom. *V.* François de Bretagne. — Quatrième du nom. *V.* Pierre de Bretagne.

BRETONS (les), toujours fidèles aux rois de France, I, 187. — Leur riche butin à Comines, 254; — à Courtray, 266. — Ils veulent piller le Hainaut, 267; — et Arras, 269. — Promesse qu'ils reçoivent pour leur solde, *ib.* — Pillent Bourbourg et profanent une église, 292.

— Remportent une victoire sur mer, II, 323. — Font une descente à Plymouth, *ib.*

BRÉTIGNY (traité de). Ses suites désastreuses pour la France, I, 128.

— L'Angleterre en réclame l'exécution, II, 40.

BRÉZÉ (Pierre de), nommé chancelier de France. Son éloge, VI, 338. — Bien vu de tous les chevaliers par sa courtoisie et son courage, 377.

— Rentre en grâce et est nommé capitaine de Rouen par le roi, VII, 22. — Encourt la haine de Louis XI, 399. — Est sauvé par le duc de Croy, *ib.*

Poursuivi par Louis XI et dépouillé, VIII, 13. — Commission dont il le charge pour s'en débarrasser, 35. — Présent qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 38. — Son imprudence à Montlhéry et sa mort, 194.

BRICONNET (André), trésorier du roi, offre de l'argent au duc de Warwick, IX, 122.

BRIÇONNET (Jean), maire de Tours, fait au nom de Louis XI un traité avec les Suisses, IX, 135. — Prête de fortes sommes au roi, 385.

BRIDOUL, secrétaire du roi, jeté à l'eau, III, 336. — Son assassin exécuté, 373.

BRIE. Ses forteresses se rendent au roi, V, 189.

BRIENNE (le comte de), nommé du conseil de tutelle de Charles VI, I, 192.

BRIMEU (le sire de), conseiller intime de Philippe-le-Bon, l'accompagne à Troyes, IV, 285. — Envoyé aux conférences d'Amiens, 403.

— Et à celles de Compiègne; V, 209. — Fait prisonnier par Saintrailles et rançonné, 247.

— Nommé bailli d'Amiens, chargé d'apaiser une sédition, VI, 77. — Sénéchal de Ponthieu, essaie de surprendre Crotoi, 161, 163. — Ambassa-

deur aux Etats d'Orléans pour le duc de Bourgogne, 210.

BRISACH. Ses habitans sont outragés par les Bourguignons, IX, 416.

— Ce qui s'y passe contre Hagenbach, X, 9 et suiv. — Délivrée de sa garnison lombarde et flamande, 10.

BRODERIES sur du damas noir et bleu, citées, VI, 408.

BRUESTEIN (bataille de), gagnée sur les Liégeois par le duc de Bourgogne, VIII, 367.

BRUGES. Sédition de cette ville, I, 209. — Ce qui s'ensuit, 210. — Les milices de cette ville sont détruites par les Gantois, 211. — Ils sortent contre les Gantois, 231. — Terreur panique et fuite complète, 252. — La ville tombe au pouvoir des Gantois, *ib.* — Le comte de Flandre demande pardon pour elle, 266. — Contracte alliance avec Gand, 296.

— Deuxième sédition, VI, 124. — Les rebelles se retirent, 125. — Nouveaux désordres, 133. — Nouvelles concessions, 134, 137. — Troisième sédition, 139. — Soulèvement général, 143. — Le duc est entouré et forcé de se retirer, 144. — Ravagent la campagne, 146. — Ils se rendent et punissent leurs chefs eux-mêmes, 155. — Conditions du Duc, 156. — Les coupables exécutés, 158, 159. — Amende honorable des bourgeois, 245. — Entrée du duc de Bourgogne, et fêtes à ce sujet, 246.

— Refuse de prendre part à la révolte de Gand, VII, 80. — Conseils des Brugeois aux Gantois, 81.

— Le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon y est enterré, VIII, 292.

—Grande cérémonie qui a lieu dans son église, IX, 209.

BRULARD (Jacques), conseiller au Parlement, rassemble chez lui des conjurés, IV, 157.

BRUNSWICK. Puissance de cette maison, VI, 298. —(Frédéric de) se met à la tête des gens de Nimègue, XI, 330.

BRUXELLES. Les gens de cette ville portent secours aux Gantois contre le duc de Bourgogne, I, 211. — Tournois dans cette ville, VII, 59. — Ce qui s'y passe à l'assemblée des États au sujet de la lettre du duc de Bourgogne, X, 383. — Le duc de Bourgogne menace de faire démolir les portes et les murailles, 384.

BUBENBERG (Adrien de). *V.* Adrien.

BUCHAN (le comte de), chef des Écossais, IV, 333. —Commande en Anjou pour le Dauphin, *ib.* — Tue le duc de Clarence à Baugé, 334. — Connétable de France, commande l'armée de Charles VII, 397.

BUCKINGHAM (le duc) entre en France, I, 179. — Ce qu'il dit de la chevalerie de France, 180. — Lui envoie un défi, *ib.*

BUCQ, amiral flamand, battu et pris par les Anglais, I, 353.

BUDÉ (Guillaume), maître des garnisons, accusé par l'Université, III, 305.

BUFFET magnifique du repas du Vœu du Faisan, VII, 156. — De l'hôtel du duc de Bourgogne; sa beauté, VIII, 8.

BULLE du pape Eugène IV en confirmation du traité d'Arras, VI, 54.

— D'excommunication contre les princes chrétiens qui se refuseront à la paix, XI, 395. — Protestée par le duc de Bourgogne, 397.

BULLIGNEVILLE, village. Ce qui s'y passe de remarquable, V, 320.

BURCKARDT MONCH, ou Bourga-le-Moine, chef des compagnies en marche contre les Suisses, VI, 352. — Sa férocité sur un champ de bataille et sa mort, 366.

BURDETT (sir Thomas). Condamné à mort, XI, 201.

BUREAU (Jean), trésorier de France. Son éloge, VII, 5, 54. — Nommé maire de Bordeaux, 39.

BUREAU (Gaspard), grand-maître de l'artillerie, VII, 4. — Sa belle administration de guerre, 54. — Ses talens militaires, 184.

BUSSI (Jacques de) négocie un traité entre Louis XI et le comte de Bresse, XI, 263.

BUSSI (Oudard de). *V.* Oudard.

BUSSIÈRE (combat de la), IV, 418.

BUTIN vendu aux criées à Luxembourg, VI, 318.

— Description de celui qui fut trouvé et pris par les Suisses dans le camp du duc de Bourgogne à Granson, X, 313, 315, 318.

— Règlement touchant la répartition du butin pris par les gens de guerre, VI, 218.

— Autre fait par les Suisses réunis à Lucerne à ce sujet, X, 349.

BUTTE DES MOULINS, aujourd'hui dans Paris. Ce qui s'y passe en 1429, V, 217.

BUYCK (le captal de). Sa conduite loyale à Bordeaux, VII, 41.

C

CABOCHE (Simon), III, 214. — Son discours contre la paix d'Auxerre, 355.

CABOCHIENS. Leur origine, III, 338. — Leur insolence, 341. — Arrestation qu'ils font dans l'hôtel du roi et sous ses yeux, 342, 343, 345. — Ils font tout approuver par le roi, *ib.*

CADOUIN (abbaye de), citée, XII, 101.

CAEN tombe au pouvoir des Anglais, IV, 140.

CAGE de fer de Château-Gaillard. Qui l'on y trouve prisonnier, V, 212.

— Dessinée par Louis XI et pour qui, IX, 5. — Inventée par Balue, lui sert de prison, 91.

— De la Bastille; le duc de Nemours y est enfermé, XI, 147. — du château de Chinon, où est enfermé le comte du Perche, 426.

— Autres prisonniers célèbres cités, XII, 102.

CAHIER ou mémoire des États du royaume présentés à Charles VI, III, 301 et suiv.

CALABRE (le duc Jean de), fils du roi René, amène ses troupes bardées de fer, VIII, 212. — Campe à Charenton, 243. — Villes qu'il obtient en apanage, 239. — Gagnée par Louis XI, 261. — Fait la guerre pour lui en Catalogne. *V.* ce nom. — Arbitre entre Louis XI et son frère, 395.

CALABRE (Charles d'Anjou, duc de), fils du comte du Maine. *V.* Charles d'Anjou. — Vient trouver Louis XI pour négocier de la paix, X, 119. — Reste à court devant le roi, 120.

CALABRE (le duc Nicolas de). *V.* Nicolas.

CALAIS. Les Anglais s'emparent de cette ville, I, 150.

— Ce que la France exige à son sujet de l'Angleterre, II, 41. — Assiégée par le duc de Bourgogne sans résultat, 331. — Assiégée par Jean-sans-Peur, 411. — Tout est abandonné, 412.
— Le duc de Bourgogne veut encore l'assiéger, VI, 83. — Préparatifs immenses, 104. — Armes des bourgeois, 105. — Revue de l'armée et sa belle disposition, 106. — Commencement du siége, 109. — Les Anglais préparent de grands secours, 111. — Indiscipline des Flamands, 112. — Flotte du Duc, 113. — Travaux inutiles, 114. — Sédition de l'armée flamande, 115. — Désordres et départ, 117. — Le Duc est forcé de les suivre, 118, 119. — Artillerie perdue, *ib.* — Les Anglais débarquent, et le siége est manqué, 120. — Cette affaire est une source de séditions, 137. — Nouvelles tentatives sur cette place, 186.
— Appartient toujours aux Anglais, VII, 192. — Reproches du roi à ce sujet au duc de Bourgogne, 288.
— La reine Marguerite promet de livrer cette place à la France, VIII, 55. — Appartient toujours aux Anglais, 352. *V.* Hasting (lord).
— Les Anglais et le roi Édouard y viennent, X, 166. — Le duc de Bourgogne vient y trouver le roi, et leur entrevue, 168.
— Cette ville reste toujours aux Anglais, XI, 194.
CALIXTE III, pape. Sa mort, VII, 328.
CALIXTE OTHOMAN, frère de Mahomet, baptisé par le pape, IX, 356. — Son entrée à Trèves, *ib.*
CAMBRAI. Ce qui s'y passe de remarquable, I, 301.
— Comment Louis XI s'empare de cette ville, XI, 83. — Reproches que lui adresse l'empereur Frédéric à ce sujet, 183. — Réponse de Louis XI, 186. — Juridiction particulière des rois de France sur

cette ville comme châtelains, 186. — Louis XI rend lui-même la ville au duc d'Autriche, 221. — Dons qu'il fait aux églises, 222. — Son abbaye pillée par Louis de Vendôme, 223. — Louis XI est forcé de rendre la citadelle, *ib.*

CAMEROLLES, château pillé par les bourgeois de Chartres, I, 112.

CAMP des croisés à Nicopolis. Magnificence et corruption des chevaliers, II, 187.

— Des Flamands, rangé par villes, métiers et compagnies. Son bel aspect, VI, 106. — D'Avranches, abandonné par les Français et pillé par les Anglais, 221.

— Du duc de Bourgogne devant Neuss; ce qu'il renfermait, X, 60. — Butin immense trouvé dans celui de ce prince à Granson. *V.* Butin. — Position formidable de celui de Granson, 301. — Du même à Nanci. *V.* Nanci.

— Des Suisses, formé par ordre de Louis XI, et sa revue, XI, 422.

CAMPO-BASSO, capitaine italien, passé au service du duc de Bourgogne, IX, 424.

— Comblé de faveur et d'argent par ce prince, X, 57. — Au combat de Neuss, 139. — Sa conduite perfide, 258. — Pense à abandonner le duc de Bourgogne, 341. — Comment il le trompe, 405. — Il est repoussé par le roi, 407. — Ses offres sont accueillies, *ib.* — Reçoit un soufflet du Duc, 411. — Complot qu'il dresse contre le Duc, 420. — Offre ses services au duc de Lorraine, 421. — Les Suisses le refusent, *ib.* — Poste qu'il choisit pour couper la retraite aux Bourguignons, 429. — Aide à retrouver le corps du duc de Bourgogne, 433.

CANDORIER (Jean), maire de La Rochelle. Comment il se débarrasse des Anglais, I, 140.

CANET (Jean), barbier anglais. Ce qu'il dit du duc d'Orléans, V, 390.

CANNY (le sire Albert de). Son ambassade, IV, 133. — Danger qu'il court, 134. — Réponse qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 139. — Son imprudence le fait renfermer à la Bastille, 140. — Il en est nommé capitaine, 174.

CANONNIER lorrain, cité, V, 140.

CANONS des Gantois. *V.* Ribaudequins. — Douze cents pièces de canons réunies devant Calais par le duc de Bourgogne, II, 411.

— A mains, au siége d'Arras, IV, 9. — Canon dit *la Bourgeoise*. *V.* ce mot.

CANTONS suisses. Leurs réponses aux ambassadeurs du duc de Bourgogne, IX, 439, 446.

— Et à ceux du roi, X, 67. — Armement général et noms des milices, 71. — Remportent la victoire à Héricourt sur les Bourguignons et les Lombards, 76. — *V.* aussi Suisses et Traités.

— Leurs ambassadeurs au roi de France et à la cour de Bourgogne, XI, 130. — Sont mal reçus par Craon, *ib.* — Sont joués par le roi, 132. — Veulent rester neutres, 134. — Font alliance avec Maximilien, 225. — Comment Louis XI traite avec eux malgré son conseil, 226.

CANTORBÉRY (l'archevêque de), chargé d'une mission par le roi d'Angleterre, IV, 248.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, à la tête de la populace, IV, 187. — Tue une femme dans la rue, 188. — Il est accusé et exécuté, 190.

CAPITAINE GÉNÉRAL. Cette dignité est conférée au duc de Bourgogne, I, 178.

CAPITAINES. Règlement sur ceux qui ont droit de prendre ce titre, VI, 214.

CAPITULATIONS violées. *V.* Braine, Corbie, Dôle, Montdidier, Nesle, Roye. — A Briey par le comte Campo-Basso, X, 230. — A Granson, 300.

CARDINAL de Laon (le) meurt empoisonné, I, 399. — Balue; — de Bourbon à Arras; — Julien de la Rovère; — de Lorraine, de Saint-Pierre. *V.* tous ces noms.

— Des Ursins envoyé par le roi aux Anglais pour traiter de la paix, IV, 203.

CARDINAUX réunis à Agnani. Sont cause du schisme, et comment, I, 146.

— Ceux d'Avignon abandonnent Benoît XIII, II, 231.

CARDONE (le comte de), ambassadeur d'Espagne, X, 103.

CARTEL et DÉFIS, Lettres à ce sujet. *V.* Lettres, Combats singuliers, Joutes.

CARTULAIRES de Dijon, manuscrit cité, I, 120 (*à la note*).

CASENOVE (Guillaume), dit Coulon, nommé amiral de France, X, 87. — Rend les galères napolitaines, 117. — Détruit la flotte des Hollandais, XI, 313.

CASQUE du duc de Bourgogne, sa beauté, IV, 332.

— De Charles VII, à son entrée dans Paris, VI, 171.

CASTEL (Jean), religieux de Saint-Denis. Travail dont il est chargé pour l'éducation du Dauphin. *V.* Chroniques.

CASTELBON (le vicomte de) réclame le comté de Foix, II, 33.

CASTILLE (expédition des Français en), I, 352.
— Envoie des secours à la France, IV, 249.
— Ambassadeurs de ce royaume à Arras, VI, 11.
— Succession de Castille disputée par deux princesses, X, 102. — Ce que Louis XI dispose à cet égard, 103.

CASTILLE (le roi de), don Ferdinand. Son entrevue avec Louis XI. Description de leurs coutumes, VIII, 41.
— Sa mort et ce qui en résulte pour le duc de Bourgogne, X, 102.
— Alliance de son fils recherchée par Louis XI, et pourquoi, XI, 178, 180.

CASTILLON. Siége et prise de cette ville par Charles VII, et bataille de ce nom gagnée sur les Anglais, et ses grands résultats pour la France, VII, 187, 192. — Talbot y est tué avec son fils. *V.* ce nom.

CASTRES (le comte de), fils du comte de la Marche, se trouve au combat de Formigni, VII, 27. — Assiste au siége de Bordeaux, 39.

CATALOGNE. Expédition de Louis XI dans ce pays, VIII, 34.

CATHERINE (M^me^). Son mariage, VII, 194. — Son entrée à Cambrai, *ib.* — Meurt à dix-sept ans, 417.

CATHERINE, fille de Bourgogne, mariée au fils du roi de Sicile, III, 164.

CATHERINE DE BOURBON, mariée au prince de Gueldre Adolphe, IX, 337.

CATHERINE DE FOIX héritière de la Navarre, XII, 81.

CATHERINE DE GUELDRE. Son traité d'alliance avec le roi de France, XI, 331.

CATHERINE, visionnaire de La Rochelle, V, 238. — Traverse les plans de la Pucelle d'Orléans, 239, 240.

CATHERINE (Sainte-) des Écoliers. Louis XI va y prendre l'oriflamme, VIII, 221.

CATHERINE (Sainte-) de Fierbois. Ce qu'on trouve dans sa chapelle, V, 110.

CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais. Sa cruauté envers les ecclésiastiques, IV, 357.

— Chassé de la ville, V, 200. — Manéges infâmes de ce prélat envers la Pucelle, 282. — Blasphème contre un défenseur de cette illustre héroïne, 289. — Lui impose silence sur l'échafaud, 293.

CAUX (pays de) revient au roi, VI, 69. — Ravagé par les Anglais, 71.

— Pris par le duc de Bourgogne, IX, 317, 321.

CAVALIERS lombards, cités pour leurs belles armures, III, 178.

CAVEAUX de l'abbaye de Saint-Denis. Sont célèbres par les sépultures des rois, VI, 65.

CÉLESTINS de Paris (couvent des). Belle chapelle qui y est fondée par le duc d'Orléans en expiation de ses désordres, II, 99.

— De Marcoussis. Ce qui s'y passe, III, 292.

CÉPHALONIE. Ce que les chevaliers français en racontent, II, 214.

CERCUEIL du sire d'Amboise. Ce qu'on en raconte en Bourgogne, XI, 443.

CERDAGNE. Importance que Louis XI met à acquérir cette province, XI, 263. — Il se décide à l'abandonner, 264.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES pour les croisés tués à Nicopolis, II, 200. — Aux funérailles de Duguesclin.

— A celles du duc de Bourgogne et autres. *V.* Funérailles.

CERVOLLES (Arnaud de), surnommé l'archiprêtre, célèbre chef de compagnies. *V.* Arnaud.

CHABANNE (le sire de) vient secourir Orléans, V, 74. — Ses expéditions chevaleresques, 309.

— Chef des écorcheurs, VI, 164. — Son démêlé avec le sire de Granson, et ce qui s'ensuit, 299 et suiv. — Son château de Montaigu est pillé par le sire de Pesme, et son fils enlevé, 300. — Accords des deux chevaliers, 301. — Nommé comte de Dammartin. Sa haute faveur. *Pour la suite*, *V.* Dammartin.

CHABOT (le sire de) périt à la journée des Harengs ou de Rouvrai, V, 79.

CHABOT POUPART, argentier du roi. Ses concussions, III, 305.

CHAILLY (le sire de), à l'attaque de la Bastille des Tournelles d'Orléans. *V.* Orléans et Siége.

CHAINES tendues à Paris, I, 208. — Sont enlevées et portées à Vincennes, 273.

— Plus de six cents sont forgées et placées, II, 385.

— Sont enlevées de nouveau et portées à la Bastille, IV, 98. — Et replacées encore, 184.

— Et par ordre de Louis XI, VIII, 189.

CHAISE-DIEU, couvent d'Auvergne. Ce qui s'y passe, VIII, 343.

CHALONS. Le comté de ce nom enlevé à main armée, IV, 20.

CHALONS (ville de). Son présent au baptême du duc Jean, I, 138.

— Se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.

— Puis à Charles VII, V, 184.

— Ce qui s'y passe d'important dans la salle de l'évêché, VI, 299. — Le roi et la duchesse de Bourgogne y ont une entrevue, 386.

CHALONS (comtes de), et autres seigneurs de ce nom. *V.* Jacques de Châlons, Jean de Châlons, Louis de Châlons.

CHALUS (le château de) est repris, II, 405.

CHALUS (le sire Robert de) soutient presque seul l'honneur du roi, II, 410.

CHAMBÉRI. Les États de Savoie s'y assemblent, XI, 389. — La ville est retenue par Louis XI, *ib.*

CHAMBRE de Saint-Louis au Louvre, citée, II, 373.

CHAMBRE DES COMPTES (la) est interdite, III, 150. — Ses abus signalés au roi, 312.

CHAMBRE DU CONSEIL de Bourgogne. Ses attributions, IV, 374. — Ses membres, 375.

CHAMBRE (le comte de la), cause de la guerre en Piémont, XI, 440. — Il est arrêté, 441.

CHAMP DE BATAILLE de Nicopolis, visité par le vainqueur, II, 198. — Détails remarquables, 199.

— D'Azincourt, IV, 79 et suiv.

— Usage des Suisses cité à l'occasion du champ de bataille de Morat, X, 370.

CHAMPAGNE (la) recouvrée par Charles VII, V, 171.

— Pacifiée de nouveau, VI, 271.

CHAMPMOL (chartreuse de). On y voyait la sépulture des ducs de Bourgogne, IX, 447.

CHANCELIER de France changé par intrigue, II, 239. — Nommé par élection, et pourquoi, 264.

— Accusé devant le roi par l'Université, III, 313. — D'Aquitaine chassé du conseil, 321.

— Chancelier de France tué au palais par le peuple, IV, 179.

CHANCELIERS de France depuis 1368 à 1477.
Gilles Aycelin de Montagu, évêque de Thérouenne, chancelier du roi Jean, jusqu'en 1378. — Jean de Dormans, cardinal de Beauvais, chancelier de Normandie pendant la captivité du roi. Reçoit les sceaux du roi en 1361. — Guillaume de Dormans, chancelier de Normandie, puis du Dauphiné, nommé chancelier de France en 1371. — Pierre d'Orgement, élu par voie de scrutin en présence de Charles V en 1373. — Miles de Dormans, évêque de Beauvais, élu en 1380. — Pierre de Giac, seigneur de Soupy, premier chambellan de Charles VI, nommé en 1383. — Arnaud de Corbie, sire de Joigny, premier président du Parlement de Paris en 1388, rétabli pour la seconde fois en 1409. — Nicolas du Bois, dit du Bosc, évêque de Bayeux, premier président de la chambre des comptes de Paris, nommé chancelier en 1397. — Jean de Montagu, archevêque de Sens, nommé en 1405, rétabli en 1409, et tué à Azincourt en 1415. — Eustache de Laistre, seigneur d'Escari, nommé en 1413, destitué et rétabli par les Bourguignons en 1418. — Henri le Corgne, dit de Marle, sire de Versigny, nommé en 1415, assassiné en 1418. — Robert Maçon, seigneur de Trèves, nommé par le Dauphin en 1418. — Jean le Clerc, sire de Luzarches, en 1420. — Martin Gouge de Cherpaigne, évêque de Clermont, nommé chancelier de France et du Dauphiné pendant la régence en 1421. — Renaud de Chartres, archevêque de Rheims et cardinal, nommé en 1424, réélu en 1428. — Louis de Luxembourg, évêque de Thérouenne, nommé par Henri VI se disant roi de France, en 1424. — Thomas Hoo, chancelier anglais, reçoit les sceaux du même Henri VI en 1436. — Guil-

laume Juvénal des Ursins, seigneur de Trainel, vicomte de Troyes, nommé en 1445, destitué en 1461, rétabli en 1465. — Pierre de Morvillier, sire de Clari, élu en 1461. — Pierre d'Oriolle, sire de Loiré, nommé en 1472. — Guillaume de Rochefort, sire de Pleuvant, nommé en 1483, confirmé par Charles VIII. Pour les détails des événemens où ils ont figuré, *V.* aux noms de chacun.

CHANDOS, écuyer anglais. Ce qu'il vient dire aux Français devant Troyes, I, 180.

CHANOINE. Privilége accordé au duc de Berri à ce sujet, II, 10.

CHANOINÉ D'HONNEUR, dignité conférée au roi et à ses frères, II, 136.

CHANOINES de Rouen prennent les armes, IV, 129.

CHANTEREINE (de), grand commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, soutient le siége à Saint-Omer, XI, 107.

CHAPEAU à l'italienne du duc de Bourgogne, pris par les Suisses. Richesse de cette coiffure, et ce qu'elle devient, X, 318.

CHAPELLE dans l'église des Célestins, II, 99; — de Lelinghen qui sert à des conférences, 102. — Chapelle funèbre à l'hôtel Saint-Paul, IV, 77.

CHAPELLE magnifique du duc de Bourgogne; sa description, IX, 355. — Est exposée pour son sacre dans l'église de Saint-Maximin, 365. — Est prise par les Suisses après la victoire de Granson, X, 315.

CHAPELLE (Sainte-). *V.* Sainte-Chapelle.

CHAPERONS BLANCS. Origine de cette confrérie, I, 155. — Leurs désordres, 156. — Résistent au

souverain de Flandre, 166, 167. — Sont maîtres des bourgeois et les rançonnent, 168.
— Ce signalement est de nouveau adopté, III, 338. — Même par le roi et les cours, 342.
— Chaperons bleus à l'ordre du jour, IV, 183.
— Chaperons blancs reparaissent à Gand, VII, 52.

CHAPITRE de Lyon. Ses démêlés avec la comtesse de Savoie, II, 136. — Honneur qu'il rend à cette princesse et à son mari, *ib.*

CHAPITRE de la Toison-d'Or tenu par le duc de Bourgogne. *V.* son nom et Toison d'Or. — Tenu par Maximilien d'Autriche, XI, 204.
— Pour l'origine de cet ordre, *V.* Toison d'Or. — Autre tenu en 1481 par le duc d'Autriche. Dégradations de chevaliers félons, XI, 418.

CHARDONS pris pour une forêt de lance, mettent toute une armée sur pied, VIII, 228.

CHARENTON. Son pont levé, et pourquoi, IV, 31. — Autre événement, 195.
— Occupé par l'armée de la ligue, VIII, 213.

CHARIOT couvert en étoffe d'argent, I, 305.

CHARITÉ-SUR-LOIRE (la) prise par les compagnies, I, 114. — Dégagée, 115.
— Surprise par un chef de compagnies, IV, 418.
— Assiégée de nouveau, V, 239.

CHARLEMAGNE. Ses efforts pour civiliser ses contemporains, I, *préf.*, 54.
— Sa croix de victoire, citée, XI, 111.

CHARLES IV (empereur) donne la comté de Bourgogne au duc de Touraine, I, 107. — Vient en France en pèlerinage, 150.

CHARLES V, n'étant que Dauphin, se retire à la bataille de Poitiers, I, 98. — Ne fait rien pour la

délivrance du roi Jean son père, 99. — Est sacré à Rheims, *ib.* — Sa lettre de donation du duché de Bourgogne au duc Philippe son frère. *V.* Donations, Lettres. — Médiateur entre le duc de Touraine et Marguerite de France. *V.* Marguerite. — Ajourne le duc de Galles devant le Parlement de Paris, 130. — Projette une descente en Angleterre, 131. — Défend de livrer bataille, 132. — Licencie une belle armée, 133. — Il regagne toutes ses provinces par sa sagesse et sans bataille, 142. — Médiateur entre le duc de Bourgogne et l'évêque d'Autun, 143. — Temporise avec les Anglais, *ib.* — S'oppose au départ du pape à Avignon, 145. — Plusieurs cardinaux pensent à le choisir lui-même pour pape, 146. — Sa maladie, 184. — Ses derniers soins pour le royaume, 187. — Sa piété envers la sainte Couronne, 188. — Son humilité, *ib.* — Donne sa bénédiction à son fils, 189. — Sa mort, *ib.* — Éloge de ce prince et de son règne, 59 *de la Préface.*

— Ordonnance de ce prince touchant la Normandie, remise en vigueur, VIII, 260.

CHARLES VI, n'étant que Dauphin, reçoit la bénédiction de son père, I, 189. — Son conseil de tutelle, 192. — Triste état de la France lors de son arrivée à la couronne, 190. — Est sacré à Rheims, 196. — Vient à Paris, 198. — Il abolit les aides et gabelles à la suite d'une sédition, 201. — Sa personne confiée aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, 202. — Est conduit à Rouen pour apaiser une révolte, 205. — Reçoit les députés du peuple au château de Vincennes, 208. — Fait son entrée à Paris, *ib.* — Entre au conseil un épervier sur le poing, 240. — Il veut prendre les armes et marcher contre les Flamands, *ib.*

—Il reçoit des lettres des révoltés, 241. — Va à Saint-Denis prendre l'oriflamme, 246. — Marche contre les villes de Flandre, 247. — Sa réponse au connétable de Clisson, 260. — Gagne la bataille de Roosebeke, 263. — Sa réponse au comte de Flandre, 265. — Son entrée militaire à Paris, 272. — Il épouse Isabelle de Bavière, 305. — Il veut aller à la guerre de Brabant, 388. — Il fait déclarer sa majorité, 397. — Son portrait, 398. — Rappelle le duc de Bourgogne. Dépenses, fêtes et représentations inutiles, 401.
— Comment il acquiert le comté de Blois, II, 36. — Ses prétentions sur le comté de Foix, 31. — Il lui naît un dauphin, 38. — Ses projets de croisades contre les Turcs en Terre-Sainte, *ib.* et 42. — Commencement de sa maladie, 44. — Comment il prend l'affaire de son connétable, 50, 51. — Veut faire la guerre au duc de Bretagne qui soutient Craon, 55. — Oppositions qu'il éprouve, 56. — Donne le duché d'Orléans à son frère, 57. — Sa santé s'altère, 58. — Rend au duc de Berri son gouvernement, 59. — Le mal empire, 60. — Aventure de la forêt du Mans, 63 et suiv. — Douleur générale à la nouvelle de sa démence, 66, 71. — Éprouve quelque soulagement, 72. — Demande sa femme et son fils, 83. — Fait grâce à de la Rivière et à Noviant, 94. — Présente au Parlement son ordonnance de régence, *ib.* — Dangers qu'il court à l'hôtel Saint-Pol, 97. — Fureur du peuple contre les princes, 98. — Reçoit Robert l'Hermite, 116. — Retombe dans sa démence, 109. — Il revient à son bon sens. 112. — Sentence qu'il rend dans l'affaire de son prevôt des marchands Juvénal des Ursins, 115. — Rend la liberté à ses ministres, 116. — Va en pèlerinage, *ib.* — Reçoit l'Université avec honneur, 123.

— Nouveaux accès de folie, 164, 220. — Traitement ridicule des deux moines Augustins, 221. — Veut qu'on le tue, 222. — Ses paroles remarquables à Derby, 243. — Il laisse le duc d'Orléans gouverner le royaume, 273. — Ceux qui l'entourent abusent de son état, 277. — Le conseil du roi donne la direction des affaires au duc de Bourgogne, 279.

— Accorde au duc de Bourgogne des lettres de justification, III, 48. — Ce qu'il lui dit de remarquable, 49. — Enlevé de Paris par ordre de la reine, 121. — Accueil qu'il fait à Tours aux bourgeois de Paris, 128. — Il leur promet de revenir, 129. — Comment il reçoit le duc de Bourgogne, 131. — Jugement qu'il prononce, 133. — Revient à Paris, 136. — Veut marcher en personne contre les rebelles, 184. — Ce que lui dit l'Université, *ib.* — Apprend la trahison du duc de Berri, et ce qui en résulte, 263. — Marche contre le duc de Berri, 270. — Recouvre la santé. Son action de grâce, 341. — Il prend le chaperon blanc, 346. — On lui rend compte de la situation du royaume, 354. — Les corporations de Paris lui présentent leurs harangues, 368. — Revient à Paris, 375. — Tient un lit de justice au Parlement, 377. — Reçoit une lettre du duc de Bourgogne, 385. — Fait le siége de Compiègne, 407. — Marche sur Soissons, 412. — Fait trancher la tête au gouverneur, 415.

Va en pèlerinage après avoir fait recueillir les reliques profanées, IV, 4. — Est sollicité de pardonner au duc de Bourgogne, 12. — Il signe le traité d'Arras, 17. — Revient à Paris, 18. — Reçoit une lettre du duc de Bourgogne, 48. — Il veut aller à l'armée, 66. — Apprend la défaite de son armée, 82. — Revient à Paris et y donne

l'épée de connétable au comte d'Armagnac, 92. — S'enferme au Louvre, 97. — Il fait exécuter le sire de Bosredon, 124. — Il exile la reine, 125. — Tombe malade à Pontoise, 225. — Vient à Saint-Denis, 245. — Reçoit à Troyes le roi d'Angleterre, 293. — Signe le traité de Troyes, 305. — Fait son entrée à Paris avec le roi d'Angleterre, 321. — Loge à l'hôtel Saint-Paul, 323. — Tient un lit de justice, 326. — Donne des lettres de justice contre les meurtriers de Jean-sans-Peur, 328. — Sa détresse à Paris, 329; — et est abandonné, 330. — Visité par le roi d'Angleterre, 337. — Sa mort, 375. — Ses obsèques, 378.

CHARLES VII. Son couronnement à Poitiers, IV, 382. — Plusieurs seigneurs passent de son côté, 383. — Noms des provinces qui tiennent pour lui, *ib.* et 384. — Danger qu'il court à la Rochelle, 399. — Fait la guerre dans le Maine et en Anjou, 406. — Fait la guerre aux Anglais en Champagne, *ib.* — Siége de Crevant; 408. — Ses gens défont un parti d'Anglais en Anjou, 413. — Réjouissances des villes pour la naissance de son fils, 417. — On se plaint de son conseil, *ib.* — Plusieurs seigneurs se déclarent pour lui, 416. — Reçoit un secours de Milan, 418. — Le duc de Bourgogne lui propose la paix, 422. — Perd la bataille de Verneuil, 429. — Détails de cette affaire, 432, 433.

Son conseil est enfin dissous, V, 33. — La paix de 1426 est consommée. Il veut se réconcilier avec le duc de Bourgogne, 35. — Est toujours mal gouverné, 41. — Son nouveau conseil est massacré, 61. — On lui en donne un autre, et ce qu'il en dit, 62. — Il s'enferme à Chatellerault, 63. — Les comtes de Clermont et de la Marche

tâchent de l'enlever, 64. — Tient bon à Poitiers, *ib.* — Abandonné de tous les seigneurs, 68, 69. — Est sans argent, 69. — Comment il traite deux chevaliers, 70. — Aimé de ses serviteurs et du peuple, 71. — Est obsédé par la Trémoille, 176. — Son départ pour Rheims, 177. — Refuse d'entrer à Orléans, *ib.* — Assiége Troyes, 179. — Entre à Rheims et est sacré, 185. — Marche sur Paris, 188. — En présence du duc de Bedfort, 201. — Traite avec le duc de Bourgogne pour la paix, 206. — S'avance sur Paris. Préparatifs de défense, 215. — Premières attaques, 217. — Le duc de Bourgogne lui envoie des ambassadeurs pour traiter de la paix, 321. — Son insouciance pour le royaume, 380. — Assemble ses États à Tours, 381. — Protége le concile de Bâle, 401. — Son alliance avec l'empereur d'Allemagne, 408. — Envoie des ambassadeurs au roi d'Angleterre, 427, 432. — S'adresse au pape pour aider à la paix, 428.

Arrivée de ses ambassadeurs à Arras, VI, 13. — Propositions qu'il fait faire au duc de Bourgogne, 38. — Le traité est signé, 49. — Il est reconnu roi de France par le duc de Bourgogne, *ib.* — Il fait assembler les États à Tours, 53. — Ce qu'il y dit aux ambassadeurs du Duc, *ib.* — S'occupe peu des désordres du royaume, 74. — Baptême d'un fils, 75. — Tient les États du Languedoc à Vienne, 164. — Puis à Montpellier, *ib.* — Gouverne avec douceur, 165. — Le duc de Bourgogne lui reproche son indolence, 166. — Sa valeur au siége de Montereau, 169. — Son entrée à Paris, 170. — Description de son costume, 171. — Se laisse influencer contre le connétable, 182. — Lui rend ses bonnes grâces, 201. — Vient à son secours à Meaux, 202. — Tient ses États gé-

néraux à Orléans, 209. — Noms de ceux qui parlent pour la paix et de ceux qui penchent pour la guerre, 212. — Rend son ordonnance contre les gens de guerre, 213. — Sa vigueur dans la révolte du Dauphin, 225, 227, 233, 234. — Reprend plusieurs villes, telles que Saint-Mexent, Chambon, Évreux, Montaigu, Évaux, Ébreuille, Aigueperse et autres, 228, 230, 231. — S'occupe des affaires de l'Église, 250. — Secourt Louviers, 251. — Éprouve quelques revers, *ib.* — Termine la guerre entre René d'Anjou et le comte de Vaudemont, 252. — Sa sévérité pour la discipline militaire, *ib.* — Reçoit la soumission du comte de Saint-Pol, 254. — Reçoit les réclamations de la duchesse de Bourgogne sans la contenter, 255. — Assiége Creil, 252. — Sa bravoure au siége de Pontoise, 268. — S'empare de la place, 270. — Pacifie la Champagne, 271. — Répond aux princes sur leurs remontrances, 279, 284. — Reçoit le duc d'Orléans, 287. — Délivre Tartas, 326. — Prononce dans le différent de la duchesse de Comminges, 329. — Prive le Dauphin du sceau, 334. — L'envoie contre d'Armagnac, 335. — Va au siége de Metz, 356. — Reçu par René d'Anjou, 377. — S'occupe des compagnies d'ordonnance, 379. — Règlement à ce sujet, 382. — Contentement général, 384.

— Travaille à chasser les Anglais du royaume, VII, 3. — Sagesse de son conseil, 4; — et noms des principaux, 5. — Traite avec le duc de Bretagne, 10. — Envoie au duc de Bourgogne une ambassade, 11. — Conquêtes multipliées, 12, 13. — Essaie de prendre Rouen, 15. — Reçoit les députés et traite avec les habitans, 17. — Assiége le château de Rouen, 19. — Reçoit les clefs, 21. — Son entrée dans la ville, 22. — Va à la cathé-

drale remercier Dieu, 23. — Assiége Harfleur et reçoit les habitans à composition, 24. — Recouvre Honfleur, 26. — Remporte une grande victoire à Formigni, 30. — S'empare de Caen, 31. — Assiége Falaise, *ib.* — Recouvre toute la Normandie, 32. — Met l'ordre partout et maintient la discipline, 34. — Ses armées s'emparent de plusieurs villes. *V.* Bergerac, Blaye, Bordeaux, Dax, Fronsac, Libourne. — Reçoit une ambassade du duc de Bourgogne, 55. — Refuse de secourir les Gantois, 60. — Lettre très-remarquable qu'il en reçoit, 90. — Répond par une ambassade au duc de Bourgogne. *V.* ce mot. — Ce qu'il pense de la croisade, 194. — Ce qu'il permet à ce sujet, 195. — Ses démêlés avec le Dauphin son fils, 217. — Comment il est joué par lui et le duc de Savoie, 219. — Déclare la guerre à ce dernier, 221. — Ses mesures sévères contre le Dauphin, 222. — Oublie les services de Jacques Cœur et l'abandonne à ses ennemis, 227. *V.* Cœur. — Son amour désordonné pour les femmes lui fait oublier la reine, 235. — Châteaux témoins de ses désordres, 236. — Mesures sévères contre le Dauphin, 241. — Reproches qu'il lui adresse, 243. — Lettre qu'il reçoit contre lui, 249. — Apprend la trahison du duc d'Alençon. *V.* ce nom. — Reçoit les ambassadeurs du duc de Bourgogne, et ce qu'il leur fait dire, 259. — Il entre en Dauphiné et s'en empare, *ib.* — Il se prépare à faire la guerre au duc de Bourgogne, 271. — Donne sa fille au roi de Bohême. *V.* ce nom. — Fait arrêter le duc d'Alençon. *V.* ce nom. — Ce que dit de lui l'envoyé du roi d'Angleterre, 303. — Reproches qu'il fait au duc de Bourgogne, 323, 325, 327. — Son renom en Italie, 331. — Ce qu'il pense de la

croisade, 333. — Essaie de ramener le comte d'Armagnac, 339. — Il le fait attaquer, 341. — Reproches et réponses, 343. — Il refuse de soutenir le duc de Charolais contre son père, 385. — Sa douleur au sujet du Dauphin, 387. — Conseil qu'il donne à la reine d'Angleterre, 389. — Il tombe malade et refuse de manger, 390. — Le mal empire. Sa mort chrétienne, 392. — Son éloge et tableau résumé de son règne, 393, 396. — Ce qu'il fait pour la Pucelle. *V.* ce nom. — Funérailles du roi Charles VII, 413, 414.

CHARLES D'AMBOISE, chargé de conquérir la Bourgogne, XI, 12. — Prend Auxonne, Besançon, Dôle, etc. *V.* ces noms. — Nommé gouverneur de Cambrai. *V.* ce nom. — Éloge de son gouvernement, 140, 141. — Secours que lui envoie Louis XI, 283. — Soumet de nouveau la Bourgogne au roi, 284. — Chargé de conquérir le duché de Luxembourg, 341. — Ses progrès, 342. — Sa mort et ce qu'on dit de lui, 443. — Ce que le roi fait faire pour lui, *ib.*

CHARLES D'ANJOU, oncle de Charles VII. *V.* Anjou.

CHARLES D'ANJOU, duc de Calabre, fils du comte du Maine. Ordre que Louis XI donne à son sujet, X, 119.

CHARLES D'ARMAGNAC. Ce qu'il fait pour la mémoire de son frère, IX, 376.

CHARLES (Monsieur, duc de Berri), frère du roi. Comment il entre dans la ligue du bien public, et ses autres actions. *V.* Berri.

CHARLES DE GUELDRE, âgé de huit ans, parcourt la ville de Nimègue à cheval, IX, 344.

CHARLES DE GUYENNE, frère de Louis XI, se réunit aux princes du sang. *V.* Ligue du bien public.

— Efforts du roi pour le ramener, IX, 78. — Son apanage réglé, 92. — Enregistrement, 94. — Son serment, 95. — Entrevue entre les deux frères, 99, 101. — Résultats heureux pour Louis XI, 103. — L'ordre de la Toison-d'Or lui est envoyé par le Duc, 104. — Il le refuse, 106. — Il quitte son frère et revient dans son duché, 121. — Efforts de Louis XI pour regagner son amitié, 215. Demande Marie de Bourgogne, 216. — Le roi s'y oppose, 245. — Ses projets sur Éléonore de Foix, 247. — Nouvelle inquiétude du roi à ce sujet, 248, 249. — Ses intrigues contre le roi, 252. — Il rend tout au comte d'Armagnac, 253. — Traité d'alliance du roi et du duc de Bourgogne contre lui, 254, 256. — Le roi le presse de revenir à lui, 258. — Ses conseillers travaillent pour eux-mêmes, 259. — Son inconduite et désordre de sa cour, 263. — Il tombe malade, 264. — Bruit d'empoisonnement, 265. — Il est abandonné de ses officiers, 266. — Sa mort change la face des affaires, 270.

CHARLES D'HANGEST, grand-maître des arbalétriers. Fait prisonnier, III, 253. — Comment sauvé de la mort, 256.

CHARLES (duc de Lorraine), premier du nom. Reçu à Dijon, IV, 362. — Pour ses autres actions, voir Lorraine.

CHARLES (duc de Lorraine), deuxième du nom. Ce qu'il demande à Jeanne d'Arc et ce qu'elle lui dit, V, 95.

CHARLES (duc de Lorraine), troisième du nom. *V.* René de Lorraine.

CHARLES, comte du Maine, représente au roi le triste état de la France en 1439, VI, 210.

—Hérite de la Provence, XI, 528.

CHARLES-LE-MAUVAIS, roi de Navarre. Ravage la France, I, 109 et suiv. *V.* aussi Compagnies, Navarrois. — Perd toutes ses conquêtes et ses possessions, 151.

CHARLES DE SAVOIE. Mandé par Louis XI, et reconnu duc de Savoie sous la tutelle du roi, XII, 11.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, VIII, 299. — Fait son entrée à Gand, 304. — Terrible embarras où il se trouve dans cette ville, 319. — Ses nouveaux démêlés avec les Liégeois. *V.* ce nom. — Et avec Louis XI et le comte de Nevers, 321, 322. — Comment vu des villes du Brabant, 320. — Châtie les révoltés de Malines, 328. — Ses intelligences avec le duc de Bretagne, 329. — Sa lettre à Louis XI reste sans réponse, 335. — Ses intelligences avec le roi d'Angleterre, 352. — Ses démêlés avec Louis XI; reproches qu'il adresse à ses ambassadeurs, 355. — Sa belle armée, 360. — Victoire sur les Liégeois, 368. — Prend Saint-Tron et Tongres. *V.* ces noms. — Son entrée à Liége et comment il la châtie, 375, 376. — Son gouvernement, son activité, ses finances, etc., 377, 378. — Ordre de sa maison, 379. — Sévère discipline, 381. — Rend justice lui-même, *ib.* — Ses taxes exorbitantes, 382. — Comment il reçoit les commissaires des États, 400. — Préparatifs de son mariage, 401. — Son affection pour le comte de Saint-Pol, 402. — Il s'irrite de son faste, 403. — Ses fiançailles avec Marguerite d'Angleterre, 413. — Fêtes du mariage, 414 à 418.

— Se dispose à secourir le duc de Bretagne, IX, 10. — Sa fureur en apprenant le traité d'Ancenis, 13. — Est abandonné par ses alliés, 14. — A une entrevue avec Louis XI à Péronne, 24. — Nouvelles

de Liége et ce qui en résulte, et fureur du Duc, 27. — Son conseil le décide enfin à ne pas trahir le roi, 32. — Alternatives de colère et de calme, 34. — Il obtient de Louis XI ce qu'il voulait, et ils jurent tous deux sur la croix de Saint-Laud, 36. — Danger qu'il court devant Liége, 46. — Donne l'assaut et se rend maître de la ville, 50. — Comment il traite les Liégeois, 55; — et les Gantois, 56, 57. — Il rend la liberté à Louis XI, 54. — Ses relations avec l'Autriche, 58. — Il traite avec Sigismond, et ce qui en résulte, 64. — Sa justice terrible à Flessingue, 65. — Fait assembler les États de la Frise, 69. — Ses relations avec les seigneurs de l'Allemagne, 70. — Ambitionne le trône, 72. — Essaie de gagner le frère du roi, 104. — Son influence diminue auprès des princes, *ib.* — Part qu'il prend dans les troubles d'Angleterre, 121, 125. — Ses préparatifs de guerre contre Warwick, 127. — Comment il répond aux justifications de Louis XI, 142. — Comment il allègue l'histoire grecque, romaine et Charlemagne aux propositions et griefs du roi, 143. — Rupture complète, 148. — Il est mal vu de ses conseillers, 149. — Il est abandonné du duc de Bretagne, 155; — et de ses alliés les Suisses, 155. — Ravage les côtes de Normandie, 157. — Warwick lui échappe, 159. — Envoie en Angleterre le sire de Comines pour traiter, 169. — Suite des négociations, 171. — Sa lettre aux habitans de Calais, 172. — Fait saisir des marchandises, 177. — Interdit le commerce avec la France, 178. — Nouveaux griefs allégués contre lui par le roi, 180. — Ses complots, 183. — Est ajourné au Parlement, 186. — Ses projets sur l'Allemagne, 188. — Son caractère altier, *ib.* — Affaire de Jean Roc. *V.* Roc. — Il écrit au Parlement, et ce qu'il ré-

clame, 191. — Embarras que lui suscite le roi de France, 192, 194, 197. — Ses villes attaquées ou gagnées, 199, 201. — Sa lettre à Dammartin, 203; — et réponse énergique qu'il en reçoit, 206. — Formation de son armée, 211. — Son artillerie à Lille, 212. — Réunion de ses forces, *ib.* — Refuse sa fille au frère du roi, 217. — Proposition que lui fait Dammartin, 218. — Détails des armées de ce prince, 212. — Il écrit une lettre humble au roi, 228. — Trêve entre ces deux princes, *ib.* — Elle est signée, 240. — Aide Édouard à rentrer en Angleterre, 230. — Apprend les succès de ce prince, 240. — Son traité avec le roi est rompu, 270. — Menace le royaume, 285. — La mort du frère du roi change tout de face; 288. — Sa fureur contre Louis XI, *ib.* — Son entrée en France; massacre de Nesle. *V.* ce nom. — Il entre à cheval dans l'église de Nesle, pleine de sang, 290. — Prise de Roye, *ib.* — Son manifeste contre le roi, 291. — Assiége Beauvais. *V.* ce nom pour les détails. — Est forcé de lever le siége, 310. — Marche vers la Normandie, 317. — Il est surveillé par Dammartin, 318, 322. — Son armée commence à souffrir, *ib.* — Brutalité de ce prince envers son chambellan, 319. — Échoue devant Rouen et Dieppe. *V.* ces noms. — Ses provinces sont aussi ravagées, 321. — Consent enfin à une trêve, 334. — Reprend ses projets sur l'Allemagne et le duché de Gueldre, 336. — Comment il traite de ce duché, 341. — Tient un chapitre de la Toison-d'Or, 342. — Résistance qu'il éprouve des villes du Duché, 344. — Assiége et prend Nimègue. *V.* ce nom. — Ses conditions, 345. — Ses progrès en Allemagne, 346. — Veut être roi et vicaire impérial, *ib.* — Promet sa fille à l'Autriche et au duc de Calabre,

347. — Trompe ce dernier et reprend l'écrit, 350. — Convoite la succession de la Lorraine, 352. — Ses propositions à la ville de Metz rejetées, 353. — Présent qu'il reçoit, 354. — Son faste, 355. — Sa magnifique chapelle. *V.* ce mot. — Son entrevue avec l'empereur d'Allemagne à Trèves, 356. — Son entrée à Trèves avec une suite brillante, 357. — Sa marche avec l'empereur, 359. — Ses prétentions exposées à l'assemblée de Trèves, 360. — Il est desservi auprès de l'empereur par Louis XI, 362. — Ses singulières idées au sujet de sa fille, 364. — Préparatifs magnifiques de son sacre comme roi des Romains, 365 et suiv. — Sa colère en apprenant le départ furtif de l'empereur, *ib.* — Fait alliance avec le duc de Lorraine, 366. — Est reçu à Nanci, *ib.* — Ses projets sur l'Allemagne l'occupent toujours, 390, 397. — Ses plaintes au pape touchant son excommunication, 396. — Entre en Lorraine, 405. — Se met les Suisses à dos par les excès du gouverneur Hagenbach, 409, 410. — Pense à rétablir l'ancien royaume de Bourgogne, 413. — Se dirige sur l'Alsace, 414. — Les habitans se sauvent et les villes lui ferment leurs portes, 415. — Reçoit les ambassadeurs des villes suisses, et ce qu'il promet, 416. — Il passe le Rhin, *ib.* — Reçoit les ambassadeurs des villes du Rhin et des princes chrétiens, 417. — Écoute la harangue de la ville de Berne; sa réponse hautaine, 419. — Son entrée magnifique à Dijon, 420. — Cérémonie de la bague, 421. — Tient ses États de Bourgogne, 422. — Pense toujours à se faire roi, *ib.* — Ses offres rejetées par Venise, 424. — Prend les Italiens et les Lombards à sa solde, 425. — Intervient dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, *ib.* — S'empare du Nivernais, 427.

— Ses troupes sont repoussées par le roi, *ib.* — Perd l'alliance des Suisses, 431.
— L'Alsace, l'Autriche, la Suisse et la France font alliance contre lui, X, 1 et suiv. — Réponse menaçante qu'il rend à Sigismond, 12. — Sa fureur en apprenant le supplice d'Hagenbach, 22. — Ce qu'il fait pour avoir la ville de Montbelliard, 23. — Ses nouvelles liaisons avec les Anglais et le duc de Bretagne contre la France, 25. — Nouveaux embarras que lui suscite Louis XI malgré la trêve de 1475, 29. — Offres considérables qu'il fait au comte de Saint-Pol, 33. — Passe quatre traités avec le roi d'Angleterre, 52. — S'engage à faire sacrer à l'avenir les rois de ce pays à Rheims comme rois de France, 54. — S'occupe de l'affaire de Cologne, 56. — Assiége Neuss. *V.* ce nom. — Son armée est battue par les Suisses alliés à Héricourt, 76. — Essaie de faire descendre les Anglais en France, 86. — Sa lettre à ce sujet, 87. — Reçoit le roi de Danemarck, 93. — Échec devant Neuss, *ib.* — Perd la ville de Lintz après s'en être emparé, 95. — Résiste aux sollicitations d'accommodement, 96, 97. — Ce qu'il dit aux envoyés du connétable, 96. — Est forcé de lever le siége de Neuss, 145. — Le duc de Lorraine se déclare contre lui. *V.* René de Lorraine. — Ce qu'il propose au roi d'Angleterre, 170. — Ses projets contre la Lorraine, 171. — Ce que lui promet le connétable, 172. — Est abandonné des Anglais, 192. — Reproches qu'il adresse à Édouard, 195. — Consent à une trêve avec le roi, 220. — Livre le connétable, 224. — Va en Lorraine, 229. — Il en prend possession, 231, 232. — Entre à Nanci, 258. — Assemble ses États, *ib.* — Ses projets gigantesques, 268. — Reçoit mal l'ambassade des Suisses, 272. — Leur fait la guerre,

274 et suiv. — Perd la bataille de Granson. *V.* ce nom. — Sa fuite par le Jura et le Nozeroi, 334. Envoie vers Louis XI, et ce qu'il lui fait dire, *ib.* — Établit un nouveau camp à Lausanne, 335. — Il y tombe malade, *ib.* — Revient en santé et célèbre la Pâque, 336. — Ordonne de recruter une nouvelle armée, 337. — Fait fondre les cloches de Bourgogne et du pays de Vaud pour faire des canons, *ib.* — Sa lettre violente, *ib.* — Sa nouvelle armée, 338. — Abandonné de ses alliés, 340. — Menace le roi touchant les libertés du Saint-Siége, 342. — Ses dispositions pour la bataille de Morat, 360. — Commence l'attaque, 362. — Il perd la bataille et s'enfuit, 367. — Son armée détruite, son camp pillé et son portrait porté à l'hôtel-de-ville de Morat, 369, 370. — Sa conduite perfide envers la duchesse de Savoie, 373. — Ses demandes excessives aux États de Bourgogne, 376. — Se perd de plus en plus, 384. — Assiége la ville de Nanci. Relation du siége et des assauts. *V.* Nanci. — S'apprête à donner bataille au duc de Lorraine et aux Suisses, 422. — Mauvais présage, et ce qu'il dit, *ib.* — Disposition de son armée, 423. — Complot de Campo-Basso contre sa personne, 424. — Engage l'action, 427. — Perd la bataille, 429. — Son corps est retrouvé dans l'eau, 434. — Il est transporté à Nanci, 435. — Bruits singuliers qui courent sur sa personne, 438. — Caractère de ce prince, 439. — Son portrait, 448. — Son tombeau à l'église Saint-Georges de Nanci, *ib.* — Sa succession enlevée par Louis XI à sa fille Marie de Bourgogne. *V.* Bourgogne et Louis XI.

— Procès contre Charles-le-Téméraire après sa mort, XI, 212.

CHARLES DE VALOIS. Simple nom donné à Charles VII par le duc de Bourgogne, V, 325.

CHARLOTTE DE LUSIGNAN, héritière du royaume de Chypre. Son mariage, VII, 87. — Perd son royaume, *ib.*

CHARNI (le sire de), ou Pierre de Beaufremont. Nommé maréchal de Bourgogne, V, 344.
— Joute à Arras contre un Espagnol, VI, 16, 17. — Nommé la fleur des chevaliers, 292.

CHAROLAIS (le comte de), fils de Jean-sans-Peur. Ce qu'il reçoit pour apanage, III, 258.
— On l'empêche d'aller combattre les Anglais, IV, 63. — Il fait enterrer les morts de la bataille d'Azincourt, 81.

CHARQLAIS (le comte de), deuxième du nom, fils du duc Philippe-le-Bon. Sa naissance, V, 394.
— Son éducation et son caractère, VII, 56. — Son adresse et sa force, 57. — Sa fermeté dans la joute de Bruxelles, 58. — Il reçoit le prix du tournoi, 59. — Il jure par saint Georges de combattre avec son père les Gantois, 63. — Envoyé par son père en reconnaissance à Moorbecque, 105. — Sa bravoure à Gavre, 136. — Sa fureur de ne pouvoir combattre, 106. — Délivre son père d'un grand danger à Gavre, 136. — Sa bravoure, ses goûts chevaleresques, 146. — Sa charité et sa piété, *ib.* — Discussion entre le duc et la duchesse de Bourgogne touchant son mariage, 167. — Fiançailles conclues, 168. — Le pape accorde la dispense, 176. — Conduite exemplaire du prince pour sa femme, *ib.* — Grande discorde entre le comte et le Duc son père, 265. — Scène de l'oratoire, 267. — Départ précipité du Duc, 268. — Espèce de réconciliation funeste à la France, 270. — Il va à la chasse et perd le

Dauphin ; ce qui en résulte, 273, 274. — Mésintelligence entre le père et le fils au sujet du sire de Croy, 382, 383. — Proposition qu'il fait faire au roi, 384.

— Manière dont il est reçu par Louis XI à Tours, VIII, 18. — S'égare à la chasse, et ce qui en résulte, 19. — Découvre un complot contre lui, 28. — Exécution des coupables, 30. — Ses excuses au duc son père, et ce qui en résulte, 60, 63. — Il vient se réconcilier avec son père, 67. — Comment il répond aux ambassadeurs du roi, 135 ; — et ce qu'il leur fait dire en particulier; 145. — Sa haine contre les sires de Croy, 150, 155. — Signifie au sire de Quiévrain de quitter la cour, 155. — Devient maître du gouvernement de Bourgogne, 157. — Ses premiers actes pour la ligue dite du bien public, 179. — Son armée, 180. — Tient Saint-Denis et Paris en échec, 191. — Veut barrer le retour au roi, 192. — Blessé à la bataille de Montlhéry, 212. — Établit ses troupes près Paris, 227. — Son entrevue avec Louis XI, et ce qui en résulte, 231, 233. — Autre entrevue, 235. — Il consent à la paix, 237. — Villes qu'il obtient de Louis XI en apanage, 238. — Ses griefs contre Louis XI, 267. — Comment il traite Dinant, 272, 279. — Ses griefs avec le roi et ce qu'il lui répond, 283. — Ses tentatives auprès de l'Angleterre, 285. — Vient voir son père malade, *ib.* — Nouvelle ligue contre le roi, 286. — Demande la bénédiction paternelle, 287. — Fait faire de magnifiques funérailles à son père, 289. — Caractère de ce prince, 293. — Devient duc de Bourgogne. *V.* Charles-le-Téméraire.

CHARONS (château de). Ce qui s'y passe, IX, 98.

CHARTE de privilége de la ville de Dijon, citée, I,

119. — Les Flamands réclament le maintien de leurs chartes, 263.
— Les Gantois perdent leur charte par suite de leurs révoltes, IX, 56.

CHARTES de communes accordées aux villes de Flandre, I, 152. — Chartes des priviléges de la Rochelle, citée, 140.

CHARTIER (Alain). *V.* Alain.

CHARTIER (Guillaume), évêque de Paris. Remontrances qu'il fait au roi, et ce qui en résulte, VIII, 209.
— Sa mort et son épitaphe injurieuse, IX, 269.

CHARTRES (église de). Ce qui s'y passe de remarquable, IV, 154.
— Surprise de la ville par le bâtard d'Orléans, V, 351.

CHARTRES de priviléges. *V.* Chartes.

CHARTRES (les bourgeois de) fournissent des machines de guerre, I, 111. — Reçoivent en paiement un château qu'ils pillent, 112.
— Ce qui s'y passe de remarquable, III, 129.
— La ville est prise par les Anglais, V, 68.

CHARTREUSE DE CHAMPMOL. Sa fondation près Dijon, I, 300. — Portée sur le testament du duc de Bourgogne, 344.
— Conserve les tombeaux des ducs de Bourgogne, IX, 447. — Celle de Dijon, citée. *V.* ce nom.

CHARTREUX (prieur des). Sa visite au connétable, et ce qu'il lui dit d'étonnant sur le siége de Meaux, VI, 197. — De Gand. *V.* Prieur.

CHASSA (Jean de). Célébrité de cet intrigant à la cour de Bourgogne, IX, 195. — Ce qu'on lui propose contre le Duc, 196.

CHASSE du duc de Bourgogne, et ce qui s'y passe, IV, 41.

— du comte de Charolais et du duc de Bourgogne, VII, 273.
— Passion de Louis XI pour cet exercice, et cruauté qu'elle lui fait commettre, VIII, 159. *V.* aussi Lévriers.
CHASSE de saint Acaire. *V.* Figure en cire. — De saint Julien, visitée par le duc de Bourbon, qui y fait un vœu, II, 72.
— De saint Louis, dépouillée à Saint-Denis, et pourquoi, IV, 126.
— De saint Liévin, en grand honneur à Gand. Ce qui arrive à son sujet, VIII, 306, 319.
— Règlement sévère du Duc au sujet de cette relique, IX, 57. — De sainte Angadresme, portée sur les murailles de la ville de Beauvais. *V.* Angadresme, Beauvais. — De sainte Pétronille à Rome. Ce qu'on en raconte, 153.
— De saint André, trouvée au camp du duc de Bourgogne, X, 316.
CHASTELLEUX (maréchal). Ses gens pillent Saint-Denis et le couvent, IV, 248. — Défend Crevant, 408. — Il est dégagé, 411. — Privilége de ses descendans aînés, 412.
CHAT (le), grande machine de guerre, citée, V, 57.
CHATEAU-GUYON (le sire de), à la bataille de Granson, commande la cavalerie du Duc, X, 309. — Sa bravoure et sa mort, *ib.*
CHATEAU-GUYON (Hugues de) commande à Morat, X, 360.
— Livre la ville de Poligny et passe au service du roi, XI, 287.
CHATEAUBRIANT (le sire de) arme contre l'Angleterre, II, 350.
CHATEAUDUN tient bon contre les Anglais, V, 68.

CHATEAU-CHINON. Ce qui s'y passe entre les Bourguignons et les Français, X, 152. *V.* aussi Chinon.

CHATEAU-GAILLARD, surpris par La Hire, V, 212.

CHATEAU-MORAND (le sire de) chargé de se saisir du connétable de Clisson. *V.* ce nom. — Envoyé à Bajazet pour la rançon des prisonniers de Nicopolis, II, 204.

CHATEAUNEUF (le sieur de), chancelier. Ce qu'il dit de l'ordonnance de Louis XI sur les révélations, XI, 167.

CHATEAU-THIERRY (comté de), converti en pairie, II, 239.

CHATEAU-THIERRY (ville de), se rend, V, 190.

CHATEAU-VILAIN (le sire de), très-estimé, V, 346. —Veut faire sa paix avec le roi, 347.— Le traité est conclu, 368.

CHATEAUX ROYAUX. Les Maillotins veulent les raser tous, I, 249. — Autres cités, et faits qui s'y passent. *V.* Amboise, Chinon, Compiègne, Louvre, Montils-lez-Tours, Plessis, Tournelles.

CHATELARD (château du). Ce qui s'y passe, VII, 241.

CHATELLENIE de Cambrai réclamée par Louis XI, et pourquoi, XI, 186.

CHATELET (le sire du) fait la guerre en Lorraine, V, 316. — Se porte garant pour le duc René, 335.

— Est armé chevalier à Gavre, VII, 132.

CHATELET (le petit). Époque de sa construction, I, 204.

— Massacres horribles d'évêques et de magistrats dans les prisons du grand et du petit Châtelet, IV, 180. — Il est fortifié, 182.

CHATILLON (le sire de), nommé amiral par le duc de Bourgogne, III, 50.

— Vent défendre Rheims, V, 184.
— Fait le siége de Meaux, VI, 199. — Envoyé contre d'Armagnac, 335.
— Suit le parti du Dauphin, VII, 208. — Nommé gouverneur du Dauphiné par le roi, 270.

CHATRE (Claude de la) rentre au service du roi, IX, 330. — Ses belles paroles au roi, *ib.* — Présent et commission qu'il reçoit du roi, 331.

CHAUMONT (Denis), un des chefs de la faction des bouchers, III, 329. — Nommé commandant de Saint-Cloud, 341. — Entre au conseil pour s'opposer à la paix, 355.
— Arrête le sire de la Trémoille, V, 380. — Est chassé de la cour, 381.
— Engage le Dauphin à se révolter contre son père, VI, 224.
— Prend parti dans la ligue du bien public, VIII, 166.

CHAUMONT (le sire de), ou Louis d'Amboise, gouverneur de Champagne, est chargé de délivrer la duchesse de Savoie, X, 391. — Comment il surprend la ville de Dôle. *V.* Dôle. — S'avance vers le Luxembourg. *V.* ce nom.

CHAUSSÉE de Brunehaut, citée, III, 94.

CHAUVIN, chancelier de Bretagne. Eloge de ce magistrat, XI, 174. — Ce que Louis XI lui apprend de son maître, 175.
— Mis en prison; réclame la juridiction du Parlement, XII, 93. — Sa mort en prison, *ib.*

CHERBOURG rendu par les Anglais, II, 109.
— Gages de sa capitainerie, III, 309.
— Reprise par les Anglais, IV, 198.
— Reprise par les Français, VII, 31.

CHEVAL BLANC. Etait une marque de souveraineté,

VIII, 4; — du duc de Bourgogne à son entrée dans Paris. *V.* Harnachement.

— Harnachement du cheval de Charles VII à son entrée à Paris, VI, 171.

— Du duc de Bourgogne, laissé tout harnaché aux chanoines de la cathédrale, X, 259.

CHEVALERIE FRANÇAISE. Bel éloge qu'en font les Anglais, I, 180. — Conférée par Charles VI, et fêtes à ce sujet, 402.

— Peinture de son indiscipline dans les croisades, II, 181, 187. — Sa bravoure et sa destruction à Nicopolis, 194, 195. — Les restes amenés devant Bajazet, *ib.*, — et sont massacrés, 197, 198.

CHEVALIER (maître), trésorier de France, prend au nom de Louis XI possession des villes de la Somme, VIII, 48.

CHEVALIER DU CYGNE (le). Son entreprise, VII, 154.

CHEVALIERS et hommes d'armes. Ce qu'on en dit, I, *préf.* 74, 75.

CHEVALIERS (les) de Flandre sont déconfits par les Gantois, I, 161. — Ils prennent les armes contre le peuple, 176.

— De Rhodes. Leur belle défense, XII, 106.

CHEVREUSE (le seigneur de), un des commissaires nommés pour faire une enquête sur les exactions du duc de Berri en Languedoc, I, 416.

— Concourt à la prise de Paris, IV, 168.

CHIENS des montagnes suisses. Commencent l'attaque à la bataille de Morat, X, 364.

CHIMAY (le sire de), envoyé à Louis XI, et ses paroles énergiques, VIII, 32.

— Reste fidèle au duc de Bourgogne, X, 386, 400. — Veut l'éclairer sur sa position critique, 405. — Est fait prisonnier à la bataille de Nanci, 451.

— Gouverneur du Luxembourg; résiste avec peine, XI, 342. — Signe un traité d'alliance avec les ambassadeurs de Bretagne, 414.

CHINON. Ce qui se passe dans sa grande prairie, V, 31. — Son château surpris par les gens du roi, 64. — Les trois États y sont assemblés par le roi, 73. — Séjour ordinaire de Charles VII, 321.

— Ce qui s'y passe de barbare envers le comte du Perche, XI, 426.

CHIZÉ (le sire de), capitaine de Meaux, IV, 357. — Ce qui lui arrive, 368.

CHOISEUL (le sire de). Sa bravoure en Flandre, II, 404.

— Gardé par la duchesse de Bourgogne pour la défendre au château de Rouvre, III, 412.

CHOISY-SUR-OISE, cité, V, 213. — Assiégé par les Anglais, 246. — Tentatives et faits d'armes pour sa délivrance, 247.

CHOUARD (maître Jean), lieutenant civil de Paris, député aux habitans par les princes, VIII, 217.

CHRÉTIEN Ier, roi de Danemarck, de Suède, etc. Son pèlerinage à Rome, X, 92. — Essaie de réconcilier les princes chrétiens, 93, 95.

CHRISTINE DE PISAN écrit la vie de Charles V, II, 337.

CHRISTOPHE D'HARCOURT, évêque de Castres. Soutient la mission de Jeanne d'Arc, V, 107.

CHRONIQUES du royaume de France, rédigées par Jean Castel, abbé de Saint-Denis, pour l'instruction du Dauphin, XII, 25.

CHRONIQUEURS. Ce qu'on en dit, *préf.*, I, 8.

CHYPRE. Ses étoffes d'or et d'argent, citées, I, 301.
— Ambassadeurs de ce royaume à Arras, VI, 11.
— Guerres au sujet de la couronne, VIII, 87.

CHYPRE (roi de), chassé de ses états. *V.* Louis de Savoie.

CIRASSE (Guillaume), quartenier de Paris, résiste aux Cabochiens, III, 365. — Nommé officier de la commune, 371.

CIRE JAUNE (sceau de), réservée au roi seul, IX, 79.

CITEAUX (l'abbé de), chargé d'une mission près de Charles VI, I, 135.
— Député par le duc de Bourgogne à son fils, et ce qu'il lui dit, VIII, 64.

CLAMECY (Gilles de), nommé prevôt de Paris. Ce qu'on en pense, IV, 245.

CLARENCE (le duc de) vient ravager la France. Comment on le renvoie, III, 293.
— Il dégage Harfleur, IV, 104. — Nommé capitaine de Paris, 321. — Est tué à la bataille de Baugé, 334. — Est regretté des Parisiens, 336.

CLARENCE, deuxième du nom, trahit la cause du roi Henri et livre le passage à Edouard, IX, 233.
— Ses nouveaux démêlés avec le roi son frère, IX, 72. — Pense à épouser Marie de Bourgogne, et ce que Louis XI en pense, 75. — Sa mort dans un tonneau de vin, 202.

CLARY (le sire de) combat le sire de Courtenay, I, 281. — Est forcé de se soustraire à la mort, 282.

CLAUDE (Saint-), pèlerinage célèbre. *V.* Saint-Claude.

CLAUX, canonnier célèbre sous Louis XI, cité, X, 45.

CLEFS de Paris présentées à Charles VII à son entrée, VI, 171. — Livrées par Périnet Leclerc. *V.* ce

nom. — De la Bastille, sont remises au duc de Bourgogne. *V.* Bastille.

CLÉMENGIS (Nicolas). Son traité contre le schisme, II, 122. — Son mémoire est remis au pape; ce qui en résulte, 127.

CLÉMENT VII, élu pape, vient à Avignon, I, 146. — Mal vu des Flamands et censuré par l'Université, 332.

— Est soutenu par le roi de France, II, 10. — Rejeté par le duc de Bretagne, 23. — Soutenu par le duc de Berri, 112. — Envoie son légat avec des présens pour se faire des partisans, 122. — Mémoire qu'il reçoit de l'Université, 127. — Il meurt de chagrin, 128. — Sa statue placée dans l'église Saint-Jean de Lyon, 156.

CLERC (le) de l'Hôtel-de-Ville. Sa fermeté dans le tumulte des Bouchers, III, 329.

CLERGÉ (le) taxé par les bourgeois, refuse de payer, I, 208. — Est assemblé au sujet du schisme. *V.* Assemblée.

— Admis aux États-Généraux, III, 297.

— Évêques et archevêques persécutés par Louïs XI à diverses époques, XII, 41.

CLERGÉ français. Soutient l'autorité du concile contre le pape, VI, 190. — Désapprouve les mesures violentes des deux partis, *ib.* — Continue à travailler à la paix de l'Eglise, 250.

— De Gand, prend les armes pour combattre le duc de Bourgogne, VII, 129.

— Des pays de Flandre. Ses plaintes au duc de Bourgogne, X, 384.

CLERCS de la cour de Rome consultés, I, 130.

CLERCS, arrêtés comme voleurs et assassins; leur supplice. *V.* Etudians.

CLÉRI. Son église devenue célèbre par les pèlerinages de Louis XI. *V.* Notre-Dame de Cléri, Vœu, Bulle d'excommunication.

CLERMONT (le comte de), premier du nom. Ses premières armes, II, 354. — Délivre le Limousin des Anglais, *ib.*

CLERMONT (le comte de), deuxième du nom, cherche à enlever le roi, V, 64. — Vient au secours d'Orléans, 77. — Sa conduite à la journée des harengs, 79. — Il n'est pas écouté, et ce qui en résulte, 80.

CLÈVES (duché de). Guerre à ce sujet, VI, 418, 419. — Fin de ce désordre, 420.

CLÈVES (Adolphe de). *V.* Adolphe.

CLÈVES (Jean de) fait la guerre dans le Luxembourg, VI, 306. — Sa querelle avec l'archevêque de Cologne, 417, 419.

— Marche contre les Gantois pour le duc de Bourgogne, VII, 63. — Se trouve à la bataille de Rupelmonde, 84. — Epouse Isabelle de Bourgogne, 146. — Un des ambassadeurs du Duc auprès du pape, 328. — Assiste au sacre de Louis XI, 409.

— Marche contre les Liégeois, VIII, 247.

CLIFFORT (le comte de), envoyé à Paris, IV, 337.

CLIGNET DE BRABANT. Son éloge, II, 403. — Fait amiral de France, *ib.* — Ne peut faire arriver son convoi de vivres, 409.

CLISSON, désigné pour connétable par Charles V, I, 187. — Commande l'armée de Flandre, 248. — Ce qu'il dit du passage de la Lys, *ib.* — Son désespoir au sujet des chevaliers, 252. — Son discours chevaleresque au roi Charles VI à la journée de Roosebeke, 260. — Son ordre de bataille à cette affaire, 263. *V.* Roosebeke. — Comment

il est fait traîtreusement prisonnier par le duc de Bretagne, 359. — Comment il échappe à la mort, 365, 366. — Présenté au roi et raconte ce qui lui est arrivé, 368. — Il se démet de sa charge, 371. — Suite de cette affaire, 373. — Mène le deuil de Duguesclin, 405.

Comment il est attaqué par Craon en guet-apens, II, 48. — Il est laissé pour mort, 49. — Le roi vient le voir sur-le-champ, 50. — Murmure général contre le connétable, 56 et suiv. — Le roi veut le venger malgré son conseil, 57. — Les oncles du roi projettent de s'en venger, 73. — Sa disgrâce, 79. — On envoie trois cents lances pour l'arrêter à Montlhéry; il échappe, 81. — Condamné par arrêt du Parlement, 85. — Refuse les offres qui lui sont faites de la part du roi, 86. — Se retire dans sa belle forteresse de Josselin. *V.* Josselin. — Fait la guerre au duc de Bretagne, 112. — Relation curieuse de leur réconciliation, 132 à 134. — Chargé de la garde du duché de Bretagne, 170. — Fait un armement contre l'Angleterre, 325.

CLOCHE Roland, à Gand. Signal de révolte, VII, 47. — Donnée en présent par Louis XI à Saint-Jacques-de-Compostelle, XII, 104.

CLOCHER des cordeliers, à Middlebourg. Ce qui s'y passe, VI, 416.

CLOCHES des églises, fondues en canons par ordre du duc de Bourgogne, X, 336.

CLOITRE de l'hôtel Saint-Paul, cité, III, 299.

CLOU (un) de la vraie croix parmi les reliques de la chapelle du duc de Bourgogne, IX, 355.

CLOUD (Saint-). *V.* Saint-Cloud.

CLUNI. La ville est surprise par les Français, X, 152.

CLUNI (l'abbé de), médiateur de la paix entre Charles VII et le duc de Bourgogne, V, 322.
— Le protonotaire de Cluni fait partie de l'ambassade des Gantois au roi, XI, 35. — Il revient et est emprisonné, 46. — Ce qu'il allègue pour sa défense, 47.

COETIVI, amiral, est éloigné de la cour, VI, 358.
— Rentre en grâce et est tué dans une tranchée au siége de Cherbourg, VII, 32.

COIFFURES des femmes, réformées par suite de sermons, V, 116.

COEUR (Jacques), argentier du roi. Son éloge, sa grande puissance, VII, 5. — On lui doit la conquête de la Normandie, 20. — Ses biens excitent l'envie, 226. — Son procès, 227. — Injustice du roi à son égard, 250, 252. — On lui refuse les moyens de se défendre, *ib.* — Il s'échappe de prison, 233. — Il meurt en combattant les infidèles, 234. — Le roi accorde à ses enfans quelques débris de la fortune de leur père, *ib.*
— Obtiennent du Parlement et du roi la restitution de leurs biens, VIII, 43.

COHEN (le sire de), commandant d'Aire. Comment trompé, XI, 417. — Comment il rend la ville au sieur d'Esquerdes, *ib.*

COITTIER, médecin de Louis XI, est chargé d'aller voir le cardinal Balue en prison, et ce qui en résulte, XI, 377.
— S'empare de l'esprit du roi, XII, 98. — Ses grandes richesses, 99. — Le Parlement refuse de ratifier les libéralités de Louis XI à son égard, 122.

COLEONE (Barthélemi), commandant de l'armée des Vénitiens, refuse les offres du duc de Bourgogne, IX, 424.

COLIN DU PUISIEUX. Ce qui lui arrive, III, 247.

COLLIER d'or du duc Jean, cité dans le traité d'Arras, VI, 41.

— Celui du duc de Bourgogne pour l'ordre de la Toison-d'Or est pris par les Suisses. Sa description, X, 315.

COLLÉGES de l'Université; leurs nombreux élèves, XI, 379.

COLMAR ferme ses portes au duc de Bourgogne, IX, 415.

COLOGNE. Les gens de cette ville viennent défendre Neuss contre le duc de Bourgogne, X, 58. — Ils parviennent à ravitailler la place, 91. — Leur constance malgré les attaques réitérées des Bourguignons, 142.

COLOGNE. Affaire de l'archevêque de cette ville, Robert de Bavière, IX, 425.

— Cette affaire de Cologne est enfin renvoyée au pape, X, 144.

— Présent envoyé par Louis XI à son église des Trois-Rois, XII, 104.

COLOMBE blanche qui vole au-dessus de la tête de Charles VI, I, 262.

COMBAT devant Neuss entre les Impériaux et les Bourguignons, X, 139. — de Guipy, 152. — Autres combats célèbres. *V.* Batailles.

COMBAT judiciaire entre deux bourgeois pour cause de meurtre, VII, 199.

COMBATS sur mer, I, 341, 330, 333; VII, 37, 151; XI, 312. *V.* aussi les noms Brabant, Casenove, Chatillon, Coulon, Narbonne, Poix, Vienne, etc.

COMBAT singulier entre sept Français et sept Anglais, II, 281. — Les Français restent vainqueurs, 283.

— En champ clos, à Arras, du sire Galeoto Bonifazio, de Ternant, de Jacques de La Laing, de Micaille, de Jean de Cornouaille, du sire de la Trémoille. *V.* tous ces noms, et encore Joûtes. — Ordonnance du roi Charles VI pour leur extinction, III, 140.

COMBRONDE (le seigneur de), surnommé le Dauphin. Sa mission dans le Bourbonnais, l'Auvergne et le Beaujolais, X, 151. — Remporte une grande victoire devant Arras, 152.

COMÉDIES. Prix donnés aux auteurs des deux meilleures compositions de ce genre, VII, 375.

COMINES. Affaire du pont de cette ville, I, 249. — Pillage général par les Bretons, 254.

COMINES (le sire de), IV, 285.

— Capitaine à Gand, VI, 129. — Chassé de la ville par les révoltés, 153. — Rétabli dans sa charge, 157.

— Service qu'il rend au roi, IX; 29. — Envoyé par le duc de Bourgogne en Angleterre, et pourquoi, 169, 170. — Ce qu'il dit de remarquable au Duc, 262. — Quitte le duc de Bourgogne et se donne au roi, 319. — Mérite de ses Mémoires, 320.

— Conseil important qu'il donne au roi, X, 27. — Chargé de parlementer à Montdidier, 134.

— Entre en Bourgogne avec l'amiral, XI, 9. — Comment il parlemente avec les gens d'Arras pour le roi, 24, 26, 27. — Sa mission en Bretagne et dans le Poitou, 30. — Chargé de pourparlers avec lord Hastings, 75. — Envoyé en Italie au sujet des Florentins, 213. — Sa présence change les idées du pape, 250. — Résultats de son ambassade, 262. — Ses relations familières avec le roi, 407, 408, 433. — Voue le roi à saint Claude dans un grand danger, *ib.* — Chargé d'entrer en

Bresse à main armée, 431. — On lui remet le duc de Savoie, *ib.*
— Jugement qu'il porte sur Louis XI, XII, 118.
COMMERCE immense des Flamands, I, 314.
— De mer. Objet de rivalité et de guerres continuelles entre les villes de Hollande et de Zélande, VI, 193.
— Prohibé entre la France et la Bourgogne, IX, 178.
COMMERCI (le damoiseau de). *V.* Damoiseau.
COMMINGES (demande des États de), IV, 528.
COMMINGES (le sire de). Commission que lui confie Louis XI en Roussillon, IX, 381. — Sa mort, 382.
COMMINGES (le comte de). Grand ennemi de Louis XI. *V.* Lescun.
COMMISSAIRES réformateurs. Leurs fonctions, II, 279. — Sédition qui s'ensuit, 280.
COMMISSAIRES royaux. Leurs fonctions, I, 123.
COMMUNES. Origine de leur intervention, I, *préf.*, 58. — Résistent aux seigneurs, 59. — Leur attachement à la couronne, 64, 71.
COMNÈNE (David), empereur de Trébisonde. Son ambassade au roi de France, VII, 381.
COMPAGNIES (les) désolent la France, I, 109. — Favorisées par le roi d'Angleterre, 110. — Le roi de France leur fait la guerre, 111. — Ravagent le Bourbonnais, l'Auvergne et autres provinces, 114, 117. — Rançon qu'elles reçoivent, *ib.*
— Vont faire la guerre en Italie, II, 13. — Leur destruction, 15. — Suites écossaises, 268.
— Des Parisiens exilés, IV, 100; — des sires de Fosseuses, Mailly, Saveuse et autres. Leurs désordres, *ib.* — Lettres du roi à leur sujet, 101. — Sont excommuniées, 102.
— Mesures sévères pour les détruire, VI, 74. *V.* Ecorcheurs, Retondeurs, Routiers, Truands. — Ra-

vagent le Languedoc et autres provinces, 163, 165; — la Champagne, la Picardie, etc., 183. — Sont conduites en Allemagne par La Hire, 188. — Leurs ravages autour du Rhin, 191. — Sont repoussées, 192. — Rentrent dans le Languedoc, *ib.* — Ne peuvent reprendre Avranches sur les Anglais, 220. — Conduites en Suisse, 345.

COMPAGNIES d'Ordonnance. Leur création, VI, 399. — Nomination des capitaines, 381. — Uniforme, solde, discipline, 383.

— Cette institution devient funeste au peuple, IX, 293.

COMPAGNIES françaises. Leur origine, IX, 331.

— Réforme de ce corps, XI, 275.

COMPIÈGNE. Les seigneurs s'y assemblent pour la guerre de Flandre, I, 241.

— Assiégé par l'armée du roi, III, 407. — Son beau château, *ib.* — Se rend au roi, 412.

— Livré aux Anglais, IV, 357.

— Se rend au roi, V, 200. — Célèbre traité qui y a lieu entre le roi et le duc de Bourgogne, 211. — Assiégé par ce dernier, 248. — La Pucelle y est faite prisonnière, 250. — Détails des diverses attaques et défenses de cette ville, 267.

— Conférences de Compiègne; leur objet, IX, 402, 404.

COMTÉ de Bourgogne. Renonciation de Charles V en faveur de Philippe-le-Hardi, I, 109.

— Réclamé par Louis XI au préjudice de Marie de Bourgogne, XI, 121. — Guerre conduite dans ce pays par le sire de Craon, 124, 125, 127, 130, 133, 136. — Est perdu pour le roi de France, 139. — Disputé entre le duc Maximilien et Louis XI. Lettres à ce sujet, 183, 184.

COMTES de Paris. Fondent la troisième race, I, 93.

COMTOIS. Guerre qu'ils ont à soutenir contre Louis XI. Réclament des secours des Suisses, XI, 122, 129. — Ambassade à ce sujet, 130.

CONCILES en France pour l'affaire du schisme, II, 134.

— A Pise pour le même sujet, III, 136; — de Constance. *V.* ce nom; — de Bâle. *V.* ce nom; — à Florence, tenu par le pape. *V.* Florence.

— De Mantoue contre les Turcs, VII, 328.

CONCILES GÉNÉRAUX. Leur autorité souveraine, VI, 190.

CONDAMNÉS à mort. Leur sort amélioré, II, 224.

CONDÉ. Louis XI assiége cette ville, XI, 207. — Reddition de la place, 209.

CONDOTTIERI (les). Propositions que leur fait le duc de Bourgogne, IX, 423. — Refus de leur chef, 424.

CONDITIONS de guerre imposées au pays de Liége par Jean-sans-Peur, III, 109 à 114.

CONFÉRENCES dites d'Amiens. Leur but, II, 38; VIII, 245.

— D'Arras. Ce qui s'y passe, VI, 20. — Rupture des Anglais, 23.

— De Boulogne pour la paix de 1478. Détails à ce sujet, XI, 272. — Rendues nulles par la politique de Louis XI, 273; — de Bruges, de Gand, de Gravelines, de Lelinghen. *V.* ces noms.

— De Paris entre les princes ligués, VII, 214, 216; — à la Grange-aux-Merciers, près Paris, 223, 226, 231.

— De Rheims, au sujet du schisme, II, 226.

— De Senlis. Ce qui s'y passe, IX, 390.

— De Saint-Port, entre les ambassadeurs de France et d'Angleterre, V, 376. *V.* aussi Congrès, Diète.

CONFESSEUR battu, et pourquoi, VI, 392.

CONFESSION accordée comme grâce aux condamnés, II, 224. — Ordonnance du roi à ce sujet, 225.

CONFISCATION (peine de la). *V.* Gantois, Villes

CONFLANS. Occupé par l'armée des princes, VIII, 213, 222. — Traité important qui s'y conclut entre Louis XI et les princes ligués, 257. — Ses conditions. *V.* Traité. — Mauvaise foi de Louis XI à ce sujet, 259.

— Ce qu'en dit le duc de Bourgogne, IX, 139.

CONFLANS (maison de), rendue à l'archiduc d'Autriche, XII, 62.

CONFLANS (le sire de), renvoyé sans rançon, IV, 345. — Bat les Anglais, V, 277.

CONFRÉRIES de la Passion. Lettres données en 1412 par Charles V pour leur établissement à Paris. *V.* Mystères, Passion.

CONFRÉRIES des Armagnacs et des Bourguignons. Leur signalement et leurs fureurs, IV, 183. — *V.* Armagnacs, Chaperons, Echarpe blanche, Couronne.

CONGRÈS ou Diètes célèbres. *V.* Francfort, Mantoue, Ratisbonne.

CONJURATION à Paris contre les Anglais; ce qui en résulte, V, 241, 242.

CONNECTE (Thomas), célèbre prédicateur breton. Sa véhémence contre l'inconduite des grands, V, 113.

CONNÉTABLES de France, de 1364 à 1477 :
Gauthier, sixième du nom, comte de Brienne, connétable à l'époque de la bataille de Poitiers, où il fut tué. — Robert, sire de Fiennes, donne sa démission en 1368. — Bertrand Duguesclin, en 1370 jusqu'en 1380. — Olivier, le sire de Clisson, lui

succède jusqu'en 1407. — Philippe d'Artois, comte d'Eu, nommé pendant la disgrâce de Clisson jusqu'en 1397, que Clisson est renommé. — Louis de Sancerre en 1397. — Charles, sire d'Albret, en 1402, est tué à Azincourt en 1415. — Valeran de Luxembourg, troisième du nom, comte de Saint-Pol, en 1411, nommé par la faction de Bourgogne. — Bernard, septième du nom, comte d'Armagnac, en 1415. — Charles, deuxième du nom, duc de Lorraine, nommé connétable par Isabeau de Bavière vers 1418. — Est remplacé par Jean Stuart, comte de Boucan, nommé par le Dauphin. Exerce jusqu'en 1424, qu'il est tué à la bataille de Verneuil. — Artus de Bretagne, comte de Richemont, jusqu'en 1458, quoiqu'il fût devenu duc de Bretagne. — Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, en 1465 jusqu'en 1475, qu'il eut la tête tranchée pour cause de crime de lèse-majesté. — Jean II, duc de Bourbon, lui succède en 1475 jusqu'en 1488. — Pour leurs actions particulières, *voir* chacun de ces noms.

CONSEIL de Charles VII, s'attire la haine générale, V, 31. — Il est dissous, 33.

CONSEIL (le grand), tenu au Louvre par Charles VI. Noms de ceux qui y assistent, IV, 174.

— Louis XI décline sa juridiction, la trouvant trop lente, XI, 430.

CONSEIL de guerre tenu dans une cathédrale, IV, 408.

CONSEIL de tutelle du roi Charles VI, I, 192; — de régence, formé des trois princes du sang, 202.

— D'État composé par Charles VI, II, 316. — Éclaire enfin le roi sur les désordres des finances et du duc d'Orléans, 369.

— D'État, tenu par le sire de Beaujeu, dissous par le roi, XII, 93.

CONSEILS de guerre. Règlemens à ce sujet, VI, 383.
CONSISTOIRE de Rome au sujet des affaires de Florence et de la cour de France, XI, 262.
CONSPIRATIONS. Ordonnance de Louis XI sur l'obligation de les révéler. *V.* Non-révélateurs.
CONSTANCE. Célèbre concile de ce nom, IV, 29. — Ce qui s'y passe touchant le duc de Bourgogne, 95. — Ambassade qu'il en reçoit, 148, 149. — Est remplacé par celui de Bâle. *V.* ce nom.
CONSTANTINOPLE menacée par les Turcs. Le maréchal de Boucicault est envoyé à son secours, II, 242.
— Prise d'assaut par les infidèles, VII, 147. — Projet du duc de Bourgogne pour sa délivrance, 148.
— Chute de cet empire et fuite de ses savans, XI, 379.
CONSULTATION faite par le roi Jean touchant les réclamations des Gascons, I, 130.
CONSULTATIONS de docteurs pour éclairer la conscience du duc de Bourgogne, VI, 27 : 1° Touchant le traité de Troyes, *ib.*; 2° touchant le meurtre du duc Jean, 32. — Touchant les malheurs du royaume, 33. — Sur l'alliance des Anglais, 35. — Sur ses sermens, *ib.*
CONTAI (le sire de), conseiller du duc de Charolais. Sa sagesse, VIII, 253. — Au siége de Dinant, 280. — Son avis touchant les prisonniers, et ce qui en résulte, 364, 366.
— Livre une ville au roi de France, X, 154. — Il est fait prisonnier, 156. — Commission que lui donne le roi pour le connétable, 219. — Envoyé par le duc de Bourgogne au roi, 334.
CONTROVERSE (les disputes de) s'emparent de l'Allemagne, de la France, de la Flandre, XI, 384. — Comment terminées en France, 385. *V.* Réalistes et Nominaux.

CONVOI funèbre de Henri V; sa marche depuis Saint-Denis jusqu'à Calais, IV, 372; — de Charles VI, 378.
— Envoyé par Charles VII à la ville d'Orléans, V, 131. — Son entrée processionnelle, 132.
— D'armes appartenant au duc Maximilien, saisi en Auvergne, XI, 423.
CORBEIL. Ce qui s'y passe, III, 219.
— Conférences près de cette ville entre le duc de Bourgogne et le Dauphin, IV, 234.
CORBIE. La ville est brûlée malgré les conditions, X, 154.
CORDELIERS (les) sont chargés de confesser les criminels, II, 225.
CORNEILLE, bâtard de Bourgogne. Sa bravoure et sa mort, VII, 88, 89.
CORNES de licornes du buffet du duc de Bourgogne. Leur beauté remarquable, VIII, 8.
CORNES gigantesques des Suisses des montagnes nommées le Taureau et la Vache, X, 310.
CORNOUAILLE (Jean de), beau-frère du roi d'Angleterre. Son combat en champ-clos, III, 140.
COROLLAIRES (les neuf) de maître Petit, déduits de ses douze vérités. Ce que c'est, III, 34 et suiv.
CORPORAL dit de saint Pierre. Envoyé à Louis XI par le pape, XII, 105.
CORTÉGE remarquable des ambassadeurs du roi à Arras, VI, 13, 14. — De la duchesse de Bourgogne à son entrée à Arras. Détails curieux sur les costumes, 15.
— A l'entrée du duc de Bourgogne et de l'empereur d'Allemagne à Trèves, IX, 356, 357.
COSNE. Siége de cette ville par les Anglais, IV, 364. — La ville est abandonnée par le Dauphin, 366.

COSSA (Jean de), envoyé à Louis XI par René d'Anjou, X, 118. — Comment reçu, 119. — Ce qu'il dit de remarquable à Louis XI pour le roi René, son maître, 327.

COSTUME. Description de celui du duc de Bourgogne pour le traité d'Amiens, II, 38.
— De Charles VII à son entrée à Paris, VI, 171. — Magnifique du bâtard d'Orléans et des chevaliers à cette entrée, 172. — De l'empereur d'Autriche à son entrée à Besançon, 290. — Du duc de Bourgogne pour sa réception, *ib.*
— Magnifique du même prince, estimé un million d'écus d'or, VII, 156.
— Du duc Charles-le-Téméraire et de l'empereur d'Allemagne à leur entrée à Trèves, IX, 357.

COTTE d'armes de Charles VII portée par son écuyer. Sa description, VI, 171.

COUCY (les seigneurs de), cités, I, 111.

COUCY (château de). Sa force, III, 253.
— Le roi d'Angleterre ne peut le prendre, IV, 292.

COUCY (le sire de) vend des bijoux au duc de Bourgogne, I, 126. — Courtoisie de ce seigneur en grande renommée, 127. — Député par la cour pour apaiser les Parisiens, 206. — Un des quatre barons à cheval au festin du sacre. *V.* Barons. — Son sage conseil dans la guerre de Flandre, 248. — Fait la guerre aux Anglais et les bat sur mer, 352. — Envoyé au duc de Bretagne pour l'affaire de Clisson, 381.
— Refuse la charge de connétable, II, 85. — Reçoit en don le château de Pont-Aubenon, 88. — Ses exploits en Italie, 156. — Honneur qu'il reçoit, 157. — Ce qu'il dit au duc de Bourgogne, 158. — Sa bravoure à Nicopolis, 194. — Fait prison-

nier, 203. — Meurt en revenant; 208. — Son tombeau à Nogent, 209.

COULEUVRINES gigantesques, XI, 279.

COULOMMIERS se rend au roi, V, 189.

COULON, amiral de France. *V.* Casenove.

COUR de justice. *V.* Lits de justice.

COUR de Rome. *V.* Saint-Siége.

COURONNE de France, apportée du trésor de Saint-Denis et mise sur le lit du roi Charles V, I, 188.

COURCELLE (Thomas de), célèbre docteur de Sorbonne envoyé par le roi au congrès de Mantoue, VII, 332.

COURONNE de roses sur la tête d'un supplicié, VI, 159.

COURTECUISSE, docteur de l'Université, prouve que Benoît XIII est hérétique et schismatique, III, 54.

COURTRAY, prise, pillée et brûlée, I, 265.

COURSES sur mer contre les Anglais, sans résultats, II, 350, 351.

COUSINOT (Guillaume). Son éloge et sa faveur comme maître des requêtes, VII, 5, 16. — Nommé bailli de Rouen, 20.

— Conseiller de Louis XI, VIII, 187. — Envoyé aux Parisiens pour les rassurer, 192.

COUSTAIN, premier valet de chambre et favori du duc de Bourgogne. Son arrestation, VIII, 29. — Son procès et son exécution, 30.

COUTELLIER (un) nommé chef des Gantois. Sa déconfiture, VII, 104.

COUTUME, uniforme dans le royaume, désirée par le peuple. Intentions de Louis XI à ce sujet, XI, 391. — de Florence et de Venise apportées en France, *ib.*

COUTUMES. Charles VII, en 1453, sur l'avis de son conseil, fit dresser un édit en cent quatre-vingt-cinq articles sur l'abréviation des procédures, et ordonna de réunir dans tout le royaume les usages et coutumes de chaque province, d'en faire des registres pour servir de règles uniformes pour les jugemens : c'est ce qu'on nomma les coutumes locales. *V.* Charles VII.

COUTUMES de Bourgogne. Demande des États à leur égard, V, 321, 322.

COUVREUR (un) s'empare de Londres et fait la loi au roi, I, 258.

CRAMAULT (Simon), patriarche d'Alexandrie aux conférences de Rheims, II, 228.

CRANEQUINIERS (les). Pourquoi nommés ainsi, VIII, 212.

CRAON (Pierre de). Ses querelles avec Clisson, II, 18. — Vole le trésor du duc d'Anjou et s'enfuit, *ib.* — Encourt la disgrâce du duc de Touraine et du roi, 20, 22. — Va trouver le duc de Bretagne, 22. — Ses nouveaux projets de vengeance contre Clisson, 45. — Il l'assassine en guet-apens, 48. — Il le croit mort, 49. — Se sauve à Chartres, puis au Maine, 58. — Ses serviteurs sont suppliciés, *ib.* — Son procès instruit, 53. — On se saisit de ses biens, *ib.* — Il est reçu par le duc de Bretagne, 54. — On le dit prisonnier, 61. — Il revient à Paris, 149. — Obtient sa grâce, 176.

CRAON (le sire de), deuxième du nom. Confiance dont il est revêtu par le roi et le duc de Bourgogne, IX, 255.

— Envoyé par le roi pour reprendre Verdun, X, 83. — Sert la cause du duc de Lorraine, 398.

— Écrit à Louis XI sur la bataille de Nanci, XI, 5. — Réponse qu'il en reçoit, 8. — Entre en Bourgogne avec une armée, 12. — Traite au nom du

roi avec les États de Bourgogne, 16, 17. — Ses exactions dans le pays, 33. — Nommé gouverneur de Bourgogne, 68. — Son armée est mise en déroute à Vesoul, *ib.* — Il reprend ses avantages dans le duché de Bourgogne contre le prince d'Orange, 125. — Revient à Dijon pour apaiser une révolte, 126. — Conserve la Basse-Bourgogne, *ib.* — Soumet le Charolais, 128. — Son caractère féroce, 130. — Assiége Dôle, 135. — Il se laisse surprendre et enlever son artillerie, 139. — Il perd son gouvernement de Bourgogne, 140.

CRAPAUD baptisé, VII, 364.

CRÉCY (bataille de), citée, et ses suites, I, 116.

— La ville de ce nom se rend au roi, V, 189.

CREIL se rend au roi, V, 213.

— Nouveau siége et nouvelle reddition, VI, 257.

— Renommée pour ses forges de fer, XI, 188.

CRESPY (château de) rendu au duc de Bourgogne, IV, 285.

— Charles VII y séjourne deux fois, V, 200, 204.

CREVANT (forteresse de ce nom). Assiégée par Charles VII, IV, 407. — Bataille de ce nom gagnée par les Anglais et les Bourguignons, 410.

CRIS de guerre des Bourguignons, III, 99; — des Liégeois, 100.

CRÈVECOEUR (Philippe de), sire d'Esquerdes. *V.* ce dernier nom.

CROI (le sire de), arrêté et mis à la torture, III, 194. — Ce qui en résulte, 195. — Comment délivré de prison par des hommes masqués, 402.

CROISADE prêchée contre les Français. *V.* Clément VI. — Exécutée par un évêque anglais, I, 284 et suiv.

— Projetée contre les Turcs, II, 42. — Croisades particulières des chevaliers de France, 43. — pour secourir la Hongrie, 152. — Départ des croisés et leur route, 158. — Inquiétudes générales, 179. — Désastres de l'armée racontés par le chevalier de Helly, 181. — Désordres dans l'armée, 182. — Bravoure imprudente des chevaliers, 186. — Indiscipline, 187. — Barbarie envers les prisonniers, 189.

— Contre les Sarrasins, II, 4. — Comment terminée, 9. — Projet d'une croisade en Italie, 10.

— Pour la délivrance de Constantinople, VII, 148. — Vœu du duc de Bourgogne à ce sujet, *ib.*, 158. — Zèle des papes pour la croisade. *V.* Calixte et Pie II. — Nouvelles tentatives du pape, 380. — Grande réunion d'ambassadeurs étrangers à Rome à ce sujet, 381.

— Louis XI en détourne le duc de Bourgogne, VIII, 54, 68. — Départ de quelques chevaliers, 69. — Désastres multipliés, 96, 97. — Tristes nouvelles de l'expédition, 98. — Nouvelles instances du pape au duc de Bourgogne, 99. — Mort du pape, 100. — Consultation pour savoir si on ira contre les infidèles, *ib.*

CROISETTE. Affaire de ce nom, V, 277.

CROTOY château-fort en Picardie, IV, 335.

CROIX DE BOURGOGNE (la) remplace les croix d'église, et pourquoi, III, 223.

— De Saint-André. Origine de ce signalement, IV, 130.

— En pierre élevée sur le pont de Montereau, VI, 40.

— Miraculeuse vue au ciel, VII, 44; — élevée à Arras, et pourquoi, 375.

— Dite de Saint-Laud. Son origine. IX, 36. — Sermens prêtés sur cette croix. *V.* Serment. — De

Saint-André de Bourgogne, portée par Louis XI même, 38.
— De la Victoire ou de Charlemagne portée au château du Plessis, XII, 111.

CROY (Jean de), sire de Chimai, se joint aux troupes du roi pour la conquête de la Normandie, VII, 11. — Surprend les Gantois et prend Audenarde par assaut, 68. — Chargé de défendre le Luxembourg contre les Allemands, 121. — Commande l'avant-garde à la bataille de Grave, 129. — Ses démêlés avec le comte de Saint-Pol et sa faveur auprès du Duc, 165. — En haute faveur auprès du duc de Bourgogne, 265. — Ses nouveaux démêlés avec le comte de Saint-Pol, 274. — Tient sur les fonts le fils du Dauphin, 336. — Accusé devant le Duc, et ce que dit ce prince à son fils, 383.

— Les deux frères de Croy sont soutenus par Louis XI contre le comte de Charolais, VIII, 45. — Ce qu'en dit le comte aux envoyés de son père, 65. — Leur disgrâce, 154 et suiv.

CRUSSOL (le sire de) commande en Angoumois, IX, 266. — Offre au roi d'enlever le duc de Guyenne, 267.

CUEILLOTTE (la). Ce que c'est, VIII, 302. — Terrible émeute à ce sujet à Gand, 308.

CUIRASSE d'argent de Charles VII à son entrée dans Paris, VI, 171.

CULANT (le sire de), amiral de France, pénètre dans Orléans, V, 76.

— Va au siége de Montereau, VI, 167. — Fait maréchal au siége de Pontoise, 259. — Marche contre d'Armagnac, 335; — et contre les Suisses, 354.

— Se rend en Guyenne, VII, 35; — à Bordeaux, 59.

CULDOÉ (Charles), prevôt des marchands, III, 151. — Il quitte Paris avec trois cents bourgeois, 215.

CUSTODE ornée de pierreries, donnée par Louis XI à la cathédrale du Puy, X, 324.

D

DAILLON (Jean de), chargé de la guerre du Roussillon et de brûler les blés, X, 43.

DAIN (Me Olivier le). *V.* Olivier le Dain.

DAM (le), place forte assiégée par les Français, I, 309. — La ville est livrée au pillage, 310. — Ce qui s'ensuit, 311.

DAMES figurant les cinq lettres de la ville de Paris présentées au roi, VIII, 4.

DAMMARTIN (le comte de), premier du nom, chargé de ramener la duchesse de Bourgogne à son mari, I, 133.

— Commande l'arrière-garde à Azincourt, IV, 72.

DAMMARTIN (le comte de), deuxième du nom, ou Chabanne. Sa lettre au roi touchant le Dauphin, VII, 249. — Marche contre le comte d'Armagnac, 341. — Craintes que lui cause le nouveau roi Louis XI, 404. — Offre que lui fait le duc de Bourgogne, 413.

— Ce qui lui arrive avec Louis XI, VIII, 42. — Se rend prisonnier, 43. — Expie le tort qu'il avait fait à Jacques Cœur, 44. — Il est enfermé à la Bastille, *ib.* — Il s'en échappe, 167. — Ce qu'il obtient par suite du traité entre les princes, 240. — Devient grand-maître de la maison du roi, 336.

— Sa haute faveur, IX, 8. — Fait exécuter le sire de Melun, 9. — Commande les armées du roi, 13. — Ce qu'il dit des Bourguignons, 15. — Sa pru-

dence et sa bonne conduite pendant la captivité du roi, 73. — Sa réponse hardie au secrétaire du duc de Bourgogne, 75. — Est nommé chevalier de Saint-Michel, 108. — Se prépare à faire la guerre au duc de Bourgogne, 201. — Sa lettre énergique à ce prince, 206. — Villes qu'il fait rendre au roi, 209, 211. — Le roi lui défend de risquer une bataille, 220. — Sa bravoure près d'Amiens, 223. — Ce qu'il dit au conseil du roi, 225. — Lettre qu'il reçoit du roi, 267, 271. — Lettre qu'il reçoit du roi au sujet du massacre de Nesle, 311. — Suit et harcèle le duc de Bourgogne, 317. — Sa haine contre le connétable, 332. — Se prend de querelle avec les envoyés de la maison d'Armagnac, 377. — Assiste aux conférences de Senlis, 390. — Nommé lieutenant général du royaume, 401.

— Accompagne le roi à l'entrevue près de Ham avec le comte de Saint-Pol, X, 31. — Embrasse ce dernier par ordre du roi, 32. — Lettre qu'il en reçoit pour la guerre du Roussillon et d'Aragon, 48. — Chargé de surveiller le connétable, 137.

— Assiége la ville d'Avesne, XI, 90. — Refuse d'exécuter les ordres cruels du roi, 109. — Se réconcilie secrètement avec le connétable, 153. — Le duc de Rohan lui demande son épée en présent, 170. — Lettre spirituelle qu'il lui répond, *ib.* — Repousse les Flamands, 218. — Lettre astucieuse du roi, qui lui retire le commandement, 275. — Ce qu'il lui répond, 276. — Vit dans un grand état et devient lieutenant général, 277.

DAMOISEAU (le) de Commercy, chef d'écorcheurs. Ses brigandages, VI, 72. — Battu par le duc de Bourgogne, 307.

DANEMARCK. Ambassadeurs de ce royaume à Arras, VI, 11.

DANSE macabre ou des morts jouée au cimetière des Innocens, V, 6.

D'AUBUSSON, grand-maître de Rhodes. Sa bravoure, XII, 106.

DAULON (le sire Jean), donné pour écuyer à Jeanne d'Arc, V, 109. — Fait porter en avant l'étendard de la Pucelle, et ce qui en résulte, 145.

DAUPHIN de France, fils du roi Jean, devient régent, I, 99. — Devient roi de France. *V.* Charles V.

— Autre dauphin, fils de Charles VI, II, 38. — Sa mort, 263. — Autre, ou le duc d'Aquitaine. *V.* Aquitaine, Jean.

— Charles, depuis Charles VII, est enlevé et conduit à Melun, VI, 173. — Prend le titre de régent, 197. — Ses démêlés avec le duc Jean, 198. — Son entrevue sur le pont de Montereau avec le Duc; ce dernier est assassiné, 257. — Est déshérité du royaume de France par le traité de Troyes, 287. — Mis hors la loi, 329. — Reprend avantage sur les Anglais, 333. — Perd la bataille de Mons en Vimeux, 344. — Se retire derrière la Loire, 345. — Abandonne Cosne aux Anglais, 366. — Apprend la mort de son père, 381. — Est proclamé roi de France dans une petite chapelle de Berri, 382.

DAUPHIN, fils de Charles VII. Dessein des seigneurs à son sujet, V, 224. — Se révolte contre son père, *ib.* — Le duc de Bourgogne refuse de le soutenir, 228. — Est abandonné par ses partisans, 231. — Paroles sévères que lui adresse le roi, 234. — Reçoit le gouvernement du Dauphiné, *ib.* — Se couvre de gloire au siége de Dieppe, 331. — S'attire la haine du peuple, 333.

— Force le Parlement à enregistrer une donation, 334. — Met à la raison le comte d'Armagnac, 336. — Commande les compagnies, 342, 351.
— Son caractère turbulent, VII, 4. — Sa rupture avec le roi, 207. — Se retire de la cour, 214. — Se marie malgré son père, et comment il reçoit son héraut, 219. — Lui offre de marcher contre les Anglais, 224. — Réponse qu'il en reçoit, 225. — Entre en Savoie; y fait de grands ravages, *ib.* — Ses propositions mal reçues du roi, 243. — Écrit à tous les évêques de France, 251. — Se sauve en Bourgogne, 252. — Ce que le roi répond au duc de Bourgogne qui le protége, 259. — Est parrain d'un enfant du duc de Charolais, 253. — La guerre est sur le point d'éclater entre le Duc et Charles VII au sujet du Dauphin, 271. — Manque de se noyer à Bruges, 286. — Sa vie habituelle chez le duc de Bourgogne, 337. — Remontrances que lui fait le roi, 343. — Refuse de se rendre aux sollicitations de son père, 387. — Son caractère haineux, 400. — Il devient roi. *V.* Louis XI.
DAUPHIN, fils de Louis XI. On projette son mariage avec la fille du roi d'Angleterre, X, 207.
— Élevé loin de son père, XII, 21. — Craintes qu'il lui inspire, 22. — Livre que Louis XI fait composer pour lui, 23. — Instructions qu'il reçoit de son père, 26. — Serment qu'il lui fait, 30. — Négociations pour son mariage, 51. — Les ambassadeurs de Flandre et d'Autriche lui rendent visite après le traité d'Arras, et reçoivent son serment, 74 et 75. — Reçoit du pape une épée bénite, 85. — Est fiancé avec la fille du duc Maximilien par suite du traité d'Arras, 91. — Louis XI lui envoie les sceaux et ses dernières instructions, 112, — et une partie de sa garde, *ib.*

DAUPHINÉ. Le roi en confie le gouvernement à son fils, VI, 255.
—Abandonné par le Dauphin par suite de ses démêlés avec le roi, VII, 250.
— Ce pays reste fidèle à Louis XI, VIII, 176.
DAUPHINE (la) vient retrouver son mari chez le duc de Bourgogne, VII, 273. — Accouche d'un fils, 335. — Sa détresse en France malgré les ordres du roi, 349.
DAUPHINE de France, sa réception à Paris, XII, 80. — Ses fiançailles et son mariage, 91.
DAUPHINS d'Auvergne. *V.* Combroude et Gilbert de Bourbon. — De Viennois, titre pris par Louis XI dans son traité avec le prince d'Orange, X, 160.
DAUVET (Jean), nommé premier président du Parlement, VIII, 250.
DAVID (le bâtard), évêque de Thérouenne, installé de force à Utrecht par le Duc son père, VII, 202, 204, 206.
DAX. Siége de cette ville par les Français, VI, 327.
DÉCIME imposé par Benoît XIII sur le clergé de France, II, 396. — Il est aboli, 397.
— Sur le clergé pour la croisade. Opposition de la cour de France à ce sujet, VII, 332.
DÉCLARATION de Charles VII en prêtant main-forte à l'Allemagne, VI, 352.
— De Louis XI, touchant le légat du pape, XI, 348.
DÉCORATIONS merveilleuses du banquet du vœu du Faisan, VII, 154 et suiv.
DÉFIS entre grands personnages, et lettres à ce sujet, I, 281; II, 280, 284, 287, 290, 294. *V.* aussi Cartels, Combats singuliers, Joûtes.
— Entre le duc de Glocester et le duc de Bourgogne, V, 11, 14, 17. — Défendu par le régent de France, 25.

— Porté au duc de Bourgogne par les hérauts de l'empire et de la ligue suisse, X, 71.

DÉGRADATION ecclésiastique de deux religieux augustins, II, 224.

— D'un chevalier de la Toison-d'Or. Détails curieux sur le cérémonial de cette punition, VIII, 385.

— Du sire de Hagenbach, X, 18.

— De plusieurs chevaliers de la Toison-d'Or, XI, 418, 419.

DÉMENCE de Charles VI. *V.* Charles VI.

DENIS DE CHAUMONT, chef des cabochiens, III, 329. — Nommé commandant de Saint-Cloud et de Charenton, 341. — Est commis à la recette de la taxe, 349.

DENIS (Saint-), abbaye. *V.* Saint-Denis.

DENRÉES. Leur prix fixé pour les gens de guerre, VII, 35.

DÉPENSES de la maison du duc de Bourgogne réglées définitivement. Détails à ce sujet, I, 148, 149. — Lorsque le roi s'arrêtait dans une ville, 282.

DÉPOSITION de l'empereur Venceslas, II, 256.

DERBY (comte). Sa querelle avec Nottingham, II, 241. — Son alliance avec le duc d'Orléans, 242. — Ce qu'il dit au duc de Bourgogne, 244. — Se rend en Angleterre et ce qui y arrive, 247.

DESCENTE en Angleterre. Préparatifs en France à ce sujet, I, 340.

— Des Anglais en France, II, 321, 324, 349, 352. — Courses et expéditions de seigneurs français contre eux, 350.

— Nouvelle des Anglais, et détails de cette expédition, X, 161.

DESCHAMPS (Pierre), célèbre docteur de l'Université, II, 122.

DÉSESSART (Pierre), prevôt de Paris, III, 147. — Sa fortune et ses envieux, 161. — Devient de plus en plus odieux, 325. — Il se sauve, 327. — Il s'empare de la Bastille, 329. — Comment il en sort, 332. — Son supplice, 351.

DÉSESSARTS (Antoine), trésorier de l'épargne, accusé, III, 307.

DESMARETS, avocat général, prend la défense du duc d'Anjou, I, 193. — Considération dont il jouit à la cour, 198. — Le peuple veut le tuer, 208. — Son supplice injuste, 275. — Son courage en allant à l'échafaud, 276.

DESSALES (Jacques), pendu par ordre du duc de Bourgogne, X, 82. — Comment Louis XI venge sa mort, 83.

DESTRENNY (Jean de), chevalier français, vainqueur à la joûte de Cambrai. *V.* Joûtes.

DEUIL général des Bourguignons à la mort de Philippe-le-Bon, VIII, 289.

DEVENTER, ville forte, assiégée par le duc de Bourgogne, VII, 206.

DEVINERESSE, chargée de la bannière des Flamands, est tuée, I, 254.

DEVISE remarquable de la monnaie des Frisons, II, 161. — De Charles VI, accordée au comte de Derby, 241. — De Jean-sans-Peur et du duc d'Orléans, 407.

— Autre du duc d'Orléans, III, 379.

— D'Hagenbach sur ses armes, IX, 412.

— Du duc de Lorraine, X, 425.

DIABLE. Ce qui arrive à un homme qui veut le consulter, II, 328 et suiv.

— Détails curieux de l'invocation et des maléfices qui

eurent lieu contre Charles VI, suivant un cordelier, III, 38 à 40.

DIAMANT gagné dans une joûte, IV, 10.

DIAMANS célèbres appartenant au duc de Bourgogne, trouvés par les Suisses, X, 316. — Ce qu'ils deviennent, 317 et suiv.

DIEPPE, surpris par les gens du roi, VI, 68. — Attaqué par les Anglais, 330. — Est délivré par le Dauphin, 331.

— Attaqué par le duc de Bourgogne inutilement, IX, 317.

DIÈTE de Francfort pour une croisade. Mouvement du duc de Bourgogne à ce sujet. *V.* Croisade, Francfort et Journées. — Autre à Ratisbonne contre les Turcs. Ses résultats. *V.* Ratisbonne.

DIGNITÉS (grandes) du royaume accordées par Louis XI lors de son avènement, VII, 400. *V.* aussi Amiraux, Chanceliers, Connétable, etc.

DIJON. Libertés, priviléges et charte, I, 119. — La ville est pavée par ordre du Duc, 400. — Charles VI y est reçu et fêté, 412.

— La commune fait jurer le maintien de ses priviléges au duc Jean, II, 347.

— Les restes du duc de Bourgogne y sont transportés, IV, 310. — Les notables refusent de signer le traité de Troyes qui livre la France aux Anglais, 359.

— Tentatives des compagnies contre Dijon, V, 345. — Réception qu'elle fait à la duchesse de Bourgogne, 385.

— Fondation du roi pour le repos de l'âme du duc Jean, VI, 40. — Remontrances des États de Dijon. *V.* États.

— Comment cette ville revient au roi de France, XI, 32. — Sédition dans cette ville, 126. — Louis XI

y fait son entrée, et ce qu'il accorde aux habitans, 289.

DINAN. Les habitans se soulèvent, VIII, 247. — Siége de la ville, 272. — Pillage général, 276. — Incendie et explosion de l'hôtel-de-ville, 277. — Destruction totale, 279.

DISCIPLINE de l'Église rétablie, XI, 246.

DISCIPLINE militaire rétablie. *V.* Ordonnances. — Exemples de sévérité, VI, 252, 320. — Compromise par les compagnies. *V.* Compagnies. — Rétablie enfin par la fermeté de Charles VII et de ses conseillers, 383. *V.* Conseils de guerre.

— Nouveaux règlemens de Charles VII pour la guerre de Guyenne, VII, 34, 35.

— Louis XI apporte ses soins à la rétablir, XI, 305.

DISCORDES entre Charles VII et son fils, VII, 207.

— A la cour de Bourgogne entre le Duc et son fils, VIII, 147. — Entre la cour de France et celle de Bourgogne. Leur origine et leurs progrès, 259, 263 et suiv. — Des sires de Saint-Pol et de Croy, 264.

DISCOURS de l'abbé de Sérisy dans la cause du duc d'Orléans, III, 63. — Péroraison touchante, 80 et suiv.

— Très-remarquable de l'archevêque de Bourges au roi d'Angleterre, IV, 38.

— De Jean l'Orfévre pour le duc d'Alençon, VII, 311. — De l'évêque de Coutances, en réponse, 314. — De l'évêque d'Arras pour le Dauphin, 343, 348.

DISETTE en Angleterre, II, 401. — En France. *V.* Famine.

DOMAINE de la couronne aliéné sous Charles VI, I, 202.

— Mal administré, et remontrances des États à ce sujet, III, 304.

DOLE (la ville de) se révolte et ferme ses portes au roi, XI, 69. — Assiégée par le sire de Craon, 137. — Il échoue, 139. — Comment surprise par le sire de Chaumont, 286. — Est incendiée, 287.

DOMBOURG (Jean de), assiégé dans un clocher, VI, 416. — Se rend et est exécuté, 417.

DOMESTIQUES de la maison du duc de Bourgogne congédiés par ordonnance, VII, 169.

DOMFRONT tombe au pouvoir des Anglais, IV, 198.

DOMREMY, patrie de Jeanne d'Arc, V, 88. — Pillée par les Bourguignons, 89.

DONAT (église Saint-). On y voit le tombeau du duc Philippe-le-Bon, VIII, 292.

DONATION (acte de) du duché de Bourgogne lu solennellement, I, 119. — Lettres de donation par le roi Charles V. *V.* Lettres.

— Au comte du Maine, VI, 334.

DORIOLE (maître), chancelier de France, assiste aux conférences de Senlis, IX, 390.

— Son injuste destitution, XII, 97.

DOT de madame Isabelle, reine d'Angleterre, II, 148.

— De madame d'Artois, enlevée de la cathédrale de Rouen et restituée par le traité d'Arras, VI, 45.

— De mademoiselle d'Autriche, femme du Dauphin. Réglée au traité d'Arras, XII, 55. — Condition de retour stipulée, 56.

DOUAI. Attaque et défense de cette ville, XII, 290, 291.

— Ce qu'obtient cette ville au traité d'Arras, XII, 61.

DOUAIRE de mademoiselle Élisabeth d'Angleterre. Débats à ce sujet, XI, 268.

DOUAIRIÈRE (la) de Bourgogne ou Marguerite d'Yorck. Ses projets de mariage sur Marie de Bourgogne, XI, 72, 78. — Ses démarches au sujet du mariage de sa fille, 110. — Louis XI

cherche à l'attirer dans son alliance, 350. — Va en Angleterre, et ce qu'elle obtient du roi pour son gendre, 351. — Ce qu'elle fait remarquer à Édouard sur le mariage de sa fille avec le Dauphin, 352. — Mal qu'elle se donne pour décider son frère à soutenir le duc Maximilien, 353, 356. — Mécontente de la trêve, 357. — Elle paie pour son frère, *ib.*

— Ce qu'elle obtient dans le traité d'Arras, XII, 57.

DOUGLAS (le comte de) amène des renforts à Charles VII, IV, 419. — Est fait duc de Touraine, *ib.* — Ce qu'il répond au duc de Bedfort, 430. — Tué à la bataille de Verneuil avec son fils, 433.

DOULENS se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.

DOURDAN, prise par les Bourguignons, IV, 147.

DOYAT (Jean), espion de Louis XI auprès du duc de Bourbon. Son mémoire calomnieux, XI, 323. — Nommé gouverneur d'Auvergne, 325. — Saisie qu'il fait d'un convoi d'armes dans les montagnes d'Auvergne, 423. — Ce qu'il propose au roi touchant les Grands Jours d'Auvergne. *V.* ce mot.

— A les deux oreilles coupées après la mort de Louis XI, XII, 122.

DOYENS des tisserands à Gand. Leur puissance redoutable, VII, 47. — Des Bourgeois. Charge que veut établir le duc de Bourgogne, et ce qui en résulte, 48. — Réduits par le duc de Bourgogne, 49.

DRAGEOIR de quinze mille écus mis en gage pour les frais de la guerre du Luxembourg, XI, 333.

DRAPERIES d'or et d'argent données à la cathédrale de Cambrai par le duc de Bourgogne, I, 301.

DRAPS fins de Rouen. Leur renommée, VIII, 334.

— Fabrique des draps d'Arras encouragée par Louis XI à Arras, XI, 378.

— De Flandre. Leur réputation, XII, 6.
DREUX, repris sur les compagnies, I, 112.
— Assiégé de nouveau, III, 278.
— Est repris par les Anglais, IV, 345.
DROIT seigneurial en France. Son origine, I, 93.
DU BOIS (Pierre) ramène les restes de l'armée à Gand, I, 213.—Son discours à d'Artevelde, 215.—Comment il répond aux bourgeois qui voulaient se rendre, 220. — Sa terrible résolution, 225. — Est blessé à l'affaire de Comines, 253. — Relève le courage des Gantois, 268. — Est abandonné du peuple et se cache, 319. — Part pour l'Angleterre, 335. — Combat sur mer et bat les Flamands, 353.
DU BOUCHAGE (le sire), en grande faveur auprès de Louis XI, et lettres continuelles qu'il en reçoit, X, 39, 40, 41. — Instructions qu'il reçoit du roi pour l'affaire d'Aragon, 105. — Il lui donne pleins pouvoirs, 110, 113. — Chargé de faire prêter serment au duc de Bretagne. *V.* Serment.
DUCHÉ de Bourgogne. Etat de cette province sous les ducs de Bourgogne. *V.* Bourgogne. — Envahi deux fois par Louis XI : la première fois par le sire de Craon. *V.* ce nom. La seconde fois par le sire de Chaumont, XI, 227.
DUCHESSE de Bourgogne, chargée de traiter avec le roi, VI, 386.
— Discorde entre elle et son mari à cause de son fils, VII, 269. — Elle fonde un couvent et s'y retire, *ib.* — Elle en sort pour soigner son mari malade, 307.
DUCHESSE (la) de Gueldre vient se réfugier avec son fils auprès du duc de Bourgogne, VII, 206.
DUGUESCLIN (Bertrand). *V.* Bertrand Duguesclin.
DUGUESCLIN (Olivier) au passage de la Lys, I, 251.

DUNKERQUE, pris sur les Flamands, I, 286.
DUN-LE-ROY, pris par Charles VI, III, 273.
DUNOIS (le bâtard d'Orléans). Comment il est reçu par la Pucelle; il l'accompagne à son entrée à Orléans, V, 119 et suiv. — Menace qu'il fait aux Anglais, 128. —Va chercher des renforts à Blois, 129. — Menace que lui fait la Pucelle, 133. — Ce qu'il dit pour rassurer la Pucelle sur un plan d'attaque, 137.
— Tient le parti du Dauphin dans la guerre de la praguerie, VI, 223. — Provoque le connétable, 226. — Demande pardon au roi, 228. — Services qu'il rend au roi, 330, 331.
— Sa haute faveur, VII, 4. — Traite pour le roi avec le duc de Bretagne, 10. — Nommé capitaine de Rouen, 20. — Ce qu'il dit au roi pour les habitans, 21. — Nommé lieutenant général en Guyenne, 36. — Reçoit les clefs de Bordeaux, 39. — Chargé de défendre la Normandie, 182. — Assiste aux funérailles de Charles VII, 414.
— Signe le traité de la ligue du bien public, VIII, 167. — Il s'explique pour les princes contre le roi, 215. — Menace les Parisiens d'un assaut, 220. — Ce qu'il obtient pour sa part du traité de Tours, 240.
— Reçoit le légat pour le roi, XI, 359.
— Est chargé de faire les honneurs au repas du mariage du Dauphin, XII, 91.
DURAS (les sires de) se rendent au roi et prêtent serment de fidélité, VII, 40.
— Cherchent à livrer la France aux Anglais, X, 25.

E

ÉBERHARD DE LA MARCK. Son défi au duc de Bourgogne, VI, 399. — Ce qui lui arrive, 401.

ÉCARLATE de Bruxelles envoyée en présent à Bajazet, II, 201.
ÉCHAFAUD caché par un rideau rouge. *V.* Gosswin.
ÉCHARPE blanche des Armagnacs, succède à celle des Bourguignons, III, 379. — On la donne même aux statues des saints, *ib.*
— L'écharpe rouge de Bourgogne reprend faveur, IV, 183.
ÉCHEVINS de Paris, changés par ordre du Dauphin, IV, 31.
ÉCLUSE (le fort de l'), objet de désordre à Gand, VI, 135.—Ce qui est décidé par le Duc à ce sujet, 157.
ÉCLUSES (les) de Gand sont ouvertes pour noyer les campagnes et s'opposer aux mesures répressives du duc Maximilien, XI, 335
ÉCOLES de droit célèbres en France, citées, I, 150.
ÉCOLIERS de l'Université. Legs fait par le duc de Bourgogne aux écoliers pauvres, I, 344.
— Leur querelle au sujet d'un cheval mort, III, 326.
— Leur nombre prodigieux au XV^e^ siècle, XI, 379.
ÉCORCHEURS (les), nom donné aux compagnies, VI, 74. — Exterminés par le sire de Blamont, 342, 343.
ÉCOSSAIS (compagnies des), soudoyées en France, II, 268.
— Exterminées à la bataille de Verneuil, V, 4. — Soudoyées par le roi pour défendre Orléans, 73, 77.
ÉCOSSE. Son état sauvage au XIV^e^ siècle, 1, 312.
— Alliance du roi de ce pays avec Charles VII, V, 73.
— Avec Louis XI, IX, 260.
— Reste fidèle à la France, malgré son alliance avec l'Angleterre, X, 78. — Réponse que le roi de ce pays reçoit de Louis XI, 79.
— Guerre dans ce pays, XI, 320, 339.

ÉCOUEN, forteresse enlevée par les Français, VI, 10.

ÉCOUTÈTE (l'), ou magistrat de justice de la ville de Bruges, VIII, 409.

ÉCROUELLES touchées par le roi, XI, 408.

ÉCUS la pointe en haut dans un combat judiciaire; pourquoi, VII, 200.

ÉCUS de l'abre de Charlemagne suspendus dans une église, VI, 504.

ÉDIT de Louis XI sur les querelles des réalistes et des nominaux, XI, 585.

ÉDOUARD III, roi d'Angleterre; ce qu'il dit au fils du roi Jean, I, 98. — Demande Marguerite de Flandre pour son fils, 124. — Licencie son armée, 133. — Ce qu'il dit de Charles V, 142. — Perd tout en France, excepté Calais, 150. — Sa mort, *ib.*

ÉDOUARD IV. Ses relations avec la France et le duc de Bourgogne, VIII, 21, 31. — Traite avec le duc de Bourgogne, 37, — et le roi de France, 45. — Reçoit mal les propositions de Louis XI, 337. — En bonne intelligence avec le duc de Bourgogne, 352.

— Est chassé par Warwick, IX, 160. — Comment sauvé des pirates et accueilli en Hollande, 161.

— Revient en Angleterre et remonte sur le trône. Détails des événemens, IX, 251, 254. — Il gagne la bataille de Barnet et de Tewksbury, 255, 259, *V.* ces noms. — Fait périr le prince de Galles et le roi Henri VI, *ib. V.* ces noms.

— Passe quatre traités avec le duc de Bourgogne contre le roi, X, 53. — Déclare la guerre à la France, 79. — Singulier présent qu'il reçoit de Louis XI, 80. — Le fait prévenir de la descente qu'il va effectuer, et réclame le royaume de France,

162. — Son désappointement en arrivant à Calais, 166. — Visité par la duchesse de Bourgogne et le Duc, 168. — Proposition singulière que lui fait ce dernier, 170, 171. — S'avance dans la Picardie et l'Artois avec méfiance, 173. — Joué par le duc de Bourgogne, 174. — Il envoie un prisonnier vers Louis XI ; ce qui en résulte, 175. — Il consent à une trève, 192. — Ses relations avec Louis XI, 196. — Entrevue de Pecquigny, 199.

— Son conseil gagné par Louis, XI, XI, 72. — Refuse d'entrer dans ses projets, 73. — Ce qu'il promet au duc d'Autriche, 354. — Avarice étrange de ce prince, 358. — Engage le duc à recevoir le légat, 361 ; — à se lier avec le duc de Bretagne, 405. — Affronts qu'il éprouve au sujet de sa fille, XII, 78. — Il meurt, 79.

ÉDUCATION militaire et féroce du jeune comte de Saint-Pol, V, 416.

ÉERTBURG (Jacques). Ce qu'il fait pour sauver son pays, I, 315, 318.

ÉGLISE. Sa paix troublée par les hérésies, V, 399.

— Comment représentée au banquet du Vœu du Faisan, VII, 157.

— Affaire de l'Eglise et ordonnance du roi à ce sujet, XI, 246. — Troublée par les disputes des réalistes et des nominaux, XI, 385.

ÉGLISE de France, se sépare de l'obédience du pape d'Avignon, II, 229.

— Provoque le concile de Bâle, V, 399.

— Assemblée du clergé à Orléans pour remédier aux troubles de l'Eglise, XI, 248.

ÉGLISES pillées dans la guerre, III, 235, 248, 416.

EGMONT (messire Guillaume d'), gouverneur du duché de Gueldre pour la duchesse de Bourgo-

gne, XI, 330. — Jeté en prison par ceux de Nimègue, *ib.*

EGMONT (Jean d'), massacré par les Hoëks, V, 57.

ELCHIN (ville de France), brûlée par les Gantois, I, 257.

ÉLISABETH, douairière de Luxembourg, sa réclamation au duc de Bourgogne, VI, 297.

ÉLISABETH (madame), fille du roi Edouard, promise en mariage au Dauphin de France, X, 207. — Supplantée par la fille du duc d'Autriche par suite du traité d'Arras, XII, 78.

ELNE (l'évêque d'), ambassadeur de Louis XI en Angleterre, XI, 267. — Injustice de Louis XI à son égard, 336. — Comment il réussit, et dangers qu'il court dans sa mission, 338. — Mis en jugement, 339. — Le Parlement reconnaît son innocence et laisse la procédure, 340.

ÉLOI (abbaye Saint-), près d'Arras; ce qui s'y passe, XI, 26.

ÉLOQUENCE au xv^e^ siècle. Son caractère singulier. *V.* Discours, Plaidoiries, Sermons.

ÉLUS. Noms des officiers chargés par les Etats de surveiller la recette et les dépenses de chaque province ou ville. Celui de Bayeux est envoyé par le roi aux conférences de Bruges, I, 144. — Sont rétablis en Bourgogne, 149.

EMPEREUR d'Allemagne. *V.* Frédéric d'Autriche.

EMPIRE d'Allemagne; ses prétentions sur la Hollande, le Hainaut, la Zélande, VI, 291. — D'Orient, son état en 1443, 295. — Menacé par les Turcs, 296, 297.

EMPOISONNEMENT du duc de Guyenne et de sa maîtresse. *V.* Charles de Guyenne. — Tentative sur Louis XI. Détails à ce sujet, XI, 236.

EMPRUNT de bénévolence en Angleterre; X, 56.
ENFANT d'argent voué par Louis XI, et pourquoi, IX, 152.
ENFANS (petits), salés et vendus, VI, 180.
ENGELBERT de Nassau va porter la guerre en Lorraine pour le duc de Bourgogne, X, 387.
ENGHIEN (le jeune sire d'). Sa valeur et sa mort, I, 218. — Son corps vendu cent mille francs au duc de Bourgogne, 219.
ENGUERRAND de Bournonville. *V.* Bournonville.
ENGUERRAND, sire de Couci. *V.* Couci.
ENTRÉE militaire de Charles VI dans Paris après la révolte de cette ville, I, 272. — De la reine, et ordre de cette marche, 403 et suiv.
— De la reine dans Paris avec 3,000 hommes, III, 58. Du Dauphin, 294.
— D'un évêque anglais et de son clergé dans une ville prise, IV, 56. — Solennelle d'Isabelle et du duc de Bourgogne à Paris. 184.
— De Charles VII à Rheims, V, 183. — D'Henri VI, roi d'Angleterre, à Paris pour son sacre, 328.
— De l'évêque de Liége et de sa suite à Arras, VI, 12. — Du duc de Bourgogne et sa réception, *ib.* — Détails de l'entrée des ambassadeurs de Charles VII à Arras, 14. — De la duchesse de Bourgogne, 15. — Du duc de Bourgogne à Bruges, où il manque de périr, 144. — De Charles VII à Paris, 170. — Du duc de Bourgogne à Bruges, 245. — De l'empereur d'Autriche à Besançon, 290.
— De Dunois à Bordeaux, et noms de tous les seigneurs de sa suite, VII, 39.
— Du duc de Savoie, VIII, 95. — De Charles-le-Téméraire à Liége, 375.
— Description détaillée du cérémonial et des costumes de l'entrée du duc de Bourgogne et de l'empereur

d'Allemagne à Trèves, IX, 356 à 359. — Du Duc à Dijon. Description des costumes et des représentations allégoriques, 419, 420.
— Du cardinal de la Rovère à Paris, XI, 359.
— De Marguerite d'Autriche en 1483, XII, 89.

ENTREMETS (un). Ce que c'était, VI, 459.
— Description de ceux du banquet d'un mariage magnifique, VIII, 417.

ENTREVUE du roi de France et du roi d'Angleterre, II, 171. — Deuxième entrevue, 173. — Les tentes royales sont renversées par un orage, *ib.* — Présens réciproques. *V.* Orfévrerie.
— Des membres de la maison de France à Saumur pour la pacification du royaume, V, 34. — Des princes français à Nevers, 424. — Ce qu'y dit un chevalier de Bourgogne, 425.
— De Louis XI et du roi de Castille, VIII, 41.
— De Louis XI et de son frère, IX, 98 et suiv. — Détails de l'entrevue magnifique du duc de Bourgogne et de l'empereur d'Allemagne, 356.
— Détails curieux de celle de Louis XI et du connétable de Saint-Pol, X, 31. — Du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, 168. — De Pecquigny entre le roi de France et celui d'Angleterre. Détails de cette cérémonie, 200 et suiv.

ÉPARGNE du roi. Comment administrée, III, 307.

ÉPÉE magnifique donnée par le Duc en présent au fils de l'empereur, I, 151. — Portée devant le duc de Bedford comme régent de France. *V.* Bedford.
— Trouvée dans la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois et remise à la Pucelle, V, 110.
— Bénie envoyée au Dauphin par le pape, XII, 85.

ÉPERONS d'or du duc de Bourgogne, portés par Tanneguy de Coesmerel, IV, 262.

ÉPERONS dorés des chevaliers français tués à Courtray, I, 264.
— Déposés sur des reliques et rachetés, IV, 421.
ÉPIDÉMIE en France, III, 290; — à Paris en 1414, 405,
— En 1418, IV, 193, 195.
— En 1438, VI, 180.
— En 1466, VIII, 269.
ÉPITAPHE de l'ossuaire des Bourguignons, X, 371
ÉQUIPAGES de guerre du comte de Nevers. Détails, II, 155.
ÉQUAN-SAINT-GERMAIN. Couvent cité, IV, 292.
ERMITE interrogé par le duc d'Alençon. Sa réponse, VII, 305.
ESPAGNE (l'), ses envoyés en France au sujet de l'obédience, II, 272. — Négociations de Louis XI avec ce royaume. *V.* Aragon, Alphonse, Castille, Ferdinand et Juan.
— Ses négociations avec la duchesse de Bourgogne contre le roi de France, XI, 178. — Recherche l'alliance de l'Angleterre, 179. — Affaire d'Espagne avec Louis XI, *ib.*
ESQUERDES (le sire d') ou Crèvecœur; ses combats à Montlhéry, VIII, 197. — Elu chevalier de la Toison-d'Or, 384.
— Va au-devant de Louis XI à Péronne, IX, 24.
— Chargé de défendre Arras, XI, 25. — Commande l'armée du roi à la bataille de Guinegate, 296, 298. — Faute grave qu'il y commet, et ses suites, 300. — Son armée détruite, 305. — Colère du roi contre lui, 305. — Commande en Artois les garnisons, 329. — Sa grande faveur, 394. — Ce qu'il répond au roi sur ses extorsions, 402. — Ce qu'il tente sur Hesdin, 416. — Dégradé comme chevalier de la Toison-d'Or, 418, 421. — Commande les Suisses soldés par le roi, 422.

— Il a des intelligences avec les Flamands, XII, 8. — Ce que Louis XI lui fait dire au sujet de Calais avant de mourir, 116.

ESTOUTEVILLE (le sire d'), prevôt de Paris, VIII, 250.

ÉTAMPES. Siége de sa forteresse, III, 251, 252.

— Grande assemblée qui s'y tient, VIII, 268.

ÉTAMPES (le comte d'), envoyé au duc de Bretagne, I, 376.

— Chargé de garder les marches de Picardie, VI, 354. — Barre le chemin aux compagnies, 355.

— Commande une des armées du duc de Bourgogne, VII, 69. — Livre bataille aux Gantois, 72. — Sa rigueur dans l'affaire des Vaudois, 356, 358.

— Il est accusé de sortiléges, et ce qui en résulte, VIII, 46. — Il est préposé à la garde des villes de la Somme, 48. — Devient comte de Nevers; son entrevue avec le duc de Bourgogne, 109. — Nommé capitaine des villes de la Loire, *ib.*

ÉTATS de Bourgogne; mesures qu'ils prennent pour les dépenses de leur Duc, I, 149.

— Assemblés par Philippe-le-Bon, IV, 361.

— Par Charles-le-Téméraire en 1474, IX, 422.

— Ce que le Duc leur demande après ses défaites, X, 376, 378. — Veulent traiter de la paix avec Louis XI, 394.

— Conditions de la soumission des États, XI, 16. — Lettre qu'ils reçoivent de Marie de Bourgogne, 18. — États du comté, imitent ceux du duché et font leur soumission au roi, 34.

ÉTATS de Flandre. Leurs députés viennent traiter de la paix, IV, 6. — Ce qu'on exige d'eux, 7. — Leurs remontrances au roi, 33.

— Assemblés par ordre du duc de Bourgogne, et ce qu'il leur demande, X, 274. — De Bourgogne, assemblés à Salins, 376. — Remontrances et re-

fus formel, 377, 378. — De Savoie, par ordre de Louis XI, 389.
— Assemblés pour arrêter le soulèvement des villes, XI, 39 — Pour remédier aux désordres de la Hollande en 1479, 333.
ÉTATS des provinces, convoqués par Louis XI, VIII, 48.
ÉTATS romains. Relations de ce pays avec Louis XI. *V.* Italie, Pape, Rome.
—Menacés par le roi de Naples, XII, 84. — Ils sont délivrés par les Vénitiens, 86.
ÉTATS du royaume. Résumé historique. *préf.*, I, 58. — Leur forme irrégulière en 1380, 191. — Ce qu'ils exigent pour les impôts, 202. — Refusent les subsides, 207.
— Convoqués à l'hôtel Saint-Paul, III, 297.
— Le clergé y est appelé, V, 73.
— A Tours, VI, 53.—A Orléans, pour remédier aux malheurs publics, 210. — Réunis à Bourges, 213. — A Tours, dans l'archevêché; détails du cérémonial, VIII, 296. — Ce qu'ils décident pour la Normandie, 398. — Réclamation en faveur du peuple, 399. — Du Languedoc. *V.* ce nom.
ÉTENDARD du Dauphin. En quoi remarquable lors de son entrée à Compiègne, III, 406.
— De la Pucelle. *V.* Bannière. — De France à l'entrée de Charles VII à Paris, VI, 172.
ÉTIENNE de Bavière refuse de laisser partir sa fille pour être présentée au roi, I, 303.
— Ambassadeurs à la diète d'Allemagne, II, 257.
ÉTRENNES. Ce qu'elles coûtaient au duc de Bourgogne, II, 304.
ÉTUDIANS de l'Université voleurs et assassins. Querelle pitoyable de l'Université contre le Parle-

ment à leur sujet, III, 50. — Sont dépendus, baisés à la bouche et rendus à l'évêque, 52. — On leur dresse un tombeau aux Mathurins, 53.

EU (ville d'), reprise par le roi, IX, 322.

— Un vaisseau de cette ville en prend trois aux Anglais, X, 161.

EU (le comte d'), délivré de sa captivité, II, 43.— nommé connétable, 86. — Commande l'armée contre Bajazet, 155. — Est fait prisonnier à Nipolis, 197. — Il meurt en prison, 211.

— Son fils fait prisonnier à Azincourt, IV, 79. — Ce que le roi d'Angleterre ordonne à son sujet en mourant, 368.

EUDES DE GRANCEY, nommé gouverneur de Bourgogne, I, 134.

EUGÈNE IV, pape, médiateur de la paix, V, 323.— Veut dissoudre le concile de Bâle, 400. — Est cité au concile, 402.

— Déposé par le concile, VI, 302.

EUROPE. Esprit des divers royaumes qui la composaient au XV^e^ siècle, I *préf.*, 61.

EUSTACHE DE LAITRE, nommé chancelier, III, 348.

EUSTACHE DE PAVILLY. Son mémoire aux États-Généraux, III, 301.

ÉVASIONS. *V.* Pape, Savoie.

ÉVÊCHÉ d'Utrecht envahi par le duc de Bourgogne. *V.* Utrecht. — De Liége. Ce qui s'y passe de funeste. *V.* Aremberg et Liége.

ÉVÊQUE (l') de Langres était seigneur de Châtillon-sur-Seine, I, 95. — De Laon; sa mission vers le duc de Bourgogne et le Dauphin. *V.* Alain. — De Norwich lève une armée et passe en Flandre, 284. — Sa singulière réponse aux réclamations, 285. — Il pénètre à Dunckerque, 286. — Conti-

nue ses conquêtes, 287. — Son imprudence, 289.
— De Beauvais est envoyé par le roi pour traiter avec les Anglais, IV, 203.
— De Liége. Son entrée magnifique à Arras, VI, 12.
— Le peuple se soulève contre lui, IX, 27. — Se retire à Tongres, *ib.* — Est fait prisonnier, *ib.* — Est reconduit dans son palais, 32. — Ses démêlés avec le Sanglier des Ardennes. *V.* Aremberg. — Marche contre lui et est massacré. *V.* le même nom.
— De Marseille. Sa charité lors d'une disette à Paris. *V.* Allardeau. — de Coutances, accusé de sorcellerie et mis en prison, XI, 525.
— D'Elne. Son procès, XII, 336 à 340.

ÉVÊQUES et archevêques du parti du duc de Berri, III, 273.
— Massacrés à Paris, IV, 180.

EVERWYN (Roger). Ce qu'il fait pour sauver la Flandre, I, 315. — Comment il est reçu du duc de Bourgogne, 316. — Ce qu'il dit au gouverneur anglais, 319.

ÉVREUX assiégée par les Anglais, IV, 162.

EXCOMMUNICATION lancée contre les Armagnacs, III, 223.
— Sur le duc de Bourgogne; ce qui en résulte, IX, 395, 397.

EXÉCUTIONS de personnages remarquables et autres. *V.* Armagnac, Capeluche, Charles d'Hangest, Caille, Desessart, Jean de Troyes, Mansard, Montaigu. — Du duc de Suffolk, du sire de la Hamaide. *V.* ces noms. — Pour cause d'empoisonnement. *V.* Hardi. — Pour trahison. *V.* Albret, Nemours, Perche. — Du sire de Melun au Petit-Andely, IX, 9.
— Du sire de Hagenbach. *V.* ce nom.

— Des sires Hugonnet et Himbercourt. *V.* ces noms. — Faites en manière de représailles. *V.* Représailles, Vaurus.

EXETER (le duc d'), gouverneur de Paris, IV, 329. — Serré par les gens du Dauphin, 337.

— S'empare du duc de Suffolk et lui fait trancher la tête, VII, 32.

— Tombe dans l'infortune et va pieds nus demandant du pain, VIII, 39.

EXHAM (bataille d') et ses tristes suites. Episode des brigands, VIII, 36.

EXHUMATION des reliques d'un saint par ordre de Louis XI, et pourquoi, XII, 107.

EXPÉDITION contre l'Angleterre. *V.* Angleterre. — Elle est abandonnée, I, 350. — Contre l'Afrique, l'Italie, en Terre-Sainte. *V.* ces mots et Croisades.

EX-VOTO d'une figure du duc de Bourgogne en cire envoyé à une église, IX, 447. *V.* aussi Enfant d'argent, Figure.

F

FABRI (Jean) défend seul la Pucelle, V, 284.

FACTIONS des Armagnacs et des Bourguignons, des chaperons blancs, des bouchers, des Orléanais, des Hoëks et des Kabeljauws, des maisons de Lancastre et de Glocester. *V.* ces noms.

FALAISE tombe au pouvoir des Anglais, IV, 140. — Reprise par les Français, VII, 31.

FALTOF, chef anglais, gagne la journée des Harengs, V, 79. — Amène du renfort au siége d'Orléans, 132. — Fuit à la bataille de Patai, 167.

FAMECHON (Pierre de), décapité, III, 255.

FAMINE terrible à Paris, IV, 322.
— En 1438, VI, 180.
— En 1481, qui désole la France, la Flandre et l'Artois, XI, 405.

FARNSBOURG, assiégée par les Suisses, VI, 357. — Le siége est levé, 367.

FAUCHEURS envoyés par Louis XI pour dévaster le Hainaut, XI, 103, 109.

FAUCONS blancs envoyés à Bajazet, II, 201.

FAUTEUIL d'or massif du duc de Bourgogne, X, 315.

FAY (le sieur du), lieutenant du duc de Bourgogne dans le Luxembourg, V, 137. — Chargé de réformer une armée; lettre sévère qu'il reçoit à ce sujet, 337.

FAYETTE. *V.* La Fayette.

FÉCAMP (abbaye de), citée, XI, 265.

FÉLIX V, pape élu par le concile de Bâle. Ce qui en résulte, VI, 302. *V.* Schisme. — Il abandonne la papauté, 437.

FENÊTRES du château de Bicêtre, en quoi remarquables, III, 237.

FÉODALITÉ. Son origine et ses résultats, *préf.*, I, 17. — Son caractère remarquable, 54, 58. — Son beau et son mauvais côté, 65.

FER de Bordeaux renommé pour les lames d'épées, I, 253.

FERDINAND d'Aragon entre en Roussillon, IX, 384. — Hérite de la Castille, X, 99. — Louis XI lui promet son fils pour gendre, 103. — Il est forcé de rechercher son alliance, 116.
— Conseil que lui donne son père au sujet du roi de France, XI, 265.

FERETTE (comté de) acquis par le duc de Bourgogne, IX, 64. — Envahi par Hagenbach, 405.
— Le peuple se soulève, X, 6. — Les ravages d'Hagenbach dans ce pays font perdre l'alliance des Suisses au duc de Bourgogne, 64.

FERRY CASSINEL, nommé archevêque de Rheims, I, 414. — Meurt empoisonné, 417.

FERRY DE MAILLY (le sire). Son attachement au duc de Bourgogne, IV, 20. — Est excepté de l'amnistie, 40. — Fait des courses avec ses compagnies, 91. — Fait prisonnier, et dangers qu'il court, *ib.* — Tient toujours la campagne pour le duc de Bourgogne, 100.

FESTIN du sacre. On y voit des barons à cheval faisant le service du roi, I, 198; — et aux noces du comte de Nevers et du prince de Bavière, 302. — Autre sur la table de marbre pour le roi Charles V, 409. *V.* Banquets, Table.

FEU (supplice du) infligé à divers personnages. *V.* Pucelle, Vaudois.

FEU de la Saint-Jean allumé par le roi, IX, 242.

FIACRE (saint) en vénération en France, IV, 371.
— Sa châsse enrichie par Louis XI de lames d'argent, XI, 258.

FIANÇAILLES de madame Agnès, sœur de Philippe-le-Bon, V, 10, 19.
— Du duc d'Orléans et de la demoiselle de Clèves, VI, 242.
— Du Dauphin, fils de Louis XI, et de Marguerite d'Autriche, XII, 91.

FIEFS. Leur origine obscure, I, 95. — Les liens féodaux se resserrent et sont constitués en pairies du royaume, 96.
— Masculins. S'ils font retour à la couronne; discus-

sion à ce sujet, XI, 13. — Prétentions de Louis XI à ce sujet, 14, 273.

FIEFS en franchise. Les bourgeois de Paris obtiennent le droit d'en posséder, III, 151.

FIENNES (le comte de), cité, X, 136.

FIGURE en cire de Charles VI présentée à une châsse, II, 71.

FILS de France. Leur apanage réglé par Charles V. *V.* Apanage.

FINANCES du royaume. Leur délabrement et ce qui en résulte, I, 201. — Nouvelles déprédations. *V.* Impôts, Gabelles, Tailles, Taxes. — Réclamations inutiles contre les abus des princes, 401.

— Désordres effrayans en France à ce sujet, sous le duc d'Orléans, II, 262. — Sages mesures adoptées, mais sans fruit, 263.

— Désordres dans les finances sous le Dauphin, III, 22, 23. — Examen des finances, 150. — Aux États-Généraux, 303, 304. — Du domaine de l'Etat, 305.

— Délabrement des finances sous la régence des princes et la minorité de Charles VI, et ce qu'en dit l'évêque de Chartres, IV, 31.

— Comment administrées sous Louis XI. *V.* Général des finances.

FITZ-WALTER commande les Anglais, V, 50.

FLAMAND (Nicolas), drapier de Paris. Apaise les Maillotins, I, 249. — Il est mis à mort, 274.

FLAMANDS. Histoire de leurs révoltes contre le duc de Flandre. *V.* Flandre, Gand, Chaperons blancs, Hyons. — Ils écrivent au roi Charles VI et ne sont point accueillis, I, 241. — Ils veulent faire alliance avec l'Angleterre et sont mal reçus, 242.

— Sont battus, et leur armée détruite par quatre cents chevaliers français, 254. — Leurs villes se rendent au roi de France, 255, 256. — Prisonniers, refusent la grâce du roi, 311.
— Description de leur armée en marche sur Paris, III, 224, 225. — Comment ils quittent le duc de Bourgogne, 231.
— Leur empressement pour reprendre Calais sur les Anglais, VI, 103. — Formation de leur armée, 104. — Comment on obtient des voitures de bagages, 105. — Revue de leur armée passée par le duc de Bourgogne. Aspect de leur camp, 106. — Jactance des bourgeois armés, 108. — Ils placent leur camp autour de Calais, 109. — Sont maltraités par les Anglais, 110. — Menacent de quitter le camp, 112. — Révolte complète, 115. — Départ des Gantois et des autres, 117. — Ils demandent des robes neuves, 119.
— Leur ambassade à Louis XI, XII, 73.

FLANDRE (le comte de). Récits des malheurs arrivés par suite de sa mauvaise conduite. *V.* Louis de Mâle. — Rend foi et hommage pour le comté d'Artois, I, 245. *V.* Gantois, Croisade. — Sa mort, 295.

FLANDRE. État de ce pays au xv^e^ siècle, I, *préf.*, 62.

FLANDRE (la). Le bonheur dont elle jouit est troublé, I, 152. — Tout est bouleversé par les chaperons blancs. *V.* Chaperons, Hyons. — Ravagée par les compagnies. *V.* Compagnies. — Préparatifs de la guerre par le roi de France, 245. — Défenses naturelles du pays, 247. — Guerres et séditions. *V.* Anvers, Bruges, Gand, Ecluse. — — Ce pays devient la possessiondu duc de Bourgogne, 295.
— Par la guerre civile, VI, 193. — Ravagée de nou-

veau par la révolte des Gantois contre le Duc. *V.* Gantois, Rupelmonde, Waes.
— Corruption des mœurs et ce qui s'ensuit, VIII, 180.
— Les États de ce pays refusent les nouvelles demandes d'hommes et d'argent au duc de Bourgogne, X, 383, 384. — Assemblée des Etats. *V.* États.
— Envoie des ambassadeurs au roi de France, XI, 42. — Guerres terribles dans ce pays, 57, 62, 95. — Ravages des Français, 103. — Continuation de la guerre, 108, 217.
— Malheureux état de ce pays sous le duc Maximilien d'Autriche, XII, 5, 6. — Son commerce de draps détruit, *ib.* — Recherche l'alliance du roi de France, 8. — Nouvelles calamités, 12, 14.
FLANDRE française ravagée par les Anglais, VI, 121 et suiv.
FLAVY (le sire de), capitaine de Compiègne. Sa cruauté, V, 248. — Accusé d'avoir vendu la Pucelle au sire de Luxembourg, 251.
— Cruauté de ce seigneur, VI, 181. — Arrête le maréchal de Rieux et l'enferme, *ib.*
— Ses crimes et sa mort, VII, 41, 42.
FLÈCHE (château de la). Ce qui s'y passe, VII, 300.
FLESSINGUE. Aventure tragique qui s'y passe et justice du Duc, IX, 65.
FLEURS de lis, prises en aversion par Charles VI malade, II, 110. — Accordées au duc de Milan, 202.
FLOQUET, chef de compagnies, cité, VI, 10.
FLORENCE. Ce qui s'y passe au sujet des Médicis et des Pazzi. *V.* Florentins, Médicis, Sixte IV.
FLORENTINS réclament l'alliance de la France, II, 13. — Réclament les secours du comte d'Armagnac, *ib.*
— Leurs démêlés avec la cour de Rome au sujet des

Médicis, XI, 242. — Sont excommuniés par une bulle, 250. — Attaqués par les armées du pape et du roi de Naples réunies, 251.
— Se réconcilient avec le roi de Naples, XII, 84.
FLOTTE française de 1,287 vaisseaux pour descendre en Angleterre, I, 341. — Elle est dispersée et prise par les Anglais, 330.
— Anglaise battue à Bordeaux, VII, 37.
— Anglaise à Calais en 1475, X, 166.
— Des Hollandais, est saisie avec sa pêche de harengs par l'amiral Coulon, XI, 312.
FOI et hommage du comte de Flandre, I, 245.
— Du duc Jean-sans-Peur, II, 345.
— Rendus au roi par le duc d'Orléans, VI, 287.
FOIRES (deux grandes) établies à Caen. Leur origine, IX, 178.
— Instituées par Louis XI à Lyon et à Caen, XI, 378.
FOIX (comte de), célèbre par sa sagesse, I, 411. — Visité par le roi, *ib.*
— Tue son fils et meurt de douleur, II, 31. — Le roi Charles VI réclame son héritage, *ib.* — Il y renonce en faveur du vicomte de Castelbon, 35.
FOIX (le comte de), successeur du précédent, chasse l'évêque de Béziers, V, 69. — Est appelé par le roi pour défendre Orléans, 73.
— Fait la guerre aux Anglais en Guyenne, VII, 35.
— Son traité avec Louis XI, VIII, 33.
— Ses relations avec ce prince, IX, 247, 252.
FOLIE moralisée, ou comédie avec une morale; prix des deux meilleures pièces, VII, 375. — Folie pure, ou comédie; singulier prix donné à ce sujet, *ib.*
FONDATIONS du sire de Craon aux Cordeliers, II, 225.

— Pour le repos de l'âme du duc de Bourgogne, à Montereau, VI, 40.
— D'un couvent de sœurs grises où se retire la femme du duc Philippe-le-Bon, VII, 269.
— Du roi Louis XI par crainte de la mort, XII, 102.
FONTENAI, pris sur les Anglais, I, 142.
— Repris par les Français, III, 273.
FONTAINE (maître de la) essaie d'éclairer la Pucelle sur la perfidie de ses accusateurs, V, 288.
FONTAINES à Bruges répandant du vin au mariage du duc Philippe-le-Bon, V, 229.
— De la rue du Ponceau à l'entrée de Charles VII dans Paris, VI, 173.
FORBIN. Belle réputation de cette famille en Provence, X, 329. — Les sires de Forbin passsent au service de Louis XI. *V.* Palamède de Forbin.
FORCE (hôtel de la) occupe l'emplacement de l'hôtel d'Alençon. Ce qui s'y passe de remarquable, VII, 297.
FORÊT de Compiègne. Ce qui s'y passe en 1430, V, 267.
FORMIGNI. Bataille de ce nom gagnée par les Français sur les Anglais, décide la conquête de la Normandie, VII, 30.
FORTÉPICE. Rudesse de ce capitaine, V, 429.
FORTERESSE flottante, dite *le Chat*. Sa destination, V, 57.
FORTERESSES. Règlement de 1439 contre ceux qui en abuseraient pour opprimer le peuple, VI, 218.
FORTIFICATIONS. Cet art était inconnu aux Suisses, et comment ils en reçoivent la proposition, X, 359.
FOSSEUSE (le sire de) enlève la reine Isabeau, IV,

150. — Marche sur Paris, 159. — Il essaie de sauver les prisonniers, 178.

FOU du comte de Charolais. Sa bravoure, VII, 78. — De Philippe-le-Bon. Ce qu'il dit de son ordonnance, 169.

— De Louis XI. Ce qu'il entend à l'église de Notre-Dame de Cléri, IX, 273. — Sa fin, 274.

— Du duc Charles. Ce qu'il dit au sujet des clefs de Beauvais, X, 52; — et de la déroute de Granson, 312.

FOUDRE (la) tombe dans la chambre du Dauphin, II, 367.

FOUGÈRE. Importance de cette place, VII, 8. — Prise par François l'Aragonais, *ib.* — Désavouée par l'Angleterre, 9. — Se rend aux Français, 14.

FOX (Jean), capitaine anglais, tend un piége aux Gantois, VII, 129. — Passe du côté du Duc, 132.

FRADIN (frère Antoine). Ses prédications contre le gouvernement du roi, XI, 232. — Il est banni de Paris, 235.

FRANC (le) d'or. Sa valeur au XIV^e^ siècle, I, 139.

FRANCE. Son état civil et militaire au XV^e^ siècle, I, *préf.*, 58 et suiv. *V.* Communes, Féodalité. — Son attachement inviolable à ses rois, 71. — Sa haine pour l'Angleterre, 73. — Son état sous le roi Jean et Charles V, 94, 128. — Son état après la mort de ce prince, 191. — Eloge de ses chevaliers par les Anglais. *V.* Chevalerie.

— Sa triste position sous Charles VI, II, 251.

— Etat des provinces sous Charles VI, III, 297, 307.

— Etat déplorable du royaume sous la domination anglaise, V, 26, 27. — On travaille à la paix de 1426, 34. — Triste état de la France en 1428,

64, 65, 67. — Pacifiée par Charles VII. *V.* Champagne, Ordonnances.
— Etat du royaume sous Louis XI, XII, 34, 37 et suiv.

FRANCFORT (diète de) pour la croisade contre les Turcs, VII, 172. — Ce qu'en pense la cour de France, 177.

FRANCHEMONT, pays sauvage de Flandre. Courage de ses soldats au siége de Liége, IX, 46.

FRANCHE-COMTÉ. Comment acquise par la maison d'Autriche. *V.* Maximilien et Marie de Bourgogne.

FRANCHISE. Pourquoi ce nouveau nom donné à Arras, XI, 292. — Invention cruelle de Louis XI à ce sujet, *ib.*
— Ce qu'on stipule à l'égard de cette ville au traité d'Arras, XII, 60.

FRANCHISES, immunités, libertés, priviléges réclamés par les Etats du royaume, I, 202.
— Louis XI respecte celles de Dijon, XI, 289.

FRANÇOIS Ier visite le tombeau du duc Jean, IV, 310.

FRANÇOIS L'ARAGONAIS surprend Montargis. *V.* ce nom. — Vient au secours de Paris. *V.* ce nom.
— Surprend la ville de Fougère pour les Anglais et la garde pour lui, VII, 8.

FRANÇOIS DE BRETAGNE, troisième du nom, fils de Jean V, hérite de son père, VI, 332.
— Réclame des secours du roi contre les Anglais, VII, 8. — Ce qui en résulte, 13.

FRANÇOIS (Robert, saint) de Paule vient trouver Louis XI mourant, XII, 108.

FRANCS-ARCHERS, perdent la bataille de Guinegate par leur indiscipline, XI, 300, 301. — Sont réformés par Louis XI, 401.

FRANQUET D'ARRAS, forcé par la Pucelle, V, 242.
FRÉDÉRIC D'AUTRICHE (le duc), élu empereur d'Allemagne, VI, 289. — Reçu par le duc de Bourgogne, *ib.* — Son costume et son entrée à Besançon, 290.
— Ennemi des fêtes et des dépenses, VII, 171. — Ne veut pas prendre part à la croisade, 172. — Envoie un ambassadeur à la diète, *ib.*
— Ses relations avec le duc de Bourgogne, IX, 346. — Son entrée à Trèves. *V.* Entrée. — Caractère de ce prince, 362. — Demande Marie de Bourgogne pour son fils. Ce qui en résulte, 363, 364. — Son départ furtif de Trèves, 365.
— Vient au secours de Neuss, X, 90, 131. — Est battu, 139. — Cherche à négocier, 141.
— Prend la défense de la duchesse Marie de Bourgogne, XI, 68. — Reproches qu'il adresse à Louis XI, 182. — Réponse que lui fait Louis XI, 184. — Négociations entre ces deux princes, 186.
FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne. *V.* Frédéric d'Autriche.
FRIBOURG. Réponse de cette ville aux envoyés du roi, X, 67. — Les compagnies de cette ville font la guerre en Bourgogne, 71. — Prennent part à la guerre des Suisses, 357. — Assemblée qui s'y tient pour les affaires des Ligues suisses, 393.
FRISE (guerre de). *V.* Frisons.
FRISONS. Caractère de ce peuple, II, 160. — Devise remarquable de leur monnaie, 161. — Première expédition contre ce pays et désastres qui s'ensuivent pour les Hollandais, *ib.* — Deuxième expédition, 216. — Idée de leur gouvernement, 217. — Leur armée indisciplinée, 218. — Ils sont repoussés sans être vaincus, 219. — Le pays est enfin soumis, 220.

FROID extraordinaire de 1476, et ce qui en résulte, X, 413.
FRONSAC. Prise de cette ville, VII, 37.
FUMÉE (maître Adam), célèbre médecin de Charles VII et de Louis XI. *V.* Adam Fumée.
FUNÉRAILLES magnifiques du comte de Flandre, I, 295; — de Duguesclin à Saint-Denis, 405.
— Du duc de Bourgogne, II, 340.
— De Henri VI, roi d'Angleterre, IV, 372; — de Charles VI, roi de France, 378.
— De Charles VII, faites par les soins de Tanneguy-Duchâtel et à ses frais, VII, 413.
— Du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, VIII, 289.
— De Charles-le-Téméraire, à Nanci, X, 456 et suiv.
— De Louis XI, ordonnées par lui-même, XII, 115.

G

GABELLE, supprimée en Bourgogne, I, 148. — Mais remplacée, *ib.* — Supprimée à Paris par Charles VI, 201. *V.* Aides. — Sont aggravées par le luxe et les plaisirs du roi, 401.
— Louis XI demande au duc Philippe qu'elle soit établie en Bourgogne, VIII, 31.
— Gabelle mise sur la petite bière et révolte qui s'ensuit, XI, 280.
GAGES de bataille entre le duc de Glocester et le duc de Bourgogne. *V.* Lettres. — Comment jugés par le conseil du régent, V, 24.
— Autres gages d'entreprise d'armes, VI, 402. — Comment se touchaient, 405. — Gage singulier d'un chevalier de Sicile, 404.
GAGUIN (Robert). *V.* Robert Gaguin.
GALEAS, duc de Milan. Ce qu'il dit du traitement

fait à sa fille, II, 166. — Accusé d'intelligence avec le Turc, *ib.* — Colère du roi Charles VI contre lui, 178. — On lui permet de prendre les fleurs de lis dans ses armes, 202.

GALEAS, deuxième du nom, fait alliance avec le duc de Bourgogne, X, 268. — Il l'abandonne pour faire la paix avec le roi, 331.

— Louis XI apprend sa mort, et ce qu'il en pense, XI, 168.

— Son fils est dépouillé par son oncle, XII, 83. *V.* Louis Le More.

GALÉOTTO (Baltazin) cherche aventure, VI, 402. — Son défi et son combat à outrance, 411, 412. — Le Duc fait cesser le combat, 413.

— Passe au service du duc de Bourgogne, IX, 424.

— Est tué à la bataille de Nanci, X, 431.

GALIOT ou Jacques de Genouillac défend Valenciennes, XI, 171. — Passe au service du roi, 172.

GALLES (le prince de), ajourné devant le Parlement; sa réponse, I, 130. — Sa maladie, *ib.* — Sa mort, 150.

GALLES (le prince de), deuxième du nom. En faveur auprès du roi de France, IX, 153. — Sa fortune change, 158. — Traité entre ce prince et Louis XI, 179. — Il débarque en Angleterre au moment de la défaite de son parti, 236. — Perd la bataille de Tewksbury, est fait prisonnier, et est massacré en présence d'Édouard, 239.

GAMACHES (le sire de), renvoyé sans rançon, IV, 345. — Il livre la ville de Compiègne pour sauver son frère, 357.

— Se courrouce contre la Pucelle, V, 128. — Ce qu'il fait pour elle, 144.

GAND. Révolte terrible dans cette ville; son origine et

ses suites, I, 155. — Massacres des chevaliers, 161. — Supplications et promesses de paix, 163. — Visitée par le souverain, 165. — Les chevaliers de Hainaut marchent contre Gand, 176. — Ils envoient vers le roi de France, 177. — Le duc de Bourgogne coupe les vivres à la ville, 220. — Sortie de 12,000 hommes, 221. — Détresse des habitans, 223. — Se soulèvent de nouveau, 283.

— Les habitans prennent les armes et marchent contre Bruges, VI, 146. — Ils se retirent après s'être battus entre eux, 154.

— Nouvelle révolte des gens de métiers, VII, 52 et suiv. *V.* Gantois.

— Terrible émeute au sujet de la cueillote, VIII, 308.

— Se soumet et perd toutes ses libertés, IX, 56. *V.* Bannières, Châsse de saint Liévin, Portes.

— Nouveaux troubles au sujet de la mort du duc de Bourgogne, XI, 39 et suiv. — Mission d'Olivier le Dain, et à quelle fin, 75. — Recommencent la guerre contre le duc Maximilien, 331 et suiv. — Les écluses sont levées et les campagnes inondées, 335.

GANTELET du duc de Bourgogne envoyé au roi d'Angleterre, IV, 85.

— Ensanglanté, jeté aux pieds du duc de Bourgogne; ce qu'il signifiait, X, 123.

GANTOIS (les) se soulèvent. *V.* Chaperons blancs, Hyons. — Les principales autres villes se soulèvent contre eux, I, 173. — Reçoivent des secours du Hainaut, de Bruxelles, 211. — Résolution extrême qu'ils prennent contre leur seigneur et leur ville, 228. — Communient avant le combat, 230. — Ceux de Bruges sortent en désordre. Combat et bonne tenue des Gantois, 231. — Rem-

portent la victoire et s'emparent de Bruges, 232 et suiv. — Sur le point de faire prisonnier le comte de Flandre, 235. — Font le siége d'Audenarde. *V.* ce nom. — Détruisent les châteaux, 237. — Offrent de se rendre au roi de France, et sous quelles conditions, 268. — Reçoivent des renforts de l'Angleterre, 307. — Se lassent de la guerre, 313. — Traitent avec le duc de Bourgogne, et reçoivent ses lettres, 319.

— Leurs députés viennent à Paris et y sont fêtés, III, 337. — Ils reprennent le chaperon blanc, *ib.*

— Détails du gouvernement de leur ville, VII, 46, 47. *V.* Doyens. — Comment ils sont réduits par Philippe-le-Bon, 48. — Se révoltent, 50, 51. — Le peuple se nomme des chefs, 52. — Refus positif de payer les gabelles, 53. — Sont repoussés des gens de Liége, 54. — Sont attaqués par les chevaliers du Duc, 71 et suiv. — S'adressent au roi de France, 79. — Veulent attirer à eux la ville de Bruges, 80 et suiv. — Leur camp près Rupelmonde, 84. — Donnent dans le piége, 87. — Sont défaits complètement, 89. — Leur lettre à Charles VII, 90. — Reçoivent les ambassadeurs du roi, 103. — Refusent tout accommodement, 104. — Sentences rendues par les ambassadeurs du roi de France, 110. — Fureur du peuple; préparatifs pour la guerre, 112. — Nouvelle lettre au roi, 114. — Recommencent la guerre, 115. — Respectent les églises, *ib.* — Désordres dans la ville, 117. — Perdent Schendelbuke, Poucke, Gavre. *V.* ces noms. — Se préparent pour une bataille générale, 128, 130 et suiv. — Accident qui leur est fatal, 134. — Leur courage admiré des chevaliers, 136. — Sont complètement détruits, 137. — Ils se rendent au Duc à discrétion, 140. — Font amende honorable, 141. — Les ban-

nières sont rendues au Duc, 142. — Belle réception qu'ils font au Duc, 294.
— Leur bonne intelligence avec le roi de France, XII, 9; — et mariage qui s'ensuit, 31. *V.* aussi Marguerite d'Autriche.
GARDE française d'honneur; sa création, IX, 330.
GASCOGNE. Révolte dans ce pays, VII, 178, 181, 183.
— Ravagée par le comte d'Armagnac, IX, 323. *V.* aussi Bordeaux, Guyenne.
GASCONS (les) se soulèvent contre les Anglais et le prince de Galles, I, 130, 131.
GASTON (comte de Foix) prête serment à Louis XI, VIII, 393.
GASTON DU LION, sénéchal de Toulouse, rédige l'avis du conseil du roi sur la guerre, IX, 226. — Vient défendre Beauvais, 302. — Comment il sauve la comtesse d'Armagnac, 373.
— Conduit un serviteur du roi René à Louis XI au Plessis, X, 118.
— Sa lettre sur un avantage qu'il obtient devant Dôle, XI, 135.
GASTON PHOEBUS, petit-fils du comte de Foix, IX, 253.
GAUCOURT (Louis de) combat pour le Dauphin, IV, 335.
— Nommé gouverneur d'Orléans, V, 71. — Veut empêcher la Pucelle de faire une sortie. Ce qui en résulte pour lui, 142. — Il se trouve à l'assaut de la Bastille, 143. — Tombe dans un piége et est fait prisonnier, 307.
— Lieutenant de Paris, procède à l'interrogatoire de Bressin, X, 118.
GAUDIN (Jean), maître de l'artillerie de Bretagne.

Ce que lui dit Louis XI, et ce qui en résulte, IX, 114.

GAUVAIN MICAILLE, chevalier français. Son défi aux Anglais, I, 181. — Il est blessé, 183.

GAUVAIN LEROI rend au roi trois forteresses, VI, 97.

GAVRE. Siége de cette place, VII, 126, 127. — Préparatifs des Gantois et du duc de Bourgogne pour la bataille de ce nom, 129, 130. — La garnison de la ville se rend et est pendue, 131.

GÉDÉON. Son histoire en tapisserie, VIII, 8. — Ce qu'en dit le duc de Bourgogne, *ib.*

GELU (Jacques), archevêque d'Embrun. Ce qu'il pense de la mission de Jeanne d'Arc, V, 107.

GENAPPE (église de) où fut baptisé Godefroy de Bouillon, VII, 336.

GÉNAS (François), général des finances du royaume. Mission dont il est chargé, XI, 326.

GÉNÉRAUX de justice. Leurs fonctions, III, 312.

GÊNES se donne au roi de France, VII, 331.

— Se rend libre, VIII, 74.

— Ce que le pape réclame à son sujet au consistoire, XI, 260. — Les députés de cette ville sont admis, et ce qu'en dit le pape, 261.

GENÈVE. Ce qui se passe dans cette ville, VIII, 72.

— Attaquée par les gens de Berne et de Fribourg, X, 267. — Ce qui se passe aux portes de la ville au sujet de la duchesse de Savoie, 374.

GENLIS (madame de). Ses intrigues, VII, 236.

GENLIS (le sire de), favori du comte de Charolais, VIII, 51.

— Quitte le duc de Bourgogne pour le roi, X, 153.

GENS D'ARMES (compagnies des), créées par Charles VII, VII, 7. *V.* Compagnies d'ordonnance.

GEOFFROI DE THOISI, envoyé à Nice pour équiper une flotte, VI, 305. — Ses expéditions contre les Turcs, 430. — Est pris et délivré, 431. — Continue ses exploits, *ib.* — Délivre Rhodes. *V.* ce nom.

GÉORGIE. Son ambassadeur en France, VII, 581.

GERBEROY, forteresse attaquée par les Anglais, VI, 7.

GERMAIN (Saint-) d'Auxerre. Cérémonie qui a lieu dans l'abbaye de ce nom au sujet de la paix de 1412, III, 287.

GERMAIN-L'AUXERROIS (Saint-). Esprit des habitans de ce quartier de Paris et service qu'ils rendent, III, 369.

GERMAIN (Saint-) des Prés. Dons que Louis XI fait à cette abbaye, XII, 101.

GERMIGNY (combat de). Saintrailles y bat les Anglais et les Bourguignons, V, 271, 273.

GERMINY-SUR-MARNE. Le roi Jean y signe l'acte de donation du duché de Bourgogne à Philippe-le-Hardi, I, 107.

GERSON (Jean), chancelier de Notre-Dame. Harangue les princes, II, 393.

— Refuse de payer sa taxe, III, 350. — Fait condamner le mémoire justificatif du duc de Bourgogne, 404.

— Prêche contre le duc de Bourgogne à Notre-Dame, IV, 25. — Va au concile de Constance, 29.

— Retiré à Lyon, est consulté sur la Pucelle d'Orléans, V, 108.

— Était de la secte des nominaux, XI, 385.

GERTRUDE (dame de Van-den-Walle). Calamités dont elle est cause, et sa mort, VI, 159.

GERVAIS DE MERILLE. Zèle de ce quartenier pour la paix, III, 359, 366. — Nommé officier de la commune, 371.

GEX (ville de). Ce qui s'y passe entre le duc de Bourgogne et la duchesse de Savoie, X, 372.

GIAC (le sire de). Son arrestation, V, 39. — Son procès et sa mort, 40.

GIAC (la dame de), maîtresse du duc de Bourgogne, IV, 233, 234. — Adoucit son humeur, 235, 252.

GIBET de Montfaucon. Ce qui s'y passe, III, 292.

GIÉ (le seigneur de). *V.* Rohan.

GIFFARD (André), accusé de concussion, III, 306.

GILBERT D'AMFREVILLE (sire) au siége de Rouen, IV, 211. — Est tué à la bataille de Baugé, 334.

GILBERT DE BOURBON, comte de Montpensier, ou le dauphin d'Auvergne. Ses expéditions militaires, X, 152.

GILBERT DE FRETUN fait une rude guerre aux Anglais sur mer, II, 322. — Son défi au roi d'Angleterre et sa mort, *ib.*

GILLES DE BRETAGNE. Malheurs de ce prince et sa prison, VII, 247. — Une pauvre femme lui donne son pain bis, *ib.* — Il est étranglé dans sa prison, 248.

GILLES DE CLAMECY, nommé prevôt de Paris, et ce qu'on en pense, IV, 245.

GILLES DESCHAMPS, célèbre docteur. Son discours au pape, II, 137.

GIRESME (le commandeur de) aux Tournelles d'Orléans, V, 146.

GLACIDAS, chef anglais, injurie la Pucelle, et ce qu'elle lui dit, V, 130. — Sa mort, 147.

GLADESDALE (le sire). *V.* Glacidas.

GLOCESTER (duc de), oncle de Richard II, s'oppose à la paix, II, 144. — Son caractère, 176. — Sa

haine contre la France, 177. — Sa mort violente, 240.

GLOCESTER (duc de), frère de Henri V, nommé régent du royaume d'Angleterre, IV, 368.

— Se rend à Paris avec beaucoup d'Anglais, V, 5. — Il attaque le Hainau, 10. — Sa lettre à Philippe-le-Bon, 11. — Sa querelle avec l'évêque Winchester, 25. — Trompe le public par de fausses lettres du pape, portant que son mariage était confirmé, 43. — Il abandonne madame Jacqueline et épouse Aliénor de Cohen, 66.

— Vient au secours de Calais, VI, 120. — Ravage la Flandre, 121, 122. — Est arrêté et trouvé mort le lendemain dans sa prison, 421.

GLOCESTER (le duc de) retourne en Angleterre avec son frère Edouard IV, IX, 251. — Attaque le camp du roi Henri, 238. — Massacre le prince de Galles, 239. — La mort du roi Henri lui est attribuée, 240.

— Mécontent de la trêve conclue à Pecquigny, X, 212.

— S'empare du trône après avoir fait périr les enfans d'Édouard, XII, 80.

GLORIA IN EXCELSIS DEO, chanté dans les rue par le peuple à la paix d'Auxerre, III, 289.

GOCHE (Mathieu), chef d'une compagnie anglaise, VI, 351.

— Périt dans une émeute, VII, 33.

GODEFROY DE BOUILLON, cité. *V.* Genappe.

GOFFREDI (Jean), cardinal d'Albi, conseiller intime de Louis XI, IX, 370.

CONFANON d'armoiries changé en bannière. Détails du cérémonial à ce sujet, VII, 85.

GONTAUT (le sire de) au siége d'Orléans, V, 145.

GOSWIN (messire). Son supplice, VI, 415.

GRADENIGO (Dominique), ambassadeur de Venise auprès du roi, XI, 178.

GRAMMONT (la ville de) se révolte, V, 234.

— Est saccagée, VII, 68.

GRANCEY, forteresse prise par les Anglais, V, 418.

GRAND-CONSEIL du roi. Ses abus signalés, III, 310.

GRAND-DUC d'Occident. Titre donné au duc de Bourgogne en Orient, VI, 296.

GRAND-TURC (le). Son défi au pape, VII, 149.

GRANDS JOURS d'Auvergne tenus à Montferrand, XI, 424, 425.

GRANGE-AUX-MERCIERS. Conférences qui s'y tiennent, VIII, 224, 226, 231.

GRANSON. Siége de cette ville, X, 295. — La garnison est pendue malgré la capitulation, 300. — Grande bataille de ce nom. Mouvement des deux armées, 308. — Arrivée des Suisses montagnards, 310. — Déroute des Bourguignons, 311.

GRANSON (Jean de), étouffé entre deux matelas, VII, 205.

GRAVELINES, enlevée aux Anglais, I, 150.

— Reprise sur Jean-Sans-Peur, II, 360.

— Conférences tenues dans cette ville, VI, 194.

GRAVILLE (le sire de) surprend Meulan, IV, 388. — Comment il est forcé de rendre la place, 398.

— Au siége de Pontoise, VI, 259.

GRÈCE (la) conquise par les Turcs, IX, 391. — Ruine totale de ce pays et fuite des savans. *V.* Constantinople.

GRECS. Savans grecs accueillis en France, à Rome,

à Florence après la prise de Constantinople, XI, 379.

GRÉGOIRE VI retourne à Rome, I, 145; — y meurt, 146.

GRÉGOIRE XI, parrain d'un jeune prince de Bourgogne, I, 138.

GRÈVE (la place de). Ce qui s'y passe de remarquable, III, 369.

GRENIERS à blé rouverts à Paris sur la demande du Parlement, XII, 50.

GRIÈTE (la), machine de guerre, III, 274.

GROLÉE (le sire de) s'empare du prince d'Orange et le vend à Louis XI, X, 160.

GRUTHUSE (le sire Jean de la) signe le traité de Gand, I, 331.

GRUTHUYSE (Louis de la), nommé capitaine de Bruges, en fait fermer les portes aux Gantois, VII, 80. — Commande un des corps de bataille à Gavre, 129. — Est fait chevalier, 132.

— Nommé gouverneur de Hollande, IX, 68.

— Envoyé en ambassade à Louis XI par Marie de Bourgogne, et pourquoi, XI, 35. — Assiste au mariage de cette princesse avec le duc d'Autriche, 116.

— Fait prisonnier à Guinegate, est retenu en prison, XII, 102.

GUELDRE (duché de) acquis au duc de Bourgogne, IX, 341. — Guerre à ce sujet, 345.

— Affaires de ce duché entre le duc Adolphe et la duchesse de Bourgogne, XI, 328, 329. — Guerre entre les Hollandais et ce pays au sujet de la pêche du hareng, 333.

GUELDRE (le duc de). *V.* Guillaume. — Guerre dont il est cause. *V.* Brabant. — Vient à Paris

avec le duc d'Orléans, II, 267. — Son mariage et ce qui s'ensuit, 359.

GUELDRE (le duc de), deuxième du nom. Son complot contre le duc de Bourgogne, et fuite de sa femme, VII, 206. *V.* Duchesse de Gueldre.

— Le duc de Gueldre, dit le Vieux, fait le duc de Bourgogne son héritier, IX, 341. — Ses enfans lui sont remis, 345.

GUELDRE (le duc de) fils. *V.* Adolphe. — Tiré de sa prison par les Gantois, XI, 99. — Sa bravoure et sa mort, 100.

GUERRE dite du bien public de 1472, VIII, 165.

GUERRE de Flandre. Préparatifs en France, I, 245 et suiv. — Terminée par la bataille de Roosebeke, 254 et suiv.

GUICHARD (messire), envoyé du roi, reste avec le duc de Bourgogne, III, 94.

GUICHE (Claude de la), délivré par ordre de Louis XI, et pourquoi, XI, 316.

GUILLAUME (maître), Picard, receveur des finances en Normandie, IX, 317. — Ce qu'il fait pour préserver ce gouvernement des ennemis, *ib.*

GUILLAUME de Bavière. Son mariage et son apanage, I, 300.

GUILLAUME de Bade, gouverneur d'Autriche et Souabe, demande secours au duc de Bourgogne, VI, 345. — Au roi de France contre les Suisses, 348, 349.

GUILLAUME, duc de Gueldre. Sa guerre contre la duchesse de Brabant, I, 355. — Son défi au roi de France, 356. — Ce qu'il répond à son père sur les Français, 393. — Fait sa soumission, 394.

GUILLAUME DE HARSELY, médecin, rend la raison à Charles VI, II, 85.

GUILLAUME DE LAMARK, ou le Sanglier des Ardennes. *V.* Aremberg.

GUILLAUME de Montfaucon, capitaine du roi; sa perfidie à Lectoure, IX, 372. — Fait massacrer d'Armagnac, 373.

GUILLAUME de Namur signe le traité de Gand, I, 331. *V.* Sceaux.

GUILLAUME-LE-PASTOUREL, prisonnier, V, 307.

GUILLAUME DE ROCHEFORT, chancelier de France, en place de Doriole, XII, 97.

GUINEGATE (bataille de). Détails à ce sujet, XI, 295 et suiv.

GUINES (comté de) ravagé par ordre de Louis XI, et pourquoi, XI, 312.

GUI-POT (le sire), bailli de Vermandois, signe la trêve de Lens, XI, 121.

— Louis XI le recommande à son fils, XII, 31.

GUIPY (combat de), X, 152.

GUITRY (le sire de) à Montereau, IV, 310. — Sa cruauté, 311.

— Va défendre Orléans, V, 71.

GUY-ARMENIER. *V.* Armenier.

GUY DE BAR (le sire de), prevôt de Paris, IV, 171.

GUY DE BRIMEU (le sire). Conseil qu'il donne au duc de Bourgogne, VIII, 365.

GUY DE PONTAILLER, maréchal de Bourgogne, arrêté par les gens de Rheims, I, 249.

GUYENNE (la). Expédition dans cette province contre les Anglais, I, 139.

— Abandonnée au duc d'Orléans, II, 415. — Tombe au pouvoir des Anglais. *V.* ce nom.

— Conquête de cette province, VII, 54. — Conditions avantageuses accordées à ses villes, 58. — Sou-

lèvement dans ce pays à cause des tailles, 177. — Soumission faite au roi, 192.
— Louis XI en fait la conquête, IX, 270.

GUYENNE (Louis, Dauphin, duc de), fils de Charles VI, préside une assemblée des princes, III, 62. — Ce qu'il dit à la duchesse d'Orléans, 87. — Confié au duc de Bourgogne, 160. — Devient gendre du Duc et le reçoit au Louvre, 241. — Fait ses premières armes, 251. — Accompagne le roi à la guerre, 269. — Son portrait, 280. — Veut la paix à toute force, 282. — Remplace le roi, 288. — Son intimité avec le duc d'Orléans, 291. — Rend à Montaigu tous ses biens, 292. — Dépenses excessives de sa maison, 303 et suiv. *V.* Remontrances d'E. Pavilly.

GUYENNE (le duc de), deuxième du nom, frère de Louis XI ; ses démêlés avec son frère. *V.* Charles de Guyenne.

GUYENNE (la duchesse de) chargée par le roi de le réconcilier avec le duc de Bourgogne, V, 34.

GUYENNE, héraut du roi Charles VII, appliqué à la question, V, 345.

H

HACHE à bec de faucon, citée, IV, 262.

HAGENBACH (Pierre de). Férocité, brutalité et violences de ce gouverneur, IX, 405 et suiv. — Ses menaces et ses insolences augmentent, 415. — Pousse à bout le peuple suisse par ses cruautés, 434. — Plaintes des gens de Berne contre lui, 443. — Réponse des diverses villes, 444. — Ceux de Soleure se plaignent d'Hagenbach, 446. — Continue ses excès, et ce qui en résulte, 448.

—Fortifie les villes et se rend à Brisach, X, 7. — Cherche à surprendre Einsisheim, et échoue, 8. —Son projet féroce contre les soldats étrangers, 9.— Forcé de se sauver, est abandonné de ses soldats, 10. — Arrêté et jugé, 13.— Ce qu'il dit dans sa prison, 14. — Son procès, 12 et suiv. — Sa sentence prononcée, 17. — Demande pardon de ses crimes et est exécuté, 20. — Son tombeau, *ib.*

HAGENBACH (Etienne) se rend auprès du duc Charles pour demander vengeance de la mort de son frère, X, 22. — Il ravage l'Alsace, 62. — Sa mort, 63.

HAINAUT (le) sauvé du pillage, I, 267.

— Hommage de cette province fait au roi de France, II, 9. — Comment tombe dans le domaine du roi, 37. — Les chevaliers du Hainaut veulent se croiser, 159. — Ils marchent contre les Frisons. *V.* Frisons.

— Attaqué par les Anglais et défendu par Philippe-le-Bon, V, 10. — Suite de cette guerre, 20. — Les villes se rendent au duc de Bourgogne, 44.— Le Hainaut soumis et pacifié, 48.

— Guerre de Louis XI dans ce pays, XI, 81, 85, 86, 90. — La guerre continue. Succès du roi, 101, 102. — Ravages des Faucheurs. *V.* ce nom. — Louis XI s'en dessaisit, 270.

HAINAUT (le comte de). Ce que lui propose le duc Jean, IV, 94. — Le roi d'Angleterre lui met en dépôt la ville de Calais, 104. — Invite le duc Jean à conférer avec le Dauphin, 109. — Fait alliance avec le duc Jean, mais sous réserve, 110. — Conduit le Dauphin à Compiègne, 112. — Accompagne la reine, 113. — Sa mort, 137.

HALWYL, un des chefs des ligues suisses à Morat, X, 357. — Piété de ce guerrier et son allocution aux Suisses, 363. — Réception que lui fait Louis XI, 395.

HALEWYN (le sire d') envoyé comme gouverneur au secours d'Audenarde, I, 237.

HAM, prise et pillée par les Bourguignons, III, 226.

HAMAIDE (le bâtard de la) commet un meurtre, VIII, 405. — Son exécution, 412.

HANGEST (le sire d'), grand-maître des arbalétriers. *V.* Charles d'Hangest.

HANNOTIN de Flandre, surnom donné au duc Jean par les Flamands, IV, 253.

HANOUARDS (les) ou mesureurs de sel, portent le cercueil de Charles VI à Saint-Denis, IV, 379.

HANSE teutonique fait un traité avec Louis XI pour le commerce, IX, 399.

HARCOURT (M^lle^ d'), mariée au duc de Gueldre, II, 359.

HARCOURT (le sire d'), fait prisonnier à Azincourt, IV, 79. — Essaie de secourir Rouen, 210. — Marche contre les Bourguignons, 340. — Bat les Anglais à Graville, 415. — Sa mort, 414.

HARENGS. *V.* Pêche.

HARENGS (journée des), V, 78, 79. *V.* aussi Rouvrai.

HARFLEUR, assiégée pas les Anglais en présence du connétable d'Albret, IV, 46. — La ville est prise d'assaut, 57.

— Assiégée et reprise par les Français, VII, 23 et 24.

HARLEM, assiégée par madame Jacqueline, V, 53.

HARNACHEMENT du cheval de Charles VII à son entrée dans Paris, VI, 171.

— De celui du duc Philippe-le-Bon, VIII, 5.

HASTINGS (le lord), chargé de conserver Calais, XI, 74. — Est enfin gagné par Louis XI, 193.

HAUTBOURDIN (le seigneur de) ou le bâtard de Saint-Pol. Ses cruautés, V, 419.
— Son entreprise d'armes, VI, 452.

HAUTECOMBE (abbaye de). Le duc Philibert y est enterré, XI, 445.

HECTOR DE BOURBON. Sa témérité, III, 408.
HECTOR DE SAVEUSE, chargé d'enlever la reine, IV, 151.

HÉLIE DE BOURDEILLES, archevêque de Tours. Sa courageuse remontrance à Louis XI sur les malheurs du royaume, XII, 40.
HELLY (messire de) se sauve de la bataille de Nicopolis et en raconte la perte, II, 181. — Message qu'il reçoit de Bajazet, 199. — Accueil qu'il reçoit du roi de France, 200; — et de Bajazet à son retour, 205. — Sa mort à Azincourt. *V.* ce nom.

HÉNINS, coiffure citée, V, 114.

HENRI IV, roi d'Angleterre. Son avènement singulier, II, 247. — Fait alliance avec la France, 252.

HENRI IV, roi de Castille. Son traité avec Louis XI, et leur entrevue, VIII, 40, 41.

HENRI V, roi d'Angleterre. Ses menaces et ses prétentions sur la France, IV, 34, 38. — Enlève Harfleur, gagne la bataille d'Azincourt. *V.* ce nom. — S'empare de toute la Normandie, 198. — Pousse le siége de Rouen, 199. — Comment il reçoit les envoyés de Paris, 205. — Fait frapper monnaie comme roi de France, 216. — Son entrée à Rouen; comment il traite la ville, 214 et 215. — Marche sur Paris, 217. — Entrevue avec le duc de Bourgogne, et la reine de France, 225. — Ce qu'il dit au duc de Bourgogne, 229. — Prend Pontoise, 248. — Est reconnu par Charles VI héritier du royaume de France, 287. — Il entre

dans la ville de Troyes, 395. — Clauses du traité de Troyes qui le nomment roi de France, 294, 301. — Son mariage avec la princesse Catherine, 307. — Assiége et prend Sens, 309. — Il joûte dans les mines de Melun avec Barbazan, 316. — Ce qu'il dit au sire de l'Isle-Adam, 318. — Condition qu'il impose à la garnison de Melun, 320. — Sa perfidie, *ib.* — Sa dureté, 321. — Son entrée à Paris, *ib.* — Assiste à un lit de justice, 326. — Demeure au Louvre, 329. — Sauve Barbazan, 330. — Il retourne en Angleterre, 331. — Revient en France, et pourquoi, 337. — Ses tristes pressentimens et paroles remarquables de ce prince, 354. — Tombe malade, 366. — Sa grande résignation, 367. — Conseils qu'il donne à son fils, 368. — Sa piété, 369. — Ses dernières paroles et sa mort, 370. — Son éloge, 371. — Son corps, d'abord porté à Saint-Denis, et ensuite transporté en Angleterre, 371 et 372.

HENRI VI, roi d'Angleterre. On pense à le faire couronner à Saint-Denis. V, 244. — Vient en France et est à Rouen au moment du procès de Jeanne d'Arc, 279. — Remontrances qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 308. — Vient à Paris s'y faire sacrer. Détail de son entrée, 326, 327. — S'en retourne en Angleterre, 333.

— Détrôné par la faction de Warwick, VII, 288.

— Il est enfin tiré de prison et rétabli, IX, 162. — Sa femme et son fils quittent la France, 187. — Ils retournent en Angleterre et apprennent la victoire d'Edouard, 236. — Il est conduit à la Tour de Londres, où il est mis à mort, 240.

HENRI DE BRUNSWICK à la cour de Bourgogne, VI, 292.

HENRI-LE-GRAND, duc de Bourgogne, I, 93.

HENRI DE SAVOISY, archevêque de Sens, marie le roi d'Angleterre, IV, 307.
HÉRAUT (le) d'armes du duc de Buckingham, envoyé à Troyes, I, 180.
— De France, pris à Azincourt, IV, 79.
— De Charles VII, mis à la question, V, 345.
— De Louis XI; danger qu'il court à Gand, VII, 113.
— De la ville de Paris à l'entrée de Louis XI, VIII, 4.
— Du duc de Bretagne, X, 48.
HÉRAUTS du duc de Bourgogne. Comment reçus en Angleterre, au sujet du traité d'Arras, VI, 55. — Du roi de France; ce que lui donne le duc de Bourgogne, 75.
HÉRÉSIES. Répandent le trouble en France, en Allemagne, en Bohême, V, 399.
HÉRICOURT (ville d'), grande bataille qui se livre sous ses murs, et ce qui s'ensuit, X, 75. — La forteresse se rend aux Suisses, 77.
HERMINE (château de l'). Ce qui s'y passe de remarquable, I, 359, 362.
HERMITE présenté au roi. Sa réclamation, I, 351.
HERTER (Guillaume), chef des Suisses des montagnes, décide la victoire à Nanci, X, 428.
HESBAIE (bataille de), III, 103.
HESDIN. Cette ville tombe au pouvoir du roi, XI, 53. — Comment traitée, 60.
HEUSE (le sire de la). Mission que lui donne Louis XI mourant, XII, 108.
HEYLE (Jean de), député au duc de Bourgogne, I, 317. — Fait la lecture des lettres du duc de Bourgogne, 319.
HIMBERCOURT (le sire d'). Comment il obtient la reddition de Liége, VIII, 371, 373.
— Est forcé de quitter la ville, et pourquoi, IX, 27. — Il est surpris par les Liégeois, *ib.* — Ses dé-

mêlés avec le connétable de Saint-Pol ou Dammartin, 333.
— Chargé de négocier la paix avec le duc de Bourgogne, X, 138.
— Envoyé comme ambassadeur à Louis XI par Marie de Bourgogne, XI, 35. — Fureur des Liégeois contre lui, 45. — Son procès, 46, — et son supplice, 50 et suiv.

HIRE. *V.* la Hire.

HIVER de 1435. Sa rigueur, V, 426.

HOEKS et les Kabelljauws. *V.* Hollande.

HOGUE. Importance de ce point pour la marine, X, 88. — Projet pour une citadelle, *ib.*

HOLLANDE. Etat politique de ce pays, depuis 1360, V, 48. — Barbarie de ce pays, 49. — Se soumet au duc de Bourgogne, 53, 56.
— Les factions recommencent, VI, 287. — Guerres civiles, 414. — La tranquillité est rétablie et le gouvernement changé, 416.
— Nouveaux troubles, XI, 332.

HOMELDON (bataille d') perdue par les Ecossais, II, 321.

HOMMAGE. Débat et refus du duc de Bretagne à ce sujet, VII, 316, 318. — De la pairie et du fief; distinctions à ce sujet, 319.
— Fait par Louis XI à la Sainte-Vierge du comté de Boulogne, XI, 54.

HONFLEUR, assiégé et pris par les Français, VII, 26.

HONGRIE ravagée par les Turcs, II, 42. — Nouvelle invasion, 151. — Réclame les secours de la France, *ib.* — Délivré par Huniade. *V.* ce nom.

HONNEURS. *V.* Ambassades, Banquets, Entrées, Funérailles, Réceptions, Sacres.

HONORAIRES du gouverneur de Bourgogne, I, 134.

HOOFTMANS, officiers nommés par les Gantois pour gouverner la ville, VII, 93.
HOPITAL magnifique fondé par le sire de Raulin, VIII, 26.
— Ce que dit Louis XI à son sujet, XI, 444.
HOPITAUX fondés pour les orphelins, IV, 323.
HORLOGE de Courtray envoyée à Dijon, I, 265.
HORN (Jean de) est massacré par les Flamands, et pourquoi, VI, 123.
HOTEL-DIEU de Paris, cité au sujet du sacre de Henri VI, V, 329.
HOTELS célèbres. De Bourgogne, sur la montagne Sainte-Geneviève, donné à Philippe-le-Hardi, I, 107; — d'Artois, nommé depuis hôtel de Bourgogne, 133; — Saint-Paul. Ce qui s'y passe de remarquable, 410.
— De Nesle fortifié avec des charpentes par ordre du duc de Berri, II, 384.
— En 1413, III, 368 et suiv.
— Lit de justice qui s'y tient en 1420, IV, 326.
— Des Tournelles, appartenant au duc de Bourgogne. Ce qui s'y passe, VIII, 6 et suiv.
— De Flandre à Paris, rendu à l'archiduc d'Autriche, XII, 62. — Attribué à Marguerite d'Autriche dans un traité, 63.
HOTEL-DE-VILLE de Paris. Ce qui s'y passe de remarquable contre le roi en 1465, VIII, 214. — Nouvelle assemblée des princes de la ligue, de l'Université, du Parlement et du clergé, 217. — De Dinant, détruit par un incendie et une explosion, 277.
— D'Aix. Ce qui s'y passe entre le roi René et les ambassadeurs de Louis XI, X, 327.
HOTELS des monnaies. *V.* Rochelle.

HOUZEAUX du roi d'Angleterre. Réflexion singulière à ce sujet, IV, 373.

HOWARD (lord), chef de l'ambassade d'Angleterre en France, XI, 341. — Présens qu'il reçoit de Louis XI, *ib.*

HUGONNET (messire). Son mérite, X, 382. — Parle aux États pour le duc de Bourgogne, 385.

— Comment il annonce à Marie de Bourgogne la mort de son père, XI, 20. — Envoyé par cette princesse à Louis XI, et pourquoi, 35. — Son procès à Gand, 46. — Sa condamnation, 47. — Sa lettre touchante et résignée, 48. — Son supplice malgré les efforts de Marie de Bourgogne, 51. — Ce que fait Louis XI pour sa réhabilitation, 96.

HUGUES DE LANNOY, seigneur de Senlis, envoyé en Angleterre pour traiter de la paix, V, 386. — Ce que lui dit le duc d'Orléans, 389.

HUGUET DE GUISAY, maître d'hôtel de Charles VI. Sa mort tragique, II, 99.

HUI (ville d'). Ce qui s'y passe au sujet de l'évêque de Liége, VIII, 349. — Se rend aux Liégeois, 351.

HUMBERT DE VILLARS, soumis, II, 304.

HUME. Qualités de cet écrivain, *préf.*, I, 12.

HUNIADE. La Hongrie lui doit sa délivrance, X, 357.

HUNTINGTON, gouverneur de Vincennes pour les Anglais, IV, 329.

HURTER (Gaspard), héraut de l'Empire; comment il signifie un défi au duc de Bourgogne, X, 71.

HUS (Jean) soulève la Bohême, V, 171.

HUSSON. Lettre de Louis XI à son sujet, XI, 450.

HYONS (Jean) soulève la ville de Gand, I, 155. — Sa harangue au peuple, 157. — Sa mort, 160.

I

IMAGE bénie à Aix-la-Chapelle, achetée par Louis XI, XII, 105.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST attribuée à Jean Gerson, XI, 383.

IMMUNITÉS des villes réclamées par le peuple et les Etats du royaume, I, 202.

IMPOTS surveillés par les commissaires royaux, I, 125. — Désordres dans leur perception, 202. — Enormes à l'occasion de la descente en Angleterre, 340, 342.

— Etablis arbitrairement par Louis XI, et ce qu'on en pense, VIII, 158.

— Le mal va toujours en augmentant, XI, 279.

— Affectés au paiement des troupes soldées par le roi, XII, 57. — Désordres des percepteurs, 39. — Remontrances à ce sujet. *V.* Bourdeilles et Helie.

IMPRIMERIE; sa découverte à Mayence, XI, 388, 389.

INDEMNITÉS accordées par Louis XI aux princes et seigneurs ligués, VIII, 238, 340.

INNOCENT VII, son élection à Rome, II, 396. — Ses dispositions pacifiques, 397.

INQUISITION (l') réclame la Pucelle d'Orléans, V, 253. — Désordres que cause ce tribunal en Artois. *V.* Vaudois.

INSCRIPTION de l'ossuaire de Morat, X, 371.

INSTRUCTIONS que Louis XI veut faire rédiger pour l'éducation de son fils, XII, 24.

INTERMÈDES. *V.* Banquets, Festins, Sacres, Spectacles, Vœux.

INVENTAIRE fait par Charles-le-Téméraire des richesses laissées par son père, VIII, 378.

INVINGEN, ou le Grand-Frison. Conseil qu'il donne à son pays, II, 217. — Il est tué, 219.

IOLANDE DE FRANCE (madame) épouse le prince de Vaudemont, IX, 351.

IRLANDAIS. Servent dans l'armée des Anglais; leur manière de combattre, IV, 200.

ISABELLE de Bavière, reine de France, I, 304.

— Se lie avec le duc d'Orléans, II, 317.

— Ses désordres et son exil, IV, 123, 124. — Comment elle est délivrée par Jean-sans-Peur, 151. —Tient une cour de justice, 154. — Sceau qu'elle fait frapper, *ib.* — Forme son conseil dans la ville de Troyes, 158. — Guerre civile qui s'ensuit, 160.

— Tombe dans l'obscurité, V, 328.

— Don qu'elle fait à Saint-Denis, VI, 62. — Ses tristes funérailles, 63.

ISABELLE de Bourbon épouse le comte de Charolais, VII, 176.

ISABELLE de Bourgogne, mariée au comte de Penthièvre, II, 407.

ISABELLE de Castille demandée pour le duc de Guyenne, IX, 104. — Elle préfère le duc Ferdinand, 215.

ISABELLE de France (madame), demandée par le roi Richard, II, 147. — Cérémonie de sa remise au roi d'Angleterre, 173. — Revient en France après la mort de Richard, 253. — Son mariage avec le comte d'Angoulême, 406.

ISABELLE de Lorraine, femme de René d'Anjou; ce qu'elle fait pour son mari, V, 333, 334.

ISABELLE de Portugal, mère de Charles-le-Téméraire, V, 394. *V.* Duchesse de Bourgogne.

ISAMBART (frère) prend la défense de Jeanne d'Arc contre ses ennemis, V, 289. — Warwick le menace de le faire noyer, *ib.* — Il accompagne la Pucelle à l'échafaud, 298.

ITALIE, expédition projetée contre (l'), II, 10. — Etat de ce pays après le traité d'Arras, XII, 83. — Troubles à Florence au sujet des Médicis. *V.* Florence. — Des Pazzi. *V.* ce mot. — Démêlés du pape avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre. *V.* Consistoire, Sixte IV.

ITALIENS à la solde du duc de Bourgogne, IX, 424. — Leur bravoure au passage d'une rivière, X, 59.

J

JACQUELINE de Bavière épouse le duc de Touraine, II, 406.

JACQUELINE (madame) de Hénaut. Ses aventures, IV, 389, 390. — Quitte son mari et va en Angleterre, 391. — Épouse le duc de Glocester, 392. — La lettre qu'elle écrit au Duc est prise, V, 44. — Elle s'échappe déguisée et se retire en Hollande, 48. — Sa cruauté, *ib.* — Forcée de se retirer devant le duc de Bourgogne, *ib.* — Son mariage avec Glocester est cassé par le pape, 55. — Résiste au pape et au duc de Bourgogne, 56. — Epouse en secret le sire de Borsèle, qui est aussitôt arrêté par Philippe-le-Bon, 370. — Elle abandonne son gouvernement pour obtenir la liberté de son mari, 371, 372.

JACQUES III, roi d'Ecosse. Ses démêlés avec son frère, XI, 319.

JACQUES, bâtard de Lusignan, s'empare du royaume de Chypre, VIII, 87.

JACQUES de Châlons. *V.* Châlons (comtes de).

JACQUES (Saint-) de Compostelle, pèlerinage célèbre, II, 284.

— Présent de Louis XI à son église, XII, 104.

JACQUES DE BEAUMONT. *V.* Bressuire.

JACQUES COEUR, célèbre trésorier de France. *V.* Cœur.

JACQUES DU FAY, sauvé de la mort par les Tartares, II, 197.

JACQUES D'HARCOURT fait la guerre aux Anglais, IV, 335. — Est tué en voulant s'emparer du sire de Parthenay, 414.

JACQUES DE LA LAING combat Jean Bonifacio, VI, 406. *V.* Joûtes.

— Reçoit l'ordre de la Toison-d'Or, VII, 56. — Sa bravoure au siége d'Audenarde, 71, 72. — Se jette seul à travers les Gantois, 77. — Honneurs qu'il reçoit du Duc, *ib.* — Sa bravoure, sa piété et sa mort, 125.

JACQUES LE GRAND, prédicateur augustin, prêche devant la reine, et ensuite devant le roi, II, 361, 365 et suiv.

— Chargé de traiter avec l'Angleterre pour livrer la France, III, 261. — Ses papiers saisis, *ib.*

JACQUES DE LUXEMBOURG est trompé par son frère le connétable, X, 136. — Est fait prisonnier, 154. — Amené devant Louis XI, 158.

— Dégradé comme chevalier de la Toison-d'Or, XI, 419.

JACQUES DU MAES, chargé de la bannière du duc de Bourgogne. *V.* Maes.

JACQUES DE SAINT-POL à l'affaire de Blanche-Taque, X, 155.

JACQUEVILLE (le sire de), chef de la milice parisienne, III, 342. — Ses violences dans l'hôtel du roi, 344. — Fend la tête au sire de la Rivière, 348. — Sa querelle chez le Dauphin avec Georges de la Trémoille, 352. — Le Dauphin le veut tuer, *ib.*

— Excepté de l'amnistie du roi, IV, 40. — Est assassiné par Hector de Saveuse, 155.

JAILLE (le sire de la) résiste aux sollicitations de Louis XI et prend les intérêts du roi René, XI, 327, 328.

JAMET DU TILLAI. Ses propos indiscrets sur la Dauphine, VI, 395. — Enquête à ce sujet, 396.

JARGEAU. Siége et prise de cette ville, V, 154, 156.

JARRETIÈRE (ordre de la) accepté par le comte d'Ostremont, II, 8; — et ce qui en résulte, *ib.*

JEAN (le roi), régent de Bourgogne, I, 96. — En devient possesseur par héritage, 97. — Sa captivité, 98. — Sa lettre de donation, 100. — Sa conduite sage dans l'affaire de la comté de Bourgogne, 109.

— Sa rançon réclamée par l'Angleterre, II, 41.

JEAN D'ALBRET devient roi de Navarre, XII, 83.

JEAN II, roi d'Aragon. Ses démêlés avec son fils pour la Navarre, VIII, 53; — et ce qui s'ensuit. *V.* Aragon.

JEAN DE BAR (maître), magicien, cité, III, 78.

JEAN DE BAVIÈRE nommé évêque. Son goût pour les armes, II, 416.

— Meurt empoisonné, V, 8.

JEAN DE BEAUVEAU, évêque d'Angers, excommunié et chassé de son évêché, VIII, 343.

JEAN DE BLOIS, rival du duc de Bretagne, est relâché, I, 357.
— Porte le titre de duc de Bretagne, II, 28.
JEAN BONIFAZIO, chevalier sicilien. Son défi, VI, 404.
JEAN, bâtard de Bourbon, amiral de France, un des conservateurs de la trève de Pecquigny, X, 205.
JEAN, bâtard de Bourgogne. Sa réception à Gand. *V.* Bourgogne.
JEAN, duc de Brabant, épouse Jacqueline de Hainaut, IV, 389. — Assassinat de son gouverneur, 390. — Est quitté par sa femme, 391.
JEAN V, duc de Bretagne, au conseil des princes, II, 356.
— Fait la guerre à la duchesse de Penthièvre, III, 163. — Refuse de paraître au conseil réuni par le duc de Bourgogne, 158. — S'entremet pour une alliance entre la France et l'Angleterre, 381. — Sa querelle avec le duc d'Orléans, 382.
— Cherche à rétablir la paix, IV, 111, 113. — Conclut une trève avec le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, 399 et 401.
— Rend hommage au roi lors de son entrevue avec Charles VII à Saumur, V, 34. — Traite encore avec les Anglais, 63. — Sa guerre avec le duc d'Alençon, 356.
— Reçoit l'ordre de la Toison-d'Or, VI, 244. — Sa mort, 332.
JEAN DE CALABRE, fils de René d'Anjou. Son mariage, VI, 386.
JEAN DE CHALONS, prince d'Orange. *V.* Orange.
JEAN DE CHALONS soutient les droits de Marguerite de France, I, 108. — Contracte alliance avec le duc de Bourgogne, 134.
— Assiste au conseil des princes, II, 382. — Puis-

sance de ce seigneur et son arrestation, 419. — Son jugement, 420.

JEAN DE CHALONS, deuxième du nom. *V.* Orange.

JEAN DE DAMAS, sire de Digoine, capitaine de Macon, fait sa soumission au roi, XI, 32. — Fait sa jonction avec le maréchal de Bourgogne, 126. — Rayé après sa mort de l'ordre de la Toison-d'Or, 419.

JEAN, Dauphin, IV, 94. — Sa mort violente, 114.

JEAN DE GAND, ermite de Saint-Claude. Ce qu'il dit au Dauphin, V, 87.

JEAN D'HARCOURT, sire d'Aumale. *V.* Aumale.

JEAN DE LAUNOY, brave capitaine brûlé dans un clocher, I, 212.

JEAN (Saint-)-de-Luz. Traité de ce nom, XI, 266.

JEAN-LOUIS de Savoie, évêque de Genève, nommé par Louis XI gouverneur de Piémont, XII, 11.

JEAN DE LUXEMBOURG chargé de défendre Arras, IV, 8.

JEAN (église Saint-) de Lyon. *V.* Statues.

JEAN DE MALESTROIT, chancelier de Bretagne, mis en prison par le duc d'Alençon, V, 356.

JEAN, comte de Nevers, force le clergé de payer sa portion de taxe, I, 297.

JEAN l'Orfévre, ambassadeur du duc de Bourgogne; son éloquence, VII, 311.

JEAN PALÉOLOGUE demande secours aux princes chrétiens, VI, 296. — Son ambassade au duc de Bourgogne, 297.

JEAN DE SAINT-ROMAIN. Fermeté de ce président du Parlement, VIII, 344.

JEAN-SANS-PEUR, II, 345. — Fait son entrée à Dijon, 348. — Marie sa fille, *ib.* — Son discours

contre la nouvelle taille, 355. — Prend possession de ses états de Flandre, 357. — Défend la levée des tailles dans ses états, 358. — Ramène le Dauphin à Paris, 371. — Explique sa conduite devant le conseil du roi, 381. — Fait garder le Dauphin et la ville de Paris, 382. — Est nommé régent du royaume, 399. — Comment il reçoit le comte de Pembroke, 401. — Est nommé capitaine général de Picardie, 402. — Echoue devant Calais, 412. — Déclare qu'il a fait assassiner le duc d'Orléans, 424, 426. — Se sauve en Flandre, 427.

— Se justifie devant les Etats de Flandre, III, 4. — Revient à Paris bien escorté et malgré les princes, 12. — Est bien reçu du peuple, 13. — Sa justification par un cordelier, 15, 17. — Avoue toute sa défense, 47. — Ce qu'il demande au roi, 48. — Maître du gouvernement, 50. — Nomme un prevôt de Paris, 53. — Est accusé par la duchesse d'Orléans, 63 et suiv. — Conclusions prises contre lui, 84 et suiv. — Sa conduite avec les Liégeois, 92. — Sa réponse aux envoyés du conseil, 93. — Les conduit au pays de Liége, 94. — Relation qu'il fait lui-même de la bataille d'Hesbaie, 101. — Y gagne son surnom de Jean-sans-Peur, 106. — Chargé de la garde du Dauphin, 160. — Les princes se liguent contre lui, 165 et suiv. — Ecrit au duc de Berri, 171. — Pourvoit à la défense de Paris, 182. — Se reconnaît incapable de gouverner, 87. — Se réconcilie avec le duc de Berri, 191. — Envoie le comte de Charolais son fils en Flandre, 195. — Défie le duc d'Orléans, 209. — Mandé par le roi pour le secourir, 221. — Son armée se met en marche et se porte sur la ville de Ham, 224 et suiv. — Abandonné par les Flamands, 230 et suiv. — Reçoit

des secours des Anglais, 238. — Arrive à Pontoise, 239. — Entre à Paris, 241. — Sort de Paris; attaque Saint-Cloud, 245 et suiv. — Reçoit tout pouvoir du roi; fait faire au duc de Guyenne ses premières armes; prend Etampes, 250 et suiv. — Part avec le roi, 269. — Fait le siége de Bourges, 275 et suiv. — Son entrevue avec le duc du Berri, 283. — Contracte une alliance avec le duc de Bourbon, 290. — Garde rancune à maître Juvénal, 297. — Sa conduite dans les divisions des princes, 321 et suiv. — Le Duc protége les bouchers, 327. — Sa conduite dans les séditions, 329 et suiv. — Ne peut apaiser les bouchers, 345. — Obtient la grâce de la Trémoille, 352. — Est forcé de rendre les clefs de la Bastille, 368. — Veut s'opposer aux bonnes intentions des bourgeois, 370. — On arrête ses officiers dans son hôtel, 374. — Veut enlever le roi, 375. — Part, 376. — Ce qui en résulte, 377. — Ecrit au roi, 385. — Lettres qu'il reçoit du Dauphin, 393. — Marche sur Paris, 398. — N'y peut entrer et s'en retourne, 401. — Ses actes sont annulés, 402. — Le roi marche contre lui, 406.

Sa position critique, IV, 5. — Ce qu'on exige de lui, *ib.* — Sa conduite après la bataille d'Azincourt, 85, 87. — Son défi au roi d'Angleterre au sujet de cette bataille, *ib.* — Ses démêlés avec le duc d'Aquitaine, 87. — Ce que devient son parti à Paris, 91. — Les mécontens traitent avec lui, 96. — Il médite de surprendre Paris, 97. — Ses négociations avec l'Angleterre, 105. — Son traité secret avec le roi de ce pays, 106, 108. — Reçoit une invitation du Dauphin; conférence à ce sujet, 109. — Ses lettres aux villes de France après la mort du Dauphin, 114 à 123. — Traite avec les villes, 123. — Préparatifs pour lui ré-

sister à Paris, 126, 127. *V.* Armagnac. — Sédition à Rouen en sa faveur, 127. — Plusieurs villes se déclarent pour lui, 130. — Ses conditions, 131. — Marche sur Paris, 132. — On lui présente des lettres du roi, 133. — Ses excuses, 134. — Sa réponse au roi, 139. — Avance sur Paris, *ib.* — Il échoue, 146. — Il s'en retourne, 147. — Il envoie au concile de Constance, 148. — Est favorisé par Sigismond, *ib.* — Le concile se met sous sa protection, 149. — Il se lie avec la reine, qu'il délivre, et ce qui en résulte, 150. — Complot pour lui livrer Paris, 156. — Le Languedoc se soulève pour lui et la reine, 158, — ainsi que Rouen, *ib.* — Est maître des environs de Paris, 162. — Reçoit des ambassades du Dauphin et du pape, 165. — Apprend la prise de Paris, 175. — Il entre dans la ville, 184. — Le peuple méprise son autorité, 187. — S'abouche avec les bourgeois pour rétablir l'ordre, 189. — Fait exécuter Capeluche, 190. — Reçoit le serment des Parisiens, 192. — Envoie aux conférences du Pont-de-l'Arche. *V.* ce mot. — Résiste aux prières des Rouennais, 208, 209. — Les Parisiens lui réclament du secours, 217. — Sa lettre aux Parisiens, 218. — Envoie au roi d'Angleterre pour traiter, 223. — Refuse de s'entendre avec le Dauphin, 224. — Son entrevue près de Meulan avec le roi d'Angleterre, 226. — Il rompt avec les Anglais, 233. — Son entrevue avec le Dauphin, 234, 235. — La paix est conclue, 236. — Ses conditions personnelles, 238. — Présens réciproques, 243. — Il abandonne Paris aux Anglais, 245. — Entrevue du pont de Montereau, 251, 254, 255. — Il est massacré par les gens du Dauphin, 257. — Détail de cet événement, 265. — Son caractère et son éloge, 267. — Ses des-

cendans, 269. — Mesures que prend sa veuve, 276. — On ouvre sa tombe, 310. — Le corps est transporté à Dijon, *ib.*

JEAN-SANS-PITIÉ, évêque de Liége, envahit la Hollande et la Zélande, IV, 388. — Se démet de son évêché et se marie, *ib.*

JEAN DE TROYES. Son discours insolent au Dauphin, III, 333.

JEAN DE VAILLY, nommé chancelier du Dauphin, III, 321.

JEAN DE VERGY. *V.* Vergy.

JEAN DE VIENNE met à la voile pour l'Angleterre, I, 307. — Il est mal reçu en Ecosse, 312.

— Est chargé de la bannière de France à la croisade, II, 189. — Sa bravoure à Nicopolis, et sa mort, 195.

JEANNE D'ARC. Son histoire, V, 88. — Ses visions, 89, 91. — Sa conversation avec le sire de Novelompont, 94. — Son départ pour Chinon, 96 et suiv. — Paraît devant le roi et le reconnaît, 100. — Est interrogée par les docteurs, 104, — et par un archevêque, 107. — Est armée, 110. — Demande une vieille épée marquée de cinq croix, *ib.* — Conduit un convoi à Orléans, 117. — Le fait entrer, 120. — Elle entre dans la ville, 121. — Sa lettre aux Anglais, 123. — Demande qu'on les attaque, 128. — Ce qu'elle dit au bâtard d'Orléans, 132. — Se fait armer et part seule, 133. — Elle emporte une bastille anglaise, 135. — Autres faits d'armes, 140. — Ce qu'elle prédit, 141. — Elle monte à l'assaut et est blessée, 143, 144. — Refuse un charme pour sa blessure, *ib.* — Rentre triomphante à Orléans, 148. — Défend de combattre le dimanche, 149. — Reçue par le roi et ce qu'elle dit sur son sacre, 150. — As-

siége et prend Jargeau, 155 et suiv. — Marche sur Meung, 157. — Son entrevue avec le connétable de Richemont, 160. — Sa charité pour un pauvre soldat anglais blessé à mort, 167. — Presse le roi de se faire sacrer, 175. — Ce qu'elle dit au frère Richard, 185. — Ecrit au duc de Bourgogne, 187. — Veut revenir dans sa famille garder ses moutons, 197. — Casse son épée sur le dos de soldats débauchés, 216. — Son courage à l'assaut de Paris, 220. — Veut quitter l'armée et suspend son armure au tombeau de Saint-Denis, 221. — Continue à défendre la cause du roi. *V.* Charité, Saint-Pierre-le-Moutier. — Marche sur Paris, 241. — Repousse les Anglais à Melun, 242. — Force Franquet d'Arras, 245. — Vole au secours de Compiègne, 249. — Est forcée de se rendre à Lionel, 250. — Vendue au sire de Luxembourg, 254. — Poursuivie par les suppôts de l'Université, 255. — Vendue 10,000 fr. aux Anglais, 256. — Son procès, 279 à 300. — Sa mort, 301 et suiv.

JEANNE DE BOULOGNE, femme du duc de Berri, intercède pour de la Rivière, II, 89.

JEANNE DE BOURBON, femme de Charles V, I, 124.

JEANNE, comtesse de Bourgogne, apporte la comté de Bourgogne, I, 107.

JEANNE (madame) de Castille, demandée pour le duc de Guyenne, IX, 104. — Sa naissance contestée, 215.

JEANNE de Châtillon, femme de Craon, chassée de son château, II, 53.

JEANNE de France, fille de Louis XI. Son mariage, IX, 390.

JEANNE HACHETTE ou Lainé; sa bravoure au siége de Beauvais, IX, 316. — Honneurs qu'elle obtient, 317.

JÉRUSALEM menacée par les Turcs. Projet d'une croisade. *V.* Croisade.

JEUX de hasard défendus, II, 117. — Toute espèce de jeux défendus pendant le siége d'Orléans, V, 115.

JOFFREDY (Jean), évêque d'Arras, VII, 203.

— Travaille à la pragmatique sanction, VIII, 12.

JOSSE DE LA LAING, célèbre chevalier; sa bravoure à la bataille de Guinegate, XI, 303. *V.* aussi La Laing.

JOSSELIN, célèbre forteresse de Clisson saisie par le duc de Bretagne, est rendue, I, 386.

— Clisson s'y retire pour éviter ses ennemis, II, 81.

JOSSELIN DE BOIS-BAILLI, maréchal-des-logis de Louis XI et son affidé, VIII, 128.

JOUGNE (château de ce nom dans le Jura); Charles-le-Téméraire ne peut s'y arrêter dans sa fuite, X, 312.

JOURDAN-FAVRE, dit Versois, aumônier du duc de Guyenne, accusé d'empoisonnement, IX, 265. — Son procès entrepris et abandonné. Contes populaires sur sa mort prétendue, 279, 280.

JOURNÉES, ou diète de Ratisbonne et de Francfort. *V.* Francfort.

JOURS (les Grands) d'Auvergne. Ce que c'est, XI, 424.

JOUTE de Micaille contre un Anglais; ce qui s'ensuit, I, 183; — à Paris, 410; — à Dijon; ce qu'elle coûte, 412.

— Entre le beau-frère du roi d'Angleterre et le sénéchal de Hainaut, III, 140. *V.* aussi Combats singuliers d'Arras, IV, 10 et suiv. — Joûte singulière sous terre, 315, 316.

— D'Arras, VI, 16, 17. — De l'Arbre de Charlemagne, 293. — Ce qui s'y passe. Description

détaillée de celle du sire de Ternant; entrée, réception des armes; combat à la lance, à l'épée, à la hache, 402, 406, 412 à 414.

— Joûte de l'Arbre d'or, VIII, 415.

JOYAU symbolique des gens du duc de Bourgogne, III, 158.

JOYAUX du duc de Bourgogne mis en gage, I, 336.

JOYAUX (les) de la couronne servent au mariage du comte de Nevèrs, I, 301.

JOYEUSE (la), célèbre épée de Charlemagne, portée aux sacres des rois, I, 197.

JUAN (don), roi d'Aragon; ses démêlés avec Louis XI. *V.* Aragon. Ce qu'il réclame au traité de 1478, XI, 264. — Conseils qu'il donne à son fils contre Louis XI, et sa politique, 266. — Mort et détresse de ce prince, 267.

JUGEMENT de Pâris. Accoutrement singulier des déesses, VIII, 383.

JUIFS rançonnés par le duc de Bourgogne, I, 149. — Le duc d'Anjou leur vend un séjour de cinq ans en France, 195. — Leur quartier est pillé à Paris, 201. — Sont rançonnés par le duc de Bourgogne, 297.

— Maltraités par les Suisses, X, 418.

JULIEN l'Apostat. Très-singulière narration de sa persécution et de sa mort, III, 20.

JULIEN de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, X, 327.

— Légat en France, XI, 358. — Réception magnifique que lui fait faire Louis XI, 359, — et l'abbé de Saint-Denis, 360. — Refus que lui fait le duc Maximilien, 361. — Lettre qu'il reçoit de Louis XI, 362. — Sa réponse au roi, 365. — Veut retourner à Rome, 375. — Obtient enfin

la délivrance du cardinal Balue, 376, — et de l'évêque de Verdun, *ib.*

JULIEN (saint). *V.* Châsse.

JULIERS (le duc de); ce qu'il dit aux envoyés du roi, XI, 114.

JUMIÉGES, célèbre abbaye où le roi passe l'hiver, VII, 24. — Agnès Sorel y meurt, *ib.*

(*Nota.* Son tombeau, qui s'y voyait, a été détruit lors de la dévastation de l'abbaye en 1793.)

JURA. Les Suisses s'emparent des passages de ses montagnes, X, 261. — Situation de Charles-le-Téméraire dans ces lieux, 387.

JURIDICTION ecclésiastique et civile réservée au roi, VI, 41. — Conflit entre les cours de France et de Bourgogne au sujet de la juridiction des justices répressives, 426. *V.* Appels, Parlement.

JUSTICE du royaume. Ses abus signalés par l'Université, III, 311.

— Reprend sa vigueur et sa dignité, VII, 395.

JUSTICE de l'évêque; sa force, I, 204.

JUVÉNAL DES URSINS (maître Jean), prevôt des marchands. Son éloge, II, 88. — Il réclame justice pour ses parens, 89. — Recherche à calmer les esprits et s'attire la haine des brouillons, 112. — Il est poursuivi par le duc de Bourgogne, 113. — Il va à Vincennes escorté des notables, 114. — Comment le roi l'acquitte, 115. — Les faux témoins lui demandent pardon, *ib.* — Comment il leur parle et les renvoie, 116. — Elu avocat du roi au Parlement, 264.

— Présente au conseil les lettres scellées pour la régence de la reine, III, 61. — Sa requête contre le duc de Lorraine, 296. — Ses remontrances au duc de Bourgogne, mal reçues, 328. — Consulté

par les bourgeois sur les troubles du royaume, 340. — Mis en prison par les bouchers de Paris, 349. — Mouvement qu'il se donne pour la paix, 339, 358, 366, 367. — Nommé chancelier du Dauphin, 372.
— Destitué malgré son intégrité, IV, 23. — Se sauve pour échapper à la vengeance des Bourguignons, 170. — Tableau de sa détresse et de celle de ses enfans, 222.
JUVÉNAL (Louis), fait chevalier, IV, 315. — Est un des otages de Sens, 320.
JUVÉNAL (Guillaume), chancelier de France. Son éloge, VII, 5.
— Louis XI lui rend son office de chancelier, VIII, 250.
— Sa mort et son successeur, IX, 390.

K

KAR (Thomas), écuyer anglais, vient demander au sire de La Laing à le combattre, VI, 433.
KIRIEL (Thomas), général anglais, fait prisonnier à la bataille de Formigni, VII, 30.

L

LABITTE (Jean), vieux peintre, condamné comme Vaudois, VII, 355.
LADISLAS, roi de Bohême, s'empare du duché de Luxembourg, VI, 298.
— Demande à Charles VII sa fille en mariage, VII, 276. — Son ambassade magnifique, *ib.* — Il meurt empoisonné, 278. — Service funèbre célébré à Paris, 280.

LA FAYETTE (le maréchal de) à la bataille de Baugé, IV, 333.
— Vient au secours d'Orléans, V, 77.
— Le sire de La Fayette reçoit Louis XI lors de son pèlerinage au Puy, X, 323.
LA FERTÉ (château de) pris par les Bourguignons, IV, 338.
LAGNY, près Paris. Ce qui s'y passe, IV, 87.
— Se rend au roi, V, 213. — Assiégé par Bedford et délivré par les Français, 333.
LA HIRE (le sire de) à Montargis, V, 62. — Au siége d'Orléans. Court seul sur les Anglais avec la Pucelle, 139. — A l'assaut des Tournelles d'Orléans, 143. — Surprend Château-Gaillard et délivre Barbazan, 212.
— Ses faits d'armes avec Saintrailles, VI, 8, 9. — A Saint-Denis, 10. — Arrête en guet-apens le capitaine d'Offemont, 52. — Est à son tour pris et rançonné par d'Offemont. 185. — Réclamé par le duc de Bourgogne, *ib.* — Emmène les compagnies en Allemagne, 188. — Au siége de Pontoise, 265. — Meurt de vieillesse et sous les armes, 327.
LA JAILLE (le sire de) relève l'honneur de la marine française, II, 350.
LA JAILLE (Bertrand de) s'oppose à la remise du duché de Bar, XI, 327, 328.
LA LAING (le sire de). *V.* Jacques de La Laing.
LALLIER (Michel), bourgeois de Paris. Service qu'il rend à Charles VII, VI, 93.
LAMBERT, potier d'étain, soulève le peuple, IV, 177.
LAMETH (les sires de) quittent la duchesse de Bourgogne et passent au service du roi, XI, 316.
LANCASTRE (le duc de) pénètre en France, I, 143. — Son expédition infructueuse, 144, 150.

LANCASTRE, célèbre maison d'Angleterre. Ses entreprises sur le trône, IX, 131, 132. — Réunie avec celle de Warwick contre Édouard, 159. — Destruction complète des chefs de cette maison, 240.

LANCE (chartreuse de la). Ce qui s'y passe, X, 507.

LANCE (la sainte) montrée au peuple, VI, 175.

LANCELOT DU LAC. Souvenir de ses prouesses. Son armure et son écu cités, VI, 432.

LANGRES; ce qui s'y passe, VI, 356.

LANGUE française en grande faveur, I, 256.

LANGUEDOC (le); son gouvernement tombe en partage au duc de Berri, I, 203. — Ses Etats accordent des impôts au duc d'Anjou, *ib.* — Triste état de cette province, 411, 415.

— Etats de cette province assemblés à Vienne par Charles VII, V, 409.

— A Béziers, et pourquoi, VI, 163.

— Cette province reste fidèle, VIII, 176.

— Désordres dans le Languedoc, IX, 109. — Comment terminés, 110.

— Ravagé par les armées de Louis XI, X, 47.

LANNOY (Hugues de) assiste aux derniers momens du roi d'Angleterre, IV, 369.

LARCHER (maître Jean); ses conclusions dans le procès du meurtre de Jean-sans-Peur, IV, 327.

LAON se rend au roi, V, 189.

LA RÉOLE, forcée par Charles VII, VI, 327.

LAU (le seigneur du); son emprisonnement et son évasion. *V.* Antoine de Châteauneuf.

LAUPEN (bataille de) citée, X, 363.

LAUTREC (le sire de), chef d'ambassade à Rome, XI, 253.

LA VACQUERIE (Jean de). Comment il réfute les prétentions de Louis XI sur l'Artois, XI, 26. — Ce qu'il fait à Arras pour le roi, 55.
— Sa courageuse résistance aux volontés de Louis XI, touchant ses édits sur les blés, XII, 48. — Son nom en vénération, 50.
LAVAL (le sire de). Ses paroles remarquables au duc de Bourgogne pour sauver Clisson, I, 362.
LAVEMENT des pieds le Jeudi-Saint. Charles-le-Téméraire fait cette cérémonie, X, 336.
LE CARNIER. Service qu'il rend au roi, VI, 69.
LECTOURE, surprise par le comte d'Armagnac, IX, 368. — Siége de la ville par ordre de Louis XI, et ce qui en résulte, 370. — Massacre des habitans malgré la capitulation, 372.
LÉGAT du pape. Conduite qu'il tient à Liége, IX, 40. — Comment il échappe aux soldats, 41. — Comment reçu en France, 348, 349.
LÉGATS du pape. S'entremettent pour la paix entre la France et l'Angleterre, I, 144; IV, 425.
— Envoyés à Arras par Eugène IV pour le même sujet, VI, 11. — Visités par les princes, 13. — Leurs instances auprès du duc de Bourgogne, 21, 36. — Autres envoyés en France sous Louis XI. *V.* Bessarion, Julien de la Rovère ou le cardinal de Saint-Pierre, et Balue.
LÉGISLATION. Coup d'œil sur son état aux diverses époques de la monarchie, I, *préf.*, 54, 59 et suiv.
— Sous Louis XI, XI, 391, 392.
LEGOIX (les), chefs des cabochiens, III, 329, 349, 363, 365.
LEGRAND (Jacques). *V.* Jacques.
LELINGHEN, village. Ce qui s'y passe de remarquable, II, 101.

LELINGHEN, forteresse assiégée, II, 405.

LENS (traité de), XI, 121.

LENS (Charles de Recourt, sire de), nommé amiral de France, IV, 176. — Jure le traité du Ponceau. *V.* Ponceau et Traité. — Se trouve à l'entrevue du pont de Montereau comme chevalier du duc Jean, 255.

LESCUN (le sire de). Sa grande faveur auprès du duc de Guyenne, IX, 244, 247. — Crainte qu'il cause au roi, 249. — Sa haine contre le roi, 263, 271. — Se sauve en Bretagne, 272. — Nommé comte de Comminges, 278. — Sacrifices inouïs de Louis XI pour le gagner, 323, 325, 328. — Il fait signer une trêve au duc de Bretagne, 329.

— Vient offrir ses services au roi, X, 156.

— Services qu'il rend à Louis XI au traité de Saint-Jean-de-Luz, XI, 266.

LÈSE-MAJESTÉ (crime de). Comment expliqué par un théologien, III, 19.

LETTRE de donation, I, 100.

— De défi du duc d'Orléans et du roi d'Angleterre, II, 280. *V.* Défi.

— De justifications obtenues de Charles VI par le duc de Bourgogne, III, 48. — De remontrance au roi par les princes ses oncles, 174. — Du duc d'Orléans au roi, 197. — Du roi d'Angleterre aux villes de Flandre, 271. — Du duc de Bourgogne au roi, 385, 386. — Du Dauphin au duc de Bourgogne, 393.

— Du duc de Bourgogne au roi, au sujet de la descente des Anglais, IV, 48. (Cette pièce est très-remarquable.) — Des nobles de Bourgogne au roi pour le même motif, 54. — De justice accordées par Charles VI, 328. — Du duc de Bourgogne aux bonnes villes, et ce qu'elles produisent, 114.

—Du duc de Bourgogne à la ville de Paris, 218.
-Du duc de Glocester au duc de Bourgogne, V, 11. — Réponse de Philippe-le-Bon, 14. — Autre du duc de Glocester. 17.—D'acceptation de défi, 19. — Du pape Martin pour engager le duc de Bourgogne à la paix, 27. — Du duc de Bedford au sujet de la Pucelle, 168. — Singulière du même sur les avantages de Charles VII et son sacre, 171. — De Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne au sujet du sacre, 187. — Du duc de Bedford pour défier Charles VII, 191.
— D'Æneas Sylvius au roi de France, VI, 347.
— Des Gantois au roi de France, VII, 90.— Prétendue du Grand-Turc au pape. Sa singulière contexture : il y est question de Troie et de Priam, de Pallas et de son temple, de Jupiter et de Neptune, que les Turcs n'ont jamais connus ; d'un empereur Arguant, dont il n'est parlé que dans les romans de chevalerie ; les Vénitiens y sont particulièrement menacés, ainsi que le pape, 149 et suiv. — Du pape Pie II au duc de Bourgogne, 329. — Du Dauphin, fils de Charles VII, sur la naissance d'un de ses enfans, 335.
— Du pape au duc Philippe pour lui rappeler son vœu, VIII, 55.
— De reproches et de défi du duc de Bourgogne et du grand-maître Dammartin, IX, 203, 206. — De Louis XI à son gendre l'amiral, 203. — Du comte de Narbonne à Louis XI sur sa duplicité. *V.* Narbonne. — De Charles-le-Téméraire au duc de Bretagne, 320. — De Louis XI à Tanneguy-Duchâtel, 328.
— De Louis XI pour la guerre du Roussillon, X, 43, 45.—De Louis XI au sire de Comminges, 84.—Du duc de Bourgogne au roi d'Angleterre, 87. — De Louis XI au gouverneur de Normandie, 89. — Au

sire du Bouchage au sujet de Perpignan; leur style bas, perfide et cruel, 105, 112 et suiv. — Du même à Dammartin. Il y rend compte de ses succès en Bourgogne, 154, 157. — Du duc de Bourgogne aux Etats pour avoir des hommes, de l'argent et des armes après sa défaite, 377, 381.

— Touchante du chancelier Hugonnet à sa femme avant de mourir, XI, 48. — Du duc de Nemours à Louis XI pendant son procès, 154. — Du comte de Dammartin au duc de Rohan, 170. — De l'empereur Frédéric d'Autriche à Louis XI, sur les affaires de Bourgogne, 182. — De garantie du duc de Bourgogne à Louis XI; ce que c'est, 214. — Enquête à ce sujet, 215. — Ce qu'on pense de son authenticité, 216. — De Louis XI au sujet des troubles de Florence et des Médicis, 244. — De Louis XI et du légat du Saint-Siége, touchant l'affaire du duc Maximilien d'Autriche, 363, 365. — De Robert Gaguin, sur l'affaire des réalistes et des nominaux, 387. — De Louis XI, au sujet du comte du Perche, 428. — Sur une révolte dans la Marche, 430. — Pour faire exécuter le nommé Husson, *ib.*

— D'édit de Louis XI. Défense de les publier ni enregistrer faite par le Parlement, XII, 48.

LETTRES (belles-) sous Louis XI. Tableau de leur état sous son règne, XI, 378 et suiv. *V.* Collége, Imprimerie, Nominaux, Réalistes, Université.

LÉVRIERS célèbres du sire de Bossut. Caprice de Louis XI à ce sujet, XI, 372.

LIBERTÉS communales, *préf.*, I, 48.

LIBERTÉS de l'Eglise gallicane, II, 230.

— Attaquées et défendues au concile de Mantoue, VII, 332.

— Nouveaux démêlés à ce sujet entre Louis XI et la cour de Rome, X, 342. — Arrangemens, 343.

LIBOURNE prise, VII, 37.

LICENCIEMENS fréquens des armées, I, 133, 150, 151, 195. — Des hommes d'armes du Languedoc, d'Auvergne, de Savoie, du Dauphiné, de la Bourgogne, 269. — D'une armée de cent mille hommes, 295. — De l'armée française en Flandre, 311.

— Autre exemple de licenciement, II, 69.

LICORNE. Cornes de cet animal, citées comme objet précieux. *V.* Cornes.

LICORNES combattues par des chevaliers, VI, 398.

LIÉGE. Les habitans élisent un évêque, et s'adressent au pape d'Avignon pour le confirmer, II, 416, 417.

— Nouvelles révoltes suscitées par Louis XI, IX, 27, 29. — Abandonnée par ce prince, 39. — Attaque de la ville et défense des habitans, 40, 41, 43. — Sortie vigoureuse, 46. — Les princes surpris, 47. — Assaut décidé, 48. — Prise de la ville, 50, 51. — Ruine des églises et des maisons, 52. — La cathédrale sauvée, *ib.* — Traitement sévère du Duc à son égard, 55.

— Ce qui s'y passe entre l'évêque et le Sanglier des Ardennes, XII, 14, 15, 18. — Le pays tombe au pouvoir de ce bandit, 19. — La noblesse prend les armes pour en délivrer le pays, 20.

LIÉGEOIS (les) se révoltent contre le duc de Bourgogne, III, 57. — Suites désastreuses de la guerre, 90. — Marchent contre le duc de Bourgogne, 97. — Perdent la bataille d'Hesbaie, 104. — Exécution des coupables, 107. — Conditions imposées aux villes du pays de Liége, 109.

— Se soulèvent de nouveau contre le duc de Bourgogne, V, 257.

— Renouvellent leur alliance avec Louis XI, VIII, 20. — Se soulèvent à l'instigation de ce prince, 246. — Ils sont battus, 248. — Se rendent, 249. — Nouvelles révoltes; magistrats tués, 269. — Siége de Dinant. *V.* ce nom. — Viennent au-devant des Bourguignons, 279. — Ils traitent avec le Duc, 281. — Se révoltent de nouveau, 326. — L'évêque se sauve à Hui; ils marchent contre la ville, 349. — Refusent l'arbitrage de Louis XI, 352. — Marchent contre Charles-le-Téméraire, 366. — Perdent la bataille de Brusthem, 368. — Comment leur ville est traitée par le Duc, 376.

— Négociations de Louis XI avec les habitans, XI, 189.

— Exclus du traité d'Arras, XII, 63.

LIGNI (le comte de). Ses expéditions en Picardie, V, 415. — Sa cruauté envers les prisonniers, 416. — Tient Saintrailles bloqué, 417.

— La Hire lui fait la guerre, VI, 184. — Ses intelligences avec les Anglais, 203. — Veut s'excuser et résiste toujours, 204. — Ses seigneuries saisies, 205. — Sa justification, 206. — Reste l'allié des Anglais, 209. — Sa mort, 253.

LIGUE des princes contre le duc de Bourgogne, III, 165. — Ils veulent marcher sur Paris, *ib.* — Pourparlers à ce sujet, 169, 171, 172. — Leur remontrance au roi, 174. — Nouvelle ligue des princes et du roi d'Angleterre contre le duc de Bourgogne, 270, 272.

— Dite du bien public : ce que c'est, VIII, 165. — Lettre qui en détaille les motifs, 169. — Quelques villes restent fidèles au roi, 176. — Marches et succès des rebelles, 182. — Les rebelles sont peu d'accord, 186. — Bataille de Montlhéry. *V.* ce nom. — Paris cerné par les troupes des princes, 213, 214. — Députation des Parisiens,

215. — Négociations de Louis XI et des princes, 223, 234. — Signature de la paix, 257. — Ligue nouvelle en 1467 contre Louis XI, 363.
— Dite du bien public. Comment qualifiée par le comte de Dammartin, IX, 206. — Nouvelle ligue des princes contre le roi, 252.

LIGUES suisses. Leur origine, VI, 343. — Lettre du pape à ce sujet, 347. — Assiégent Zurich et Farnsbourg, 349. — Bâle réclame leur secours, 358. — Affaire de Saint-Jacques, 360 et suiv. — Leur valeur, 363, 365. — Sauvent leur pays en périssant, 367.
— Des villes du Rhin, des Suisses et du roi de France contre le duc de Bourgogne, IX, 435.
— Reçoivent de nouveaux ambassadeurs du roi à ce sujet, X, 64. — Opposition des gens de Fribourg. *V.* ce nom. Elles déclarent la guerre au Duc, 70. — Leur manifeste présenté au Duc, 71.

LILLE. Position de cette ville dans la guerre de Flandre : ce qui s'y passe de remarquable en 1452, VII, 108, 110, 112, 113. — Traité cité et rejeté par les Gantois, 118. — Danger que court la ville, 120. — Le Duc y réunit une armée, 123.

LIMOUSIN (le) débarrassé des Anglais, II, 354.

LINTZ. Comment la ville est surprise, X, 94.

LIONEL, ou le bâtard de Vendôme, joûte contre Saintrailles, IV, 403.
— La Pucelle se rend à lui, V, 250.

L'ISLE-ADAM (le chevalier de) se fait Bourguignon, IV, 133. — Livre un passage important, 141. — S'empare de Paris avec ses gens, 168. — Sauve le collége de Navarre, 170. — Enfonce les portes de l'hôtel du roi, *ib.* — Maître de Paris, 174. — Laisse surprendre Saint-Denis par les Anglais, 247. — Ce que lui dit le roi d'Angleterre, et sa

réponse, 318, 319. — Est enfermé à la Bastille, 336. — Est enfin délivré, 374.
— Est préposé à la garde de Paris, V, 171.
— Fait sa paix avec Charles VII, VI, 67. — Comment il rentre dans Paris et y plante la bannière du roi, 92. — Accompagne le duc de Bourgogne à Bruges, 142. — Il est massacré par le peuple à côté du prince, 144.

LIT de justice, I, 194.
— Tenu par Charles VI la veille de Noël, III, 158. — Tenu dans la salle verte, et ses résultats, 377.
— Tenu à Paris en présence du roi d'Angleterre, IV, 326. — Jugement qu'on y prononce contre les assassins du duc de Bourgogne, 327.
— Description curieuse de celui tenu à Vendôme pour le procès du duc d'Alençon, VII, 309.
— Tenu par le duc de Bourgogne, et sa solennité, VIII, 380.

LIVRE d'heures du duc Bourgogne, X, 316.

LIVRE de magie, cité, II, 111.

LIVRES imprimés. Leur apparition et sensation qu'elle produit, XI, 388. — Enchaînés dans des bibliothèques, et pourquoi, *ib.* (*note*). — Querelle qui s'élève au sujet des premiers envoyés en France, 389.

LOCHES (château royal de), cité, IX, 176.

LOHEAC (le maréchal de), envoyé à Dieppe, X, 157.

LOIGNY (Louis de), fait maréchal, III, 258. — Conduit les Parisiens contre la ville de Dreux, 273.

LOKEREN. Bataille de ce nom, VII, 76.

LOIRE. Etat des villes qui longent cette rivière, V, 69.

LOMBARDS, soudoyés par le duc de Bourgogne. Sont la terreur des pays où ils passent, IX, 414.
— Assistent à la bataille de Morat, X, 360. — Les

Suisses s'acharnent après eux dans cette bataille, 368.

LONDRES. Désordres dans cette ville au sujet du traité d'Arras, VI, 56.

— Révolte du peuple contre le roi, VII, 55.

LONGCHAMP. Couvent de ce nom saccagé, IV, 143.

LONGUEVAL (le sire de) résiste au maréchal de Luxembourg, IV, 284. — Se déclare pour Charles VII, 416.

LORÉ (le sire Ambroise de). *V.* Ambroise de Loré.

LORRAINE (première guerre de), II, 402.

— Détails sur les seigneurs de la maison de ce nom, V, 515. — Deuxième guerre, dite de la succession de la Lorraine, 515.

— Passe à René de Vaudemont, IX, 551. — Prétentions du duc de Bourgogne sur ce pays, 552, 561. — Louis XI s'en empare, 562.

— Invasion du duc de Bourgogne en Lorraine, X, 229. — Le duc René réclame contre cet envahissement, 252. — Echecs du duc de Bourgogne, 397. — Il y revient, 400. — Délivrance totale de ce pays par la bataille de Nanci. *V.* ce mot.

LORRAINE (le duc de) fait sa soumission, II, 404.

— Son insolence envers les officiers du roi, III, 295. — Forcé de lui faire excuse, 296.

LORRAINE (René, duc de), fait alliance avec Louis XI et déclare la guerre au duc de Bourgogne, X, 122. — Il se rend maître d'une forteresse de Luxembourg, 137. — En mésintelligence avec le roi de France. *V.* René de Lorraine.

LORRAINS (les) au siége de Nanci, X, 412; — à la bataille de Nanci, 422, 426.

LOUIS IX. *V.* Saint Louis et le mot Chambre.

LOUIS XI. Sa naissance, IV, 417. — Détails sur ses

querelles avec son père étant Dauphin. *V.* ce mot. — Caractère de ce prince, VII, 400. — Veut changer tout le gouvernement de son père, *ib.* — Joie trop peu cachée qu'il témoigne à son avénement, 402. — Son empressement à se faire sacrer, 403. — Sa colère contre le duc de Brézé et le comte de Dammartin. *V.* ces deux noms. — Détails de son sacre, 409. — Refuse de pardonner à huit personnes dont il a à se plaindre, 411.

— Son entrée à Paris : cortége et réception, VIII, 4. — Comment il s'entoure, 11. — Promet beaucoup et ne tient rien, 13, 14. — Sa politique compliquée avec le duc de Bourgogne et les Liégeois, 19, 20; — et l'Angleterre, 21. — Comment il surprend la ville de Rheims, 22. — Sa politique prise au dépourvu par le Saint-Siége au sujet de la pragmatique-sanction, *ib.* — Sa conduite avec les Anglais, 31. — Commerce prohibé, 32. — Son activité pour traiter les affaires, 50, 51. — Ennemi de toutes les cérémonies, 52. — Détourne le duc Philippe de la croisade, 54. — Traite avec le duc de Milan. *V.* Sforce. — Fait arrêter le comte de Bresse. *V.* Bresse. — Ses démêlés avec le duc de Bretagne, 75 et suiv. — Envoie contre le duc d'Alençon, 76. — Traite avec l'Angleterre, 78. — Ménage le duc de Bourgogne, 79. — Reproches que lui fait le Duc, 80. — Ses mécomptes au sujet de l'Angleterre, 81. — La reine est reçue par le duc de Bourgogne, 83. — Vie triste et contrainte de la cour du roi de France, *ib.* — Accueille bien les Suisses, 91. — Ses manéges reconnus par le duc de Bourgogne, 115. — Un de ses espions arrêté à Gorcum. *V.* Rubempré. — S'attire la haine publique, 117, 122. — Son ambassade au duc de Bourgogne, 129. — En haine à tous, 157, 158. — Sa fureur pour la chasse et

traitement barbare qu'il fait souffrir à deux gentilshommes qui avaient tué un lièvre, 159. — Assemble les princes à Tours, 160. — Ses démarches auprès du duc de Bretagne, 168. — Son manifeste, 173. — Marche contre les princes soulevés ; ses succès dans le Bourbonnais et le Berri, 184. — Enlève d'assaut Gannat, 187. — Termine la guerre du bien public, 188. — Ses précautions pour conserver Paris, 191. — Rentre dans cette ville, 208. — Ses mesures pour défendre la ville, 211. — Va en Normandie chercher des troupes, 214. — Il revient, 220. — Va prendre l'oriflamme, 221. — Sa politique adroite dans les conférences de Berci, 223. — Comment il parvient à faire signer le traité de Conflans, 226 à 237. — Ce qu'il accorde aux princes, 238. — Regagne les anciens serviteurs de son père, 241. — Ses visites fréquentes à Vincennes, 243. — Son alliance avec les Liégeois, et ce qui en résulte, 246. — Il reprend la Normandie, donnée au duc de Bourbon, 255, — et désunit les princes, 261. — Ote le gouvernement de Languedoc au duc du Maine, 262. — Son nouveau trésorier, 264. *V.* Van-dendriesche. — Assemble son armée et se tient sur ses gardes, *ib.* — Alliance avec l'Angleterre, 266. — Ce que lui écrit le comte de Charolais, 267. — Nouveaux différens, 283. — Sa bonne intelligence avec l'Angleterre, 331. — Grands préparatifs de guerre, 335. — Ordonnance pour l'armement de Paris, 339. — Sa familiarité avec les habitans, 340. — Revues des bannières, *ib.* — Ses relations avec le pape, 342. — Son injuste conduite envers un évêque, 343. — Mal vu du roi d'Angleterre, 352, — et des Liégeois, *ib.* — Ses démêlés avec Charles-le-Téméraire, 354. — Ses efforts pour obtenir une trève, 357. — Il

l'obtient enfin, 391. — Gagne le roi René, 389. — Ses intelligences en Angleterre, 391, 392. — Poursuit la duchesse de Bourbon, 393. — Détache plusieurs princes, *ib.* 394. — Assemble les Etats du royaume, 395.—Ses impôts exorbitans, 396. — Ce qu'il répond aux Etats, 399.
— Se prépare à attaquer le duc de Bourgogne, IX, 1. — Sa cruauté envers les prisonniers, 5, 6. —Sa politique secrète et ses espions, 8. — S'empare de la Basse-Normandie, 10. — Attaque la Bretagne, *ib.* — Détache le duc de Bretagne des autres princes, 13. — Belle tenue de ses troupes, *ib.* — Paroles de ses capitaines, 15. — Toutes ses propositions rejetées par le duc de Bourgogne, 18. — Il lui demande une entrevue, et lettre à ce sujet, 22. — Affaire de Péronne : embarras de Louis XI, 27 à 32. — Il traite avec le Duc et acquiesce à toutes ses demandes, 33 et 34. — Il sort enfin de Péronne, 37. — Sa conduite devant Liége, 39. — Louanges qu'il donne au duc de Bourgogne, 50, 52. — Il obtient enfin sa liberté, 54. — Refuse de traiter avec Sigismond, 61. — Met l'ordre dans son royaume, 72. — Sa lettre à Dammartin, 73. — Essaie de se réconcilier avec son frère, 78. — Il est instruit de la trahison du cardinal Balue, 80. — Sa conduite dans cette affaire, 84, 85. — Envoie à Rome pour obtenir le droit de faire juger le cardinal, 87. — Ce qu'on dit de part et d'autre, 88, 89. — Soupçonné d'empoisonnement, 91.—S'arrange avec les princes, 92. — Sermens qu'il exige sur sa croix favorite, 95. — Gagne enfin son frère. *V.* Charles de Guyenne. — Institue l'ordre de Saint-Michel. *V.* Michel. — Menace le duc de Bretagne, 112. — Gagne le comte de Rohan. *V.* ce nom. — Part qu'il

prend aux troubles d'Angleterre, 121. — Comment il répond au duc de Bourgogne à ce sujet, 124. — Se trouve embarrassé du séjour de Warwick en France, 129, 130. — Ses ambassadeurs rudoyés par le duc de Bourgogne, 148. — Il lui naît un fils, 152. — Il gagne le duc de Bretagne, 153. — Fait alliance avec les Suisses, 155. — Ses préparatifs de guerre contre Charles de Bourgogne et sa lettre au grand-maître, 175. — Il s'occupe du commerce, 176. — Prohibe le commerce avec les états de Bourgogne, 178. — Assemble les Etats à Tours au sujet du traité de Péronne. *V.* Tours. — Griefs qu'il énonce contre le Duc, 180. — Adresse la décision des Etats au duc de Bretagne, 185. — Gagne le roi René. *V.* ce nom; et plusieurs serviteurs du Duc, 188. — Découvre un complot contre sa personne, 191. — Attire à lui le grand bâtard de Bourgogne, 192, 197, — et le sire d'Arson, 198. — Son plan de guerre contre le Duc, 200. — Ses succès, 201, 209, 210. — Ne veut pas risquer une bataille, 211. — Veut marier le duc de Guyenne, 215. — Prend conseil de ses généraux, 224. — Lettre qu'il reçoit du Duc, et ce qui en résulte, 228. — Revient à Paris et est mal reçu, 241. — Il allume le feu de joie de la Saint-Jean, 242. — Tâche de ramener son frère le duc de Guyenne, 244. — S'oppose au mariage du duc de Guyenne, 246. — Le détourne du mariage avec la demoiselle de Foix, 248. — Négocie pour lui-même avec le comte de Foix, 249. — Lettre qu'il reçoit du comte de Narbonne, 251. — Les princes se réunissent encore contre lui, 252, 253. — Cherche à dégoûter son frère de Marie de Bourgogne pour cause d'infirmités, *ib.* — Est averti de se méfier de ceux qui l'entourent, 253. — Ses

négociations avec le duc de Bourgogne par envoyés, 254. — Alternatives de conclusion et de rupture, 255, 256, 258. — Il perd un de ses alliés, le duc de Calabre, 257. — Sa sœur, duchesse de Savoie, lui donne de l'inquiétude, *ib.* — Ce qu'il dit de la maladie du duc de Guyenne, 267. — Ses lettres à ses gouverneurs et chefs d'armée, 267, 271. — Sa dévotion, 269. — Se fait nommer chanoine de Notre-Dame de Cléri, 270. — Son pèlerinage au Puy, *ib.* — Apprend la mort de son frère, 271. — S'empare de la Guyenne, 272. — Sa singulière prière à la Vierge de Cléri, 273. — Sa religion était entièrement superstitieuse, 274. — Son frère le nommé son exécuteur testamentaire, 276. — Bruits divers qui courent sur la mort de son frère, *ib.* — Veut qu'on instruise le procès des gens prévenus d'avoir hâté cette mort, 278. — Le procès est sans résultats, 280. — Soupçonné de la mort du duc de Calabre, 281. — Envoie des secours et des vivres à Beauvais, 304, 306. — Ses lettres aux officiers, 312. — Priviléges qu'il accorde aux habitans de Beauvais, 315. — Sacrifices qu'il fait pour gagner le sire de Lescun, 328. — La trève avec le duc de Bretagne est continuée, 329. — Gagne Claude de la Châtre, 330. — Obtient enfin une trève de Charles-le-Téméraire, 333. — Met la Lorraine en état de défense, 362. — Sa politique envers le duc de Bretagne et le roi René, 367. — S'occupe de réduire le comte d'Armagnac, 368. — Crime dont on l'accuse envers la comtesse, 374. — Son voyage incognito en Guyenne, 377. — Fait arrêter Charles d'Albret. *V.* ce nom. — Fait écarteler un de ses affidés qui le trompait, 378. — Embarras que lui donne le roi d'Aragon, 379, 381. — Fait reprendre le siége de Perpi-

gnan, 385. — Manière habile dont il obtient une trêve, 386. — Fait alliance avec le roi d'Aragon, 387. — Fait saisir le duc d'Alençon, 388. — Marie ses deux filles, 389, 390. — Insulte qu'il fait au cardinal Bessarion, 394. — S'entend mieux avec le nonce André de Spiritibus, *ib.* — Fait publier la bulle d'excommunication contre le duc de Bourgogne, 395. — S'empare des seigneuries du duc d'Alençon, 398. — Ce qui lui arrive à la porte de la ville d'Alençon, *ib.* — Son pèlerinage au Mont-Saint-Michel, 399. — Sa lettre au sujet de l'occupation de Saint-Quentin par le connétable, 402.

— Soulève l'Alsace, l'Autriche et la Suisse contre le duc de Bourgogne, X, 4. — Consent à une trêve, suivant l'avis de Comines, et pourquoi, 28. — Se réconcilie avec le connétable, 29, — et est trahi par lui, 33. — Il rend au fils du duc d'Alençon une partie des biens de son père condamné à mort, 34. — Il poursuit le vieux roi René, *ib.* — S'empare de la ville d'Angers, 36. — Sa sévérité contre la ville de Bourges, 39. — Mesures qu'il prend contre le Roussillon, 43. — Ordonne de brûler les blés aux alentours de Perpignan, 44. — Comment il traite les ambassadeurs du roi d'Espagne, 46. — Sa politique avec les princes de Bourgogne et de Bretagne, 47. — Sa lettre à Dammartin, 48. — Son ambassade aux villes suisses, 65. — Opposition qu'il éprouve des gens de Fribourg, 67; — l'alliance est signée avec lui, 70. — Avis qu'il reçoit du roi d'Ecosse, 79. — Singulier présent qu'il envoie à Edouard, 80. — Se méfie du duc de Bretagne, 82. — Comment il traite Verdun, 83. — On lui livre les lettres du sire d'Urfé, *ib.* — Sa lettre au sire de Comminges sur le duc de Bretagne, 84.

— Sa conduite envers l'Allemagne, 96. — Ses propositions au roi d'Aragon, 105. — Instructions qu'il donne au sujet de Perpignan, 105. — Ses lettres et ses négociations avec du Bouchage, 109 et 116; — avec le duc de Lorraine, 122, — et l'empereur d'Allemagne, 126. — Se décide à commencer la guerre, 133. — Ordonne des prières publiques, *ib.* — Ses expéditions et sa cruauté dans la guerre, 134. — Quitte la Picardie et va au-devant des Anglais et du Duc, 137. — Surveille le connétable, *ib.* — Réunit ses forces en Normandie, 149. — Avis qu'il reçoit d'une grande dame de la cour de Bourgogne sur les projets des Anglais, 150. — Presse le duc de Bourbon de le venir trouver avec des troupes, 151. — Gagne la bataille d'Arras ou de Guipy, 152. — Fait tout ravager par l'amiral, 153. — Sa lettre à Dammartin sur la campagne, 154. — Interroge le frère du connétable et le prend à son service, 159. — Gagne le prince d'Orange, 160. — Reçoit un défi du roi d'Angleterre, 162. — Reçoit les envoyés du connétable, 187. — Gagne les conseillers du roi d'Angleterre, 190. — Essaie de dissuader le Duc de la guerre avec les Suisses, 269. — Apprend la défaite de Granson, 321. — S'occupe du procès du roi René, 322. — Fait un pèlerinage, 323. — Ce qu'il règle à Lyon avec le roi René, son oncle, 325. — Ménage politiquement le duc de Bourgogne, 354.

Ses mesures après la bataille de Nanci pour s'emparer des villes de Bourgogne, XI, 8, 9, 11, 15. — Ses démêlés avec le duc Maximilien, héritier du duc de Bourgogne. *V.* Marie et Maximilien. — Ses prétentions sur la Lorraine et le Luxembourg. *V.* ces mots. — Approuve les conditions

des États de Bourgogne et du sire de Comines, 16. — Toutes les villes de Bourgogne et leurs capitaines se rendent à lui, 32. — Sa lettre au sire de Craon pour les confiscations. 33. — Ambassade qu'il reçoit de Marie de Bourgogne, et ce qu'elle lui fait dire, 36. — Sa réponse astucieuse, *ib.* — Comment il obtient Arras, 38. — Désordres qu'il fait exciter à Gand., 43. — Villes nombreuses dont il s'empare dans le Hainaut par force, par surprise ou par argent. *V.* Arras, Bouchain, Boulogne, Cambrai, Hesdin, Saint-Omer, Saint-Quentin, Quesnoi, etc. — Ses intelligences avec l'Angleterre, 71, 73. — Ses guerres dans le Hainaut et les deux Bourgognes. *V.* ces noms. — Sa cruauté et ses injustices dans le procès du duc de Nemours, 146, 147, 157, 163. — Son caractère de plus en plus odieux, 169. — Ses démêlés avec l'empereur d'Autriche touchant la Bourgogne, 182, 184, 185. — Négociations avec les Liégeois, 189; — avec l'Angleterre, 192. — Fait espionner les ambassadeurs d'Edouard, *ib.* — Fait alliance avec les Suisses et paie bien les gens de guerre, 226. — Mécontent des Parisiens, 232. — Se retire à Plessis-lez-Tours, 235. — — Découvre une conjuration et un projet d'empoisonnement, 236. — Ses dons magnifiques aux églises, 238. — Ses relations avec l'Italie et avec les Vénitiens, 242. — Sa lettre au sujet du Saint-Siége, 244. — Se déclare pour les Médicis, 247. — Son ambassade en Italie, et ce qu'on y dit de sa part, 253. — Réponse que lui fait le conseil de Milan, *ib.*, — et le cardinal de la Rovère, 255. — Sa politique astucieuse dans les traités de Saint-Jean-de-Luz et la paix de 1478, 263. — Sa haine contre Maximilien d'Autriche. *V.* ce nom. — Son entrée à Dijon, 289. —

Serment qu'il prête et qu'il reçoit des habitans, *ib.* — S'occupe de la guerre du Luxembourg, *ib.* — Sa colère en apprenant la défaite de Guinegate, 304. — Sa politique à ce sujet, *ib.* — Fait chanter un *Te Deum* pour en imposer, *ib.* — Sa politique pour conserver ses relations avec Edouard est contrariée par le Parlement, 321. — Fait mettre en jugement le duc de Bourbon, 324. — S'occupe de la Lorraine et de l'Anjou, 326. — Fait alliance avec la Hollande, 331. — Ses relations avec le comte de Hastings et avec l'ambassadeur Howard, 340, 341. — Ses armées avancent dans le Luxembourg, *ib.* — Ses relations avec le Saint-Siége, 348. — Cherche à gagner la douairière de Bourgogne, 350. — Ses lettres à ses ambassadeurs, où il les appelle sanglantes bêtes, et ce qu'il leur prescrit, 371. — Demande des lévriers et lévrières du sire de Bossut, 372. — Sa fermeté touchant les domaines et apanages de la couronne, 374. — Présens singuliers qu'il envoie au roi Edouard, *ib.* — Son goût excessif pour la chasse, 375. — Ce qu'il dit de la douairière de Bourgogne, *ib.* — Il accorde la liberté du cardinal Balue, 377. — Etat des lettres sous son règne, 378. — Comment il met fin à la dispute des réalistes et des nominaux, 385. — S'occupe à encourager les lettres, la navigation, l'industrie, le commerce, la législation. *V.* tous ces mots. — Edit de 1474. *V.* Edit. — Travaille à rétablir la police dans son royaume et à diminuer l'autorité du Parlement. *V.* Police et Parlement. — Sa vie singulière au château de Plessis-lez-Tours, 393. — S'occupe toujours de chasse, 395. — Recherche les gens de bas étage, *ib.* — Ce qu'il dit à un jeune marmiton de ses cuisines, 396. — Recherche les astrologues, *ib.*

— Il se moque de son astrologue, *ib.* — Ce que lui répond l'évêque de Chartres, 398. — Met de l'ordre dans l'armée, 399. — Réforme les francs-archers, et solde les Suisses, 401. — Essaie de gagner le légat contre le duc Maximilien, 403. — Il réussit à refroidir le roi d'Angleterre pour le duc d'Autriche, 406. — Première attaque d'apoplexie, 407. — Chasse de fidèles serviteurs par caprice, 408. — Il continue ses négociations et ses préparatifs de guerre, 410. — Reçoit une ambassade de Rome, 411. — Ce qu'il répond aux ambassadeurs, 412. — Passe en revue sa nouvelle armée, 422. — Fait arrêter le comte du Perche, 426. — Soins qu'il se donne pour le faire condamner, 429. — Son goût pour les exécutions expéditives, 431, 432. — Sa santé s'altère de plus en plus, 433. — Ses démêlés avec le duc de Bretagne, 434. — Il hérite de la Provence, 437. — Ses tentatives sur le duché de Bar, 439. — Donne sa bénédiction à son fils, 442. — Ses pèlerinages, *ib* — Nomme un nouveau gouverneur de Bourgogne, 444. — Ce qu'il dit du chancelier Raulin et de son hôpital, *ib.* — Ses offrandes magnifiques à Saint-Claude, 445.

- Ses relations avec la Flandre contre le duc Maximilien, XII, 8 et suiv. — Nomme l'évêque de Genève gouverneur des Etats de Savoie, 11. — Comment il acquiert la ville d'Aire, 13. — Il se rapproche du Dauphin, 21. — S'occupe de son éducation négligée, 23. — Fait continuer les chroniques de Saint-Denis, 25. — Instructions remarquables qu'il donne au Dauphin, 26. — Reproches qu'il se fait, 29. — Ce qu'il exige du duc d'Orléans, 33. — Ecrase le peuple d'impôts, 37. — Manière dont il reçoit les sages remontrances d'un archevêque touchant les malheurs

du royaume, 41. — Demande une absolution au pape, 43. — Résistance qu'il éprouve de la part du Parlement, et pourquoi, 44, 47, — de la part du président de la Vacquerie, 48. — Sa santé dépérit, 65. — Ses singuliers passe-temps, *ib.* — Se distrait par des cruautés, 67, 70. — Ses inquiétudes mortelles, 71. — Il reçoit des ambassadeurs, et ce qui en résulte, 72. — Comment il prête serment, 74. — Il rompt avec le roi Edouard, 77. — Il est pris pour arbitre par les autres puissances, 83. — Ce qu'il exige du duc de Milan, 84. — Il confie le gouvernement et le Dauphin au sire de Beaujeu, 92. — Prend son chancelier en méfiance, 94. — Ses injustes préventions contre Adam Fumée, 96. — Nomme un autre chancelier, 97. — A peur de son médecin, 98. — Ses terreurs superstitieuses et ses présens aux églises, 100. — Reste toujours cruel, 102. — Sa manie pour les reliques, 105. — Fait venir des ermites et de saints personnages au Plessis, 107, 108. — Demande la sainte ampoule, 110. — S'occupe du Dauphin, 112. — On lui annonce sa fin, 114. — Montre beaucoup de résignation, *ib.* — Ordonne ses funérailles et son tombeau, 115. — Il s'occupe encore des affaires, 116. — Pense un instant aux malheurs publics, *ib.* — Sa grande présence d'esprit avant de mourir, 117. — Sa mort, *ib.* — Jugemens portés sur Louis XI, 118. — Mis en parallèle avec son père, 120. — Ses prodigalités pour ses favoris sont annulées par le Parlement, 122.

LOUIS XII. Son caractère étant Dauphin. *V.* Louis d'Orléans.

LOUIS D'AMBOISE, évêque. *V.* Amboise.

LOUIS D'ANJOU, roi de Sicile et de Provence. Ses égards pour le pape, II, 308.

— Ses inimitiés avec le duc de Bourgogne, IV, 111, 113. — Ses déprédations, *ib.* — Sa mort, 125.
LOUIS, duc de Bavière, enlève le Dauphin, II, 371.
— Son mariage et ses résultats, III, 152. — Ce qui lui arrive à Paris, 344. — Lieutenant du duc d'Aquitaine, 372.
LOUIS DE BOSREDON, jeté à la rivière, IV, 124.
LOUIS, duc de Bourbon. *V.* Bourbon.
LOUIS DE BOURBON, évêque de Liége. Ce qu'il vient réclamer de Marie de Bourgogne, XI, 59.
LOUIS (sire de Breteilles). Ce qu'il dit de la trêve de Pecquigny, XI, 213. — Louis XI ne peut le gagner à son service, 214.
LOUIS, dauphin de Viennois, fils de Charles VII. *V.* Dauphin.
LOUIS D'ORLÉANS, ou Louis XII, tenu sur les fonts de baptême par la reine d'Angleterre et le roi, VIII, 31.
— Son mariage, IX, 390.
— Serment que Louis XI exige de lui, XII, 33.
LOUIS de Flandre. Entraves qu'il met au mariage de sa fille. *V.* Marguerite de Flandre. — Comment il l'accorde, I, 125.
LOUIS (frère), cordelier. Sa mission dans l'Orient pour la croisade, VII, 380. — Est fait patriarche, *ib.*
LOUIS, bâtard du Hainaut, pris et dépouillé de sa seigneurie, V, 56.
LOUIS DE LUXEMBOURG, ou le connétable de Saint-Pol. *V.* Saint-Pol.
LOUIS DE MALE (le comte), souverain de Flandre, I, 132. — Histoire de ses malheurs et de la ruine de son pays, 154 et suiv. *V.* Chaperons blancs, Flyons, etc. — Il fait arrêter un envoyé du roi,

169. — Il est forcé d'avoir recours au roi contre les Flamands, 173. — Conditions terribles qu'il impose aux Gantois, 224. — Sa détresse dans la ville de Bruges, 232, — et comment il échappe, 233. — Le roi de France fait rentrer ses peuples dans le devoir. *V.* Roosebeke. — Il est reçu rudement par le roi, 265. — Voit la Flandre ravagée par les Anglais, 287. — Sa mort, 294.

LOUIS, duc de Savoie, vient à Châlons, VI, 301. — Engage le duc de Bourgogne à quitter l'obédience du pape Eugène IV, 302.

— Ce qui se passe avec son fils et dans sa chapelle, VIII, 70. — Il se sauve avec sa femme, 71. — Implore l'entremise du roi, et ce qui s'ensuit, 73.

LOUIS LE MORE s'empare du duché de Milan, XII, 83. — Envoie des ambassadeurs à Louis XI, et ce qui en résulte, 84.

LOUPS (les) viennent dévorer les morts dans les rues de Paris, IV, 323.

LOURDES, forteresse emportée par quelques chevaliers, II, 410.

LOURDIN DE SALIGNY. Son luxe à l'entrée du roi et son arrestation, III, 295.

LOUVAIN (Pierre), capitaine français, est assassiné, et pourquoi, VII, 45.

LOUVAIN. Grande réunion des princes français et étrangers dans cette ville, VIII, 281.

LOUVET, président du conseil de Charles VII, V, 32. — Son entêtement, 33. — Il est forcé de se rendre, *ib.*

LOUVIERS, enlevé par les Anglais, IV, 198. — Repris par la Hire, V, 240.

LOUVRE, près Paris, cité, I, 107.

— Sert de prison d'Etat, II, 80, 82. — Ce qui s'y passe de remarquable, 373.
— Devient l'habitation de Charles VI, III, 216. — La tour de ce château sert de prison au duc d'Alençon. *V.* Tour du Louvre.
LUCENA (Ferdinand de), un des ambassadeurs d'Espagne gagné par le roi, X, 103.
LUCERNE. Ce qui y est réglé pour la nouvelle guerre contre le duc de Bourgogne, X, 348. — L'assemblée de ce canton décide les ligues suisses à secourir la Lorraine, et surtout Nanci, 415.
— Reste fidèle au duc Maximilien, XI, 225.
LUDE (le seigneur du), ou Jean de Daillon, chargé de la guerre du Roussillon, IX, 383. — Nommé chef de l'armée par le roi, 385.
— Tombe en défaveur, X, 105.
— Comment il traite de la reddition des villes du Hainaut, XI, 31 et suiv. — Bloqué dans la forteresse d'Arras, 57. — Il en devient gouverneur et s'enrichit, 65. — Chargé d'arrêter le comte du Perche, 426.
LUNA (cardinal Pierre de), envoyé par le pape d'Avignon, II, 122. — Fait imposer silence à l'Université, 127. — Fait nommer un pape à l'insu du roi de France, 129.
LUSIGNAN (famille des). Leur guerre au sujet du royaume de Chypre, VIII, 87.
LUXE des femmes réprimé à Paris, V, 114.
LUXEMBOURG (duché de), conquis par le duc d'Orléans, II, 266.
— Vendu au duc de Bourgogne, VI, 297. — Réclamation de la douairière à ce sujet, *ib.* — Guerre qui en résulte, 306.
— Attaqué par Louis XI, X, 134, 137 et suiv. — Secouru par le duc de Bourgogne, 142.

— Guerre dans ce pays en 1479 et 1480, XI, 289 et suiv.

LUXEMBOURG. Force de cette place, VI, 308. — Comment elle est surprise par le duc de Bourgogne, 314. — Prise du château, 319.

LUXEMBOURG (le sire de) fait le siége de Roye, IV, 282. — Ne peut sauver la garnison, et ce qui en résulte, 284. — Il congédie son armée, *ib.* — Il perd un œil, 292. — Amène du renfort au duc de Bourgogne, 319. — Est blessé à une bataille et fait prisonnier, 343. — Son zèle infatigable pour la cause des Anglais, 415.

— Assiége Gournay, V, 246. — Se porte sur Beauvais, *ib.* — Serré de près par Jeanne d'Arc, 249. — Achète cette héroïne du bâtard de Vendôme et l'envoie dans un château, 254. — Sa lâcheté à l'égard de la Pucelle, sa prisonnière, 280.

LUXEMBOURG (François de) excite une sédition à Aix, XI, 438. — Il est arrêté, 439.

LUXEUIL (abbaye de), mentionnée au traité d'Arras, VI, 42.

LUZARCHES se rend au roi, V, 213.

LYON. L'assemblée des Etats du Languedoc s'y tient, I, 283.

— Séjour de Louis XI dans cette ville, et pourquoi, X, 283. — Le roi René y vient pour faire la paix avec Louis XI, 327.

LYONNAIS (le) ravagé par les Bourguignons, IV, 363. — Reste fidèle à Louis XI, VIII, 176.

LYS (la) fleuve. Sert de défense à la Flandre, I, 247. — Les chevaliers de France cherchent sa source pour passer, 248. — Ils passent malgré les Flamands, 251.

M

MACHECOUL, château pris par les armées du roi, IX, 322.

MACHINE à sortilége. Ce que c'est, II, 327.

MACHINES de guerre fournies par les habitans de Chartres, I, 112. — Autres au siége d'Ardre; leur force, 150.

MACON (le comté de), cédé au duc de Bourgogne, VI, 41.

MADAME DE BOURGOGNE, chargée de la garde de la reine, II, 73. — Son caractère et ses projets, 74. — Sa haine contre Clisson, *ib.* — Tyrannise la reine, 85.

MAES (Jacques de), chargé de la bannière de Bourgogne, meurt en la défendant, X, 366.

MAGDELEINE de France, régente de Navarre, XII, 82.

MAGICIEN de Guyenne. *V.* Arnaut Guilhem.

MAHOMET. Comment il devient chef des Sarrasins, suivant un cordelier, III, 23.

MAHOMET II ne peut prendre Rhodes, défendu par les chevaliers, XII, 106.

MAI (le) de Fresnay-le-Vicomte. Ce que c'est, V, 360.

MAILLOTINS. Désordres qu'ils causent dans Paris, I, 205. — Veulent raser les châteaux du roi, 249. — Sont désarmés, 273.

MAILLY (le sire de) fait les guerres de Flandre et passe la Lys avec l'armée, I, 251.

— Conduit le peuple contre la Bastille et l'assiége, III, 331. — Est arrêté par le peuple, 374. —

— Suit Jean-sans-Peur dans son duché, IV, 20. — Sauvé du gibet, 91.

MAILLY (Robert de), nommé grand-panetier, IV, 184. — Accompagne le Duc au siége de Crépy, 285. — Se déclare pour Charles VII, 416.
— Est tué à la bataille de Morat au service de Charles-le-Téméraire, X, 366.
MAILLY (André de) est tué à la bataille de Brawhershauven, V, 52.
MAIMBOURG, administrateur, VI, 305.
MAINE. Guerre dans cette province et détails à ce sujet, V, 355 à 357. — Continuation des désastres, 410, 412, 414.
MAINE (le comte du), fait chevalier, V, 412.
— Reste fidèle au roi dans la ligue des princes, VIII, 223. — Reproches que Louis XI lui adresse, 261. — Perd le Languedoc, 262.
MAISON militaire du duc de Nevers. Sa magnificence, II, 155, 156.
— Du roi Charles VI. Sa pauvreté, IV, 329.
—Des ducs de Bourgogne. Son train magnifique, VII, 56. — Congédiée par une ordonnance de Philippe-le-Bon, 168.
MAISONS de Paris. Comment se vendaient, V, 332.
MAITRES des requêtes, accusés par l'Université, III, 313.
MAITRESSE du duc de Bretagne qui reçoit une pension du roi, VIII, 165.
MAJORITÉ des rois de France fixée par Charles V, I, 194.
MALADRERIE de Saint-Jacques, près de Bâle, transformée en forteresse par les Suisses, VI, 363. — Sa destruction, 364.
MALATESTA (Robert) délivre l'Etat romain des armées du roi de Naples, XII, 86.
MALÉFICES. En quoi consistaient au XIV^e^ siècle, sui-

vant un cordelier, III, 33. — Autres détails curieux, 38.

MALE (Louis de), ou le comte de Flandre. *V.* Louis.

MALFAITEURS. Leur extradition d'un pays à un autre garantie par le traité d'Arras, XII, 64.

MALICORNE (Aubin, sire de), reçoit Louis XI et son frère, IX, 102.

MALINES. Surprise de cette ville par le duc de Bourgogne, VIII, 527.

— Parlement institué dans cette ville, X, 382.

MANDRAGORES brûlées, V, 116.

MANGEURS (les) de foie. Ce que c'était, VI, 149.

MANIFESTE du duc de Bretagne pour la ligue du bien public, VIII, 166; — du duc de Berri envoyé au duc de Bourgogne, 172; — du roi en réponse, 173.

— De Charles-le-Téméraire contre le roi, IX, 290.

— Des ligues suisses à Charles-le-Téméraire, X, 70.

MANOEUVRES pour les tranchées. Comment enrôlés, VI, 257.

MANS (la ville du) prise par les Anglais, V, 68.

— Assiégée par Dunois, est rendue par le roi d'Angleterre avec réserve, VI, 422.

MANS (forêt du). Ce qui s'y passe de remarquable, II, 63.

MANSARD DU BOIS. Son courage en recevant la mort, III, 255.

MANTEAUX d'artillerie. Ce que c'est, VII, 34.

MANTES. Ce qui s'y passe, V, 306.

MANTOUE. Concile ou congrès de ce nom sous Charles VII, VII, 528. — Les ambassadeurs du roi y sont mal accueillis, 332.

MANUSCRIT sur la chasse, avec des miniatures, cité, I, 412.

— De Tite-Live, donné à un cardinal, IV, 29.
MARCHANDS. Ordonnance en leur faveur, II, 415.
— Nouvelles ordonnances sans résultats, III, 55.
MARCHE militaire de Charles VII en entrant dans Paris, VI, 171. *V.* aussi Entrées.
MARCHE (le comte de la) se croise, II, 155.
— Tâche d'enlever le roi, V, 64. — Est appelé à la défense d'Orléans, 73. — Le roi lui défend de venir au sacre, 176.
— Gouverneur du Dauphin; conseils qu'il lui donne, VI, 224. — Il le quitte et va prévenir le roi, 225.
MARCHENOIR. Joûte qui y a lieu, I, 182.
— La ville est prise par les Anglais, V, 68.
MARCHES de la Brie. Ce qui s'y passe, IV, 219.
MARCK (le sire de la), gouverneur de Lintz, X, 94.
MARCHEVILLE, forteresse, I, 111.
MARCOU A CORBENY, pèlerinage cité, V, 189.
MARCOUSSIS. Beauté de ce château, III, 145.
— Prise de ce château, IV, 147. — Livré aux Anglais, 399.
— Rendu au roi, VI, 99.
MARDICK, enlevée aux Anglais, I, 150.
MARÉCHAUX de France depuis le roi Jean jusqu'à la mort de Louis XI :
Sire de Beuil en 1357. — Boucicault en 1362. — Le sire de Blainville en 1368. — Louis de Sancerre en 1369. — Pierre de Craon, même année. — Boucicault, deuxième du nom, ou le comte de Beaufort, en 1397. — Le sire de Loigni et Jacques de Heilly, dit le maréchal de Guyenne, en 1412. — Pierre de Rieux en 1417. — Le sire de Chastelleux en 1418. — Le sire de l'Isle-Adam, même année. — Tanneguy-Duchâtel et Antoine de Vergy, comte de Dammartin; le comte de Montrevel;

Gilbert de La Fayette; Amauri, seigneur de Severac; Jean de la Brosse, seigneur de Saint-Sévère, tous en 1421. — Gille de Laval, sire de Retz, en 1429. — André de Laval, même année. — Philippe de Culant et le sir de Talbot pour les Anglais, en 1449. — Le sire de Saintrailles en 1454. — Jean, bâtard d'Armagnac, en 1461. — Joachim de Rouault, même année. — Le sire de Borsselle en Zélande, même année. — Pierre de Rohan, dit le maréchal de Gié, en 1475. — Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, en 1483. *V.* tous ces noms.

MARGRAVE (le) de Bade. *V.* Guillaume.

MARGUERITE, reine d'Angleterre et femme de Henri, chassée du royaume, VIII, 20. — Ses relations avec la France, 21. — Perd la bataille d'Exham, et son aventure avec les voleurs, 36. — Aborde à l'Ecluse, 37. — Son admiration pour le duc de Bourgogne, 38.

MARGUERITE d'Angleterre épouse Charles-le-Téméraire. Son entrée à Bruges, VIII, 413. — Fêtes et cérémonies du mariage, 414 à 418.

MARGUERITE d'Anjou. Son mérite la fait rechercher des Anglais pour reine, VI, 336. — Son départ de France, 384. — Troubles qu'elle cause en Angleterre, 420. — Fait périr le duc de Glocester, 421.

MARGUERITE d'Autriche. On traite de son mariage avec le Dauphin, mais en secret, XII, 51. — Ses résultats importans, 53. — Difficultés sur la dot, 54. — Définitivement réglée, 56. — Est amenée en France, 87. — Sa réception à Paris, 89. — Son mariage, 91.

MARGUERITE de Bavière épouse le comte de Nevers, fils de Philippe-le-Hardi, I, 300.

MARGUERITE de Bourgogne, mariée au Dauphin, II, 348.

MARGUERITE d'Écosse, femme du dauphin de Viennois, VI, 393. — Son amour pour la poésie, *ib.* — Chagrin que lui cause un seigneur. *V.* Jamet de Tillai. — Sa mort, 397.

MARGUERITE, sœur du duc de Bourgogne. Son mariage, IX, 262.

MARGUERITE (madame), sœur du roi Edouard. *V.* Douairière de Bourgogne.

MARGUERITE de Flandre hérite du comté de Bourgogne, I, 97.

MARGUERITE de France réclame la comté de Bourgogne, I, 108. — S'adresse au roi à ce sujet, *ib.*

MARIAGES illustres : Du duc de Bourgogne; dot et présens, I, 126. — Magnificence des cérémonies, 127. — De sa fille âgée de cinq ans, 152. — De l'héritière de Flandre avec un fils d'Angleterre, 124; — est rompu, 125. — Du comte de Nevers, 300. — De Guillaume de Bavière, *ib.* — De Charles VI et d'Isabelle de Bavière, 305.

— Du roi d'Angleterre avec Isabelle de Bourgogne; subsides de tout genre, II, 176. — D'Antoine de Bourgogne avec la fille du comte de Saint-Pol, 273.

— De la demoiselle de Coucy avec le comte de Nevers, III, 137. — Du duc de Brabant avec la fille du roi de Bohême, 143.

— Du roi d'Angleterre avec Catherine de France, IV, 307. — D'Anne de Bourgogne avec le duc de Bedford, 404. — De Philippe-le-Bon avec la comtesse de Nevers, 427.

— De Jean de la Trémoille et de la demoiselle de Roche-Baron, V, 5. — Du duc de Bourgogne avec une fille de Portugal, 228.

— D'une fille du roi avec le comte de Charolais, VI, 187. — Du duc d'Orléans et de la demoiselle de Clèves, 242.

— Du roi Edouard avec la fille de sir Woodville, VIII, 121. — De Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'Angleterre, 413.

— Du fils de Louis XI avec Marguerite d'Autriche, XII, 91 et suiv.

MARIE de Bourgogne, fille de Philippe-le-Hardi, mariée au comte de Clèves et de la Marck, II, 407.

MARIE de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire. Projet de son mariage avec le duc de Guyenne, IX, 214, 216, 218. — Les Anglais s'y opposent, 260. — Son père amuse divers princes avec l'espoir de sa main, 347. — Promise à l'Autriche, *ib.*, — et au duc de Calabre. *V.* Nicolas. — Promesse de mariage qu'elle donne à ce dernier, du consentement de son père, 348. — Promise en mariage à un duc de Lorraine et en même temps au fils de l'empereur, 364. — Promise au jeune duc de Tarente. *V.* ce nom.

— Dépouillée par Louis XI d'une partie de ses Etats, XI, 8. — Sa lettre aux Etats de Bourgogne, 18. — Comment on lui apprend la mort de son père, 20. — Les villes lui refusent les impôts, 22. — Ses villes se rendent à Louis XI, 24 et suiv. — Les seigneurs l'abandonnent, 29, 32. — Elle envoie une ambassade à Louis XI pour lui annoncer la prise de possession de l'héritage de son père, 35. — Restitution qu'elle fait offrir, et hommage pour l'Artois et la Flandre, 36. — Demandée en mariage pour le Dauphin: réponse de ses ambassadeurs, 37, 41. — Soulèvement général de ses villes de Flandre, 39. — Ses conseillers jetés en prison. *V.* Himbercourt et Hu-

gonnet. — Ce qu'elle fait pour les sauver du supplice, 50. — Sa position à Gand, 52. — Demandée en mariage pour le Dauphin, âgé de neuf ans et malade, 77. — Ce qu'elle répond, 78. — Les Etats de Flandre pensent à lui faire épouser le duc Maximilien, 109. — Comment elle répond aux ambassadeurs d'Autriche, 111. — Fiançailles et mariage avec Maximilien, 116. — Perd tout-à-fait son duché, 227. — Accouche d'un fils, 231.

— Gagne l'affection des Gantois et des — Flamands, XII, 3, 4. — Sa mort tragique, 7.

MARIE DE CROY soutient un siége dans son château de Beaumont, XI, 343. — Ne se rend que par ordre de son mari et à bonnes conditions, *ib.*

MARIE de Savoie, femme du connétable. Sa mort et son éloge, X, 135.

MARINE imposante du duc de Bourgogne, VI, 305, 430, 431.

MARINE, manque en France, II, 349. — Relevée par les Bretons et quelques seigneurs. *V.* Châteaubriand, Clisson, la Jaille, Tanneguy-Duchâtel.

— Son état sous Louis XI, X, 86.

MARINIERS de Gand cruellement traités. Ce qui s'ensuit, I, 173.

MARMOUTIERS. Couvent de ce nom. Ce qui s'y passe de remarquable, IV, 150.

MARQUETTE (abbaye de la), citée, I, 254.

MARTIN GOUGE s'oppose au traité de la Tombe, IV, 166.

MARSEILLE. Ce qui s'y passe parmi les chevaliers croisés, VIII, 97.

MARTHE (Sainte-) de Tarascon. Louis XI lui fait faire une châsse d'argent, XI, 238.

MARTIN V, pape, s'interpose pour rétablir la paix en France, IV, 163.
— Sa lettre remarquable à ce sujet à Philippe, duc de Bourgogne, V, 27, 28.
MARTIN-DES-CHAMPS (abbaye Saint-). Combat singulier qui s'y livre, I, 281.
— Sert de poste au duc d'Orléans, III, 399.
MARTIN L'ADVENU (frère). *V.* l'Advenu.
MARTIN (saint) de Tours. Ce que Louis XI fait à son tombeau, XI, 238.
MASCARADE à l'hôtel Saint-Paul. Danger qu'y court le roi, II, 97.
— Pieuse, pour l'entrée du roi à Paris, VI, 175.
MASSACRES journaliers dans la ville de Paris, IV, 179 à 188.
MATHIAS CORVIN, célèbre par sa bravoure, XI, 411.
— Ses ambassadeurs ne sont pas reçus, *ib.*
MATHIEU DE FOIX fait la guerre au comte d'Armagnac, VI, 328.
MATHURINS (église des). Ce qu'on y voyait, III, 53.
MATINES (office des) entendues par une armée la veille d'une bataille, X, 357.
MAUBUISSON (abbaye de), sert de quartier-général au roi, VI, 260.
MAUR (Saint-). *V.* Saint-Maur. — Paix dite de Saint-Maur; détails à ce sujet, IV, 195. — Le Dauphin refuse de la signer, 197.
MAUVAIS-GARÇONS (rue des). Origine de ce nom, II, 53.
MAURICE DE REUILLY. Ses exactions signalées, III, 308.
MAXIMILIEN d'Autriche (le duc) épouse Marie de Bourgogne, XI, 116. — Ce qu'il écrit à Louis XI au sujet des duché et comté de Bourgogne, 120.

— Prend le titre de duc de Bourgogne, 259. — Sa bravoure à la bataille de Guinegate, 303. — Manque d'argent pour soutenir la guerre en Bourgogne, et tombe malade, 335. — Les villes de Gand, de la Gueldre et de Nimègue se soulèvent. *V.* ces noms. — Le Luxembourg lui est enlevé par Louis XI. *V.* Luxembourg. — Ce qu'il propose au roi d'Angleterre contre la France, 353. — Signe une trève avec Louis XI, 356. — Refuse de recevoir le légat, 361. — Ses négociations auprès de l'Angleterre, 405. — Ses embarras avec les Gantois et les Flamands, 406. — Ce qu'il fait dire au pape, 413. — Avis qu'il reçoit du roi d'Angleterre, 414. — Secours qu'il reçoit du duc de Bretagne, 415. — Fait la guerre aux Flamands, *ib.* — Perd un convoi d'armes, 423.

— Sa mauvaise conduite soulève les peuples, XII, 4. — Les États lui accordent la tutelle de ses enfans sous conditions, 9. — Ses Etats traitent avec Louis XI, 11. — Prend le titre d'archiduc et veut traiter avec Louis XI, 53. — Perd toute autorité, 54. — Ce qu'on stipule en sa faveur au traité d'Arras, 56. — Signe une amnistie, 58. — Jure le traité d'Arras, 76. — Son pouvoir nul en Flandre, 79, 80.

MAXIMIN (Saint-) de Trèves. Ce qui se passe de remarquable dans cette abbaye et dans son réfectoire, IX, 360, 365.

MEAUX. Siége de cette ville, IV, 345 à 350. — La garnison se décourage, 355. — La ville est prise, et ce qui s'ensuit, 356, 357.

— Enlevée par le connétable sur les Anglais, VI, 202.

MÉDECINS célèbres à la cour du duc de Bourgogne et à celle de France. *V.* Angelo Catho, Coittier, Fumée.

MÉDICIS (les), banquiers célèbres, nommés au traité de Pecquigny comme caution de Louis XI, X, 206.

— Se rendent maîtres du gouvernement de Florence, XI, 238. — Conjuration contre leur pouvoir, 239. — Un des deux frères est assassiné, 240. — Le peuple se déclare pour eux, 241.

MÉDOC. Ce qui s'y passe, VII, 181.

MEHUN-SUR-YÈVRES, lieu où fut proclamé roi le Dauphin, fils de Charles VI, IV, 381, 382.

MELUN, assiégée par les Anglais, IV, 311. — Assaut, 313, 314. — Joûtes singulières dans les souterrains des mines, 315, 316. — Courage de la garnison, 317. — Se rend avec des otages, 320. — Perfidie du roi d'Angleterre, 321.

— Se rend à Charles VII, V, 240.

MELUN (le sire de) tombe en disgrâce, IX, 6. — Sa mort, 9.

MELLUSINE, fée célèbre représentée dans un intermède de festin, VII, 155.

MENOU (Jean de) obtient sa grâce, III, 417. — Pierre de Menou. *V.* Pierre.

MERCURE (le chevalier). Sa résurrection et comment il s'en va tuer Julien l'apostat, III, 22.

MÉRINDOT, nom du valet envoyé par Louis XI aux Anglais pour négocier; détails de sa personne et de son accoutrement, X, 177, 178.

MÉRI (église Saint-). Ce qui s'y passe, VI, 94.

MERLIN l'enchanteur. Ses prédictions touchant la France et la Pucelle, V, 86, 166.

MÉSOPOTAMIE (le soudan de) envoie un ambassadeur en France, VII, 381.

MESSE basse entendue le jour de la Pentecôte par Charles VI. Ce qu'on en pense, III, 270.

— De la Victoire. Origine de cette fondation, IV, 412.

— Fondées à perpétuité à Dijon pour le repos de l'âme du duc Jean, VI, 40.

— D'action de grâce dans l'église Saint-Waast, pour la paix du royaume rétablie par le traité d'Arras, VI, 49.

— Fondées par Louis XI, pour l'âme du sire d'Amboise, XI, 445.

MESSEMAKER (Jacques). Discours séditieux de cet homme, VI, 151. — Son triomphe populaire, 152. — Son supplice, 155.

MÉTIERS (gens de). Leur influence sur les événemens politiques en France et dans les Pays-Bas, I, *préf.*, 63. — (les gens de) sont assemblés par le prevôt pour l'affaire des aides, 199. — Ceux de Gand prennent les armes, 261.

— Tisserands. Se rendent redoutables à Gand, VII, 47. — Les quatre métiers : ce que c'est, 83.

— Esprit de révolte des gens de métiers à Gand, XI, 334; — à Paris. *V.* Bouchers, Bruges, etc. — Ils lèvent leurs bannières, 335. — Serrurier qui devient maître de Londres. *V.* ce mot.

— S'imposent volontairement une taille, et pourquoi, XI, 334.

METZ. Ses habitans demandent du secours au duc de Lorraine, II, 402.

— Assiégée par Charles VII et le Dauphin, VI, 373. — On traite à l'amiable, 375.

— Propositions de Charles-le-Téméraire aux habitans pour une entrevue, IX, 352. — Surprise d'une des portes par le duc de Calabre, et ce qui s'ensuit, 353. — Présent que font les habitans au Duc, 354.

MEULAN. Détail de l'entrevue qui y eut lieu entre le roi d'Angleterre et les princes français, IV, 225. — Conditions qui s'y traitent de part et d'autre, 227. — L'entrevue est rompue, 233. — Prise sur les Anglais, 388. — Abandonnée par les capitaines du roi, se rend aux Anglais, 398.

— Surprise par les Français, VI, 66.

MEUSE. Passage de cette rivière déclaré libre pour les ducs de Bourgogne, III, 111.

MÉZERAI, jugé comme historien, I, *préf.*, 23.

MICHEL (saint), archange. Comment cité à propos des ducs d'Orléans et de Bourgogne, III, 46.

MICHEL (Saint-). *V.* Saint-Michel et Ponts.

MICHEL (ordre de Saint-) établi par Louis XI, IX, 107. — Nom des douze premiers chevaliers, 108. — Pourquoi refusé par le duc de Bretagne, *ib.*

MICHELLE (madame) de France. Sa mort et son éloge, IV, 364, 365.

MIDDELBOURG. Ce qui se passe dans le clocher de son église, VI, 416.

MIGNON, capitaine célèbre. Sa belle troupe et sa singulière suite, VIII, 218.

MILAN (duché de). Guerre pour la conquête de ce pays, VI, 429. — Traité du duc de Milan avec Louis XI. *V.* Sforce.

— Ce duché est envahi par Louis le More, XII, 83.

MILANAIS (le). Ses poisons célèbres, II, 110.

MILICE des bourgeois de Paris, dédaignée par la noblesse, et ce qui en résulte, IV, 64.

MINGOVAL (le sire de). Sa fermeté à la prise de Condé sauve la garnison, XI, 209.

MIRACLES à Notre-Dame de Bourbourg, I, 292.

— A Saint-Julien-du-Mans, II, 62. — Sur mer, 105.

—A Bayonne, VII, 44.
—A Cambrai, XI, 217.
MITYLÈNE. Accueil qu'y reçoivent les chevaliers, II, 213.
MOINES (des) apportent à Philippe-le-Bon des nouvelles de la bataille de Montlhéry, VIII, 246.
MONCH (Burckardt de Landscrone) *V.* Burckardt.
MONNAIE (droit de battre), contesté à l'archevêque de Dijon, I, 400.
—D'or et d'argent frappée par ordre du duc de Bretagne, II, 17.—Des Frisons; sa devise singulière, 161.
—Altération de la monnaie royale en France, III, 314.
—Du roi d'Angleterre au titre de roi de France, IV, 216. —Désordre dans la valeur des monnaies, 324, 325. — Essais pour ramener la monnaie à un seul titre, 423.
—Altération de la monnaie par le duc de Bourgogne, V, 341.
—De Dijon : réclamation du duc de Bourgogne à ce sujet, VI, 389. —Nouvelle altération sous Charles VI, 392.
— Le prince d'Orange obtient de pouvoir frapper monnaie; à quelle condition, X, 160.
—Louis XI veut réduire la monnaie à une même valeur et au même titre, XI, 392.
MONS-EN-VIMEU assiégée. Bataille près de cette ville, IV, 341.
MONTAGNARDS (les) suisses viennent combattre Charles-le-Téméraire à Granson, X, 310. — Etonnement qu'ils causent à ce prince, 311. — Reparaissent à Morat, 357. — Impression que leur vue cause au Duc à la bataille de Nanci, 428.
MONTAGU (le marquis de) trahit la cause de Henri VI, IX, 232.

MONTAIGU (Jean de) rappelé aux finances, II, 259.
— Histoire de ses prospérités et de ses malheurs, III, 145. — Son arrestation, 148. — Son procès, *ib.* — Son supplice, 149. — Réparation honorable faite à son corps, 292.

MONTAIGU (château de), se rend aux Anglais, IV, 414.

MONTAIGU (Gérard de), évêque de Paris, III, 144.

MONTAIGU (sire de), rétabli chambellan, III, 292.

MONTARGIS, prise sur les Anglais, V, 62. — Enlevée au roi, 363.

MONTAUBAN. Le roi y passe l'hiver, VI, 527.

MONTAUBAN (le sire de), nommé amiral de France, VII, 400.
— Sa grande faveur, VIII, 77 — Entre à Paris avec ses hommes d'armes pour le roi, 220. — Va avec le roi à l'entrevue du comte de Charolais, 231.

MONTBELLIARD. La garnison est retirée, VI, 391. — La place est remise en dépôt au comte de Saint-Pol, *ib.*
— Importance de cette ville pour le duc de Bourgogne, X, 23. — Défendue par le sire de Stein contre le duc de Bourgogne. *V.* Stein.

MONTBELLIARD (le comte de) attaque la Bourgogne, I, 112. — Est forcé de se retirer, 114.

MONTDIDIER. Louis XI s'empare de cette ville, IX, 201.
— Est brûlée malgré les conditions, X, 134.

MONTFORT. Célèbre querelle de cette maison avec celle de Blois, citée, XI, 322.

MONTGOMMERI (le sire de), capitaine écossais, VI, 354.

MONTGOMERY (sir Thomas), envoyé à Louis XI au sujet du duc de Bourgogne, X, 220.

MONTILS-LEZ-TOURS, premier nom du château du Plessis, XI, 393. *V.* Plessis.

MONT-JAY. Scène de diableries et sortiléges qui s'y passent, III, 38.

MONTJOIE, nom d'un héraut d'armes de France pris à Azincourt, IV, 79.

MONTLHÉRY. Ce qui se passe dans son château, I, 373; II, 80; III, 402.

— Assiégé par la populace de Paris, IV, 190. — La place est livrée aux Anglais, 399.

— Rendu au roi, VI, 99.

— Célèbre bataille livrée près de cette ville entre Louis XI et le comte de Charolais. Détails circonstanciés de cette affaire, VIII, 194 à 204.

MONTMARTRE. Danger que court l'abbaye, III, 234. — Ce qui s'y passe en 1414, 400.

— Et en 1429, V, 117.

MONTMEILLAN. Forteresse de ce nom gardée par Louis XI, et ce qui en résulte, X, 389.

MONTMOR (le sire de), chargé de la garde de la bannière de France, IV, 207.

MONTMORENCY (vallée de), ravagée par les Orléanais, III, 242.

MONTMORENCY. Ce seigneur offre ses services au roi, V, 213.

MONTMORILLON. Cette seigneurie est donnée à une maîtresse du duc de Bretagne, VIII, 239.

MONT-ORGUEIL, célèbre forteresse liégeoise détruite, V, 375.

MONTPENSIER (comte de). *V.* Gilbert de Bourbon.

MONTEREAU. Relation du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de cette ville, IV, 251 à 257. — Siége de la ville par le roi d'Angleterre, 309.

— Siége de la ville au nom du roi, VI, 167. — Détails

du siége, 168, 169. — Le roi s'y distingue sur la brèche, *ib.* — Le Dauphin y fait ses premières armes, *ib.* — Prise d'assaut, *ib.*

MONTREUIL se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.

MONTRÉSOR (château de), cité, V, 380.

MONT-SAINT-MICHEL, pèlerinage cité, II, 116. — Louis XI y va accomplir un vœu, IX, 399.

MORAT. Cette ville est mise en état de défense par les Suisses, X, 338, 350. — Défendue vaillamment par Adrien de Bubenberg, 352, 353. — Sa chapelle, ou ossuaire des Bourguignons, 370.

MORAT, célèbre bataille de ce nom. Détails de cette affaire, X, 360. — Victoire complète des Suisses, 367. — Ses résultats immenses, 369.

MORE, sorcier. Son aventure dans un vieux château ruiné. *V.* Salomon.

MORÉE (la) envahie par les Turcs, VII, 328.

MORHIER (Simon), prevôt de la milice de Paris pour les Anglais, V, 79.

MORT (un) couronné de roses. *V.* Couronne et Roses. — Dégradé, XI, 419. — Coiffé d'un bonnet de président par ordre de Louis XI. *V.* ce mot.

MORTAGNE, assiégée, I, 151.

MORTALITÉ terrible dans Paris, IV, 322, 323.

MORVILLIERS (le sire Philippe de). Sa mission à Paris, IV, 177.

MORVILLIERS (Pierre de), chancelier de France sous Louis XI, VIII, 11.

MOURAT-BEK. *V.* Amurat Ier.

MOYEN AGE. Mouvement de la société à cette époque et son but, I, 95.

MULHAUSEN, sauvée par le courage des Suisses, IX, 59.

MUNSTER. L'évêque de cette ville combat au siége de Neuss. *V.* Schwartzemberg. — Sa fermeté contre le duc de Bourgogne. *V.* ce même nom.

MURAT (ville), est prise, IV, 21.

MURAT (le vicomte de), délivré de prison, IV, 43.

MURIERS (plantation des). Soins de Louis XI à ce sujet, XI, 378.

MUSIQUE de la chapelle de Charles-le-Téméraire; sa beauté, IX, 355.

MYSTÈRE de la passion, joué rue de la Calandre, et tel qu'il était sculpté dans Notre-Dame, IV, 323.

— Païen du jugement de Pâris, VIII, 383. *V.* aussi Jugement de Pâris, Troie.

MYSTÈRES joués au sacre de Charles VI, I, 198.

— Magnifiques et nombreux joués rue Saint-Denis à l'entrée du roi, VI, 174.

N

NAILHAC (sire Philibert de), grand-maître de Rhodes, s'entremet pour la paix, III, 281.

NAISSANCE du Dauphin, fils de Charles VI, II, 38.

— Du fils de Charles VII. *V.* Baptême.

NAMUR (comté), vendu au duc de Bourgogne, V, 67.

— Attaqué par les Liégeois, 309.

NAMUR (château et pont de). Ce qui s'y passe, IX, 341.

NANCI, assiégée par le duc de Bourgogne, X, 267.

— Par le duc de Lorraine, 398. — Détails des divers assauts donnés par le duc de Bourgogne, 404, 413. — Détresse de la garnison, 417. — Dernier assaut et ce qui en résulte, 421. — Bataille de Nanci. Dispositions des deux armées,

423, 425. — Ses résultats immenses pour le duc René, 430. — Délivrance de la ville par la victoire du duc René et des Suisses, *ib.* — Réception qu'elle fait au Duc, *ib.* — Cérémonie qui se passe dans son église Saint-Georges, 436.

NANGIS. Ce qui s'y passe de remarquable, V, 195.

NAPLES. Prétentions du duc d'Anjou sur ce pays, I, 184, 194, 205.

— Ambassadeurs napolitains à Arras, VI, 11.

— Disputé au roi d'Aragon par René d'Anjou, VII, 331. — La France soutient au concile les droits de René, 332.

— Prétentions des maisons d'Anjou, de Milan et d'Aragon touchant le royaume de Naples, VIII, 74.

— Le roi de ce pays fait alliance avec les Florentins, XII, 84. — Menace le pape, *ib.* — La couronne est proposée à Louis XI, 85.

NARBONNE (le vicomte de) accompagne le Dauphin au pont de Montereau; commande une armée en Berri, IV, 397. — Commande une flotte à Honfleur, 403. — Tué à Verneuil, 433.

NARBONNE (vicomte de) sauve la vie au grand-maître Dammartin, IX, 224, — et arrête l'ennemi, *ib.* — S'attache à la cause de Louis XI contre le duc de Bourgogne, 248. — Est employé par Louis XI dans ses négociations, 250. — Sa lettre au roi, 251.

— Ce qu'il dit de la paix avec les Anglais, X, 214.

— Prend le titre de roi de Navarre, XII, 82.

NASSAU (le comte de) défait les Liégeois, VIII, 248.

NAVAILLE (le sire de), un des chevaliers du duc de Bourgogne au pont de Montereau, IV, 260. — Ce qu'on lui reproche, 261. — Essaie de défendre son maître, 265. — Est tué sur le pont par Tanneguy-Duchâtel, 266.

NAVARRE. Ambassadeurs de ce royaume à Arras, VI, 11.
— Affaire de ce royaume, VIII, 53.
— Succession dite de Navarre, XII, 81.

NAVARRE (le roi de). Ses prétentions sur le duché de Bourgogne, I, 109. — Fait la guerre en Normandie, *ib.* — Son comté d'Evreux est attaqué, 111. — Désordres qu'il cause en France, et surtout en Bourgogne, 122. — Crimes dont on l'accuse, 151.

NAVARRE. Le collége de ce nom sauvé de la populace, IV, 170.

NAVARROIS (les) ravagent la France, I, 111, 114.

NAVIGATION. Moyen que Louis XI prend pour l'encourager, XI, 378.
— Sa liberté garantie par le traité d'Arras, XII, 63.

NAVIRE magnifique du duc de Bourgogne; sa description, I, 341. — Sa devise, 342.

NÉCROMANCIEN qui invoque le diable, II, 225.

NÉGOCIATIONS avec l'Angleterre, avec la Flandre, entre les princes français. *V.* ces mots, et encore Paix, Traités, et les noms des villes où ils ont eu lieu. — De l'Angleterre avec le duc de Bourgogne, IV, 105 et suiv. — Du même avec le duc de Savoie, 422.
— De Louis XI avec les princes ligués, VIII, 223 à 245.
— Entre Louis XI et le duc de Guyenne, IX, 248.
— Du connétable, au nom du roi, avec le duc de Bourgogne, mal reçues, X, 96. — Habileté de Louis XI dans celles qu'il fait avec le roi d'Aragon, 102. — Entre le duc de Bourgogne et l'empereur d'Autriche à Neuss, 141. — Entre Louis XI et les Anglais, 179, 181.

NEMOURS (le duc de) figure dans la ligue du bien

public, VIII, 167, 184. — Ce qu'il obtient pour sa part dans les négociations de Tours, 239.
— Assiégé dans sa forteresse de Carlat, X, 270.
— Ses trahisons, XI, 143. — Est fait prisonnier par ordre du roi, 145. — Son procès, et détails sur sa dure captivité, 146 à 162. — Son exécution, 163. — S'il est vrai que ses enfans aient été mis sous son échafaud, *ib.* — Ce qu'on pensa de cette cruelle exécution, *ib.*

NESLE. Le siége de cette ville, IX, 288. — Massacre épouvantable des habitans, 289.

NESLE (hôtel de). Ce qui s'y passe de remarquable en 1462, II, 270.
— Est saccagé, III, 224.

NEUFCHATEL. Destruction de cette ville par Charles-le-Téméraire, IX, 322.

NEUFCHATEL (le sire de), envoyé à Paris pour rétablir l'ordre, IV, 177.

NEUFCHATEL (Jean de Fribourg, comte de). Ce qu'il fait pour la paix avec les Suisses, VI, 371.

NEUSS. Siége de cette ville par le duc de Bourgogne, X, 57. — Effort de toute l'Allemagne pour sauver cette ville, 58. — Louis XI et l'empereur s'occupent de la secourir, 60. — Le siége dure toujours, 84. — Efforts du Duc à ce sujet, 90, 131. — Combat devant la ville, 139. — Levée du siége, 145.

NEVÈLE (monastère de) brûlé, et pourquoi, I, 213.

NEVERS (le comté de) envahi par les partisans du Dauphin, IV, 364.

NEVERS (ville). Ce qui s'y passe de remarquable, V, 423. — Paix conclue entre les princes, 425. — Ce que promet le duc de Bourgogne, 427. — Importance de cette négociation, 431. — Assem-

blées et remontrances de Nevers. *V.* Remontrances.

NEVERS (Jean, comte de). Son mariage, I, 301.
— Nommé chef de la croisade contre les Turcs, II, 154. — Son père le conduit à Saint-Denis, 155. — Sa maison militaire, *ib.* — Armé chevalier par le roi de Hongrie, 185. — Son imprudence à Nicopolis, *ib.* — Sa bravoure, 194. — Amené devant Bajazet, 197. — Son courage résigné dans sa captivité, 202. — On traite de sa rançon, 210. — Son retour, 215. — Arrive à Venise, 214, — et rejoint son père, 215. — Visite les villes de son duché, *ib.* — Service funèbre, *ib.* — Rend hommage au roi pour le duché de Bourgogne, 346.
— Épouse en secondes noces la demoiselle de Coucy, III, 137.

NEVERS (Philippe, comte de), frère du précédent, conduit le deuil de son père Philippe-le-Hardi, II, 345.
— Épouse la sœur du comte d'Eu, III, 353.
— Se réconcilie avec Charles VI, IV, 4.

NEVERS (Charles, comte de), parrain de Charles-le-Téméraire, V, 394.
— Sa mort, VIII, 108.

NEVERS (Jean, comte de). Ses démêlés avec le comte de Charolais, VIII, 321. — Devient pair de France, 322. — Ses prétentions sur le Brabant, 323. — Il est rejeté par les Brabançons, 324. — Rayé de l'ordre de la Toison-d'Or, 385.

NICOLAS (le duc) de Calabre, fils du duc Jean, fait alliance avec le roi, IX, 213. — Fait la guerre en Lorraine, 227. — Recherche Marie de Bourgogne, 259. — Abandonne le parti du roi, 286. — Reçoit une promesse de mariage de Marie de Bour-

gogne et en signe une autre, 348. — Trompé par le duc de Bourgogne, 350. — Comment il surprend la ville de Metz et la perd, 353. — Sa mort, *ib.*

— La dot qu'il avait reçue pour son mariage avec Anne de France est réclamée par le roi, X, 120. — Son fils hérite du roi René, 328.

NICOLAS L'OISELEUR, un des accusateurs de la Pucelle, lui demande pardon, V, 299.

NICOPOLIS. Destruction de l'armée croisée à la bataille de ce nom, II, 181 à 193.

NIMÈGUE assiégée. Sa vigoureuse résistance, X, 64. — Se rend au duc de Bourgogne, *ib.*

— Ses habitans se soulèvent contre le duc Maximilien, XI, 329. — Ils se choisissent un gouverneur, 330.

NIORT, prise sur les Anglais, I, 142.

— Le gouvernement de cette ville est confié à Tanneguy-Duchâtel, IX, 266.

NIVELLE (Jean de) commande la cavalerie des Gantois à Gâvre, VII, 133.

NIVERNAIS (le) ravagé, V, 309.

— Envahi par le duc de Bourgogne, IX, 427.

— Envahi par les armées du roi, X, 152.

NOBLESSE. Son origine, I, *préf.*, 64. — Son caractère remarquable en France, 65. — Sa bravoure imprudente a souvent compromis le sort de la France, 74. *V.* Azincourt, Crécy, Poitiers. — S'est trop souvent isolée du peuple, 75. — Son affaiblissement sensible, 76.

NOCES magnifiques du comte de Nevers, I, 301; — du duc de Bavière, *ib.*

NOEL, cri royal des habitans de Paris, III, 58, 122, 136.

NOGENT se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.
— Repris par les Anglais, V, 68.
NOMINAUX et Réalistes. Leurs querelles, XI, 381. — Noms de quelques uns des plus célèbres, 383, 384.
NONCES du pape auprès des princes chrétiens pour la paix, IX, 393, 394, 397. *V.* aussi Légats.
NORMANDIE (la) envahie par le roi de Navarre, I, 109.
— Le duc d'Orléans veut s'en emparer, II, 368.
— Réclamée par le roi d'Angleterre, IV, 35, 38. — Conquise presqu'en entier par ses armées, 162. — Nouvelles conquêtes, 198, 199.
— Donne des inquiétudes aux Anglais, V, 205. — Insurrection terrible contre les Anglais, 382.
— Retombe sous leur pouvoir, VI, 160.
— Mécontente des Anglais, et ce qui en résulte, VII, 3. *V.* Rouen. — Conquise par Charles VII à la bataille de Formigni, 30. — Encore attaquée et défendue par Dunois, 182.
— Donnée en apanage au duc de Berri, VIII, 238. — Est reprise par le roi, 255. — Ordonnance de Charles V touchant cette province remise en vigueur, 260. — Confirmée par les États de Tours, 398.
— Ravage et désolation de ce pays par le duc de Bourgogne, IX, 319.
NORMANDIE, roi d'armes de France. Message qu'il reçoit du roi, VII, 218. — Comment il est reçu par le duc de Savoie, 219.
NOTABLES (assemblée des) à Tours, touchant les griefs imputés au duc de Bourgogne, IX, 181.
NOTRE-DAME de Behuart. Vœu de Louis XI à cette église, XII, 102.
NOTRE-DAME de Cléri, pèlerinage très-affectionné

par Louis XI, IX, 270, 275. — Bulle d'excommunication publiée dans cette église, 395.
— Tanneguy-Duchâtel y est enterré, XI, 86.
NOTRE-DAME de Courtray. Ce qu'on y voyait, I, 264.
NOTRE-DAME de Dôle. Combat qui a lieu devant cette église, XI, 287.
NOTRE-DAME d'Einsiedlen, célèbre pèlerinage suisse, X, 5. — Ce qui s'y passe de remarquable contre le duc de Bourgogne, *ib.*
NOTRE-DAME de Liesse. Charles VI y va en pèlerinage, IV, 4. — Ce qui se passe à celle de Notre-Dame de Bourbourg. *V.* Miracles.
NOTRE-DAME de Lorette, pèlerinage célèbre, IV, 265.
NOTRE-DAME de Paris. La reine y est couronnée, I, 408.
— J. Gerson s'y réfugie dans les voûtes, III, 350.
— Les sculptures du pourtour du chœur jouées dans un mystère, IV, 323. — Ce qui s'y passe de remarquable en 1420; *ib.*
— En 1429, V, 170.
— En 1437, VI, 175.
— En 1465, au sujet de la ligue du bien public, VIII, 165.
NOTRE-DAME du Puy, pèlerinage célèbre, I, 344.
— Vœu de Louis XI à cette église, IX, 152.
— Historique de sa Vierge taillée en bois par Jérémie, X, 285.
NOTRE-DAME de la Victoire, célèbre abbaye. Ce qui s'y passe de remarquable, V, 200; X, 134; XI, 141.
NOVARRE reconquise par le duc de Savoie, V, 61.
NOVELOMPONT (le sire de) promet à Jeanne d'Arc de la conduire au roi, V, 94.
NOVIANT (le sire), gouverneur des finances sous

Charles VI. Comment il sauve le trésor royal, I, 402.
— Ecrase le peuple d'impôts, II, 5. — Sa fidélité envers le roi, 76. — Ce qu'il refuse au duc de Bourgogne, 77. — Son arrestation, 80. — Son affaire devant le Parlement, 93. — Le roi ordonne qu'on lui rende la liberté, 94.

O

OBÉDIENCE (affaire de l') et ce qui s'ensuit. *V.* Avignon. — Soutenue et défendue par les oncles du roi. *V.* Orléans et Bourgogne. — Décision de l'Université de Paris à ce sujet. *V.* Université. — Réclamations générales à ce sujet, II, 271. — Nouvelle décision de l'Université, 272. — Réclamation de l'Espagne. *V.* ce nom.
OBSÈQUES remarquables d'Isabeau de Bavière, VI, 63; — de Jean-sans-Peur à Montereau. *V.* ce nom, et aussi Funérailles.
ODET D'AIDIE ou le comte de Comminges, amiral de France. *V.* Comminges.
OFFEMONT (le sire d'), chargé de défendre Meaux, IV, 354. — Est fait prisonnier, 355.
— Comment la Hire agit déloyalement envers lui, VI, 52.
OFFICE converti en fief. Exemple, II, 346.
OISEAUX parleurs saisis à Paris, et pourquoi, IX, 77.
OLDEMBOURG, couvent de la Haute-Alsace. Profanations qui s'y commettent, X, 62.
OLIVIER le Dain. Faveur de cet homme et son caractère, XI, 23. — Envoyé sous le nom de comte de Meulan pour négocier le mariage du Dauphin avec M^lle^ de Bourgogne, 75. — Mal vu à cette

cour, et pourquoi, 77, 78. — On veut le jeter à l'eau, 80. — Sa tentative sur Tournai, *ib.*
— Avertit Louis XI de sa fin, XII, 113. — Il est pendu, 122.

OLIVIER de la Marche. Ce qu'il découvre au comte de Charolais, VIII, 116. — Cité pour sa bravoure, 152, — et ses chroniques, *ib.*
— Au combat de Neuss, X, 140. — Chargé par le duc de Bourgogne d'enlever la duchesse de Savoie, 373. — Ce qu'il en pense, 374
— Chargé des préparatifs d'un chapitre de la Toison-d'Or, XI, 204.

OLLEHAIN, chancelier de Guyenne. Sa requête aux Etats, III, 297.

OMER (Saint-). *V.* Saint-Omer.

ONCLES (les) de Charles VI, chargés de la tutelle et du gouvernement du royaume. *V.* Tutelle, Charles VI. — Sont remerciés. *V.* Majorité. — Leurs divisions funestes à l'Etat. *V.* Bourbon, Berri, Bourgogne. — Ils reprennent la tutelle du roi en démence. *V.* Tutelle. — Suivent pieds nus la procession de Notre-Dame, II, 99.

OR de chiffre, employé pour les tapisseries, II, 103.
ORAISONS à saint Eutrope. Ce que Louis XI dit de singulier à ce sujet, XII, 104.

ORANGE (comte d'). Débat entre le père et le fils au sujet de cette succession, VIII, 106.

ORANGE (le prince d'), ou Jean de Châlons, protége Paris contre les Orléanais, III, 234.
— Refuse le serment au roi d'Angleterre, IV, 319.
— Perd la bataille d'Authon et se sauve, V, 264.
— Traite avec Louis XI contre le duc de Bourgogne, X, 158.
— Entre avec ses troupes en Bourgogne, XI, 12. —

Sa puissance, 13, 68. — Son procès et son exécution en effigie, 70. — Essaie de faire empoisonner Louis XI, 256. — Demande de quoi soutenir la guerre du Luxembourg. *V.* ce nom.
— Ce qu'on décide à son égard au traité d'Arras, XII, 60.

ORATOIRE du duc de Bourgogne. Ce qui s'y passe de remarquable, VII, 267.

ORDONNANCE remarquable de Charles VI pour la confession des criminels, II, 225.
— Du roi d'Angleterre en faveur de la ville de Paris, V, 330. — Ses clauses, 331.
— D'Orléans, dite la grande ordonnance de Charles VII, sur les gens de guerre et leurs brigandages, VI, 213 et suiv. — Sur la levée des tailles, 219. — Renouvelée et confirmée, 235.
— Autres pour la création des francs-archers, VII, 6. — Du duc de Bourgogne, qui renvoie sans paiement tous ses domestiques, 168.
— De Charles V concernant la Normandie, VIII, 260, 398.
— De Louis XI au sujet du duc de Nemours et des crimes de lèse-majesté, XI, 167; — sur les affaires de l'Eglise, 244.

ORDONNANCES royales pour protéger les marchands, non exécutées, III, 55.

ORDRE de la Jarretière ôté à un chevalier, V, 167. — De la Toison-d'Or, institué par le duc de Bourgogne, 230. — Oté au sire de Montaigu, 264.
— Echangés dans l'abbaye de Saint-Bertin, entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans, VI, 244.
— De Saint-Michel, institué, IX, 107.

OREILLES coupées par ordre de Louis XI, et pourquoi, VIII, 159.

ORIENT (l'). Décadence de l'empire chrétien, VI, 431. *V.* Constantinople, Turcs.
— Ambassadeurs envoyés de cette contrée en France, VII, 380.
ORIFLAMME (l') était gardée par le grand-maître de la maison du roi, I, 246. — Déployée à la bataille de Roosebeke, 262. — Est reportée à Saint-Denis par le roi, 272. — Demandée pour aller contre l'Angleterre; objection à ce sujet, 346. — Charles VI va la prendre à Saint-Denis, et pourquoi, 265.
— Levée contre le duc de Bourgogne, III, 406.
— Levée lors de la guerre contre les Anglais, IV, 55, 207.
— Ce qu'elle devient, VI, 173.
— Louis XI va la prendre, VIII, 221.
ORFÉVRERIE (pièce d') remarquable donnée par le duc de Bourgogne, II, 168. — Echangée entre deux rois, 172. — Autre remarquable, 175. *V.* Berceau, Chapelle du duc de Bourgogne, Banquets, Entremets, Présens.
ORFÉVRES de Paris, ne peuvent faire le commerce d'or et d'argent, IV, 336.
— De la ville de Bruges apaisent les mutins, VI, 147.
— Du Pont-au-Change, cités, XI, 341.
ORGEMONT (le chancelier d') réclame l'exécution des dernières volontés de Charles V, I, 193. — Rappelé de son exil, parle au peuple, 278.
ORGEMONT (Nicolas d') travaille pour le duc de Bourgogne, IV, 97. — Sa prison et sa mort, 98.
ORLÉANAIS. Bel ordre de leur armée, III, 228. — Leur marche sur Paris, 233. — Dangers qu'ils lui font courir, 237. — Ils sont battus par les Bourguignons et ceux de ce parti, 241. — Chassés des environs de Paris, 247.

ORLÉANS (duché d') donné en apanage par le roi, II, 57.—Protestations inutiles des habitans, 58.

ORLÉANS (ville d') assiégée par les Anglais, V, 68. —Dévouement des habitans pour le roi, 71, 72. — Contribution générale pour secourir Orléans, 73. — Commencemens du siége, 74. —Détresse des habitans, 82. — Offrent leur ville au duc de Bourgogne, *ib.*—Reçoit enfin des vivres du roi, 120. — Entrée de la Pucelle. *V.* Jeanne d'Arc. — Le siége est levé par les Anglais, 148.

— Grande assemblée du clergé français dans cette ville pour les affaires de l'Eglise, XI, 248.

ORLÉANS (Louis, duc d'), frère de Charles VI, nommé régent du royaume, II, 95.—Blâmé de sa légèreté, 99. —Protége le connétable de Clisson, 112. — Se confesse au pape et communie de sa main, 138. —Ses querelles avec le duc de Bourgogne, 254. — Veut enlever le fils du duc de Bretagne, *ib.* — Soutient le pape d'Avignon, 257. — Va au secours de l'empereur Venceslas, 266.— S'empare du duché de Luxembourg, *ib.* —Achète le château de Coucy. Se lie avec le duc de Gueldre, *ib.*—Devient gouverneur du royaume, 273.—Ses exactions, 274.—Son défi au roi d'Angleterre, 280. — Soutient toujours le pape d'Avignon, 313. — Fait jurer au roi sur la croix d'obéir au pape Benoît XIII, 314. — Entraîne tout le monde à son avis, et ce qui s'ensuit, 316, 317. — Son entrée à Orléans, 330. — Il enlève à force armée l'impôt destiné à la guerre, 334.—Fait ordonner une nouvelle taille, 356.—Ce qui lui arrive dans la forêt de Saint-Germain, 366.—Continue ses désordres, 367. —Veut s'emparer de la Normandie; ce qui en résulte, 368, 369. — Il s'enfuit avec la reine et

les enfans de France, 371. *V.* Jean-sans-Peur. — Il fait des menaces contre le duc de Bourgogne, 383. — Ses nouvelles dissolutions, 410. — Tombe malade, 417. — Détail de son assassinat, 419. — Son convoi, 422. — Recherche des meurtriers, 423. — Découverte des complices, 425. — Son éloge et son testament, 428. — Ses fondations, 429.

— Opinions diverses sur ce meurtre, III, 4, 5. — Discours à ce sujet, en dix-huit parties, 63.

ORLÉANS (Charles, duc d'), fils du précédent. Ses plaintes au roi et sa réclamation en justice, III, 197. — Continue d'armer, 199. — Ecrit à l'Université et à la ville de Paris, 201. — Son défi au duc de Bourgogne, 207. — Réponse du Duc, 208. — Il envoie son chancelier, 323. — S'approche de Paris avec une armée, 352. — Il s'empare du gouvernement, 379.

— Ce prince est fait prisonnier à Azincourt, IV, 79. — Paroles du roi d'Angleterre à son sujet, 368.

— Prisonnier depuis dix-sept ans, pense à la paix, V, 377. — Veut être vassal du roi d'Angleterre, 378. — Ses relations avec les ambassadeurs, 388. — Importance de sa délivrance, 392.

— Une des conditions du traité d'Arras, VI, 20. — Ne s'oppose pas à la paix, 25. — On s'occupe de sa délivrance, 237. — Son éloge, 238. — Revient en France, 240. — Ses fiançailles et son mariage, 242. — Reçoit et donne des colliers d'ordres, 244. — Mal vu du roi, ne va pas le voir, 250. — Vient rendre hommage au roi avec sa femme, 287.

ORLÉANS (Louis, duc d'), épouse Jeanne de France, fille de Louis XI, IX, 390.

— Ce qu'en pense Louis XI et précautions qu'il prend

à son sujet, XII, 33. — Ce qu'il fit pendant la minorité de Charles VIII, *ib.*

ORLÉANS (duchesse d'), ou Valentine de Milan, accusée de sortiléges, II, 109. — Comment accueillie par Charles VI, 110. — Fureur du peuple contre cette princesse, 165.

— Son désespoir en apprenant la mort de son mari, III, 6. — Elle demande justice, 7. — Sa requête présentée au roi, 8. — Elle est obligée de se retirer, 10. — Son entrée à Paris, 60. — Demande justice au Dauphin, 61. — Remet la justification de son mari, 62. — Sa mort, 124.

ORNEMENS sacrés enlevés pour payer la solde des troupes de Charles VII, VI, 167.

ORSAY (château d'), près Paris, IV, 147. — La garnison se rend aux Anglais, 405.

OS de pendu porté par le duc d'Orléans, III, 39.

OSSUAIRE des Bourguignons à Morat, X, 371.

OSTENSOIR magnifique trouvé au camp de Granson, X, 316.

OSWALD DE THIERSTEIN, maréchal de Lorraine, X, 402. — Donne son fils en otage pour la solde des Suisses, 417.

OTAGES (trois cents) de la ville de Liége livrés à monsieur de Charolais, VIII, 281. — Comment sauvés de la mort deux ans après, 365.

OTHO-GUILLAUME, fils d'Aldebert, duc de Lombardie, dispute le duché de Bourgogne au roi Robert, I, 94.

OUDARD DE BUSSI, un des députés d'Arras envoyés vers le roi, XI, 58. — Tué traîtreusement par Tristan, 60. — Sa tête exposée à Hesdin, et comment, *ib.* — Ignoble plaisanterie de Louis XI à ce sujet, 61.

OUREDENNE, nommé capitaine de Bruges, VI, 147. — Sa belle conduite après la paix, 154.

OURS apprivoisé du duc de Lorraine à la porte du conseil de Zurich, X, 405.

OURS (saint), patron de la ville de Soleure. Ce qu'on en raconte, X, 369.

OVIDE. Vers de ce poète contre la sorcellerie, III, 78.

P

PAILLART (Philibert), chancelier de Bourgogne, dépositaire des dernières volontés du roi Jean, I, 99.

PAIRIE (la). Son origine présumée, I, 96.

PAIRIES de Blois et de Château-Thierry, II, 239.

PAIRIES de France. Si elles font retour à la couronne, et comment, XI, 13. — Ordonnance de Charles V à ce sujet, 14.

PAIRS de France. Leur ajournement devant le roi. Détails curieux à ce sujet, VII, 318.

PAIX fourrée du duc de Bourgogne. Ce que c'est, III, 136. — Jurée entre les ducs de Bourgogne et de Berri, 286.

— Paix d'Arras, IV, 17.

— Célèbre paix de 1426 qui rend le royaume à Charles VII. Détails de cet événement, V, 34, 35. — Seconde paix d'Arras en 1435, et ses résultats pour la France. *V.* Arras, Sermens, Waast, etc.

— Paix conclue par Charles VII avec l'Angleterre en 1444. Ses heureux résultats, VI, 353. — Conclue avec les Suisses, 370, 371.

— De 1478 et conditions des princes à ce sujet, XI, 270, 271.

PALAIS du roi. *V.* Hôtel Saint-Paul, Louvre.
PALAIS de justice à Paris. Cérémonie qui y a lieu, I, 409.
— Ce qui s'y passe de tragique en 1418, IV, 179.
— Et de remarquable en 1429, V, 170.
— Des papes à Avignon. Assiégé par les habitans et les Français, II, 236.
PALAISEAU pris par les Bourguignons, IV, 147.
PALAMÈDE (sire de Forbin), serviteur du roi René, X, 328. — Gagne la faveur de Louis XI, et ce qui en résulte, 329. — Sa loyauté résiste aux insinuations du roi, *ib.*
— Son fils est choisi par Louis XI comme ambassadeur avec du Bouchage, XI, 366. — Ordre qu'il reçoit du roi au sujet du cardinal Balue, 376. — Louis XI lui doit la succession de la Provence, 437. — Il en est nommé gouverneur, 438. — Sagesse de son gouvernement, *ib.* — Comment il apaise une sédition, 439.
PAPES. Celui d'Avignon, visité par Charles VI, I, 413. — Schisme terrible au sujet du double siége et de l'obédience. *V.* Schisme, Obédience, Concile. — Relations des papes avec les rois de France. *V.* à leurs noms et à ceux des rois de France. *V.* aussi Croisades, Pragmatique-sanction, etc. — Intervention des papes entre les puissances. *V.* Saint-Siége.
PAPIER rouge de Louis XI, ou sa liste de proscription, X, 111.
PARCHEMIN (achat du) pour la maison du duc de Bourgogne, I, 148.
— Manque au greffe du Parlement, V, 330.
PARIS. Monumens de cette ville dus à Aubriot. *V.* Bastille, Châtelet, Rempart, Égouts, Pont Saint-Michel, Quais. — Désordres qui y éclatent. *V.* Bou-

chers, Maillotins. — Consternation des habitans à la rentrée du roi, I, 272. — La ville perd ses priviléges, 277.
— Remplie des gens armés des ducs d'Orléans et de Bourgogne, II, 268. — Craintes des bourgeois, 270. — La ville est entourée de gens armés, 382. — Nouvelles alarmes au sujet du duc d'Orléans, 383.
— Sa détresse dans la querelle des Bourguignons et des Armagnacs, III, 182. — Serrée par celle du duc d'Orléans, 235. — Est délivrée par le duc de Bourgogne, 241. — Recouvre ses priviléges, 259. — Tombe sous la puissance des Orléanais, 377. — La ville est remplie de leurs hommes d'armes, 399.
— Après la bataille d'Azincourt, IV, 88. — Mise en état de siége, 91, 126, 143. — Est livrée aux Bourguignons. *V.* Perrinet-Leclerc. — Tableau du désordre qui règne dans la ville après cet événement, 169, 170. — Famine terrible, 192. — Mortalité effrayante, 193. — Assemblée des États du royaume, 324. — Etat de la ville sous le gouvernement des Anglais, 335.
— Fortifiée par les Anglais, V, 167. — Attaquée par Charles VII, 217. — Récit des assauts, 218, 219. — On abandonne le siége, 221. — Rentrée des ducs de Bourgogne et de Bedford, 224. — Le duc de Bourgogne y est bien reçu, 431.
— Les capitaines de Charles VII serrent la ville de près, VI, 10 et suiv. — Misère des habitans sous les Anglais, 85. — Détails de la reddition de la ville au roi, 90 à 95. *V.* aussi Entrées, Hôtels, Palais, Pavés.
— Inquiétudes de Louis XI pour cette ville et mesures qu'il prend, VIII, 189. — Les Bourguignons sont repoussés, 191. — Mesures prises par

Louis XI pour sa défense, 211. — Les princes établissent leurs troupes, *ib.* — Description des divers corps, 212. — Ils avancent sur Paris, 213. — Assemblées et députations, 216, 217. Le peuple s'arme, 218. — Premières attaques, 220. — Etat de cette ville et de ses habitans cernés par les princes ligués, 227, 229. — Louis XI tâche de gagner la bonne amitié du peuple, 209, 210, 225, 245.

— Il prend cette ville en haine, XI, 232.

PARIS (l'évêque de). Son acte d'appel au concile de Constance, et ses motifs, IV, 29.

PARISIENS (les) se soulèvent contre les impôts et les taxes, I, 199. — La fermentation augmente, 202. — Le peuple prend les armes. Désordres dans la ville, 205. *V.* Maillotins. — Réception singulière qu'ils font au roi de France, 271. — Ils sont désarmés, 272.

— Prennent la robe rouge pour recevoir le roi d'Angleterre, IV, 322. — Impôts rétablis par le roi d'Angleterre, 325.

— Armés par Louis XI, VIII, 339.

— Mal vus par Louis XI à cause de leurs propos, XI, 232.

PAR LA GRACE DE DIEU. On conteste à Philippe-le-Bon cette manière d'intituler ses actes, VI, 428.

PARLEMENT. Origine de son intervention et de sa puissance, I, *préf.*, 60. *V.* Ajournement. — Les Gantois veulent relever de celui de Paris, 268. — Confirme l'accommodement entre Philippe-le-Hardi et la ville de Dijon, 345.

— Procède contre les ministres du roi, II, 82. — Sa sévérité contre eux, 93. — Défense qu'il reçoit du roi, *ib.* — Sa procédure est arrêtée par le roi, 94. — Enregistre l'ordonnance du roi touchant

les intérêts du royaume, *ib.* — Lettre qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 275.
— Sa vigueur contre le duc de Lorraine, III, 296. — Sa réponse à l'Université de Paris, 299. — Réformes proposées dans ce corps, 316.
— S'entremet pour la paix, IV, 126. — Réuni à Poitiers par le Dauphin, 197.
— Détresse des magistrats sous les Anglais, V, 330.
— Revient à Paris, VI, 165. — Sa bonne composition, 279. — Sa juridiction déclinée par le duc de Bourgogne pour le pays de Flandre, 426; — mais non pour le duché de Bourgogne, *ib.*
— Convoqué pour le jugement du duc d'Alençon, VII, 306. — Description de cette assemblée, 309. — Sentence, 315. — La question de la juridiction débattue au concile de Mantoue, 334. — S'occupe du procès du comte d'Armagnac, 341. — Sa juridiction attaquée par le conseil du roi, 352. — Discussions entre le duc de Bourgogne et le Parlement de Paris, 353. — Sa vigueur dans l'affaire des Vaudois, 373, 374.
— Maintient toujours la pragmatique, malgré les arrangemens de l'évêque d'Arras, VIII, 23. — Se refuse à enregistrer le traité de Conflans, 250. — Sa fermeté au sujet de la pragmatique-sanction, 344.
— Enregistre le traité de Péronne, IX, 72, 180, 182. — Ajourne Charles-le-Téméraire à comparaître devant lui, 186. — Reçoit une lettre de ce prince, 191.
— Ce qu'il décide à l'égard de René d'Anjou, roi de Sicile, X, 325.
— Sa conduite dans le procès du duc de Nemours, XI, 157, 158. — Louis XI lui enlève la connaissance de ce procès, 159. — Quelques uns de ses membres sont persécutés par le roi pour avoir

écarté la peine de mort, 165. — Refuse de faire le procès de l'évêque d'Elne, 340. — Reçoit l'ordre d'enregistrer l'édit de 1474 au sujet des réalistes, 386. — Ce qu'il juge dans l'affaire des livres imprimés de Stateren, 390. — Sa grande autorité mal vue par Louis XI, 392.

— Sa courageuse résistance aux ordres arbitraires du roi, XII, 44. *V.* Saint-Romain.

PARLEMENT d'Angleterre. Son autorité protége le peuple, X, 55.

— Comment il envisage l'alliance de Louis XI avec Edouard, XI, 321.

PARLOIR aux bourgeois. Ses assemblées rétablies, III, 259.

PARTAGE des états de Flandre et seigneuries de Bourgogne, II, 265.

PATAI (bataille de) gagnée sur les Anglais, V, 165.

PASQUEREL (frère), confesseur de Jeanne d'Arc, V, 110. — Ses processions avec la bannière de Jeanne d'Arc, 112.

PASSION (la) de Notre-Seigneur Jésus-Christ jouée en réjouissance, IV, 323.

PATRIARCHE d'Alexandrie (le) à Paris pour l'affaire du schisme, II, 228. — Sa conduite et sa disgrâce, 259.

— De Constantinople remplace l'évêque de Paris au service funèbre de Charles VI, IV, 380.

PAUL (Saint-), hôtel de ce nom. *V.* Saint-Paul.

PAVAGE de Dijon par ordre de Philippe-le-Hardi ; somme qu'il coûte, I, 400.

PAVILLON du jardin de l'hôtel des Tournelles. Sa beauté et sa destination, VIII, 9.

PAVILLY. Discours de ce carme aux Etats-Généraux ; ce qu'il prouve, I, *préf.*, 48.

— Autre discours énergique pour Rouen, IV, 201.
PAYS-BAS passent à la maison d'Autriche, et comment. *V.* Maximilien d'Autriche.
PAZZI (les). Histoire de leurs démêlés avec les Médicis, XI, 259.
PEAU de veau (la grande); ce que c'est, III, 255.
— Rendue aux habitans de Bruges, VI, 132.
PÊCHE aux harengs (commerce de la), son importance pour les Hollandais, XI, 312. — Sujet de guerre entre la Hollande et la Gueldre, 333.
PECQUIGNY. Cette ville est prise et brûlée, IX, 221.
— Relation de l'entrevue qui y eut lieu entre le roi de France et le roi d'Angleterre, X, 200, 201. — Résultats du traité, 278.
PEDRO (don) de Peralta, connétable de Navarre. Ce qu'il fait pour le roi d'Aragon, IX, 383.
PEINTURES admirables du château de Bicêtre, citées et brûlées, III, 236. *V.* aussi Portraits.
PÈLERINAGE de Rome défendu en France par Charles VI, et ce qui en résulte, II, 260, 261.
— Du roi de Danemarck à Rome, X, 92.
PÈLERINAGES au XIV^e^ siècle en vogue en Allemagne, I, 304. — Célèbres et cités, 344; VI, 292, 293.
— Du Dauphin, VII, 248.
— A Saint-Claude, VIII, 18; — à Saint-Sauveur de Redon, 20.
— De Notre-Dame de Boulogne, visitée par le comte de Charolais, VIII, 250. — De Notre-Dame de Cléri. *V.* ce nom.
— De Notre-Dame d'Einsiedlen; ce qui s'y passe, X, 5. — De Notre-Dame du Puy. *V.* ce nom.
PÈLERINS protégés par la trêve, VI, 339.
PEMBROKE (le comte de). Ce qu'il vient faire en

France, II, 401. — Est chassé du royaume, et pourquoi, 402.

PENHOUET (le sire de), amiral de Bretagne, court sur les Anglais, II, 323.

PENSACH (le sire de), sénéchal de Toulouse, et capitaine des archers de l'avant-garde, VII, 39.

PÉNITENS blancs (faux). Leurs désordres en Italie, II, 261.

PENTHIÈVRE (Jean, comte de) et de Périgord, lieutenant du roi en Guyenne, VII, 36.

PENTHIÈVRE. La duchesse de ce nom attaquée par le duc de Bretagne, III, 165. — Ses domaines ravagés, *ib.* — Arbitrage à ce sujet, 164.

PERCHE (le comte du). Sa révolte et son arrestation, XI, 426. — Mis dans une cage de fer à Chinon, *ib.* — Son procès, 427. — Lettre de Louis XI pour le perdre, 429.

PÉRONNE (ville de). Ce qui s'y passe de très-remarquable entre Louis XI et le duc de Bourgogne, IX, 24 à 32. — Traité de ce nom passé de force entre Louis XI et le Duc. *V.* Traité. — Anéantissement de cet acte aux Etats de Tours, 180, 185.

— Carrières de Péronne, citées, XI, 188.

PERPIGNAN. Soulèvement de cette ville contre le roi, VIII, 40.

— Louis XI la fait assiéger, IX, 380. — Ce qui se passe dans sa cathédrale, *ib.* — Suite des événemens, 383. — Le siége est continué par Louis XI, 384.

— Prise de cette ville, X, 104. — Instructions minutieuses de Louis XI concernant la ville et les capitaines, 105.

PERRIN ou Perrinet Grasset, célèbre aventurier, V, 30. — Son insolence avec les chevaliers, 236. — Refuse de servir le roi, 237. — Est redouté du

duc de Bourgogne, 343.—On lui achète ses services, 349.

PERRINET-LECLERC. Ses intelligences avec les Bourguignons, et comment il livre Paris, IV, 167 et suiv.

PERRON (le) de Liége. Ce que c'est et ce qu'il devient, VIII, 376.

PERSE (le roi de) envoie son ambassadeur en France, VII, 381.

PERWEIS, nommé évêque, comment, II, 416.

PETIT (maître Jean), cordelier, expose les motifs de l'assassinat du duc d'Orléans, III, 14.

PÉTRONILLE (sainte). Sa chapelle à Rome réparée aux frais du roi, IX, 153.

PEU-DE-SENS (l'abbé de), chef des Vaudois, VII, 356.—Sa mort, 391.

PHILIBERT, comte de Savoie, enlevé et conduit à Lyon, XI, 441.

PHILIBERT DE NAILLAC, grand-maître de Rhodes, traite de la paix, III, 281.

PHILIBERT, duc de Savoie. Comment il échappe aux mains des gens du duc de Bourgogne, X, 375.

PHILIPPE-LE-BEL. Son caractère et sa politique, I, *préf.*, 56.—Ce que lui doit la ville de Paris, 202.

— Charte et priviléges accordés par lui aux Gantois, IX, 56.

— Son ordonnance testamentaire sur les apanages; pourquoi rappelée, XI, 14.

PHILIPPE-LE-BON, duc de Bourgogne, fils de Jean-sans-Peur, IV, 273. — Comment il reçoit la nouvelle du meurtre de son père, 277. — Ce qu'il dit aux députés de Paris, 278. — Serment que lui prête le Parlement, 279. — Service pour l'âme de son

père, *ib.* — Son traité d'alliance avec le roi d'Angleterre, 281. — Ses troupes surprennent Roye, 282. — Voyages de Troyes, 285. — De Crespy, 286. — Il prête foi et hommage au roi, *ib.* — Obtient le comté de Tonnerre, 287. — Magnificence qu'il déploie dans ses voyages, 331. — Détails de son costume de tournois, 332. — Se rend à l'armée, 338. — Il attaque le pont de la Somme, 339. — Il recule devant les gens du Dauphin, 340. — Se fait armer chevalier pour la bataille de Mons-en-Vimeu, 341. — Sa bannière tombe, 342. — Fait des prodiges de valeur, *ib.* — Est sur le point de succomber, 343. — Reprend le dessus et fait deux prisonniers, 344. — Il remporte la victoire, *ib.* — Il vient à Paris : ce qu'il y entend, 351. — Comment il est reçu par les Anglais, *ib.* — Revient à Paris ; accueil qu'il y reçoit, 352. — Va à Dijon, *ib.* — Fêtes pour sa réception, 358. — Fait signer avec peine le traité de Troyes, 359. — S'occupe de divers règlement importans, 360. — Tient son Parlement et ses États de Bourgogne, 361. — Prête foi et hommage à l'archevêque de Besançon, 362. — Va à Genève, *ib.* — Il perd sa femme, 365. — Refuse la régence du royaume, 373. — N'assiste pas au convoi de Charles VI, et pourquoi, 378. — Eprouve des échecs dans le Beaujolais, 384. — Le régent de France fait alliance avec lui, 388. — Il donne sa sœur à Bedford, 392, — et une autre à Arthur de Bretagne, comte de Richemont, 395. — Contracte alliance avec le régent Bedford, 399. — Passe un traité particulier avec le duc de Bretagne, 401. — Assiste à une joûte, 403, — et au mariage d'Anne de Bretagne, 404. — Reçu par le régent anglais, 420. — Obtient ce qui lui est dû pour la dot de sa femme, *ib.* —

Fait célébrer l'anniversaire du Duc son père, et dépose ses éperons sur les reliques, 421.—Demande des subsides, 425.—Succède à sa mère, *ib.* — Obtient diverses villes du régent, 427.
S'empare de diverses frontières, V, 4. —Se rend à Paris, 5. — Ses démêlés avec le duc de Glocester, et ses lettres de défi, 11, 14.—Fiançailles de sa sœur, 19. — Accepte le défi, *ib.* — Il est pressé de faire la paix avec le roi, 36, 41, 43. — Dangers qu'il court en Hollande, 51.—Gouverne seul ce pays à titre d'avoué, 56. — Danger qu'il court à un siége, *ib.* — Machine qu'il fait construire, 57. — Remporte une victoire navale, *ib.*—Il vient à Dijon, et rétablit son autorité méprisée, 58 et 59.—Négociations avec le duc de Savoie, 60.—Devient maître de la Hollande, du Hainaut, de la Zélande, etc., 66.—Il achète le comté de Namur, 67. — Ses démêlés avec le régent anglais au sujet d'Orléans, 83. — Quitte Paris, 85; — y revient sur la demande de Bedford, 169. — Envoie une garnison à Meaux, 171. —Commence à traiter avec le roi, 205. — Ses conditions, 210. — Rentre à Paris solennellement avec le duc de Bedford, 224.—On lui offre la régence du royaume, 225.—Epouse une fille de Portugal, 228.—Son luxe dans les fêtes, 229. — Institue l'ordre de la Toison-d'Or, 230. — Sévit contre les séditieux, 234. — Publie un grand tournois, *ib.* — Célèbre la naissance d'un fils, 270. — Il apprend le désastre de son armée devant Compiègne, 271. — Convoque ses chevaliers, 272. —Il refuse la bataille, 273.—Echec à Germigny, *ib.*, —au siége de Chappes, 275.— Remontrances qu'il adresse au roi Henri VI, 308. — Se lasse de faire la guerre pour lui, 310. — Entreprend la guerre pour la succession de la

Lorraine. *V.* Lorraine. — Ses nouvelles négociations avec Charles VII, 320. — Gagne la bataille de Bar. *V.* Bar. — Va voir René d'Anjou dans sa prison, 333. — Vient au secours de ses états, 384.

— Son entrée à Arras, VI, 12, — et celle de la duchesse, 15. — Ses conférences avec les princes, 25. — Ses remords de conscience pour les traités jurés, 26. — Consultations des docteurs français à ce sujet. *V.* Consultations. — Exortations des légats, 36. — Attente générale de la décision du Duc, 37. — On lui présente les propositions du roi, 38 et suiv. — Est parrain d'un fils de France, 75. — Embarras que lui causent les Anglais, 80, 81, 83. — Veut assiéger Calais, *ib.* — Envoie du secours au roi, 84. — Rend la liberté à René d'Anjou, 103. — Assiége Calais, 111. — Reçoit sa flotte, 113. — Elle retourne en Hollande, 114. — Désordres dans le camp, 115. — Est forcé d'abandonner le siége, 118. — Perd son artillerie, 120. — Révoltes de Bruges et de Gand. *V.* ces noms. — Dangers qu'il court au milieu des révoltés, 144. — Reçoit la soumission des gens de Bruges, et châtie les coupables, 155; 159. — Ses conditions, 156. — Envoie du secours au pays de Hainaut, 183. — Tentative nouvelle contre Calais, 186. — Insulté par le sire de Béthune, 205. — Le met en prison, 209. — Son entrevue avec le duc d'Orléans, 240. — Tient un chapitre de la Toison-d'Or, 243. — Pardonne à la ville de Bruges, 245. — Se tient sur la réserve avec le roi, 256. — Ses réclamations, 275. — Réponse qu'il en reçoit, 283. — Conclut une trève avec les Anglais, 289. — Va à Besançon recevoir l'empereur d'Allemagne, *ib.* — Beauté et richesse de sa maison,

290, 292. — Fait un pèlerinage, 293. — Reçoit l'ambassadeur d'Orient, 296, — de la duchesse de Luxembourg, 297. — Sa courtoisie chevaleresque, 300. — Reçoit le duc de Savoie, 301. — Assiste à une joûte magnifique, 303. — Marche contre le duché de Luxembourg, 307. — Comment il s'empare de la ville, 313. — Sa sévérité pour la discipline militaire, 320. — Vient à Bruxelles, 325. — Perd de sa prépondérance dans les affaires, 337. — Il envoie des ambassadeurs pour la trève, 339. — Son démêlé avec le Dauphin, 343. — Sa réponse touchant la ligue suisse, 347. — Sa politique en affaires, 353. — Met ses états en état de défense, 354. — Son influence dans la paix de 1444, 370. — Elle diminue auprès de la cour de France, 385. — Conférences pour la paix, 386. — Ses nombreux bâtards, 387. — Griefs de ce prince, 388. — Perd de son influence, 391. — Assiste à divers divertissemens, tournois, etc., 398, 399, 404, 406. — Passe en Hollande pour apaiser les factions, 414. — Justice exemplaire, 415. — Passe en Zélande, 416. — Sa juste sévérité avec le sire de Ternant, 423. — Ses démêlés avec la cour de France touchant les justices et les juridictions, 425. — Ses réclamations bien reçues du roi, 427. — Continue à rétablir la paix, 428. — Ses galères en Orient, 430.

— Veut se venger des Gantois, VII, 45. — Préparatifs terribles contre la ville, 48. — Confère l'ordre de la Toison-d'Or à plusieurs, 56. — Consulte le roi de France, 59. — Sa réponse aux députés de Gand, 61. — Lève une grande armée, 62. — Commence la guerre contre Gand, *ib.* *V.* Gand et Gantois. — Assiége et prend plusieurs villes. *V.* Audenarde, Gavre, Poucke, Skendelbeke.

— Honneurs qu'il rend à Jacques de La Laing, 78. Sa victoire à Lokeren, *ib.* — Manière dont il confère la chevalerie, 85. — Sa victoire à Rupelmonde, 89. — Reçoit son armée de Hollande, 90. Assiége Gand, 106. — Accorde une trêve, 107. — Conditions imposées aux Gantois, 110. — Charges qu'il impose pour la guerre de Flandre, 120. — Réunit des forces considérables, 123. — Prend plusieurs villes, 124, 131. — Sa bravoure à la bataille de Gavre, 135. — Il est entouré, et enfin délivré, 136. — Son humanité envers les habitans, 138. — Son discours à son conseil sur sa victoire, 139. — Reçoit les habitans à discrétion, 141. — Fait emporter les bannières de Gand, 142. — Donne un banquet qui le ruine. *V.* Banquet du Faisan. — Ordonnance qu'il rend à ce sujet, 168. — Son voyage en Allemagne et ses réceptions, 169 et suiv. — Lève des subsides pour la croisade, 197. — Assiste à un combat judiciaire, 200. — S'empare à main armée de l'évêché d'Arras, 203. — Résistance qu'il éprouve de la part du chapitre d'Utrecht, 204. — Installe de force son bâtard David évêque, 206. — Accueil qu'il fait au Dauphin lorsqu'il se retire en Bourgogne, 252, 253. — Refuse de faire la guerre à son père, 255. — S'entremet pour arriver à une réconciliation ; réponse qu'il reçoit du roi, 259. — Grands apprêts de guerre contre la France, 306. — Il refuse d'assister comme pair au jugement du duc d'Alençon, *ib.* — Bruits qui circulent à son sujet près du roi, 320. — Sa résistance à la juridiction du Parlement, 352. — Sentence qu'il encourt pour l'affaire des Vaudois, 374. — Rupture définitive et préparatifs de guerre de la part du roi, 377. — Soutient le duc d'Alençon, 379. — Est parrain d'une fille du Dauphin, *ib.* — Protége le sire de

Croy contre ses ennemis, 383.—Sa magnificence au sacre de Louis XI, 409. — Fait hommage au roi, 410. — Demande la grâce de diverses personnes, 411. — Offres généreuses qu'il fait au comte de Dammartin, 413.
— Sa magnificence à Paris, VIII, 4,—et de son hôtel, 8. — Accueil honorable que lui fait Louis XI, 16, 17. — On lui remet les clefs de la Bastille, 18. — Il est trompé par la politique du roi, 20. — Il tombe malade, et ce qui s'ensuit, 25, 27. —Sa générosité envers la reine d'Angleterre en fuite, 38. — Envers les ducs d'Exeter et de Somerset, 39.—Affaire des villes de la Somme. *V.* ce nom. — Rend à Louis XI les villes de la Somme malgré son fils, 47.—Son entrevue avec Louis XI et ce qui en résulte, 49. — Reçoit une lettre très-longue du pape. *V.* Lettre, Pie II. — Son fils rentre en grâce, 67.— Envoie une armée au pape, 68. — Se plaint du roi touchant les Liégeois, 80. — Réception courtoise qu'il fait à la reine, 85. — Ce qu'il offre au duc de Savoie et au roi de Chypre, 89. — Reçoit encore le duc de Savoie. *V.* ce nom.—Pressé de nouveau pour la croisade, 98.—Consultations qu'il fait faire à ce sujet, 100. — Sa grande colère contre un avocat clerc, et pourquoi, 108. — Son explication avec le comte d'Etampes, devenu comte de Nevers, 109.—Commence à se méfier de Louis XI, 114. —Le consulte pour un mariage et passe outre, 115.—Son départ précipité jette le trouble, 124. — Comment il répond aux ambassadeurs de Louis XI, 139.— Son discours remarquable à son fils sur le sort des princes, 151. —Sa grande faiblesse, et ce qui en résulte, 154. —Veut tuer son fils, 155.—Nouvelle réconciliation, 156. — Il entre dans une grande colère, 270. — Attaque

d'apoplexie, 271. — Il vient à l'armée, 272. — Sa dernière attaque, 287. — Bénit son fils et meurt, 288.—Description de ses funérailles magnifiques, 289. — Portrait de ce prince, 295.

PHILIPPE-LE-HARDI, quatrième fils du roi Jean, duc de Touraine. Sa valeur à Poitiers, I, 98. — Sa fierté dans la captivité, 99. — Reçoit le nom de Hardi, *ib.*—Hérite du duché de Bourgogne, 99. — Fait la guerre aux compagnies du roi de Navarre. *V.* Compagnies. — Se ruine pour sauver le royaume, 115. — Est indemnisé par le roi, 116. — Prend possession de son duché, 118. — Cérémonie à ce sujet, 119 et suiv. — Grande confiance du roi en lui, 121. — Son mariage, 126. — Nommé chef de la guerre contre les Anglais, 131. — Fait une alliance défensive contre le roi de Navarre, 134. — Est désigné pour régent du royaume, 178. — Comment il fait valoir sa dignité de premier pair de France, 197. — Gouverne seul toute la France, 209. — Ses dépenses excessives, 354.—Ses alliances, 355. — N'est plus à la tête du conseil du roi, II, 6. — Chargé de conclure le traité d'Amiens, 38. — S'oppose à la guerre contre le duc de Bretagne, 56. — S'oppose aux projets de ses frères, 74.— Ce qu'il exige de Noviant, 76. — Protége le roi de Hongrie dans sa demande, 152.—Conduit son fils à Saint-Denis, 155. — S'abouche avec Richard pour la paix, 168. — Va à Saint-Denis, *ib.* — Ses présens magnifiques, *ib.* — Partage ses états entre ses fils, 265. — Nommé gouverneur général du royaume en place de son neveu, 279. — Son habileté dans l'affaire de la veuve de Bretagne, 302. — Etat de sa maison, 302.—Sa prudence dans la levée des taxes, 305. — Prend la défense des peuples, 333. — Il

tombe malade, 334. — Ses derniers momens, 335. — Sa mort et son éloge, 336, 337. — Son dénûment et ses obsèques, 340. — Son tombeau, 341. — Regret général, *ib.*

PHILIPPE DE BOURGOGNE, fils de Marie de Bourgogne. Sa naissance, XI, 231. — Son baptême, 232.

PHILIPPE DE BRABANT. Sa mort et ce qui en résulte, V, 258.

PHILIPPE, comte de Bresse. *V.* Bresse.

PHILIPPE DE MAIZIÈRES, accusé de sortiléges, III, 41. — Justifié de ce crime, 79.

PHILIPPE DE MORVILLIERS, conseiller du duc de Bourgogne, IV, 153. — Commission qu'on lui confie, 154. — Sa barbarie comme agent des Anglais, 336.

PHILIPPE POT. Son vœu, VII, 160.

— Son avis sur la croisade, VIII, 102, — et sur le pape, 103.

PHILIPPE POT, seigneur de la Roche, deuxième du nom, chargé du gouvernement du duché de Bourgogne, XI, 141.

PHILIPPE DE ROUVRE. Devient duc de Bourgogne, I, 96. — Sa mort, 97.

PHILIPPE DE SAVOIE, comte de Bresse, gagné par Louis XI. Ce qu'il en reçoit, IX, 262.

— Louis XI veut se réconcilier avec ce prince, XI, 263.

PHILOSOPHIE d'Aristote. Comment s'introduit dans l'enseignement de la théologie, XI, 381. — Triomphe qu'elle obtient, 386.

PHOEBUS (François), roi de Navarre, XII, 81. — Sa mort tragique, *ib.*

PICARD (Guillaume), receveur des finances en Normandie, sauve Rouen, IX, 317.

PICARDIE ravagée par le duc d'Orléans, III, 217.
— Envahie par les capitaines de Charles VII, V, 385.
— Désolée par les Anglais et les Français, 414 à 417.
— Ses villes se rendent au roi, XI, 24, 52.
PICCOLOMINI. *V.* Æneas.
PIE II. Son élection, VII, 328. — Assemble un concile à Mantoue. *V.* Concile. — Son affection pour le duc de Bourgogne, *ib.* — Sa lettre singulière à ce prince, 329. — Son zèle pour la croisade contre les Turcs, 333.
— Sa longue et véhémente lettre au duc de Bourgogne, VIII, 55. — Se fait porter sur le rivage, malade, pour voir les galères vénitiennes, et meurt, 99.
PIÉMONT. Guerre dans ce pays au sujet de la maison de Savoie, XI, 440.
— Tentative du comte de Bresse sur ce pays, XII, 11.
PIERRE du portail de l'église de Montereau, avec inscription, citée, IV, 327.
PIERRE D'AILLY, évêque de Cambrai, célèbre docteur de l'Université, grand-maître du collége de Navarre, chancelier de l'Université, confesseur de Charles VI, mandé à Rome avec Clémengis, par le pape, et pourquoi, II, 122. — Cardinal, légat en Allemagne, et l'âme du concile de Constance. *V.* ce nom. — Prononce un discours au sujet de la soustraction d'obédience à Benoît XIII, 233. — Réponse qu'il en reçoit, 234.
PIERRE DE BRETAGNE, ambassadeur du duc de Bretagne aux Etats d'Orléans, VI, 211.
— Fait son frère prisonnier, VIII, 247. — Traitement barbare qu'il lui fait éprouver, 248.
— Fait la paix avec le roi, IX, 121. — Ses intelligences avec le duc de Bourgogne contre le roi,

154, 219. — Lettre qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 320. — Signe une trêve avec le roi, 329. — Nommé lieutenant-général du royaume, X, 278.

PIERRE DE BOURBON, sire de Beaujeu, devient gendre du roi, IX, 389.

PIERRE DE BOURBON, seigneur de Préaux, gouverneur de Rouen, IV, 128. — Comment il se tire d'embarras, 129.

PIERRE DE CANDIE, cardinal-archevêque de Milan, nommé pape, III, 137.

PIERRE-FONDS. Ce qui s'y passe, V, 266, 267. — Enlevé par Henri de la Tour, VI, 72.

PIERRE DE LILLE. *V.* Saint-Pierre.

PIERRE DE MENOU, est décapité, III, 417.

PIERRE VASCO DE SAAVEDRA, chevalier illustre, joûte contre le sire de Charni, VI, 303. — Part pour la croisade contre les Turcs, 305.

PIERREFORT, forteresse de Luxembourg, se rend au duc de Lorraine, X, 137.

PIERRES pour charger les canons, II, 411. — De Péronne, renommées à cet effet, XI, 158.

PIEUX ferrés des Anglais à la bataille d'Azincourt, IV, 74; — à celle de Crevant, 409; — à celle de Gravelles, ne les préservent pas, 413.

PILOY (le mont); ce qui s'y passe de remarquable, V, 204.

PIRATERIES des Anglais. *V.* Descentes.

PISE. Concile de ce nom, III, 136.

PITHIVIERS, prise par les Anglais, V, 68.

PLACARDS contre la reine à Paris, III, 120.

PLAIDOYER THÉOLOGIQUE de Me Jean Petit pour le duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans, III, 14 à 47.

PLAIDOIRIE de Me Cousinot contre le duc de Bourgogne, III, 83.
— En présence du duc de Bourgogne; ce qui en arrive, VIII, 107.
PLANCHER qui écroule et manque d'écraser Charles VII à la Rochelle, IV, 399.
PLESSIS-LEZ-TOURS (château de), son premier nom. *V.* Montils-lez-Tours. — Habitation de Louis XI; son aspect, XI, 393 et suiv.
— Devient de plus en plus formidable, XII, 67. — Les maisons voisines sont converties en prisons, 68. — Les arbres voisins sont remplis de pendus. Réception qui y est faite aux ambassadeurs flamands, 73, 74. — Au comte Dunois et à sa compagnie, 93. — Ermitages bâtis en grand nombre dans le parc, 107.
PLEINS POUVOIRS donnés par le roi à Jean-sans-Peur, III, 250.
PODIÉGRAND, assassin du roi de Bohême, lui succède, VII, 278.
POITIERS (bataille de), citée, I, 97, 98.
— Séjour du Parlement pendant l'occupation des Anglais, VI, 165.
POITOU (le) rentre au pouvoir du roi Jean, I, 141.
— Réclamé par un roi d'Ecosse, VIII, 242.
POIX (le sire Jean de) tente d'enlever le roi à Saint-Germain-en-Laye, IV, 100.
POL (le sire de Saint-). *V.* Saint-Pol.
POLICE de guerre. Règlement à ce sujet, VII, 55; X, 348.
— Soins de Louis XI pour rétablir une bonne police dans le royaume, XI, 391.
POLOGNE. Envoie des ambassadeurs à Arras, VI, 11.
PONCEAU (rue du) à Paris. Ce qui s'y passe à l'entrée du roi, VI, 173; VIII, 5.

PONCEAU DE L'ÉTANG DU VERT. Entrevue qui a lieu en cet endroit, IV, 254. — Paix de ce nom, signée entre les princes, 242.

PONCET DE LA RIVIERE; ses intrigues à la cour de Bourgogne, IX, 259.

PONTARLIER. Cette ville est prise par les Suisses, X, 125. — Comment ils en sortent, 126.

PONT-A-MOUSSON. Ce que Charles-le-Téméraire propose au roi de Portugal au sujet de cette ville, X, 415.

PONT-AUBENON, beau château donné au sire de Coucy, II, 88.

PONT-AUDEMER, assiégée, I, 151.

PONT-DE-CÉ (le). Ce qui s'y passe de remarquable, XI, 435.

PONT-DE-L'ARCHE tombe au pouvoir des Anglais, IV, 198.

PONTOISE, prise par les Anglais, IV, 246. — *Se rend au roi, VI, 67.* — *Est assiégée de nouveau. Détails du siége, 259, 268.* — La ville est *prise par le roi en personne, 270.*

PONTORSON, prise par les Anglais, V, 62.

PONT-SAINT-MAXENCE, forteresse enlevée au Anglais, VI, 10.

— Vendue par trahison aux Bourguignons, VIII, 191.

PONT Saint-Michel. Epoque de sa construction, I, 204. — De Comines, ce qui s'y passe, 251, 252.

— De Charenton, est levé par ordre du Dauphin, IV, 31. — De Saint-Remy sur la Somme, attaqué et défendu contre les Bourguignons, 339.

— De la Briche, disputé par les Français et les Anglais, VI, 88. — Notre-Dame, ce qui s'y passe de remarquable, 97.

— De tonneaux et de planches sur l'Escaut fortifié,

VII, 76. — De Montereau, ce qui s'y passe de remarquable. *V.* ce nom.

PONTS de Bouxières et de Condé coupés à Charles-le-Téméraire, X, 423.

POOLE (Jean de la), frère du duc de Bedford, fait prisonnier, V, 157.

POOLE (sir de la), fait prisonnier, IV, 414.

POORTERS (les); ce que c'est, I, 214.

POPINCOURT (Jean de), ambassadeur de Louis XI, VIII, 337.

PORC-EPIC (Ordre du), VI, 214.

PORÉE (Martin) au concile de Constance, IV, 95.

PORTE Saint-Michel; ce qui s'y passe de remarquable, VI, 91. — De Bruges, convertie en chapelle, 156.

PORTE Saint-Denis, à Paris, enlevée par ordre du roi, I, 272. — Celle Saint-Antoine est détruite, 273. — Ce qui se passe de remarquable à la porte Saint-Denis, à l'entrée de Charles VI, 407.

— Les portes sont replacées dans les rues, II, 384.

— Ce qui se passe à celle Saint-Antoine en 1414, III, 402.

— Et à celle Saint-Marceau, IV, 156.

— Ce qui s'y passe sous Charles VII, VI, 95, 98.

— Murées sous Louis XI, VIII, 191.

— Trois portes de Gand fermées par suite des révoltes, IX, 57.

— Saint-Jacques; cérémonies qui y ont lieu pour la réception d'un légat, XI, 359.

PORTRAITS peints sur verre par le roi René, V, 333. — Des ducs de Bourgogne, trouvés à Granson, X, 315. — Autre de Charles-le-Téméraire, trouvé dans sa tente à Morat et placé à l'Hôtel-de-Ville, 370.

PORTUGAL. Ambassadeur de ce royaume à Arras, VI, 11.

— Le roi de ce pays vient au camp du duc de Bourgogne devant Nanci, X, 413. — Motif de son voyage; sa réception et son départ, 415.

POSSÉDÉE du Démon. Détails sur une jeune fille du Mans déclarée telle, VII, 362.

POSTE. Epoque où son service fut organisé, XI, 4.

POT (les sires Philippe), seigneurs de la Roche, et Gui-Pot. — *V.* Gui-Pot et Roche.

POTHON DE SAINTRAILLES. *V.* Saintrailles.

POUANCÉ (château fort). Ce qui s'y passe de remarquable, V, 357.

POULAILLER (le), surnom du sire de Saint-Priest, X, 43. — Ce que Louis XI recommande à son sujet, 106, 107.

POULAINES, chaussure citée, II, 187. — Sont coupées avant la bataille de Nicopolis, 189.

POURCEAUX nourris de chair humaine, III, 254.

POURCELETS (les). Ce que c'était, I, 308.

PRAGMATIQUE-SANCTION. Ce que c'est, VI, 190. — Mal vue du pape Calixte III, 350.

— Est toujours maintenue malgré les réclamations du pape, VII, 332.

— Promesse de Louis XI au pape, VIII, 12. — Joie à Rome pour son abolition, 23. — Louis XI la maintient toujours, *ib.* — Abolie par le roi, et pourquoi, 344. — Maintenue par le Parlement et l'Université, 345.

— Louis XI veut la remettre en vigueur, XI, 247.

PRAGUERIE (faction dite de la), VI, 224.—Comment comprimée par le roi, 225.

PRÉLATS de France, s'élèvent contre la magie et les

sortiléges, II, 111. — Leur conduite dans l'affaire du schisme. *V.* Clergé, Evêques, Schisme.

PRÉSAGES sinistres. Exemples remarquables, X, 422; XII, 17.

PRÉSÉANCE. Querelle à ce sujet entre le duc de Bretagne et le duc d'Orléans, III, 382.

PRÉSENS du duc de Bourgogne au pape, I, 136; — des villes au roi de France, 138; — au duc de Bourgogne lors de son entrée, *ib.*

— Envoyés à Bajazet, II, 201. — Sont retenus par le roi de Hongrie, 205. — Montant des sommes envoyées; le roi de Hongrie paie moitié, 207. *V.* Rispondi. — Présens grossiers de Bajazet au roi de France, 210.

— Réciproques du Dauphin et du duc de Bourgogne, IV, 243.

— Donnés par Louis XI aux ambassadeurs anglais, VIII, 333. — Singuliers présens donnés à ceux de France par Edouard, 357.

— De Louis XI aux églises, pour la naissance de son fils, IX, 152, 153.

— Envoyés par Louis XI à Edouard, X, 80.

— Considérables de Louis à divers pèlerinages et églises pour recouvrer sa santé, XI, 441, 445; XII, 101. — Envoyés par Bajazet à Louis XI; comment reçus, 106.

PRÊT demandé au clergé par le duc d'Orléans. Ce qui en résulte, II, 274.

PREUX (les neuf). Comment représentés sur les tapisseries d'Arras, VI, 411.

PREVOT des marchands rétabli à Paris, I, 399. *V.* Culdoé, Gentien.

— Accusé par l'université, III, 309.

PRIÈRE composée pour la paix, III, 181.

PRIEUR des Chartreux, député par les gens de Gand au Duc, VII, 82.

PRIEUR (grand) de France. *V.* Beaufremont.

PRINCES allemands. Noms de ceux qui figuraient dans l'armée de l'empereur d'Allemagne, X, 91.

PRINCES du sang assemblés à Nevers. Leurs remontrances au roi. — Réclament le paiement de leurs pensions, VI, 282.

— Ligués contre Louis XI. *V.* Ligue du bien public. — Ce que Louis XI leur accorde à chacun, VIII, 238, 239. — Nouvelle alliance entre eux contre Louis XI, 363. — Plusieurs se détachent et prêtent serment au roi, 393, 394.

— Se réunissent de nouveau contre le roi, IX, 252. — Mettent le désordre partout, 295.

— Leurs dispositions pour la guerre de 1474, X, 50.

— Comment disposés à la mort de Louis XI, et ce qui en résulte, XII, 32, 33.

PRISE de possession d'un duché. Cérémonie curieuse à ce sujet, I, 118, 119 et suiv.

PRISON du Bouffay; ce qui s'y passe de merveilleux, IX, 279.

PRISONNIERS flamands. Leur fierté devant les Français, I, 311.

PRISONNIERS d'Etat sous Louis XI, et leurs tourmens dans les cages de fer, XII, 102.

PRISONS de Paris forcées par la populace, IV, 179, 180, 181. — Massacres dans celles des faubourgs et de Saint-Denis, 191.

PRIVILÉGES de la ville de Dijon, I, 120. — De la ville de la Rochelle, 140. — De la ville de Gand, et ce qu'ils coûtent à cette ville. *V.* Chaperons blancs. — De la ville de Paris, sont abolis, 277.

PROCÉDURE contre les meurtriers du duc de Bourgogne, IV, 326.

PROCÈS célèbres : du duc d'Alençon, du cardinal Balue, de Charles-le-Téméraire, d'Armagnac, contre les meurtriers du duc Jean, au sujet de la mort du duc de Guyenne, des sires de Hagenbach, d'Himbercourt, d'Hugonnet, d'Husson, de Jeanne d'Arc, de Jourdan-Favre, de l'évêque d'Elne, du duc de Nemours, du comte du Perche et du comte de Saint-Pol. *V.* tous ces noms, et encore Exécutions.

PROCESSIONS et prières publiques par toute la France pour Charles VI, II, 71, 98, 112. — Pour la croisade, 178.

— Pour le rétablissement de la paix à Paris, III, 360; IV, 322.

— De saint Liévin à Gand est la cause d'une terrible émeute, VIII, 307.

— Pour la translation de la sainte Ampoule au Plessis, XII, 110.

PROFANATEURS punis miraculeusement, I, 292.

PROVENCE (la). Ce qui est réglé à son égard par Louis XI et un conseiller du roi René, X, 328.

— Prétentions de Louis XI sur ce pays; sur quoi fondées, XI, 326. — Il en devient possesseur par héritage, 457.

— Sagement gouvernée par le sire de Palamède, XII, 94.

PROVINCES de France cédées aux Anglais par le roi Jean, I, 128.

— Comment administrées sous Charles VI, II, 307.

PROVINS. Ce qui s'y passe, IV, 223.

— Se rend au roi, V, 189.

PROVISIONS DE GUERRE rassemblées en masse pour l'expédition d'Angleterre, I, 343. — Vivres soumissionnés, premier exemple. *V.* Boulard.

PRUNIAUX (Jean), chef des révoltés à Gand, I, 163. — Sa condamnation et son supplice, 175.

PRUSSE (croisade en), II, 43.

PUCELLE D'ORLÉANS. *V.* Jeanne d'Arc.

PUY (ville du). Son pèlerinage célèbre des Rochers visité par Louis XI, X, 323. — Les clefs de la ville lui sont offertes, et ce qu'il dit à ce sujet, *ib.* — Cérémonie qui se passe à la cathédrale, 324.

Q

QUAI DU LOUVRE, par qui construit, I, 204.

QUARTENIERS de Paris s'entremettent pour la paix, contre les Cabochiens, III, 358. — Détails du mouvement des bourgeois pour ruiner le crédit des bouchers, 359.

QUERELLE célèbre des ducs d'Orléans et de Bourgogne, II, 254, 264. — Ils s'entourent de forces puissantes, 267, 268. — Sa fin par les soins de la reine et du duc de Berri, 270. — Entre mesdames d'Orléans et de Bourgogne, 271.

— Entre les ducs de Bourgogne et la maison d'Orléans renouvelée, III, 152.

QUESNOI (le) pris par les Dauphinois, IV, 363.
— Et par Louis XI, XI, 87. — Entrée du roi, 88.

QUESTION (supplice de la), infligé souvent. *V.* Guyenne (héraut d'armes), Himbercourt, et Hugonnet, Jugemens, Procès.

QUINGEY (le sire de), envoyé au roi par le duc de Bourgogne, IX, 228. — Autre mission dont il est chargé, 286. — Ce qu'il apprend au Duc, 287.

R

RABOT (un), devise du duc Jean-sans-Peur, II, 407.

RADEGONDE (église Sainte-). Ce qui s'y passe, XI, 177.

RAIZ (le sire de) vient à Blois pour aller au secours d'Orléans, V, 111. — Marche contre les Anglais, 139, — à un assaut, 143. — Accompagne Jeanne d'Arc à l'assaut de Paris, 219.

RAMBOUILLET pris par les Anglais, V, 68.

RAMBURES (le sire de), grand-maître des arbalétriers, III, 258.

— Fait la guerre aux Anglais, IV, 335.

RANÇON pour la ville d'Autun, I, 117.

— Du roi Jean, réclamée par l'Angleterre en 1392, II, 41. — Du duc de Nevers et de vingt-quatre chevaliers, 210.

— Du duc René d'Anjou; ses conditions, V, 334. — Ce qu'il paie au maréchal de Bourgogne, 335.

— Enfin fixée par le duc de Bourgogne, VI, 135. — Du duc d'Orléans, 240.

RAOUL DE GAUCOURT, tué à Rouen, IV, 128.

RAOUL DE LANNOY. Sa bravoure à Hesdin, XI, 52. — Passe au service de Louis XI, 53. — Sa bravoure à un siége, et ce que lui dit le roi, 87.

RAOUL REDING, chef des vieilles bandes suisses des montagnes, X, 304.

RAPIOT (Jean), avocat, parle contre les bouchers, III, 364.

— Ce qu'il dit contre le roi d'Angleterre, IV, 232.

RASSE DE HARSELLES, chef gantois, tué, I, 212.

RAULIN (maître Nicolas), conseiller de Bourgogne. Ses sages avis, IV, 231.
— Eloge de sa conduite envers le Duc; sa mort et ses fondations, VIII, 26. — Douleur du Duc, 27.
RATISBONNE. Diète de ce nom en 1454, pour décider une croisade contre les Turcs, VII, 172. — Transférée à Francfort, 177.
RAVENSTEIN (seigneur de), ou Adolphe de Clèves, poursuivant d'armes au banquet du mariage de Charles-le-Téméraire, VIII, 415.
RAYMOND RAGUIER, maître de l'hôtel du roi, accusé, III, 304.
RAYMONNET DE LA GUERRE, massacré par le peuple, IV, 182.
RAYON de soliel porté en médaillon par les chevaliers de Bourgogne, V, 23.
RAZILLI (le château de) sert de demeure à la famille du roi d'Angleterre réfugiée en France, IX, 179.
RÉALISTES et Nominaux. Détails sur leur célèbre dispute, XI, 381 et suiv. — Edit de 1474 à ce sujet, 385. — Ils obtiennent la victoire sur les nominaux, 386. — Lettre du célèbre Robert Gaguin à ce sujet, 387.
RECHBERG (Jean de) donne au Dauphin des renseignemens sur le pays des Suisses, VI, 359.
RÉCEPTIONS du roi; ce qu'elles coûtaient aux villes, I, 282. — Cérémonial à ce sujet. *V.* Entrées.
— Des ambassadeurs français par le pape, II, 137. — De reliques. *V.* ce mot.
RÉCONCILIATION prescrite par le duc de Bourgogne, I, 138.
RÉCONCILIATIONS politiques vraies ou feintes. Désignation des plus remarquables: de Charles VII avec son fils; — du duc de Bourgogne avec le

sien; — du duc de Bretagne avec son frère; — des princes avec le roi; — du roi Louis XI avec le connétable de Saint-Pol; — de ce seigneur avec Dammartin; — des ducs de Bourgogne et d'Orléans. *V.* tous ces noms et Entrevues.

RECOURT (Charles de), amiral. *V.* Lens.

REDDITIONS remarquables de villes. *V.* Bordeaux, Bruges, Gand, Nesle, Paris, Rouen, etc.

RÉFECTOIRE magnifique de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, où se tint une grande assemblée; détails à ce sujet, IX, 360, 365.

RÉFORMES dans les dépenses, II, 395.

— Proposées au roi par l'Université, III, 315; — de l'Université par le cardinal d'Estouteville. *V.* Université.

RÉGALE (droit de) réservé par le traité d'Arras, VI, 41.

RÉGENCE de Bourgogne. *V.* Anjou (duc d'), Jean (roi). — Du royaume de France pendant la captivité du roi Jean, I, 97. — Entre les mains d'une femme, 144; — de la reine pendant la maladie de Charles VI. *V.* Reine.

— Offerte à Philippe-le-Bon, V, 224, 225.

RÈGLEMENS de guerre entre les Suisses à Morat, X, 348, 349.

— De Louis XI avant de commencer sa guerre de Bourgogne, XI, 11, 12.

REGNAUDIN. Part qu'il prend à l'affaire du pont de Montereau, IV, 262.

REGNAULD DE SAINT-JEAN (le sire de) surprend Saint-Denis, VI, 10.

REGNAULT DE CHARTRES, archevêque de Rheims, chancelier de France, V, 104.

REGNAULT DE TRIE, amiral de France, II, 405.

REGNAULT DE VIGNOLLES. Ses brigandages, VI, 288. — Son château rasé, 289.

RÉGNIER, sire de Brockhausen. Son dévouement aux enfans du duc de Gueldre, IX, 344.

REINE régente, I, 97.

REINE (la), femme de Charles VII. Résignation de cette princesse, VI, 387.

RELIGIEUSE qui se fait passer pour une duchesse, IV, 420.

RELIQUAIRES des églises engagés aux Anglais, III, 293.

— Magnifiques de la chapelle de Charles-le-Téméraire, IX, 355, 365.

— Trouvés par les Suisses dans son camp de Granson, X, 316.

RELIQUES en tableau, léguées par le duc de Bourgogne, I, 345.

— De Saint-Denis. Prétentions de diverses églises à ce sujet, II, 408. — Descente et procession des reliques de sainte Angadresme à Beauvais. *V.* Beauvais.

— Profanées, et cérémonies à ce sujet, IV, 4.

— Soulèvement à Rome au sujet des reliques envoyées à Louis XI, XII, 105. — De Constantinople envoyées à Louis XI par le sultan, et refusées, 106; — de la Sainte-Chapelle portées au château de Plessis-lez-Tours, 110.

REMBRANDT. Son tableau du duc de Gueldre en prison, cité, IX, 338.

REMIREMONT (abbaye de). Ce qui s'y passe de remarquable, I, 152.

REMONTRANCES lues en présence du roi, II, 373 et suiv.

— Des oncles du roi, et sa réponse, III, 177.

— De Nevers. Observations des princes et réponse du roi, VI, 273, 276. — Ses justes reproches de la conduite des princes, 281.
— Des Etats de Bourgogne au Duc après ses défaites de Granson et Morat, X, 377, 378. — de Flandre, 383. — De l'archevêque de Tours à Louis XI sur les malheurs du royaume. *V.* Bourdeilles.
— Du Parlement, relativement au monopole des blés, XII, 50.

REMPARTS de Paris. Par qui construits, I, 204.

RENÉ, comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Ce que lui accorde le roi, X, 34.

RENÉ, duc d'Anjou et de Bar, traite avec les Anglais, V, 69. — Vient offrir ses services au roi, 189. — Ses prétentions sur la Lorraine, 313. — Perd la bataille de Bulligneville, 320. — Fait prisonnier, *ib.* — Visité dans sa prison par Philippe-le-Bon. On s'occupe de sa rançon, 333.
— Devient roi de Sicile, VI, 103. — Reste toujours prisonnier du duc de Bourgogne, *ib.* — Il traite enfin de sa rançon, 134. — Donne sa fille au roi d'Angleterre, 350. — Reçoit à sa cour celle de France, 377.
— Bien accueilli du roi, VII, 4. — Accompagne Charles VII au siége de Rouen, 16.
— Reste fidèle à Louis XI contre les princes, VIII, 162, 164, 388. — Sermens que Louis exige de ce prince sur la croix de Saint-Laud, 389.
— Sa faveur auprès du roi de France, IX, 179. — Préside pour le roi les Etats de Tours, 181. — Ses nouvelles intelligences avec le duc de Bourgogne, 366.
— Louis XI veut l'en punir, X, 34. — L'on se sert de son nom pour tramer contre le roi, 35. — Eloge de ce prince et de sa vie intérieure, *ib.* — Sa ré-

signation et son départ pour la Provence, 37. — Ses complots avec le duc de Bourgogne découverts, 117. — Conditions que lui impose Louis XI, 120. — Louis XI veut lui faire faire son procès, 322. — Abandonne définitivement le duc de Bourgogne et fait serment au roi, 327. — Se rend à Lyon pour faire la paix avec lui, 328. — Ce qu'il règle à l'égard de son testament et de son héritage, 329.

— Tracassé de nouveau par Louis XI pour le duché de Bar et de Lorraine, XI, 326. — Refuse de changer les armoiries de Lorraine, *ib.* — Louis XI essaie de le gagner par des présens, 105. — Mort de ce prince, 107.

RENÉ de Lorraine. Propositions que lui fait Louis XI, X, 26. — Il veut ravoir ses états conquis par le duc de Bourgogne, 343. — Se joint aux Suisses pour lui faire la guerre, 346, 355. — Se fait armer chevalier en même temps que les Suisses, 359. — Son ardeur à poursuivre le duc de Bourgogne, 366. — Retrouve ses canons et s'en empare, 369. — Ce qu'il reçoit de Strasbourg, 397. — Reçoit un secours d'argent de Louis XI, 398, — et d'une veuve dans une église, *ib.* — Enthousiasme des Lorrains pour ce prince, *ib.* — Il est forcé de reculer devant les troupes du duc de Bourgogne, 401. — Il quitte Nanci pour aller chercher des secours chez ses alliés, *ib.* — Obstacles qu'il éprouve, 403. — Admis au conseil de Zurich, *ib.* — S'avance au secours de Nanci, 415. — Sa belle tenue à la bataille de ce nom, 426. — Poursuit vivement les Bourguignons, 429. — Il rentre à Nanci, et réception qu'il y reçoit, 430. — Sa piété après la victoire, *ib.* — Fait chercher le duc de Bourgogne, 432. — Lui fait rendre les derniers honneurs, 435, 436.

— Louis XI recherche son alliance contre la Bourgogne, XI, 177. — Louis XI lui conteste le duché de Bar, 327. — Il perd encore la Provence, 457. — Son duché de Bar attaqué par le roi, 459.

RENÉ DE VAUDEMONT hérite de la Lorraine, IX, 351. — Est enlevé par ordre du duc de Bourgogne, *ib.* — Ce qui en résulte pour la France, 361.

RENONCIATION de la duchesse de Bourgogne, II, 340.

RENTI (le sire de) passe du côté du roi, IX, 214.

RÉOLE (la), enlevée d'assaut, VI, 327.

REPAS du sacre. *V.* Festin. — Donné par Jean-sans-Peur au roi, III, 146.

REPRÉSAILLES exercées par ordre de Louis XI sur cinquante prisonniers, XI, 311; — des Suisses après la bataille de Morat. *V.* Ce mot.

REPROCHES adressés au Dauphin par Jean de Troyes, III, 333, — et par Eustache Pavilly, 336; — au duc d'Aquitaine par le prevôt Jacqueville, 352. — Que s'adressent réciproquement le duc de Bourgogne et Edouard, roi d'Angleterre, X, 193.

RESPONDI, riche marchand lombard. Sa réputation en Europe, II, 207. — Paie la rançon des chevaliers à Bajazet, 212.

RETONDEURS (les). Ce que c'était, VI, 74.

RETOUR (droit de), réclamé par l'empire d'Allemagne, et abandonné, VI, 291.

RÉVÉLATEURS (les non-). Ordonnance de Louis XI à ce sujet, XI, 166.

RÉVOLTES de villes en Flandre et en France. *V.* Gand, Paris, Rouen.

REVUE (grande) des milices bourgeoises de Paris par

Louis XI, VIII, 341. — Ce qu'en dit le roi, 342. — De l'armée suisse à sa solde, XI, 422.

RHEIMS, honorée du sacre des rois de France. *V.* Sacre. — La majorité du roi y est déclarée à l'archevêché, I, 396.

— Assemblée qui s'y tient pour le schisme d'Avignon, II, 226.

— Envoie ses députés aux États-Généraux, III, 298.

— Se rend au duc de Bourgogne, IV, 130.

— Sédition dans cette ville, VIII, 21.

— Engagemens que prend le duc de Bourgogne de permettre aux rois d'Angleterre de se faire sacrer dans cette ville, X, 54.

RHODES est délivrée des Turcs, VI, 430.

— Assiégée de nouveau, XI, 361. — Archevêque de ce nom, trahit le légat et le roi, 363. — Il est enlevé par une escorte, 366. — Siége de cette place par Mahomet II, et sa défense célèbre par les chevaliers, XII, 106.

RIBAUDEQUINS, espèce de petits canons, I, 228. — Leur effet terrible au siége de Bruges, 231.

RICHARD, roi d'Angleterre, envoie en France pour la paix, II, 139. — Il reçoit Robert l'Hermite, 144. — Obtient la jeune Isabelle de Bourgogne. *V.* ce nom. — Ses actes tyranniques, 240. — L'Angleterre se plaint de lui, 246. — Se rend prisonnier et abandonne sa couronne à Derby, *ib.* — Désespoir de Charles VI à cette nouvelle, 248. — Est tué dans sa prison, 253. *V.* Isabelle.

RICHARD (frère). Effet de ses sermons, V, 115.

RICHEMONT (le comte de), Arthus de Bretagne, fait prisonnier à Azincourt, IV, 79. — Demande en mariage madame de Guyenne, 395. — Fin de cette affaire, 396. — Chargé de traiter avec les États de Bretagne, *ib.* — Alliance avec son beau-

frère, *ib.* — Se marie avec la duchesse de Guyenne, 421. — Se brouille avec les Anglais, 427.
— Ménagé par la cour de France, V, 7. — Nommé connétable, *ib.* — Travaille à pacifier le royaume et devient maître, 34, 36. — Sa déconfiture au siége de Saint-James, 58. — Se saisit du sire de Giac, 39. — Ses services sont rejetés, 69. — Veut combattre pour le roi malgré lui, 159. — Comment il est accueilli à l'armée, 160. — Commande le guet de nuit, 161. — Le roi lui défend de venir au sacre, 176. — Service qu'il rend au roi malgré ce prince, 357. — Rentre en grâce, 411. — Ne peut sauver Saint-Célerin, *ib.* — Envoyé par le roi contre les ennemis, 414.
— Entreprend de remettre Paris au pouvoir de Charles VII, VI, 84. — Bat les Anglais à Saint-Denis, 88. — Ses intelligences avec les Parisiens, 90. — Reçoit la soumission de la bourgeoisie, 97. — Entend la messe tout armé, 98. — Desservi auprès du roi, 182. — Ce qui lui arrive de remarquable avec un chartreux, 198. — Assiége Meaux, 199. — Sa prudence au siége du marché, 201. — Veut faire le siége d'Avranches, 220. — Est abandonné de ses troupes, 221. — Insulté par Dunois, 226. — Charles VII l'envoie chercher avec instances, *ib.* — Repousse les Anglais à Pontoise, 268. — Gagne la bataille de Formigni. *V.* ce nom.
— Il devient duc de Bretagne, VII, 290. — Il veut rester connétable, *ib.* — Comment il entre à Tours, *ib.*
— Fait hommage au roi, qui prend méfiance de lui, VIII, 23. — Ses démêlés avec le roi, 75. — Ses plaintes contre lui, 77. — S'intéresse pour le sire d'Arguel, 106. — Se méfie des apprêts de

Louis XI et se prépare à la guerre, 111. — Sa lettre mal reçue du roi et envoyée au duc de Bourgogne, 112. — Ce qu'en dit ce prince, 113. — Le duc de Bourgogne prend sa défense contre Louis XI, 134. — Villes qu'il obtient en apanage, 239, — et pour sa maîtresse, *ib.* — Louis XI fait semblant de défendre sa cause, 253. — S'unit à Charles-le-Téméraire contre Louis XI, 329. — Lettre qu'il reçoit du roi, 330.

— Attaqué à l'improviste, demande secours au duc de Bourgogne, IX, 10. — Signe une trêve et un traité avec Louis XI, 11. — Refuse l'ordre de Saint-Michel, 108. — Reçoit du roi l'avis de la délibération des États de Tours, 185. — Envoie son contingent au roi, 213. — Ses relations avec le duc de Bourgogne, 219. — Lettre qu'il en reçoit, 220. — Trame toujours contre le roi, 241. — Dot de sa femme spécifiée, 248. — Nouvelle ligue, 252. — Ses relations avec le duc de Guyenne, 259. — Lettre qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 287. — Appelle les Anglais à son aide, 323. — Ses conseillers et affidés traitent avec le roi, 325. — Lescun lui fait signer une trêve avec le roi, 329.

— Ses nouvelles démarches contre la France, X, 81. — Ses intelligences avec l'Angleterre découvertes par Louis XI, 83, 85.

— Fait de nouveaux traités avec Louis XI, et sermens qui s'ensuivent, XI, 173. — Recherche l'alliance de l'Angleterre, *ib.* — Compris dans la trêve de 1480, 358. — Passe un traité d'alliance avec les ambassadeurs de Bourgogne, 414. — Se déclare ouvertement contre le roi, 415. — Plaintes portées contre lui au Parlement, 434. — Ce qu'il obtient du roi, 436.

— Laisse mourir son chancelier en prison, XII, 93.

RIEUX (le sire de), maréchal de France, remplacé, III, 258.
— Son fils le remplace, IV, 171.
— Prend la ville de Dieppe, VI, 69.
RIOM. Ce qui s'y passe de remarquable, VIII, 187.
RIVAROLA (le seigneur de) sauve le fils aîné de la duchesse de Savoie, X, 374. — Envoyé à Louis XI, et pourquoi, 390. — Comment reçu, 391.
RIVIÈRE (Bureau, sire de la), envoyé contre les compagnies, I, 111. — Reçoit une pension du duc de Bourgogne, 142. — Reçoit le dernier soupir de Charles V, 189.
— Tombe en disgrâce et est arrêté. Sa grandeur d'âme, II, 81. — Il est enfermé au Louvre, 82. — Puis à la Bastille, 87. — Jeanne de Boulogne sollicite sa grâce. *V.* Jeanne. — Son éloge, 91. — Le roi lui fait grâce, 94. — Il est remis en liberté. *V.* Novion.
RIVIÈRE (Jacques, sire de la). Ce seigneur est préposé à la garde du duc de Guyenne. *V.* ce nom. — Le peuple s'empare de lui à l'hôtel Saint-Paul, III, 335. — Il est massacré par Jacqueville, 347.
RIVIÈRE (château de la). Ce qui s'y passe, X, 387.
ROBERSART (sire Louis), tué à Germigny, V, 273.
ROBERT (le roi) donne la Bourgogne à son fils, I, 94.
ROBERT D'ARTOIS. Sa mort, I, 264.
ROBERT DE BALZAC, capitaine de Louis XI. Sa perfidie à Lectoure, IX, 372.
ROBERT DE BAVIÈRE, archevêque de Cologne. Ses prétentions et leurs suites, IX, 425.
ROBERT DU BELLOY. *V.* Belloy.
ROBERT GAGUIN, général des Mathurins. Sa réputation et mission dont il est chargé, XI, 113 et 114.

— Sa lettre au sujet des réalistes et des nominaux, 387.

ROBERT LE MASSON, chancelier du Dauphin, IV, 125. — Sa sagesse, *ib.* — Signe le traité du Ponceau et assiste à celui de Compiègne. *V.* ces noms.

ROBERT, comte palatin, nommé empereur d'Allemagne, II, 256.

ROBERT L'HERMITE présenté au roi, II, 105. — Ce qu'il lui raconte, 106. — Il parle pour une croisade, 107. — Est envoyé en Angleterre pour traiter de la paix; sa réception, 144. — Sa harangue au duc de Glocester, 145.

ROBERT-RETORTILLO. *V.* François de Paule.

ROBINET DE FRETEL est commis à la garde de l'abbaye de Saint-Denis, III, 248.

ROC (Jean). Détails sur cet aventurier, IX, 190.

ROCHE (le sire de la), ou Philippe Pot. Signe la trêve de Lens, XI, 121.

ROCHEFORT (ville de) prise par les Anglais, V, 68.

ROCHEFORT (le damoisel de), décapité, III, 107.

ROCHEFORT (Guillaume, sire de), chancelier de France. *V.* Guillaume de Rochefort.

ROCHEGUYON (le sire de). Exemple de courage et de grandeur d'âme de sa veuve, IV, 216.

ROCHELLE (La). Manière singulière dont elle est rendue au roi de France, I, 140. — Obtient un hôtel des monnaies, 141.

— Danger que court Charles VII dans cette ville, IV, 399.

ROCHERS (chapelle des), célèbre pèlerinage du Puy; ce qui s'y passe, X, 323.

RODRIGUE DE VILLANDRADA (le sire). Expéditions de cet aventurier, VI, 163, 164. — Reprend Saint-Séverin sur les Anglais, 193.

ROGER DE BAVIÈRE au siége de Melun, IV, 313.

ROGER D'OULTRE, bailli tué par les gens de Gand, I, 158.

ROHAN (le comte de), maréchal de Gié. Sa grande réputation, IX, 112. — Comment Louis XI le fait venir auprès de lui, et ce qu'il lui promet, 113. — Le duc de Bretagne veut le ravoir, 115.

— Fait seigneur de Gié par Louis XI, et chargé de réduire la ville de Bourges, X, 39. — Nommé maréchal de France, 281.

— Surprend les Bourguignons près Arras, XI, 59.

ROHAUT (Joachim). Sa conduite généreuse envers le comte de Dammartin, VII, 407. — Fait les fonctions de grand-écuyer au sacre de Louis XI, 410.

ROIS, leurs devoirs tracés par Louis XI même pour l'éducation du Dauphin, XII, 128.

ROMANS de chevalerie; leur influence, VI, 398.

ROME. Ce qui s'y passe à l'élection d'un pape, I, 146. *V. aussi Conciles, Légats, Papes, Saint-Siége*, Schisme, etc.

ROMONT (le comte de), chargé de gagner les Suisses, X, 65. — Sa conduite à la bataille d'Héricourt 73. — Son armée rompue, 75. — Guerre que lui font les Suisses, 262. — Perd ses états, 267. — Marche de ses troupes au milieu des trois lacs, 351. — Fait donner le premier assaut à la ville de Morat, 352. — Son armée dispersée à Morat, 370. — Exclu du traité de Fribourg, 395.

— Ambassadeur du duc Maximilien en France, XI, 356.

RONDELLES des armures, pourquoi supprimées dans un tournois, VI, 408.

ROOSEBEKE (bataille de). Détails à ce sujet, I, 161,

262. —Les Français remportent la victoire, 263, 264. — Ses résultats, 272.

ROSA (Jacques, frère), célèbre religieux de Lombardie demandé par Louis XI, XII, 107.

ROSAIRE du duc de Bourgogne, sa richesse, VIII, 8.

ROSE-BLANCHE (la), enseigne de la maison d'York, abandonnée, IX, 160.

ROSES (couronnes de) portées par les prêtres, et pourquoi, IV, 183. — Placées sur la tête d'un supplicié. *V.* Beytz.

ROSIER (le) des guerres. Ce que c'est que ce livre, XII, 23.

ROSIMBOS (le sire de) relève la bannière du duc de Bourgogne dans une bataille, IV, 344.

— Son poste périlleux à la bataille de Granson, X, 305. — Comment il sauve la garnison de Vaux-Marcus, 321.

ROUAULT (Joachim). Sa bravoure à la bataille de Castillon, VII, 184, 185.

— Vient secourir Beauvais, IX, 302.

— Sa disgrâce et son procès, X, 280.—Perd sa charge de maréchal de France, 281.

ROUEN. Révolte des habitans, I, 205.

— Les bourgeois de la ville résistent aux prétentions du duc d'Orléans, II, 368.

— Députés de cette ville aux États-Généraux, III, 298.

— Sédition terrible, IV, 128. — La ville se rend au Dauphin, 129. — Assiégée par les Anglais, 198. — Détails de ce siége, 199. — Envoie un messager au conseil du roi, 201. — Ne reçoit que des promesses, 202. — Suite du siége, 207. — Sont abandonnés par le roi, le Dauphin et le duc de Bourgogne, 210. — Envoient au roi d'Angleterre, et ce qui en résulte, 211, 213. — Résolution extrême des habitans, *ib.* — Capitula-

tion, 214. — Entrée du roi d'Angleterre dans la ville, 215.
— Tentative de Charles VII sur Rouen, VII, 15. — Repoussée par Talbot, 16. — Le peuple se soulève contre les Anglais, 17. — La ville est rendue, 18. — Le duc de Somerset parle au roi et soutient le siége, 19. — Ils se rendent à discrétion, 20. — Le roi y fait son entrée, *ib.*
— Livrée au duc de Bourbon, VIII, 234.
— Assiégée inutilement par Charles-le-Téméraire, IX, 317. — Cette ville est célèbre par la mort de Jeanne d'Arc. *V.* Jeanne et Pucelle.
ROUSSI (le comte de), gouverneur de Bourgogne, vient au secours du Nivernais, X, 152. — Il est fait prisonnier au combat de Guipy, *ib.* — Louis XI le fait venir, et ce dont il le menace, 245.
ROUSSILLON (affaire du). Ce que c'est, VIII, 34, 40.
— Menacé par le roi d'Aragon, IX, 257. — Soulèvement contre le roi de France, 379. — Suite de la guerre, 383.
— Dévasté par ordre de Louis XI; ses lettres et ses mesures à ce sujet, X, 43, 45, 47. — Louis XI fait semblant de donner cette province au roi d'Aragon, 103.
— Négociations au sujet de cette province, XII, 81.
ROUTIERS. Ce que c'était, VI, 74.
ROUVRAI (bataille de), ou Journée des Harengs, perdue par les Français par leur indiscipline, V, 80.
ROUVRE (château de), sert de séjour à la duchesse de Bourgogne, I, 134.
— Ce qui s'y passe de remarquable, III, 412; IV, 37.
ROVÈRE (Julien de la), cardinal, accompagne le roi René à Lyon, X, 327. — Arrêté par ordre de Louis XI, 342. — Comment délivré, 343.

- Vient en France pour réconcilier Louis XI et le duc Maximilien d'Autriche, XI, 358. — Honneurs qu'il reçoit en France, 359. — Ne peut se faire recevoir du Duc, 361. — Lettre qu'il reçoit de Louis XI, 362. — Réponse qu'il fait au roi, 365.

ROYAULIEU (abbaye de). Ce qui s'y passe, V, 266.

ROYE (ville de), livrée au roi, IX, 201. — Se rend au duc de Bourgogne, 290.

RUBEMPRÉ (bâtard de), espion de Louis XI arrêté à Gorcum, VIII, 116. — Est renié par le roi, 119. — Mauvaise explication donnée à ce sujet par le roi, 126.

RUBEMPRÉ (Jean de), seigneur de Bièvre, gouverneur de Lorraine pour le duc de Bourgogne, X, 398. — Forcé de rendre Nanci au duc René, 399. — Reste fidèle au duc de Bourgogne malgré sa mauvaise fortune, 428. — Son corps retrouvé sur le champ de bataille de Nanci, 431.

RUE. Surprise de cette ville, VI, 6.

RUEL (village de). Ce qui s'y passe, IV, 141.

RUPELMONDE, bataille de ce nom, VII, 84. — La victoire reste au duc de Bourgogne, 89.

S

SABLÉ, château du sire de Craon, II, 53.

SABLIER renversé par un nain pour mesurer la durée d'une joûte, VIII, 417.

SACRE du roi Charles V, I, 99; — du roi Charles VI, 195. — Ce qui s'y passe de remarquable, 197.

— De Charles VII à Rheims, V, 185; — de Henri VI à Paris, 328.

— De Louis XI, et ce qui s'ensuit, VII, 409.

— Préparatifs du sacre du duc de Bourgogne, comme roi des Romains, IX, 365.
— Louis XI fait renouveler son sacre, et pourquoi, XII, 110.
SAIMPY (le sire de) conduit les chevaliers contre les Flamands, I, 350. — Comment il leur fait passer la Lys, 251.
— Se croise contre les Turcs, II, 155.
SAINT-BAVON, célèbre abbaye de Flandre. Son abbé député par les Gantois au Duc, VII, 82.
SAINT-BENIGNE de Dijon. Ce qui se passe dans cette église, XI, 289.
SAINT-BERNARD (le mont). Ce qui s'y passe entre les Lombards et les Suisses, X, 263.
SAINT-BERTIN, abbaye célèbre. Ce qui s'y passe, VI, 242. — Joûte dans une des salles, 243.
SAINT-CÉLERIN, forteresse importante du Maine, enlevée aux Français, V, 411.
SAINT-CIBOIRE de Cambrai, XI, 217.
SAINT-CLAUDE, abbaye et pèlerinage célèbres visitée par divers princes, I, 344; VI, 293.
— En grande vénération à Louis XI; VIII, 18.
— Offrandes considérables qu'il y fait, XI, 445.
SAINT-CLOUD, surpris et pillé, III, 188. — Fortifié par les Armagnacs, 246. — Pris d'assaut par les Parisiens et les Anglais, *ib.*
— Attaqué par les gens du duc de Bourgogne, IV, 141.
SAINT-DENIS (ville de), surprise par les Anglais, IV, 248.
— Reprise par les gens de Charles VII, V, 213.
— Siége mémorable de la ville par les Anglais, VI, 64. — La garnison se retire avec les honneurs de la guerre, 65. — Les Anglais y sont battus par le duc de Richemont, 88.

— Occupée par les princes ligués, VIII, 192.
SAINT-DENIS (abbaye de). Fêtes et cérémonies qui y ont lieu, I, 402. — Nomination d'un abbé. *V.* Villette.
— Ce qui s'y passe de remarquable, III, 242. — Est pillée par les Picards, les Parisiens et les Anglais, 248.
— L'église est profanée, IV, 248. — On y fait les funérailles de Charles VI, 380.
— Et celles d'Isabeau de Bavière, VI, 65.—Ses caveaux cités, 65. — L'abbaye est encore pillée, 86.
— Les moines de Saint-Denis y reçoivent magnifiquement le cardinal-légat, XI, 360. — Le comte de Sancerre y est enterré. *V.* ce nom.
SAINT-ÉLOY, prieuré. Ce qui se passe dans sa prison, IV, 179.
SAINT-FARGEAU (château de), cité, VII, 408.
SAINT-FLORENT, belle abbaye de ce nom. Ce qui s'y passe, V, 33.
SAINT-GALL (le chapitre de) envoie ses hommes à l'armée suisse alliée, X, 304.
SAINT-GEORGES (église), à Nanci. Ce qui s'y passe, X, 259.
SAINT-JACQUES. Bataille de ce nom gagnée par le Dauphin, VI, 365.
SAINT-JEAN d'Amiens, pèlerinage célèbre. Ce qui s'y passe, I, 304.
SAINT-JEAN-D'ANGELY, prise sur les Anglais, I, 142.
SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM. Les chevaliers de cet ordre accueillent le roi et la reine de Chypre, dépossédés de leur royaume par le bâtard de Lusignan, VIII, 87.
SAINT-JEAN-DE-LUZ. Ce qui s'y passe d'important. *V.* Jean-de-Luz.

SAINT LOUIS. Ses efforts pour améliorer son siècle, I, *préf.*, 56.
— Sa chambre au Louvre est occupée par le duc de Bourgogne, II, 375.
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (abbaye). Ce qui s'y passe, VI, 176. — De Pontoise, abbaye convertie en fort, 260.
SAINT-MAUR (abbaye de). Ce qui s'y passe de remarquable, I, 150.
— Prise par la Pucelle sur les Anglais, V, 242.
SAINT-MICHEL, abbaye de ce nom à Anvers. Ce qui s'y passe, VI, 4. — Surprise par les Anglais, 220. — Renommée comme pèlerinage. *V.* aussi Mont-Saint-Michel.
SAINT-OMER. Ce qui s'y passe, VI, 241, 432.
— Au sujet des démêlés de Louis XI et du duc de Bourgogne, IX, 136.
— Siége de cette ville par le roi, XI, 104. — Belle défense de son gouverneur, 106, — et du commandeur de Chantereine, 108.
— Ce qui est réglé à son égard au traité d'Arras, XII, 55.
SAINT-OUEN (affaire de), VI, 10.
SAINT-PAUL (hôtel de) *V.* Hôtels.
Nota. Les peintures de cet hôtel étaient magnifiques.
SAINT-PHARON (abbé de). Sa bravoure à Meaux, IV, 557.
— A Compiègne, V, 268.
SAINT-PIERRE (église), à Lille. On y voit les tombeaux du comte de Flandre et de sa femme, I, 295.
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, assiégée et prise par la Pucelle, V, 237.

SAINT-PIERRE (le sire de), ou Jean Blosset, grand-sénéchal de Normandie. Sa mission à Dijon, XI, 127. — Cardinal-légat en France. Comment reçu par le roi, 549.

SAINT-POL (comte de), frère du duc de Brabant, va faire la guerre en Bohême, II, 69. — Conseil qu'il donne au roi d'Angleterre, 167.

— Nommé connétable, III, 258.

— Nommé lieutenant de Paris, IV, 217.

— Chargé de la guerre du Hainaut, V, 11. — Abandonné des communes de Brabant; il résiste seul avec ses chevaliers, 22. — Sa mort, 415.

SAINT-POL (comte de), fils du précédent. Son éducation féroce, V, 416.

— Est chargé de l'avant-garde du Duc à Rupelmonde, VII, 84. — Choisi pour s'entremettre entre les Gantois et le Duc, 96. — Conseils qu'il donne, 99. — Mal vu du duc de Bourgogne, 164. — Ses démêlés avec le sire de Croy, 165, 265. — Se présente au duc de Bourgogne, et ce qui s'ensuit, 275. — Continue à entraver le Duc, 276, 289. — Son caractère déloyal, 320. — Ce qu'il prépare contre le sire de Croy, 584.

— Fait la guerre à Louis XI pour le comte de Charolais, VIII, 178. — Posté à Saint-Denis, 192. — Est nommé connétable, 240. — Ses intelligences avec le duc de Bourgogne, 402. — Il s'attire sa colère par son faste, 405.

— Ses intelligences avec le duc de Bourgogne contre le roi, IX, 218. — Veut le forcer à donner sa fille au duc de Guyenne, 218, 227. — Somme la ville de Bapaume de se rendre, 225. — Propositions qu'il fait au Duc, 227. — S'avance au secours de Beauvais, 309. — Le duc de Bour-

gogne s'aperçoit qu'il est joué par le connétable, et dévaste ses propriétés, 331. — Mal avec tous les capitaines, 332. — Sa querelle avec les ambassadeurs de Bourgogne, 333. — Signe une trêve, *ib.* — S'empare de Saint-Quentin, et ce qui en résulte, 400. — On trame sa perte aux conférences de Compiègne, 404, — et surtout à Bouvignes. *V.* ce nom.

— Sa perte est jurée par les ambassadeurs des deux princes, X, 29. — Louis XI essaie de le regagner, 30. — Comment il se rend à l'entrevue demandée par Louis XI, et ce qui se passe entre eux, 31. — Accepte encore les offres du duc de Bourgogne, et promet de s'emparer du roi et de sa famille, 33. — S'embarrasse dans ses trahisons, 135. — Surveillé par Dammartin, 137. — Ses intrigues découvertes à Louis XI, 159. — Lettre qu'il reçoit du roi, et se tient sur ses gardes, 219. — Traité entre le roi et le duc de Bourgogne pour le perdre, 224. — Il écrit au grand-maître, 233. — Il écrit au Duc, 234. — Réponse brutale qu'il en reçoit, 235. — Il est livré au roi, 237. — Il est conduit à Paris et reçu à la Bastille, 239. — Son procès, 240. — Sa sentence lui est prononcée, 248. — Son exécution, 252.

SAINT-PORT, village ruiné. *V.* Conférences. — Conférences tenues en ce lieu, V, 376, 377.

SAINT-PRIEST (le sire de). *V.* Poulailler.

SAINT-QUENTIN. Surprise de cette place par les ordres de Louis XI, IX, 199. — Le connétable se saisit de la ville pour son propre compte, et ce qui s'ensuit, 401.

— Louis XI s'en empare et l'envoie dire au duc de Bourgogne, X, 228.

SAINTRAILLES (le sire de) tient la Picardie pour le

Dauphin, IV, 335. — Il surprend Saint Riquier, 338. — Il recule devant le sire de Vilain, 343. — Fait prisonnier, 344. — Est délivré sans rançon, 345. — Fait la guerre pour Charles VII, 384. — Joûte contre Lionel, 405. — Est racheté par le roi, et repris une troisième fois, 415.

— Se trouve au siége d'Orléans, V, 143. — Vient défendre Compiègne, 247, 267. — Coup de main de sa façon, 271. — Il rentre à Compiègne, 272. — Tombe dans un piége, et est fait prisonnier, 307. — Fait la guerre dans la Picardie, 385.

— Bat le comte d'Arundel à Gerberoy, VI, 9. — Faits d'armes à Saint-Denis, 10, — et près Paris, *ib.*

— Charles VII lui doit son royaume, VIII, 24. — Sa mort à Bordeaux, *ib.*

SAINT-RIQUIER, attaqué par le duc de Bourgogne pour le roi d'Angleterre, IV, 339. — Se rend au duc de Bourgogne, 345.

SAINT-ROMAIN (Jean de), procureur général du Parlement. Sa fermeté et sa disgrâce honorable, XII, 44.

SAINT-SIÉGE. Ses relations avec la France, I, 144. *V.* aussi Avignon, Benoît, Conciles, Elections, Légats, Obédience, Papes, Schisme, Sixte.

— Ce qu'il pense de l'arrestation et du procès du cardinal Balue et de l'évêque de Verdun, IX, 88, 90.

— Ses relations avec Louis XI touchant les libertés de l'Eglise gallicane. *V.* Pragmatique-sanction. — S'interpose entre Louis XI et Maximilien d'Autriche, XI, 347. — Longues négociations au sujet des querelles de Louis XI et de la succession de Bourgogne, et la croisade contre les Turcs, 360, 365, 375, 403, 411, 412.

— Ses états menacés par le roi de Naples, XII, 84. — Proposition qu'il fait à Louis XI à ce sujet, 85.

— Est enfin débarrassé du roi de Naples par les Vénitiens, 86.

SAINT-SIMON (le sire de) se déclare pour Charles VII, IV, 416.

SAINT-TRON, célèbre abbaye du pays de Liége, dont l'abbé est chargé d'une mission importante, VII, 107, 119, 140.

— La ville de ce nom est assiégée par Charles-le-Téméraire, VIII, 368. — Capitulation sévère qui lui est imposée, 369.

SAINT-VALERY. Prise de cette forteresse, V, 414.

— Par le roi de France, IX, 522.

SAINT-VICTOR (abbaye). Ce qui s'y passe, III, 121, — et au sujet des réformes demandées à la cour, 146.

SAINT-WAAST. *V.* Waast.

SAINT-YON (les), chefs des cabochiens, ou bouchers de Paris : leurs excès, III, 363. *V.* Cabochiens.

SAINTE-CHAPELLE de Paris. Ce qui s'y passe, VI, 175.

SAINTES, prise par les Anglais, I, 142.

SAISIES faites par ordre du Duc de marchandises françaises, IX, 177; — par Louis XI sur le duc de Bourgogne, 186. — Plaintes au Parlement à ce sujet, 191.

SALADIN D'ANGLURE, sire de Nogent, traite avec Louis XI, X, 121.

SALINS. Ce qui se passe au château de ce nom, X, 375, — et dans la ville pendant le séjour du duc de Bourgogne, *ib.* — Les Etats y sont assemblés, ce qui en résulte, 376.

SALISBURY (le comte de) en France. Ce que Charles VI lui dit du comte de Derby, II, 243.

— Nommé gouverneur de Champagne, IV, 406.

— Sa haine contre le duc de Bourgogne, V, 54. —

S'empare d'un grand nombre de villes de France, 68.—Pousse le siége d'Orléans, 74.—Sa mort, 75.

SALISBURY (la comtesse de), remarquée par le duc de Bourgogne, V, 6.

SALLAZAR (le sire de), capitaine de compagnies, refuse de soutenir le Dauphin dans sa révolte, VI, 229. — Il quitte le service du roi, 335.

—Blessé à l'attaque de Gray, il ne peut empêcher que cette ville ne soit prise, XI, 137 à 139. — Contribue par sa fermeté à sauver Dijon, 139. — Combat à Guinegate pour Maximilien, 295.

SALUTS d'or, monnaie citée, VI, 20. — Imposée par la Hire au sire d'Offemont pour sa rançon, 55.

Nota. Monnaie anglaise sous Henri V, nommée ainsi parce qu'elle représente une Salutation Angélique. Charles VI en fit aussi frapper, mais seulement aux armes de France.

SALVIATI (François), archevêque de Pise. Ses démêlés avec les seigneurs florentins, XI, 239. — Sa mort tragique, 241.

SANCERRE, connétable de France, au passage de la Lys, I, 250 et suiv.

— Est enterré à Saint-Denis, II, 319 et 320.

SANCERRE (forteresse de), III, 277.

SANG du Sauveur, rapporté de Terre-Sainte et porté en procession, I, 144.

SANGLIER (le) des Ardennes. *V.* Aremberg.

SAUMUR. Ce qui s'y passe d'important, V, 54.

SAVANS grecs, accueillis en Italie et en France après la prise de Constantinople, XI, 379.

SAVETIER de Paris. Son discours contre les désordres des seigneurs, I, 199.

SAVEUSE (Hector de). Comment il est sauvé de la mort, IV, 21. — Sa conduite atroce envers Jac-

queville, 154. — Rapacité de ce seigneur et de ses frères, 176. — Reçoit un coup de poing d'un Anglais, 383.
— Le sire de Saveuse marche contre les Gantois, VII, 69. — Sa cruauté contre les Vaudois, 372. — Sa condamnation par le parlement de Paris plusieurs années après sa mort, 374.
SAVOIE (la) tombe au pouvoir du roi de France, X, 389. — Les Etats du pays réclament leur duchesse, 391. — Traité de Louis XI avec ce pays, 393. — Arbitres nommés pour terminer les affaires de ce pays, 394.
— Nouvelles discordes dans la Savoie : Louis XI y intervient, XI, 317.
SAVOIE (duc de). *V.* Amédée VIII.
SAVOIE (la duchesse de), dite madame Bonne, sœur de Louis XI, fait alliance avec le duc de Bourgogne contre son frère. *V.* Bonne de Savoie. — Vient trouver Charles-le-Téméraire, le console, et remonte sa garde-robe, 336. — Emportement du Duc contre sa bienfaitrice, 372. — Est arrêtée par ses ordres, 374. — Son fils aîné s'échappe, 375. — Comment elle est délivrée de sa captivité, 391. — Son adresse à réfuter les reproches du roi, 392.
SAVOISY, chambellan. Comment traité par le duc d'Anjou, I, 196.
— Son ambassade et son défi à ce sujet, II, 349, 350.
SAXE (le duc de), maréchal de l'Empire, assiste au combat de Neuss, X, 140.
SCEAU du roi Jean apposé à ses lettres de donation du duché de Bourgogne à son fils Philippe, I, 107. *V.* la planche de l'atlas. — Sceau royal d'Angleterre. Comment il trompe un chef de garnison, 140; — du duc de Bourgogne et de sa

femme, apposés au traité de Gand, 331; — de la ville de Gand, *ib.*

— Droit de sceller en cire jaune accordé au roi René, IX, 79.

— D'or du duc de Bourgogne pris par les Suisses, X, 315.

SCEAUX de France retirés à Juvénal, IV, 23.

— Donnés par le roi au duc de Bourgogne et aux princes du sang, VI, 47.

— Du royaume, portés à la suite du roi sur un cheval blanc, VII, 20.

SCEL ou SCEAU (le droit du) retiré au Dauphin, VI, 334.

SCHARNACHTAL (Nicolas de), célèbre chef des Suisses alliés, un des auteurs de la victoire de Granson, X, 303. — Chargé du corps de bataille, 308. — Confère la chevalerie aux autres chefs des Suisses, 320.

SCHISME de l'Église par suite de l'élection de deux papes, I, 146.

— Scandale qui en résulte, II, 121. — Moyens indiqués par l'Université pour le terminer, 123. — L'un des deux papes meurt, 128. — Election de Benoît XIII. *V.* ce nom — La France se prononce contre le pape d'Avignon, 229, 230. — Il est soutenu par le duc d'Orléans, 257. — Nouveau schisme en 1443. *V.* Eugène IV et Félix V.

— Sa fin, VI, 438.

SCHWARTZEMBERG (Henri de), évêque de Munster. Sa bravoure au combat de Neuss, X, 140. — Cherche partout le duc de Bourgogne pour l'attaquer et le tuer, 143.

— Nommé avoué ou gouverneur de Gueldre et de Nimègue, XI, 330. — Ce qu'il réclame de Louis XI, 331.

SCOT, célèbre docteur du xv^e^ siècle, XI, 386.

SCOURALE, docteur célèbre de l'Université, XII, 73.

SÉDITIONS à Rouen, à Paris. *V.* Révoltes. — A Gand, au sujet des monnaies, V, 341. *V.* aussi Liége. — Dans la Normandie contre les Anglais. *V.* Arundel.

— A Gand, par suite du siége manqué de Calais, VI, 122. — A Bruges, 124. — Dangers qu'y court la duchesse de Bourgogne, 127.

— Détails de celle qui eut lieu sous Charles-le-Téméraire, VIII, 309 et suiv.

SEIGNEURS français. Résumé historique sur les mœurs de ceux du moyen âge, I, *préf.*, 57.

SEIGNEURS français nommés à la bataille d'Azincourt, IV, 72. — Noms des tués et des prisonniers, 78 et 79.

— Réunis pour la défense d'Orléans, V, 73, 74, 77.

— Leurs violences réprimées, VI, 218. — Réunis auprès du roi pour le siége de Pontoise, 259.

— Noms de ceux qui accompagnent Dunois à son entrée à Bordeaux, VII, 59. — De ceux qui marchent contre Gand, 62.

SEIGNEURS de l'empire d'Allemagne réunis pour secourir Neuss, X, 91.

SEIGNEURS bourguignons et autres, signataires du traité de paix de Gand, I, 331.

— De celui du Ponceau, IV, 242. — Autres de l'armée de Philippe-le-Bon, 285.

— Noms des plus illustres tués ou blessés et faits prisonniers à la bataille de Nanci, X, 431.

SÉJOUR du roi dans les villes. Ce qu'il coûtait, I, 282.

SENLIS. Siége de cette ville, IV, 159.

— Ce qui s'y passe de remarquable sous Charles VII, V, 200, 201. — Se rend au roi, 212.

— Ce qui s'y passe de remarquable au sujet du traité

de Péronne, IX, 76. — Conférences qui s'y tiennent, et pourquoi, 390.

SENS. Siége de cette ville par les armées réunies d'Angleterre et de France, IV, 309. — Ce qui s'y passe entre les Anglais et les Bourguignons, 317.

SÉPULTURE refusée aux Armagnacs, IV, 183; — remarquable d'Isabeau de Bavière. *V.* Isabelle.

SÉQUESTRE. Détail sur la manière de le poser sur une propriété, et ce qui résulte de sa violation, V, 59.

SERGIUS (moine), auteur de l'Alcoran, suivant un cordelier, et ce qu'il dit à Mahomet, III, 25.

SERMENT sur l'Évangile, I, 121; — des arbitres dans l'affaire du royaume, 194.

— Dans l'affaire des Armagnacs et des Orléanais, III, 288; — sur une hostie, 265.

— Demandé à toutes les classes des habitans de Paris, IV, 387.

— De Charles-le-Téméraire à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, VIII, 305.

— Sur la croix de Saint-Laud au traité de Péronne, IX, 36.

SERMENS solennels du duc de Bourgogne et des seigneurs au traité d'Arras, VI, 50; — du roi à ce sujet, 53; — à la porte de Notre-Dame de Paris, prêté par Charles VII, 175.

— Du roi entre les mains de l'évêque de Paris à Notre-Dame, VIII, 6.

— Réciproques de Louis XI et du duc de Bretagne sur la croix de Saint-Laud, XI, 175, 177.

— Exigés du Dauphin par Louis XI mourant, XII, 50, — et du duc d'Orléans, 33.

SERMON des frères mineurs à l'armée des Gantois, I, 229; — de Jacques Legrand contre les désordres

de la cour, de la reine et du duc d'Orléans. *V.* Jacques Legrand; — contre Louis XI. *V.* Fradin.

SERVICE funèbre pour le duc d'Orléans, IV, 25; — aux Chartreux de Dijon pour le duc Jean-sans-Peur, 359.

— A Paris, pour madame de Bedford, VI, 3; — pour le comte d'Armagnac, 176. *V.* aussi Funérailles.

SÉSANNE, prise par les Anglais, IV, 414.

SEVERAC (le maréchal de). Son insolence envers le roi, V, 69.

SFORCE (François), de simple capitaine devient duc de Milan, VI, 429, 430.

— Traite avec le roi de France, VIII, 74.

SFORCE (Louis). *V.* Louis le More.

SICILE. Ambassadeur de ce royaume à Arras, VI, 11.

SICILE (le roi de) à Paris. *V.* Anjou (Louis d').

SIÉGES de villes et châteaux remarquables par leur résistance. *V.* Arras, Avesnes, Beauvais, Bourges, Bruges, Calais, Compiègne, Douai, Etampes, Gand, Granson, Harfleur, Montereau, Morat, Montlhéry, Nanci, Nesle, Neuss, Nimègue, Orléans, Paris, Perpignan, Rouen, Soissons, Saint-Denis, Saint-Omer, Valenciennes, etc. — Soutenu par une femme, dans son château. *V.* Marie de Croy.

SIFFREIN DE BACHI essaie de pénétrer dans Nanci, X, 410. — Le duc de Bourgogne ordonne son exécution, 411. — Représailles exercées pour son supplice, 412.

SIGISMOND, empereur d'Allemagne, s'interpose pour la paix avec l'Angleterre, IV, 103. — Le duc de Bourgogne lui fait hommage de la comté de Bourgogne, 108.

— Envoie ses députés au concile, V, 399. — Il s'aigrit contre le duc de Bourgogne, 406. — Sa lettre à

ce sujet aux Etats de l'Empire, *ib.* — Il reconnaît Charles VII roi de France, 407.

SIGISMOND, duc d'Autriche. Ses démêlés avec les Suisses, IX, 58, 59. — Se met à la discrétion du duc de Bourgogne, 61, 62. — Il lui livre une partie de ses états, 64.

— Comment il est reçu par les Suisses ligués, X, 5. — Fait signifier au duc de Bourgogne sa rentrée dans ses états, 6. — Réponse menaçante qu'il reçoit du duc de Bourgogne, 12. — Il fait saisir Hagenbach et le fait juger, 13.

— Louis XI essaie de se le rendre favorable contre Maximilien, XI, 190. — Ce qu'il fait proposer à Louis XI, et refus qu'il éprouve, 272.

SIGISMOND DE LUXEMBOURG. Ce qu'il dit aux croisés, II, 185.

SIGNATURE de Charles-le-Téméraire. Débats et déclarations sur son authenticité, XI, 215.

SIGNE DE CROIX. Ce qui arrive à ce sujet, III, 223.

SILLÉ-LE-GUILLAUME, assiégée, V, 411. — Est enlevée par les Anglais, 413.

SIMON DE LA LAING s'enferme dans Audenarde et s'y défend, VI, 64. — Comment il se procure des vivres, *ib.* — Sa conduite désintéressée, 67. — Reçoit l'avis d'un secours, 70.

SION (l'évêque du mont) fait alliance avec les Bernois contre les Lombards, X, 265.

SISMONDI, jugé comme historien, I, *préf.*, 24.

SIXTE IV, pape, IX, 391. — Ses efforts pour réconcilier les princes chrétiens, *ib.* — Ses nonces en France. *V.* Bessarion, André de Spiritibus.

— Ses démêlés avec les Florentins au sujet des Médicis, XI, 242. — Envoie une armée contre Florence, 251. — Lance une bulle d'excommunica-

tion contre les Florentins, 250. — Ce qu'il répond au sujet de l'alliance du roi de Naples avec les Turcs, 256. — Sa raideur vis-à-vis des ambassadeurs de Louis XI, 257, 259, 260. — Il est forcé de céder, 262. — Il accepte l'entremise des rois de France et d'Angleterre, *ib.*

SKENDELBEKE, forteresse, assiégée, VII, 123. — Divers faits d'armes, *ib.* — La garnison se rend et est pendue, 124.

SNEYSSON (Corneille). Bravoure de ce Gantois admirée par les chevaliers, VII, 74.

SOIE. Louis XI encourage cette branche de commerce, XI, 378.

SOISSONS. Siége de cette ville par ordre de Charles VI, III, 412. — Détresse des habitans, 414. — Prise et sac de la ville, 415. — Eglises pillées et reliques profanées, 416.

— Se rend au roi Charles VII, V, 189.

SOLDE. Payé des chevaliers bannerets et autres, I, 139; — des gens d'armes, 115.

— De l'armée de Louis XI en 1482, XII, 57.

SOLEIL-D'OR (ordre du), cité, I, 410.

SOLEURE (château de). Ce qui s'y passe d'important, X, 220.

— Traité de ce nom opposé à Louis XI par Marie de Bourgogne, XI, 43.

SOLLIERS (Louis de Forbin, seigneur de). Louis XI le nomme son ambassadeur, XI, 366.

SOMERSET fait une entreprise sur le Maine, VI, 331. — Envoyé en France comme vice-roi, 422.

— Assiégé dans la ville de Caen, VII, 26. — Forcé de capituler avec rançon, 31. — Perd la Normandie et revient à Londres, 53. — Ses démêlés avec le duc d'York, 181.

— Ce qu'il devient à la bataille de Barnet, IX, 235. — Fend la tête à sir John Wenloch, 238. — Est décapité, 239.

SOMME (villes de la), rachetées par Louis XI au duc de Bourgogne, VIII, 44. — L'affaire est traversée par le comte de Charolais, 47. — Remises à la garde du comte d'Etampes, 48.

SORCELLERIE (la). En quoi consistait au XIV^e^ siècle, suivant un cordelier, III, 33, 38.

SORCIERS brûlés, II, 328. — Aventure du sorcier d'Ecosse. *V.* Salomon.

SORTILÉGES. La duchesse d'Orléans en est accusée, II, 109. — Ce que c'est que ce crime suivant un cordelier. *V.* Maléfices.

— Ce que dit l'abbé Sérisy à ce sujet pour le duc d'Orléans, III, 77.

— Le comte d'Etampes accusé de sortilége, VIII, 46.

SOUABE. Guerre des seigneurs de ce pays contre les Suisses, IX, 59 et 60.

SOULÈVEMENS terribles à Bordeaux, Besançon, Bruges, Gand, Rouen, en Guyenne, etc. *V.* ces noms.

SOUPE au vin présentée à Henri V la nuit de ses noces, IV, 307.

SOURIS (chasse aux) dans le château du Plessis, XII, 65.

SPENCER (Hugues), fait prisonnier, I, 352.

STANHOPE (lord), ambassadeur d'Angleterre en France, VI, 236.

STATUE de saint Eustache avec l'écharpe d'Armagnac, IV, 18. — Ce qui lui arrive, *ib.*

STATUES des ducs de Bourgogne et de Berri placées dans l'église Saint-Jean de Lyon, II, 156.

— Des saints affublés de l'écharpe du duc d'Orléans, III, 379.

— En or et argent doré de la chapelle du duc de Bourgogne, IX, 355. — Du pape Clément. *V.* ce nom.

STEIN (le sire de), capitaine de Montbelliard, X, 23. — Ce qu'il dit aux Bourguignons devant la ville, 24.

STRASBOURG. Son évêque en discussion avec les communes d'Alsace, VI, 189. — Les bourgeois de cette ville sont repoussés par les compagnies, 191.

— Les gens de Strasbourg reprennent leurs domaines, X, 11. — Ce que cette ville fait pour le duc de Lorraine, 401.

STUART (Jean), dit le connétable des Ecossais, amène un secours à Charles VII, IV, 407. — Se rend au sire de Chastellux, 411.

— Vient avec ses Ecossais secourir Orléans, V, 77. — Il est tué avec son frère à l'affaire des harengs, 79.

SUAIRE (le Saint-) envoyé en France, et pourquoi, II, 248.

SUCCESSION de la Lorraine. Guerre à ce sujet. *V.* Lorraine; — du duché de Luxembourg. Guerre à ce sujet. *V.* Luxembourg; — du prince d'Orange. Détails curieux. *V.* Arguel, Plaidoirie. — La succession du prince de Nevers passe au comte d'Etampes. *V.* ce nom; — du roi René. Testament à ce sujet mis au néant, X, 55; — de Castille, 102.

SUFFOLK (le duc de) reprend Mâcon, IV, 414.

— Le comte de ce nom chargé du siége d'Orléans en place du duc de Salisbury, tué, V, 76. — Se rend prisonnier à un écuyer d'Auvergne, 157.

— Le peuple anglais se soulève contre son gouvernement : il est décapité, VII, 52.

SURGÈRE, prise par les Anglais, I, 141.

SUISSE. Courage et sang-froid d'un soldat resté en arrière, X, 293.

SUISSES. Chassent leurs seigneurs et se gouvernent eux-mêmes, VI, 343, 344. — Les compagnies de France et d'Angleterre marchent contre eux, 351. — Leur imprudence, 357. — Plan d'attaque qu'on adopte contre eux, 359. — Leur première attaque met en déroute les compagnies, 360. — Destruction du premier corps, 364. — Leur belle défense dans la maladrerie de Saint-Jacques, 365. — Leur défaite et leur éloge, 366, 367. — Font un traité avec le Dauphin, 371.

— Servent pour le comte de Charolais, VIII, 212.

— Leurs guerres contre les seigneurs allemands, IX, 59. — Se soulèvent contre le duc de Bourgogne, 409, 410. — Louis XI s'entremet pour les réconcilier avec Sigismond, 411. — Leurs ambassadeurs mal reçus du duc de Bourgogne, 430. — Passent un traité d'alliance avec le roi, 431, — et avec les villes du Rhin, 435. — Reçoivent une ambassade du duc de Bourgogne, 436 à 439. — Réponse des villes suisses, 439. — Plaintes contre Pierre de Hagenbach, 443.

— Forment une ligue avec Louis XI et l'Autriche contre le duc de Bourgogne, X, 70. — Leur armée et leurs principaux chefs, 71. — Remportent une grande victoire à Héricourt, 75. — Reçoivent l'argent de Louis XI et font la guerre au Duc, 123, 124. — Leur échec à Pontarlier. *V.* ce nom. — Entrent en Bourgogne, 137. — Font la guerre au comte de Romont. *V.* ce nom. — Leurs actions de grâces après la victoire de Granson, 313. — Nouveaux préparatifs de défense contre le duc de Bourgogne, 358, 359. — Remportent une grande victoire à Morat. *V.* ce nom. — Restent trois jours sur le champ de bataille de Morat, 370. — Leur ambassade à Louis XI, 393. — Leurs dispositions pour la bataille de Nanci, 425. — Leur

piété avant le combat, 427. — Sont partout vainqueurs, 429.
— Aident le duc d'Autriche à chasser les Français de la comté de Bourgogne, XI, 123. — Plaintes de Louis XI aux gens de Berne, et ce qui s'ensuit, 128. — S'entremettent en faveur des Comtois, 129, 130. — Leurs ambassadeurs se laissent gagner par le roi, 133. — Défendent la ville de Dôle, 137. — Les soldats prennent du service dans les armées du roi, 226. — Ils remplacent les levées ordinaires et les francs-archers, 401. — Revue de leur armée par le roi, 422.
SULLY. Cette ville est prise par les Anglais, V, 68.
SUPPLICES en usages. *V.* Exécutions. — Deux seigneurs écartelés, IV, 331. — Soldat enterré vif avec ses compagnons morts, et pourquoi, 336. *V.* Cages de fer, Questions, Tortures, Vaurus.
— De violateurs des églises, brûlés vifs, X, 77.
— D'un archevêque pendu à un balcon, XI, 241.
SUZE (le sire de la) combat pour le roi contre les Anglais, VI, 88, 90.

T

TABARI-LE-BOITEUX, chef de brigands, IV, 286. — Est tué au siége de Coucy, 292.
TABERNACLE de l'église de Cambrai qui s'ouvre miraculeusement, XI, 217.
TABLE de marbre du Palais-de-Justice à Paris. Ce qui s'y passe, I, 200; IV, 328.
— Henri VI, sacré roi de France, y vient dîner, V, 328.
TABLE-RONDE. Vogue et influence de ce célèbre roman sur les mœurs des chevaliers, VI, 398.

TABLETTES précieuses du duc de Bourgogne, et renfermant deux portraits, X, 315.
TAILLE exorbitante imposée en France, et ce qui en résulte, I, 350, 351.
— Nouvelles exactions, II, 333. — Enlèvement de la taille par le duc d'Orléans, 334.
— Imposée volontairement par les Gantois, et pourquoi, XI, 334. — Taille pour l'entretien des troupes, 401.
TALBOT, célèbre général anglais au siége d'Orléans, V, 133. — Abandonne Beaugency, 138. — Se rend prisonnier, 166. — Fait la guerre en Picardie, 417.
— Assiégé dans le château de Rouen, VI, 19. — Reste en otage, 20. — Revient en France avec une armée, 181. — Perd la bataille de Castillon, où il est tué, 187.
TANCARVILLE (le comte de), grand bouteiller de France, III, 138. — Son éloquence, *ib.*
TANNEGUY-DUCHATEL. Sa bravoure, II, 283. — Fait un armement contre l'Angleterre, 351. — Tue le comte de Beaumont, 352.
— Nommé prevôt de Paris, III, 372.
— Et encore nommé en 1415, IV, 24. — Ses mesures de sûreté dans Paris, 92. — Enlève le Dauphin et le porte à la Bastille, 169. — Il entre dans Paris et essaie une diversion, 172. — Il enlève le Dauphin et le conduit à Melun, 173, — puis à Bourges, 174. — Sa conduite sur le pont de Montereau, 261. — Fait partie du conseil de Charles VII, 386. — Abuse de la confiance du roi, 397. Encourt l'indignation publique, V, 31. — Sa violence au conseil, 32. — S'entremet pour la paix, et est nommé sénéchal, 33.
— Vend le gouvernement du Roussillon au sire du Lau, IX, 263.

TANNEGUY-DUCHATEL, neveu du précédent, grand-écuyer du roi Charles VII, fait enterrer son maître à ses frais, VII, 413.
— Entre au service du duc de Bretagne, VIII, 19. — Nommé grand-écuyer par Louis XI, 240.
— Chargé du commandement de Niort, IX, 266.
— Est frappé à mort au siége de Bouchain, XI, 85. — Son tombeau à Notre-Dame de Cléri, 86.
TANNEGUY DE COESMEREL, écartelé, IV, 331.
TAPIS ou Tapisseries d'Arras, cités pour leur beauté, I, 334; — représentant les neuf preux. *V.* Preux.
— Faites à l'aiguille, représentant des batailles, II, 102; — de Flandre données en présent, 132; — d'Arras, envoyées à Bajazet, 201.
— Ordonnées par le duc de Bourgogne, représentant sa guerre contre les Liégeois, III, 144.
— Du banquet du duc de Bourgogne, VII, 154.
— Représentant l'histoire de Gédéon, en l'honneur de la Toison-d'Or, VIII, 8.
— Du cardinal Balue, données à Tanneguy-Duchâtel, IX, 86.
— Les tapisseries d'Arras pillées au camp du Duc sont coupées et vendues à l'aune, X, 314.
TARASCON. Fondation de Louis XI en faveur de son église, XII, 101.
TARENTE (le prince de), fils du roi de Naples, accompagne le duc de Bourgogne à Nanci, X, 258. — Ses conquêtes pour le duc de Bourgogne, 302. — Quitte ce prince la veille du combat de Morat, ne pouvant obtenir Marie de Bourgogne, qui lui était promise, 361.
— Ce que Louis XI stipule en sa faveur, XI, 264.
TARGE, bouclier pour les tournois. Sa forme, VI, 406.
TARTAS, assiégée par les Anglais, VI, 271. — Secourue et délivrée par le roi, 326.

TAXE refusée aux Anglais par les Gascons, et ce qui s'ensuit, I, 129 et suiv.

TAXES immodérées, soulèvent les Gantois, I, 154. — Suites funestes de cette mesure pour le repos de la Flandre, 160.

— Taxe perçue sur tous par les bouchers pour chasser les Anglais, III, 349.

TE DEUM chanté par ordre de Louis XI, quoique son armée soit vaincue, XI, 304.

TEMPLE (palais du) à Paris. Les ambassadeurs d'Angleterre y sont logés par le duc de Berri, IV, 35.

TENTE magnifique du duc de Bourgogne, II, 102.

— Description de celle du camp de Granson et des richesses qui furent prises par les Suisses, X, 315.

TERNANT (le sire de). Service qu'il rend au roi, VI, 95. — Est nommé prevôt de Paris, 100. — Se bat à outrance avec Galeotto, 411. — Le combat reste indécis, 413. — Viole les trèves avec les Anglais, et est châtié, 424.

— S'enferme dans Alost avec 200 hommes, VII, 64.

TERRE ROMANDE, ou pays de Vaud. Ce qu'on décide à son sujet, X, 395.

TERRE-SAINTE. Sa triste position au XIV^e^ siècle, II, 43.

TESTAMENT du duc de Bourgogne avant de commencer son expédition contre l'Angleterre, I, 344.

— Du sire de Clisson, II, 57.

— Du comte de Comminges; son importance, VI, 329.

— Du sire de Hagenbach en faveur d'une église, X, 20.

— De Tanneguy-Duchâtel avant de mourir, XI, 85.

TÊTE de saint Denis, évêque de Paris, conservée à l'abbaye de ce nom, II, 408.

TEWKSBURY (bataille de), perdue par l'armée du roi Henri, et ses terribles résultats, IX, 239. —

courage du prieur du couvent de Tewksbury, *ib.*
THALERS d'or, monnaie de Lorraine, citée, V, 335.
THANN (ville de). Ce qui s'y passe de remarquable, IX, 417. — Cruautés exercées contre ses habitans, et soulèvement du peuple, 434.
— Fortifiée par Hagenbach, X, 7. — Chasse sa garnison bourguignonne, 11.
THÉROUENNE (ville de), reçoit des cloches du duc de Bedford, V, 566.
— Traité d'alliance qui s'y conclut entre Louis XI et les Vénitiens, XI, 178. — Est assiégée par le duc Maximilien, 293. — Sa garnison fait une sortie, 301.
THIAN (le bâtard de), capitaine de Senlis, IV, 159. — Sa cruauté, 160.
— Pris et décapité, VI, 201.
THIBAUT, bâtard de Neufchâtel, avocat du sire de Pesmes, VI, 300.
THIONVILLE. Force de cette place, VI, 321.
THOMAS CONNECTE, moine de Bretagne. Ses sermons contre le luxe, V, 114.
THOMAS DE COURCELLE. *V.* Courcelle.
THOMAS D'AQUIN (saint). Son enseignement théologique, XI, 386.
THOMAS KAR, chevalier du pays de Galles. *V.* Kar.
THOUARS (ville), prise sur les Anglais, I, 142.
THOUARS (le sire de) au passage de la Lys, I, 251.
— La dame de Thouars, maîtresse du duc de Guyenne, IX, 263. — Sa haine contre Louis XI, *ib.* — Tombe malade, 265. — Sa mort et ce qu'on en pense, *ib.*
THOURY en Beauce. Ce qui s'y passe de remarquable, I, 181.

TIGNONVILLE (le sire de). Sa disgrâce et son éloge, III, 50. — Ce qu'il est forcé de faire à deux pendus, 52. — Comment le roi le récompense, 53. — Son excuse ironique à l'Université, *ib.*

TITE-LIVE, manuscrit de la bibliothèque du duc de Bourgogne. *V.* Manuscrit.

TOISON-D'OR (ordre de la) conféré à plusieurs, VI, 404; VII, 56.

— Chapitre de l'ordre tenu par Charles-le-Téméraire, VIII, 384. — Jugement d'un chevalier et dégradation, 385.

— Grande solennité à Valenciennes pour la création de chevaliers, IX, 342. — Le duc de Gueldre y est condamné, *ib.*

— Belle cérémonie dans l'église de Bruges pour la tenue d'un chapitre de l'ordre par Maximilien d'Autriche, XI, 204. — Chapitre tenu en 1481, et dégradation de chevaliers, 418, 420.

TOMBE (village de la). Conférences importantes qui s'y tiennent pour la paix du royaume, IV, 165.

TOMBEAU du duc Jean-sans-Peur à Montereau, IV, 310.

— De Saint-Denis : la Pucelle y suspend son armure blanche, V, 221.

— Du sire de Hagenbach, vénéré comme celui d'un martyr, X, 20; — du duc de Bourgogne à Bruges, 448; — du sire de Coucy à Nogent. *V.* Coucy.

— De Louis XI à Cléri, XII, 115.

TOMBEAUX du comte et de la comtesse de Flandre à Lille, I, 295.

— De l'abbaye de Saint-Denis, cités, VI, 65.

— Des ducs et duchesses de Bourgogne à Champmol, IX, 447.

TONGRES, ville prise par Charles-le-Téméraire, VIII, 369.

TONGRES. Bataille de ce nom ou d'Hesbaie, III, 102.

TONNERRE (comté de), passe au duc de Bourgogne, III, 258.

— Ravagé par Jean-sans-Peur, IV, 20.

— Tombe au pouvoir du roi, IX, 322.

TORTURES terribles exercées contre des prévenus, VII, 356, 370, 373. *V.* aussi Supplices.

TOSCANE. Troubles dans ce pays au sujet des Médicis et des Pazzi. *V.* Florence, Médicis, Pazzi.

TOULONGEON, maréchal de Bourgogne, défait par les gens de Charles VII, IV, 418. — Son frère le remplace, *ib.*

— Commence la guerre de la Lorraine avec les compagnons, V, 315. — Gagne la bataille de Bar, 320. — Ses exploits en Nivernais, 322. — Ce qu'il reçoit de René d'Anjou, son prisonnier, 335. — Sa mort inattendue, 344.

TOULOUSE. Son Université vient réclamer à Paris, II, 271. — Les députés sont mis en prison, 273.

— Charles VII y tient les Etats, VI, 328. — Ce qui s'y arrête d'important, 329.

TOUR (maison de la) d'Auvergne. Perd la ville et la comté de Boulogne, XI, 53.

TOUR du Venin, poste anglais important, VI, 66. — Ils y sont massacrés, 99.

— De Londres, livrée par l'archevêque d'York, IX, 234.

— Du Louvre; sert de prison au duc d'Alençon, X, 54.

TOUR (grosse) de Bourges, avait un capitaine chargé de sa garde, XI, 316.

TOURAINE (duché de), repris par le roi Jean à son fils, I, 105.

TOURAINE (le duc de), le même que Philippe-le-

Hardi. Reçoit la donation du duché de Bourgogne, I, 99.
TOURAINE (duc de), veut être chef de la croisade contre les Sarrasins, II, 4. — Reçoit d'un empereur d'Allemagne l'investiture de la comté de Bourgogne. *V.* Charles IV.
TOURAINE (duchesse de). Son caractère, II, 14.
TOURNAI. Cité, I, 332.
— Querelle sanglante pour son évêché, V, 373. — Ce qui arrive dans l'église, 374.
— Comment surprise et livrée à Louis XI par Olivier le Dain, XI, 80, 81.
TOURNELLES (palais des), habité par Bedford et le roi d'Angleterre, V, 328.
TOURNOIS à Saint-Denis, I, 402.
— A Paris pour l'ambassade anglaise, IV, 35.
— A Arras, pour le mariage du duc de Bourgogne, V, 234.
— A Arras, entre un Sicilien et Jacques de La Laing, VI, 405. — Autres à Châlons, 437.
— Du chevalier de la Licorne, VII, 164. — Le duc de Bourgogne refuse d'y être présent, 166.
— A Libourne : ce qui y arrive, IX, 248. *V.* aussi Joûtes et Combats singuliers.
TOURNUS, prise par les gens de Charles VII, IV, 384.
TOURS. Ce qui s'y passe entre le roi et le duc de Bretagne, II, 26, 31; — et touchant le comté de Foix, 35; — et la succession du comte de Blois, 36.
— Le roi et tous les princes y sont conduits, III, 122.
— Traité qui a lieu en cette ville, VIII, 160. — Etats assemblés dans cette ville, 396.
— Autres pour l'abolition du traité de Péronne, IX, 181.

TRAHISON des princes découverte, III, 261 et suiv.
TRAITÉ de Bruges, I, 144. — De Brétigny. *V.* ce nom; — de Charles VI avec les Anglais, 291; — de paix passé entre le duc de Bourgogne et les villes de Flandre, 321.
— D'Amiens entre la France et l'Angleterre, II, 38.
— Entre le duc de Bourgogne et la reine, dans l'église de Chartres, III, 129; — entre le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, 141; — entre le duc de Bourgogne, la reine et autres personnages, 153; — du duc de Berri avec l'Angleterre contre Charles VI, 270; — de Bourges, et ses résultats, 285.
— Du roi d'Angleterre, proposé au duc de Bourgogne, IV, 106; — du Ponceau, entre le Dauphin et le duc de Bourgogne, 256; — de Troyes, qui donne la couronne de France au roi d'Angleterre, 287; — d'Amiens, ou la triple alliance, 400. — Autre, particulier, 401.
— De Philippe-le-Bon avec Charles VII, V, 206.
— D'Arras, annule celui de Troyes, VI, 50.
— De Nantes, en 1448, pour la pacification des maisons de Blois et de Bretagne, VII, 35.
— De Tours, VIII, 160; — de Conflans entre Louis XI et la ligue du bien public : ses conditions, 238.
— De Péronne entre Louis XI prisonnier et le Duc, IX, 36; — entre Louis XI et l'Angleterre contre le duc de Bourgogne, 179, 180; — de Péronne, anéanti par Louis XI et son conseil, 181, 185; — des villes suisses avec Louis XI contre le duc de Bourgogne, 431.
— Entre le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et d'autres princes français, X, 52 et suiv.; — de Louis XI avec les Suisses en 1474, 64; — de Pecquigny, 203.

— Deuxième traité d'Arras, XII, 55 et suiv.

TRAJAN, cité par un orateur bourguignon comme tiré de l'enfer, et fait chrétien après sa mort, VII, 311.

TRANSLATION de reliques au château du Plessis, XII, 105; — de la Sainte-Ampoule au même lieu, 111.

TRÉBIZONDE (l'empereur de). *V.* Comnène.

TREMOILLE (le sire de la) demande au roi de combattre les chevaliers anglais, I, 179. — Est un des quatre barons à cheval qui servent le roi au sacre, 198. — On lui défend de combattre en champ clos, 281. — Va au secours de la duchesse de Brabant, 335.

— Part pour la croisade, II, 155. — Est fait prisonnier à Nicopolis, 197. — Sa mort, 211.

TREMOILLE (Jean de la), fils du précédent, un des serviteurs du duc Jean, IV, 274.

TREMOILLE (George de la), frère du précédent, conseiller de Charles VII, V, 61. — Éloigne du roi les plus braves chevaliers, 64. — Sa perte est jurée par les seigneurs français, 364. — Sa disgrâce et son arrestation, 380.

— Cherche à rentrer en grâce, VI, 223. — Soutient le Dauphin dans sa révolte, 232. — Le roi lui ordonne de se retirer de la cour, 234.

TRÉSORS (les) du roi Charles V réclamés et enlevés par le duc d'Anjou, I, 194, 195.

— Pillés par les princes, II, 415.

— De la reine pillé par les Orléanais, III, 243; — de l'abbaye Saint-Denis : comment sauvé, *ib.*

— Inventaire des trésors du duc Philippe-le-Bon, VIII, 378.

— Déposé à Auxonne pour la croisade, est enlevé par Charles-le-Téméraire, X, 275; — du duc de

Bourgogne, pris par les Suisses au camp de Granson, 319.

TRÉSORIERS de France : Bouligni (Regnault de), sous Charles VII, cité, V, 69. Chevalier en 1463. — Jacques Cœur. *V.* Cœur. — Jean Bureau, en 1450. — Noviant, sous Charles VI. *V.* ces noms.

TRÉSORIERS des guerres. Serment que Louis XI exige d'eux, et pourquoi, XI, 11, 12. — Jean Bourré Duplessis, ce que lui demande Louis XI, 214.

TRÈVE conclue entre la France et l'Angleterre, I, 295.

— Autre, par suite du mariage d'Isabelle avec Richard, II, 150.

— De cinq mois signée à Chambéry, V, 4.

— générale de 1445, VI, 339.

— De Louis XI avec le duc de Bourgogne, IX, 334; — du Roussillon. Habileté de Louis XI à ce sujet, 385, 387.

— Signée par l'évêque d'Elne, et ce qui en résulte pour lui, XI, 336; — entre Louis XI et le Duc, 356.

TRÈVES. Ce qui se passe dans cette ville entre Charles-le-Téméraire et l'empereur d'Allemagne, IX, 356, 357. — Grande assemblée tenue à l'abbaye de Saint-Maximin, 359. — Grands préparatifs du sacre de Charles-le-Téméraire, 365.

TRIE (Regnault de) vend sa charge d'amiral, II, 405.

TRIOLET de la dame Sainte-Eglise au banquet du Faisan, VII, 157.

TRISTAN-L'HERMITE, prevôt des maréchaux. Son entrée à Bordeaux, VII, 39.

— En grande faveur auprès de Louis XI, VIII, 76, 80.

— Manière expéditive de sa justice, IX, 4; XI, 451, 452.

— Ses exécutions arbitraires au Plessis, XII, 67, 68.

TRON (Saint-). *V.* Saint-Tron.

TRONE, ou fauteuil magnifique du duc de Bourgogne, VIII, 380; X, 315.

TRONQUOI. Prise et sac de cette ville, X, 134.

TROUBLES. *V.* Flandre, Parisiens; — en Bretagne. *V.* ces mots.

TROYES en Champagne. Ce qui se passe de remarquable à ses portes avec les Anglais, I, 180.

—Se rend au duc de Bourgogne, IV, 150. — Ce qui s'y passe de remarquable au sujet de la reine Isabelle. *V.* Isabelle. — Ce qui s'y passe entre le duc Philippe et le roi, 286.

—Assiégée, par le conseil de la Pucelle, V, 179. — Se rend au roi, 182.

TUDOR, surnom du comte de Pembroke. *V.* Pembroke. — Documens sur cette famille célèbre, X, 211.

TURCS. Leurs ravages en Hongrie, II, 42, 135.

—Deviennent redoutables en Orient, VI, 295, 296. — S'avancent sur la Hongrie, 344. — Battus par les flottes du duc de Bourgogne, 430, 431. — Menacent toujours l'empire chrétien d'Orient, *ib.*

—Envahissent la Morée et l'Achaïe, VI, 328.

—S'emparent d'Otrante, XI, 405. — Sont vaincus par Mathias Corvin, 411.

TURENNE (le vicomte de). Ses premières armes à la guerre de Guyenne, VII, 191.

TURLUPINS, brûlés, I, 149.

TUTELLE du Dauphin de France. Noms des membres de son conseil, I, 192. — Charles VI s'en débarrasse, 415.

—Ses oncles s'en ressaisissent pendant sa démence, II, 95, 238.

U

ULRIC, comte de Montbelliard. Louis XI fait alliance avec ce seigneur, XI, 191.

UNITÉ de l'Église, désirée universellement, II, 227. —Assemblée au Palais pour aviser à son rétablissement, 228. *V.* aussi Obédience.

UNIVERSITÉ (l') prend fait et cause contre le prevôt de Paris, I, 204. — Va faire ses excuses au roi, 206. — Vient demander la grâce des Parisiens, 274. — S'oppose aux déprédations du pape d'Avignon, Clément VII, 332.

— Se plaint de ne pouvoir parler au roi, II, 56. — Essaie de détruire le schisme des deux papes, 112. — Ordre qu'elle reçoit du roi à ce sujet, 116. —Sa consultation présentée au roi, 123 et suiv. — On lui impose silence, 127. — Cesse ses leçons et ses prédications, *ib.* — Réprimandée par le roi, 129. — Soutient la soustraction d'obédience, et suspend ses leçons et ses prédications, 259. — Obtient du roi l'exemption du décime, 397.

— Sa singulière réclamation pour deux étudians suppliciés, III, 51. — Sa querelle contre le Parlement à ce sujet, *ib.* — Poursuit la question de la soustraction d'obédience contre Benoît XIII, 54. — S'interpose dans la querelle des princes, 183. — Ce qu'elle dit de remarquable au roi, 184. — Réponse du roi de Navarre, 185. — Hardiesse de son chancelier, 200. — Ce qu'elle demande à Charles VI, 270. — Sa sagesse dans l'affaire des cabochiens, 339, 369. — Remerciée par le Dauphin, 372.

— Presse le duc de Bedford d'offrir la régence au duc

de Bourgogne, V, 224, 225. — Ce corps est bien traité par le roi d'Angleterre, 330.

— Envoie des députés aux conférences d'Arras, VI, 12.

— Sa fermeté dans l'affaire de la pragmatique, VIII, 345.

— Etat de l'Université sous Louis XI. Ses colléges et ses savans, XI, 379. — Embrasse le parti des nominaux, 383. — Est forcée par un édit à adopter le sentiment des réalistes, 386.

UNIVERSITÉ fondée à Valence par le Dauphin, VII, 216.

UNIVERSITÉS de Toulouse, de Montpellier, d'Angers, d'Orléans, proposent de revenir à l'obéissance du pape d'Avignon, II, 313.

UNIVERSITÉS de Cologne, de Louvain et autres. Part qu'elles prennent dans les disputes des nominaux et des réalistes, XI, 384.

UNTERWALDEN. Arrivée des troupes de ce canton à la bataille de Granson, X, 310.

URBAIN DE FIESQUE, évêque de Fréjus. But de sa mission auprès du pape, XI, 252.

URBAIN V refuse les dispenses de parenté pour le mariage de Marguerite de Flandre, I, 124.

URBAIN VI est élu, et ne peut obtenir l'assentiment de la France, I, 146.

— Expédition de la France contre ce pontife, II, 10. — Elle échoue, 11. — Caractère de ce pape, 261.

URFÉ (le sire d'). Ses intrigues près la cour de Bourgogne, IX, 259.

— Ses lettres au roi d'Angleterre livrées à Louis XI par un secrétaire, X, 83.

— Est l'âme de toutes les intelligences secrètes des princes mécontens contre le roi, XI, 153.
URI. Les troupes de ce canton assistent à la bataille de Granson, X, 310.
URSINS (le cardinal des), envoyé au roi d'Angleterre, IV, 203.
URSINS (Juvénal des), célèbre chancelier. *V.* Juvénal.
UTRECHT. Siége de cette ville par le duc de Bourgogne, V, 57.
—Importance des élections du chapitre de cette ville, VII, 202. — Ses démêlés avec le duc de Bourgogne, *ib.* — L'évêque de cette ville abandonne son siége au fils du duc de Bourgogne, 206.
— Les gens d'Utrecht font leur soumission à Maximilien d'Autriche, XII, 88.

V

VACQUERIE (le président de la). *V.* La Vacquerie.
VAISSEAUX magnifiques français. *V.* Navire.
VAISSELLE fondue ou mise en gage pour payer les frais de la guerre, X, 401.
—Louis XI fait saisir toute celle de son royaume pour faire des présens aux églises, XI, 258.
VALENCIENNES (ville de), sauvée de sa ruine par le comte de Blois, I, 267.
—Conférences de ce nom entre le duc de Bourgogne et le Dauphin, IV, 110.
—Siége inutile de cette ville en 1477, XI, 90.
VALENTINE DE MILAN, ou la duchesse d'Orléans. *V.* Orléans (duchesse d').
VALPERGA, chevalier de Lombardie, vient secourir Orléans, V, 74.

VAN-DEN-DRIESCHE (Jean), devient trésorier de France, VIII, 264.

VANNES. Ce qui se passe de remarquable dans un couvent de cette ville entre le duc de Bretagne et Clisson, II, 154.

VAN-WLYET (le sire), accusé d'empoisonnement, est décapité, V, 8.

VASCO DE SAAVEDRA. Veut partir pour la croisade, VI, 305.

VASES d'argent du baptême de Louis XI. Le roi ne peut les racheter, IV, 417.

VAUCOULEURS, lieu rendu célèbre par Jeanne d'Arc, V, 93.

VAUDEMONT (le comte de). Ses démêlés avec René d'Anjou pour la Lorraine, V, 513 et suiv.

VAUDOIS. Origine de cette secte, VII, 355. — Recherches de plusieurs d'entre eux, 357. — Crimes qu'on leur reproche, 359. — Plusieurs personnes sont brûlées, 360, 361. — Histoire du crapaud ensorcelé, 364. — Nouvelles arrestations, 365, 366. — Sagesse des évêques de Tournai et d'Amiens, 367, 368. — Le duc de Bourgogne prend connaissance de cette iniquité, 369. — Le Parlement intervient, ainsi que le pape, 371, 373. — Sa sentence définitive, 374. — Croix expiatoire à Arras, 375.

VAURUS (le bâtard de). Sa valeur et sa férocité, IV, 346, 347. — Il est pendu à un arbre avec sa bannière, 356.

VAUX-MARCUS. Détails de ce qui s'y passe entre les Bourguignons et les Suisses, X, 305, 307.

VEILLE des armes (la), usage observé par les rois avant le sacre, I, 196.

VENCESLAS DE LUXEMBOURG, roi de Bohême, vient

à Rheims pour voir Charles VI, II, 226. — Perd sa couronne, 256.

VENDOME. Ce qui s'y passe de remarquable, VII, 309.

VENDOME (le comte de) prend possession d'Arras pour le roi, IV, 17. — Fait partie de l'ambassade en Angleterre, 56. — Fait prisonnier à Azincourt, 79.

VENETTE (abbaye de). Ce qui s'y passe, V, 266.

VENISE envoie douze galères pour la croisade, VIII, 99. — Ses ambassadeurs ne s'entendent pas avec le pape, 105.

— Louis XI se venge de sa défection, XI, 177. — Fait alliance définitivement avec Louis XI, 178.

— Son armée délivre les Etats romains, XII, 86.

VENTE du comté de Blois, II, 37.

— Du butin faite aux criées, XI, 506; — du comté de Namur. *V.* Namur.

VENTOUSES pratiquées par un médecin sur Charles-le-Téméraire, X, 556.

VERBERIE. Cité, V, 417.

VERCHIN (le sire de). Son défi et son pèlerinage chevaleresque, II, 283, 284.

VERDUN, prise par Charles-le-Téméraire, X, 82. — Reprise par ordre du roi, 85. — Singulière condition qu'il lui impose, *ib.*

— Reprise une seconde fois sur les Bourguignons, XI, 227.

VERGY (le sire de), fait maréchal de Bourgogne, IV, 408.

— Presse le duc de Bourgogne de quitter Paris et les Anglais, V, 85. — Ses expéditions en Beaujolais, 418.

— Succès qu'il obtient sur les compagnies, VI, 192.

VÉRITÉS (les) théologiques du cordelier Petit, dé-

veloppées dans son plaidoyer pour le duc de Bourgogne, monument très-curieux, III, 28.

VERNEUIL (bataille de), IV, 452.

VERTE-TENTE, nom d'une compagnie de gens de Gand, VII, 83. — Leurs ravages, 115, 119. — Essaie d'enlever la duchesse de Bourgogne, 121.

VERTUS (le comte de) commande les troupes du duc d'Orléans, III, 199. — Accompagne le duc d'Orléans, 288. — Accompagne le Dauphin dans son entrée à Paris, 294. — Conseil qu'il donne au Dauphin, 321.

— Va au-devant des ambassadeurs d'Angleterre, IV, 55. — S'entremet pour réconcilier les princes, 224.

VESOUL. Victoire de ce nom remportée par les Bourguignons, XI, 69.

VEUGLAIRES, espèce de canons, VII, 125.

VEZELAY. Ce qui s'y passe, IV, 366.

VICAIRE général des pays de la Gaule, titre donné au duc de Bourgogne par un pape, VII, 329.

VICTOIRE (abbaye de la). Ce qui s'y passe de remarquable, V, 200.

— Le roi y habitait souvent, X, 131.

— Comblée de présens par Louis XI, XI, 141.

VICTOR (Saint-), couvent célèbre, cité. *V.* Saint-Victor.

VIENNE (le sire Jean de), amiral de France, I, 198. — Va faire la guerre en Ecosse, 312.

— Sa bravoure à Nicopolis et sa mort, II, 199.

VIERGE (la sainte). Sa bannière portée et défendue par l'amiral de Vienne à Nicopolis, II, 199.

— Antiquité de celle du Puy, X, 285.

VIGNOLLES (le sire de), dit la Hire. *V.* la Hire.

VILAIN (le sire Jean de) fait des prodiges de valeur à Mons en Vimeu, IV, 343.

—Et à la bataille de Brawsershauven. Sauve le duc de Bourgogne, V, 51.

VILAINES (le sire de), ministre de Charles VI. Son éloge, II, 87.

VILLARS (le sire de), un des sept tenans français dans la joûte de Bordeaux, II, 281.

—Vient défendre Orléans, V, 71.—Se laisse surprendre et enlever Montargis, 365.

VILLE en bois fabriquée en France pour se loger en Angleterre, I, 341.—Elle est abandonnée au duc de Bourgogne, 350.

VILLEFRANCHE. Ce qui s'y passe, V, 420.

VILLEMOMBLE. Cette ville est prise en 1465, VIII, 185.

VILLENEUVE-LE-ROI, prise par les Anglais, IV, 311.

—Reprise par les gens de Charles VII, V, 309.

VILLEQUIER (la dame de), maîtresse de Charles VII, VII, 26.

VILLES (les bonnes). Leur isolement au moyen âge, I, 191.—Comment traitées après la soumission de Paris, 279.

—Noms des villes de France et de Flandre qui se rançonnent pour les captifs de Nicopolis, II, 206, 207.

—Noms des villes et comtés cédés par le roi au duc de Bourgogne, VI, 41 et suiv.

—Villes cédées aux princes par Louis XI, VIII, 238, 239.

VILLES dépeuplées par la guerre entre Louis XI et la maison de Bourgogne. Ce qu'on stipule à leur égard, XII, 60.

VILLETTE (maître), nommé abbé de Saint-Denis, II, 230.
—Comment il est sauvé des mains du peuple, IV, 180.
VILLIERS-LE-BEL. Ce qui s'y passe de remarquable entre Louis XI et le comte de Charolais, VIII, 245.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, grand-maître de France, envoyé aux Parisiens révoltés, I, 208.
VINCENNES, résidence du roi pendant les troubles, I, 208. —On y porte les chaînes des rues de Paris. *V.* Chaînes. —Charles VI y retourne, 311. —Est confié à la garde d'un Anglais. *V.* Huntington.
—Le roi d'Angleterre y meurt, IV, 367.
—Ce qui s'y passe de remarquable entre Louis XI et les princes ligués, VIII, 243, 244.
—Fête qui y est donnée au légat du pape par maître Olivier, XI, 359.
VINS de Bordeaux donnés en présens, II, 135.
VIRY (le sire de) ravage le duché de Bourbon, III, 138. —Comment il en est puni, 139.
VISCONTI (Philippe-Marie), duc de Milan. Sa mort et ses suites, VI, 428 et 429.
VISIONS et apparitions la veille de la bataille de Rooseбeke, I, 258, 259.
—De quelques religieuses au sujet des troubles du royaume, III, 340;—de Jeanne d'Arc. *V.* ce nom.
VITRAUX du château de Bicêtre, cités, III, 257.
—Peints par René d'Anjou, prisonnier, V, 353.
—De la tente du duc de Bourgogne, X, 313.
VIVRES de guerre soumissionnés pour la première fois, I, 289. *V.* aussi Provisions.
VOEGELIN, capitaine allemand, projette de délivrer Brisach, X, 9.

VOEU à saint Julien par le duc de Bourbon, II, 72.
— Du Faisan, et détails du banquet et des décorations merveilleuses faites à ce sujet, VII, 154 et suiv. — Vœux singuliers de divers chevaliers pour la croisade, 160.
— Du sire de Comines pour Louis XI, XI, 455.
VOLTAIRE. Son caractère comme historien, I, *préf.*, 12, 22.
VOYAGE de Charles V dans son royaume. Fêtes à ce sujet, I, 411, 415.
— Du duc de Bourgogne en Allemagne, VII, 169. — Bruits qui en résultent, 172; — du roi Charles VII, 222.
— Manière singulière dont Louis XI voyageait, VIII, 52.
VOYANT, bon et fidèle serviteur du comte de Dammartin. Service important qu'il rend à son maître, et dangers qu'il court. *V.* Dammartin.

W

WAAST (abbaye de Saint-). On y tient les conférences d'Arras, VI, 17.
— Envahie par les révoltés, et ce qui s'ensuit, XI, 57. — Désordres qu'y commet le cardinal de Bourbon, 65.
— Ce qui est stipulé à son égard au traité d'Arras, XII, 60.
WAES. Beauté de ce pays, VII, 76.
WALERAN DE LUXEMBOURG, comte de Saint-Pol. Son cartel au roi d'Angleterre, II, 324. — Tourné en raillerie, 326.
WARWICK (Richard Beauchamp, comte de), bien reçu de Jean-sans-Peur, IV, 105. — Vient à Provins pour traiter de la paix et est attaqué, 223. — Expose les motifs de la conférence, 226.

—Chargé d'attaquer la Bretagne en l'absence du régent, V, 42. —Est un des plus ardens persécuteurs de la Pucelle, 282, 289, 291, 295, 296. — Accompagne Henri VI à son entrée à Paris, 327.

WARWICK (Richard Nevill, comte de). Réception magnifique qu'il reçoit de Louis XI, VIII, 332. —Mal vu en Angleterre, 336. —Sa haine contre le roi Edouard, 337.

—Rôle qu'il joue dans la nouvelle révolte d'Angleterre, IX, 118. — Délivre le roi, 119. —Lève le masque, 120. —Est forcé de se sauver, *ib.* — Reçu en France, 121. —Soutenu par Louis XI contre le duc de Bourgogne, 124, 128. —Veut élever la maison de Lancastre, 131. —Ses paroles injurieuses contre Edouard, 132. —Ses indignités contre une reine d'Angleterre, 134. — Ce qu'il fait lors de l'invasion d'Edouard, 232. — Il est tué dans la mêlée à la bataille de Barnet, 233.

WATERLOO, cité, VII, 69.

WAWRIN, chargé d'équiper une flotte pour le duc de Bourgogne, VI, 305.

WENLOCH (sir John), gouverneur de Calais pour les Anglais. *V.* Calais. —Il soutient la cause du roi Henri VI, IX, 237. —Sa trahison, 238. — Somerset lui fend la tête, *ib.*

WILDE (Jean de), chef des Liégeois révoltés, IX, 33. — Il est blessé, 42.

WILLOUGHBY, gouverneur de Paris, en place de l'Isle-Adam, pour les Anglais, VI, 67. — Est serré dans Paris, 84.

WINCHESTER (le cardinal de). Ses démêlés avec Glocester, V, 23. — Rend service aux Français, 169. —Sa conduite pendant le procès de Jeanne d'Arc, 292, 294. —Fait jeter ses cendres dans la rivière, 305.

—Vient aux conférences d'Arras, et refuse les conditions du roi de France, VI, 21. —Quitte Arras, 23. —Ses querelles avec Glocester continuent, 186, 335. — S'empare du gouvernement avec Suffolk, 336. —Ce qu'il conclut avec la France, 337. —L'emporte sur son rival, 421. —Sa mort et trésors qu'il laisse, 422.

WOLFANG DE POLHEIN, conseiller intime du duc d'Autriche, fait prisonnier à la bataille de Guinegate, XI, 299. —A quelle condition il devient libre, 372.

WURTEMBERG (Henri de). Ce jeune prince est arrêté par ordre du duc de Bourgogne, X, 22. — Conditions mises à sa délivrance. *V.* Montbelliard. —Il est menacé de la mort en face de la ville et ramené en prison, 24.

—Louis XI fait alliance avec les princes de cette maison, XI, 191.

Y

YOLANDE (la duchesse). Ses démêlés avec Louis XI touchant l'Anjou et la Lorraine, XI, 327.

YORK (le duc d') à Amiens, II, 39.

—Tué à la bataille d'Azincourt, IV, 76.

YORK (Richard, duc d'), nommé régent du royaume de France, VI, 78.

—Veut s'emparer du trône d'Angleterre, VII, 9. — Est trompé par le duc de Somerset, 181. — Remporte une grande victoire sur lui, et se fait nommer gouverneur, 288.

YPRES, assiégé, I, 210. —Fait sa soumission, *ib.*

YVERDUN. Siége de cette ville, X, 293. —Elle est incendiée par la garnison, 294.

YVES DU FOU, capitaine de Perpignan, tombe en défaveur, X, 105. — Ce qu'en pense le roi, 109.

YVES DE LA TILLAYE, avocat du roi au Châtelet. Son éloge et sa mission, XI, 199.

Z

ZAMBRI (Siméon, prince et duc de). Narration de sa convoitise, et son idolâtrie, suivant un cordelier, III, 24.

ZÉLANDE (la) appartient au duc de Bourgogne sans droit de retour, VI, 291. — Visitée et pacifiée, 416.

ZIZIM ou ZEM. Ses démêlés avec son frère Bajazet, XII, 106. — Conduit en France, *ib.*

ZURICH, assiégée, VI, 345.

— Avis que reçoivent les soldats de ce canton au sujet du duc de Bourgogne, X, 336. — Réception qui leur est faite en passant à Morat, *ib.* — Le canton promet du secours au duc René, 403.

— Assemblée des cantons pour maintenir la neutralité, XI, 129.

FIN.

EXTRAIT

DU

CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DELLOYE.

ALPES PITTORESQUES (LES). DESCRIPTION DE LA SUISSE, rédigée par une société de littérateurs et publiée sous la direction de M. le vicomte A. DE FORESTIER. 2 vol. in-4°, ornés de gravures, costumes coloriés et cartes séparées des cantons. 49 fr. 50 c.

ATLAS HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE A. LESAGE (comte de LAS CASES). 1 vol. in-folio, demi-reliure, dos de maroquin.

En 33 tableaux. 36 f. { 1 à 2 f. / 32 à 1 f. 50 c. / Reliure 6 f.

En 37 tableaux. 70 f. { Composé des précédens, rel. comp. / Et de 4 tableaux supplémentaires à 3 f. 50 c.

En 42 tableaux. 77 f. 50 c. { Composé des précéd. rel. comp. / Et de 5 cartes nouv. à 1 f. 50 c.

Tous les tableaux se vendent séparément.

ATLAS UNIVERSEL DES SCIENCES, Histoire et Géographie anciennes et modernes, Mythologie, Religion, Astronomie, Physique, Chimie, Géologie, Histoire naturelle, Arithmétique, Géométrie, Arpentage, Perspective, Mécanique, Rhétorique, Langue française, etc., adopté pour les Maisons royales d'éducation de la Légion-d'Honneur, par HENRI DUVAL. 50 tableaux coloriés en 1 vol., petit in-folio, demi-reliure. 50 fr.

CONGRÈS DE VÉRONE, Guerre d'Espagne, Négociations, Colonies espagnoles, par M. DE CHATEAUBRIAND. 2e édit., 2 vol. in-8°. 16 fr.

FABLES DE FLORIAN, illustrées par V. Adam, avec une préface par Ch. Nodier. 1 beau vol. grand in-8° enrichi de 110 gravures sur acier, tirées à part (une pour chaque fable), et de 110 lettres ornées composées exprès pour chaque fable, de têtes des pages, fleurons, culs-de-lampe, etc. etc. **14 fr.**

FASTES (les) de Versailles, depuis son origine jusqu'à nos jours; par H. Fortoul. 1 beau vol. grand in-8°, jésus vélin, orné de 24 gravures sur acier, et de 18 vignettes sur bois gravées à Londres par les meilleurs artistes. **22 fr.**

France historique et monumentale, **HISTOIRE GÉNÉRALE DE FRANCE**, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. Hugo. 4 vol. in-4° à deux colonnes, ornés de 800 vignettes, cartes ou planches. Les tomes 1, 2, 3 sont en vente. **48 fr. 60 c.**

Le tom. 1er, contenant l'Avant Clovis, ou *Histoire de la Gaule primitive et de la Gaule romaine*, se compose de 52 feuilles ou livraisons à 30 c. **15 fr. 60 c.**

Le tome 2e, contenant l'Histoire de la Gaule franque, de 55 feuilles ou livraisons à 30 c. **16 fr. 80 c.**

FRANCE MILITAIRE, Histoire des armées françaises de terre et de mer, de 1792 a 1837. Ouvrage rédigé par une société de militaires et de gens de lettres; revu et publié par A. Hugo. 5 vol. in-4° à deux colonnes, ornés de 2000 vignettes et 200 cartes ou plans. **61 fr. 80 c.**

FRANCE PITTORESQUE. Description pittoresque, topographique et statistique des départemens et colonies de la France, par A. Hugo. 3 vol. in-4° à deux colonnes, ornés de 720 vignettes et de 120 cartes. **36 fr.**

Chaque livraison ou département se vend séparément.

HEURES DE L'ENFANCE. Poésies religieuses et récréatives, par Mme Virginie Orsini. 1 vol. in-8°, sur jésus vélin, enrichi de 32 titres, vignettes gravées sur acier, lettres ornées, culs-de-lampe, etc. broché, avec une couverture en couleur et or. **8 fr.**

VICTOR HUGO. Œuvres complètes. Belle édition in-8°, papier des Vosges. 24 vol. **85 fr. 50 c.**

00037338

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016